This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LES

DIPLOMATES

ET

HOMMES D'ÉTAT EUROPÉENS

PAR M. CAPEFIGUE

TOME TROISIÈME

1. lord PALMERSTON; 2. M. CASIMIR PÉRIER;
3. MM. GUILLAUME et ALEXANDRE DE HUMBOLDT; 4. le duc DECAZES;
5. le cardinal PACCA; 6. le comte DE VILLÈLE;
7. les comtes KOLOWRAT, APPONY, FIQUELMONT et MUNCH
DE BELLINGHAUSEN; 8. le baron DE BARANTE;
9. le comte DE TORÉNO; 10. les comtes CZERNITSCHEFF, DENKENDORFF
et ORLOFF; 11. le prince de POLIGNAC.

PARIS
LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR
6 RUE DE LA PAIX

1847

LES

DIPLOMATES

ET

HOMMES D'ÉTAT

EUROPÉENS

A

LES

DIPLOMATES

ET

HOMMES D'ÉTAT

EUROPÉENS

PAR M. CAPEFIGUE

TOME TROISIÈME

1. lord PALMERSTON; 2. M. CASIMIR PÉRIER;
3. MM. GUILLAUME et ALEXANDRE DE HUMBOLDT; 4. le duc DECAZES;
5. le cardinal PACCA; 6. le comte DE VILLÈLE;
7. les comtes KOLOWRAT, APPONY, FIQUELMONT et MUNCH
DE BELLINGHAUSEN; 8. le baron DE BARANTE;
9. le comte DE TORÉNO; 10. les comtes CZERNITSCHEFF, BENCKENDORFF
et ORLOFF; 11. le prince de POLIGNAC.

PARIS
LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR
6 RUE DE LA PAIX

1847

LES

DIPLOMATES

ET

HOMMES D'ÉTAT

EUROPÉENS

AP

IMPRIMERIE CLAYE, TAILLEFER ET Cie
Successeurs de H. FOURNIER,
RUE SAINT-BENOÎT, N° 7.

LES

DIPLOMATES

ET

HOMMES D'ÉTAT

EUROPÉENS

Jean Baptiste Honoré Raymond

PAR M. CAPEFIGUE

TOME TROISIÈME

PARIS

LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR

6 RUE DE LA PAIX

1847

McN

LENOX LIBRARY
NEW YORK

Les onze nouvelles Notices que je publie sur les hommes d'État et les diplomates européens, se rattachent plus spécialement à la politique active; sauf quelques noms propres qui expriment des systèmes éteints, les autres sont encore à l'œuvre dans les événements les plus vifs, les plus saillants de notre époque. C'est pour cela qu'il a fallu apporter une plus grande tempérance dans les jugements, une appréciation toujours calme et réfléchie sur des faits non encore accomplis dans toutes leurs conséquences.

En tête, je place lord Palmerston avec les deux parties de sa vie; la première obscure, toute de petits bruits et d'administration intérieure; la seconde, de

diplomatie bruyante, remueuse sur tous les points de l'Europe, et aujourd'hui si profondément irritable qu'il serait difficile d'y trouver le calme nécessaire à un homme d'État.

Après lord Palmerston, M. Casimir Périer, chez qui se révèlent deux types, l'homme de la ferme volonté et l'esprit à vues très-limitées, né pour les circonstances et les dominant avec une puissante et honorable indignation. J'ai suivi l'histoire de la politique prussienne, dans les deux frères Guillaume et Alexandre de Humboldt. M. Decazes m'a paru l'esprit tempéré de la Restauration, le système du juste-milieu, depuis essayé avec plus de bonheur. Dans la Notice sur le cardinal Pacca, j'ai spécialement étudié l'admirable esprit de la papauté pour la résistance, comme dans la Notice du cardinal Consalvi, je l'avais considéré dans ses tendances aux concessions. M. de Villèle est la tête largement pratique de la Restauration, l'homme d'affaires du parti royaliste : nous vivons dans un temps si parfaitement impartial qu'on peut tout dire sur les hommes, l'éloge même de ceux que l'opinion a renversés avec le plus de bruit.

Le système autrichien tour à tour si timide ou si

osé, trouvera son histoire dans les vies politiques des comtes Kolowrat, Appony, Fiquelmont et Münch de Bellinghausen; le caractère si poli, si convenable de M. de Barante, sera mis en regard de ses ambassades de Turin et de Saint-Pétersbourg. Le comte de Toreno si parfaitement espagnol, me donnera l'occasion de juger l'histoire des trente dernières années dans la Péninsule. Dans la Notice sur les aides de camp Czernitscheff, Benckendorff et Orloff, je chercherai à pénétrer la pensée impériale, et à compléter ainsi les notions que j'ai données sur le comte de Nesselrode et le prince de Liéven. Enfin, j'ai osé aborder sans crainte, le caractère du prince de Polignac, et le drame de sa vie si curieuse dans l'histoire de nos derniers temps.

Ce qui distinguera ce travail, je l'espère, c'est le courage des opinions, qui s'éloignent du vulgarisme des systèmes admis sur les hommes et sur les choses. On ne sait pas tout le mal que nous fait cette ignorance de l'esprit des cabinets et des ministres qui les composent ou les dominent. Nous parlons de tout avec emportement et colère, de manière à laisser grand jeu à la politique habile qui prépare des résultats. L'Europe étudie et agit; nous, nous dédaignons les faits.

Ce n'est certes pas la faute des hommes d'État en France ; eux savent beaucoup et bien, et s'ils n'agissent pas toujours, c'est qu'ils ne sont pas les maîtres en présence de la presse et de la tribune ; le courage d'oser est la plus difficile des qualités de l'âme. Et certes, quand on connaît le mécanisme compliqué du gouvernement représentatif, il faut encore savoir gré au pouvoir d'avoir réalisé tant de choses depuis seize années, en face d'une opposition irritée et si profondément en dehors des principes européens.

I.

LORD VICOMTE PALMERSTON

HENRI JOHN TEMPLE

Depuis l'époque de la restauration de 1814, si considérable dans l'histoire diplomatique du monde, il s'est formé en Angleterre une école dont on peut considérer M. Canning comme la source et le chef. Cette école n'est point whig, et elle a cessé d'être torie; elle se distingue néanmoins par deux caractères particuliers : une certaine protection des principes libéraux et presque révolutionnaires (souvenir de 1823, quand M. Canning menaçait d'ouvrir l'*outre d'Éole* pour déchaîner les tempêtes); puis une antipathie vive, prononcée pour les grandeurs et la prépondérance de la France; en cela succédant aux traditions de M. Pitt. C'est à cette école qu'appartient le vicomte Palmerston, et en Angleterre où tout est tradition, suites et précédents, il est utile de re-

monter à l'origine et même à la famille du secrétaire d'État actuel des affaires étrangères, dont le caractère a souvent échappé à l'analyse.

Lord Palmerston ne descend point directement, comme on l'a dit, de sir Williams Temple (le ministre d'État, l'écrivain politique du règne de Charles II), il appartient seulement à une ligne collatérale de cette famille; s'il en possède quelque bien, c'est par l'heureux système des substitutions, ce principe si éminemment conservateur. Sir Williams Temple n'eut qu'un fils, sir John; sur celui-ci il existe deux particularités curieuses pour les chercheurs d'anecdotes. Sir John, longtemps secrétaire d'État de la guerre, avait épousé une Française, mademoiselle Duplessis Rambouillet; il avait d'elle deux filles. Un jour il prit à cet homme d'État, bizarre, excentrique, un si grand dégoût de la vie, qu'après avoir passé toute la matinée dans ses bureaux, il loua un bateau au bord de la Tamise; remontant quelque temps le grand fleuve, il se fit descendre à terre, et une demi-heure après les flots roulèrent son cadavre.

Après cette catastrophe, le chevalier Guillaume Temple devint le tuteur de ses petites-filles, nées Duplessis Rambouillet; et dans son testament, Williams Temple déclara qu'il leur laissait sa fortune, sous la condition expresse qu'elles n'épouseraient pas de Français. J'ai noté ce fait parce qu'il n'y a pas de petits incidents en histoire qui ne puissent expliquer souvent même une situation d'a-

venir. Je me souviens qu'ayant eu l'honneur de dîner avec lord Palmerston, je lui rappelai cette anecdote de la vie d'un de ses aïeux; il se la fit dire deux fois, l'écouta avec une grande curiosité; puis il l'expliqua moins par une cause politique que par quelques différends de famille qui avaient séparé mademoiselle Rambouillet de son beau-père. Tout ceci fut dit du reste en riant, avec convenance, et comme une toute vieille histoire, au milieu des politesses et de la courtoisie de salon.

Le vicomte Palmerston est né le 20 octobre 1784, c'est-à-dire qu'il est déjà assez avancé dans la vie, bien que toute sa personne soit de la plus parfaite conservation; on dirait presque la jeunesse : son front, sa bouche, ses yeux, son cou, conservent une grande pureté de formes; son sourire est fin, gracieux, un peu railleur, ses manières aisées et aristocratiques. Il appartient à une famille de naissance moyenne, et son père exerçait les fonctions d'atorney général pour l'Irlande. Certaines races en Angleterre sont vouées aux affaires publiques pour ainsi dire depuis leur origine; c'est une union politique entre elles et l'État : heureuse condition d'un pays aristocratique, où la fortune, le nom, les services, les opinions même se substituent d'une manière permanente. Il est impossible en Angleterre de parler de l'éducation d'un homme politique, sans dire qu'il fit ses études au collége de Harrow, dont le souvenir était si cher à lord Byron, où il avait connu sir Hobhouse, son

cher écuyer; et où sir Robert Peel, le lourd et studieux enfant du riche manufacturier, servait un peu de martyr à ses camarades. Les études du jeune Temple furent ensuite terminées à Édimbourg et à Cambridge; elles demeurèrent donc classiques comme toutes celles de l'aristocratie anglaise qui se destine au parlement.

Le père de lord Palmerston appartenait corps et âme au parti tory, et le jeune Henri John fut envoyé à la chambre des communes, sur la recommandation ministérielle, au moment où Pitt expirait au bruit du canon d'Austerlitz. Il parla peu, se consacra presque immédiatement à l'administration matérielle, et il obtint les fonctions de secrétaire de la guerre. C'est ici que, même en Angleterre, les écrivains sont tombés dans une étrange erreur, en confondant cette situation de lord Palmerston, simple secrétaire de la guerre, avec celle d'un ministre à portefeuille. Le secrétaire de la guerre n'a et n'exerce qu'une simple fonction de bureau; il n'a nullement entrée au conseil; c'est ce qu'on appelle en France un sous-secrétaire d'État. Cette position, le vicomte Palmerston l'occupa, à vingt-cinq ans, pendant les dernières guerres de l'empire et durant les premières années de la restauration; fort obscur, parce qu'il n'avait aucune clientèle au parlement, et que sa parole était alors lente, difficile. Pour être un homme important en Angleterre, avec les formes de la constitution, il faut être nécessairement orateur disert, classique. Sous cette consti-

tution, dominée par de puissantes races, la parole est la grande affaire (et pourtant les grandes affaires s'y font sans la parole); la majorité et la minorité n'y sont qu'un jeu d'opinion sous la main de certaines familles; le gouvernement s'y déplace, il ne change jamais. Lord Palmerston se voua corps et âme au parti de M. Canning, et donna la démission de sa place de secrétaire de la guerre, avec M. Huskisson, son ami, lors de la combinaison de tories en 1829, sous le duc de Wellington. Tout l'ancien parti Canning se jeta dès lors dans l'opposition, non point en tant que whig, mais parce qu'il voyait les questions européennes dans un sens tout à fait opposé à celui de lord Wellington, l'antique école de Castlereagh. La vie politique de lord Palmerston jusqu'ici n'a rien de saillant et de considérable.

Toutefois, lorsque après la révolution de juillet lord Grey fut appelé à former un cabinet whig, il vit bien qu'il ne pouvait se passer de l'appui des anciens amis de Canning, et lord Palmerston fut désigné pour diriger le département des affaires étrangères, situation nouvelle qui devait considérablement grandir son existence politique au moment où les affaires de l'Europe allaient suivre une direction si particulière et si étrange dans l'histoire du droit public.

La position de lord Palmerston, en acceptant la direction de l'extérieur, était complexe. Comme élève et admirateur de Canning, lord Palmerston n'aimait pas, ne pouvait pas aimer de prédilection, le système d'alliance avec la France;

c'était pour lui tradition, habitude de vieille et longue date, qu'une répulsion innée pour nos grandeurs. Mais en même temps partisan du principe de la souveraineté du peuple (l'école, je le répète, des vents d'Éole de M. Canning), il ne pouvait pas séparer la cause anglaise de la révolution de 1830, qui d'ailleurs trouvait en Angleterre une immense popularité. Lord Palmerston eut désormais pour but de surveiller cette fougue première de l'esprit français, qui voulait se produire par la propagande; il fallait le contenir, le diriger, et c'est ainsi qu'il se posa presque immédiatement vis-à-vis M. de Talleyrand. L'un et l'autre devaient bientôt se trouver aux prises, et cette lutte serait d'autant plus vive que les deux caractères étaient antipathiques. M. de Talleyrand était un esprit calme, personnel, si plein de lui qu'il laissait peu de place aux autres, à moins que ceux-ci n'eussent une position égale, exceptionnelle dans le monde politique par les traditions et l'expérience; tels étaient, par exemple, le prince de Metternich, le duc de Wellington, le comte de Nesselrode, esprits européens; et à ce point de vue, lord Palmerston n'était pas assez considérable aux yeux de M. de Talleyrand; il lui devenait donc insupportable que lord Palmerston gardât dans ses manières, dans ses formes, une certaine légèreté, affectée, railleuse, qui ne rendait pas assez d'hommages à l'expérience, à l'esprit, j'ai presque dit à la naissance souveraine de M. de Talleyrand, et le *ren que Diou* des armoiries antiques du

Périgord se montrait dans ses exigences traditionnelles.

Cependant le ministre et l'ambassadeur avaient des affaires à diriger en commun, des questions à résoudre ; et comme les deux gouvernements devaient vivre d'intelligence et peu se séparer dans l'origine, il fallait bien que leurs représentants se fissent des concessions dans les formes. M. Talleyrand et lord Palmerston se virent donc, sinon dans l'intimité, au moins pour les affaires d'ambassade au *foreign-office;* comme politesse personnelle on se laissait mutuellement de simples cartes : point de ces intimités traduites en jeu de whist, point de ces causeries de nuit qui autorisaient la familiarité autour de M. de Talleyrand. La première question sérieusement engagée à Londres après 1830, fut celle de la Belgique, et lord Palmerston, avec sa facilité ordinaire, se fit sur ce point une théorie très-arrêtée : la fondation du royaume des Pays-Bas, mi-partie belge et hollandais, était essentiellement une idée des tories, une préoccupation fort chère au duc de Wellington, le généralissime de 1815 ; les liens les plus intimes unissaient la maison d'Orange à celle d'Angleterre. Le commerce anglais en Belgique faisait des bénéfices considérables, ce qui est un intérêt puissant toujours à ménager. Sans doute lord Palmerston, n'appartenant pas aux idées tories, voyait avec satisfaction se démolir l'œuvre du duc de Wellington, qu'il n'avait aucun intérêt à ménager ; mais Anglais, avant tout, il ne pouvait pas

laisser ces belles provinces aux mains de la France, et permettre qu'une simple parcelle d'autorité ou de commerce échappât à la domination anglaise. Il posa donc ce principe : la Belgique sera indépendante, c'est un fait acquis; désormais rattachée à l'Angleterre par un réseau de chemins de fer, elle deviendra un pays de transit et de passage; comme couronnement de cette œuvre, on placera sur le trône un prince intimement lié au parti whig, et conservant une dotation anglaise en sa personne. La pensée de lord Palmerston fut réalisée par les actes de la conférence de Londres, avec une persévérance qui fait honneur aux lumières politiques des hommes d'État. On modifiait de concert les actes du congrès de Vienne.

La question belge résolue, d'autres surgirent successivement : quel parti prendre dans la lutte violente entre les insurgés polonais et la Russie? Sur ce point la question s'engagea de nouveau entre l'idée politique et l'idée commerciale. Les whigs avaient toujours témoigné une certaine répugnance pour la Russie en tant que prépondérance européenne; les idées continentales appartenaient essentiellement aux tories : à Pétersbourg, lord Palmerston inspirait peu de confiance, et néanmoins les intérêts anglais étaient fortement rattachés au maintien de la paix et des relations industrielles avec la Russie. Le commerce de la Baltique était dans les mains des Anglais; chaque année plus de 10 millions de livres sterling établissaient la balance commer-

ciale entre les deux pays ; l'on ne pouvait abandonner tout cela pour des idées enthousiastes et de petites répugnances. Tel fut l'objet de la mission de lord Durham, qui allait à Pétersbourg moins pour protester au nom de l'indépendance de la Pologne que pour régler la question commerciale de la Baltique et la difficulté flagrante de l'Orient.

J'ai besoin, avant de parler de la mission de lord Durham, de bien préciser la situation politique de lord Palmerston à l'égard des whigs. Je le répète, le secrétaire d'État du *foreign-office* appartenait à l'école de Canning, pour laquelle les whigs renforcés n'avaient aucune prédilection ; lord Durham songeait lui-même à faire un ministère presque radical, et lord Palmerston serait essentiellement dépassé. Les tories n'en voulaient pas davantage, parce qu'ils avaient à leur tour leur ministre tout trouvé, le comte d'Aberdeen. Ajoutons qu'à cette époque lord Palmerston n'avait acquis aucune consistance dans le parlement ; il n'avait ni clientèle, ni autorité par la parole, et aucun discours saillant ne l'avait distingué. Que fallait-il faire dès lors pour conquérir une puissance réelle dans le pays ? s'identifier à l'honneur britannique jusqu'à la susceptibilité ; il fallait se créer une popularité d'orgueil en acceptant les haines traditionnelles de l'Angleterre contre la France ; en un mot, acquérir cette force, cette considération qui vient à un homme d'État lorsqu'il s'incarne à l'esprit national d'un peuple. Telle fut désormais la mission que se donna lord Palmerston,

la carrière qu'il voulut s'ouvrir, et c'est ce qui le rendit insupportable à M. de Talleyrand ; celui-ci le trouvait partout comme obstacle, comme résistance ; c'était à tout propos des difficultés, des objections, des disputes de mots. Par ce moyen lord Palmerston, peu apprécié d'abord sur le continent, s'en rendit les cabinets favorables : on disait de lui que s'il pouvait aimer la révolution française, il n'aimait pas les intérêts français ; et ce caractère développé fit toute sa popularité en Europe. On vit en lui un ennemi des grandeurs de la France.

Il est incontestable qu'à cette époque lord Palmerston était antipathique à lord Durham ; ils se détestaient l'un l'autre, et la condition que le lord radical mettait à son adhésion au ministère Grey, c'était la sortie de son antagoniste des affaires. Il n'était pas moins insupportable aux tories qui à ce moment, par une habile politique, cherchaient à se rapprocher de la France. Comment sortir de cette double lutte, si ce n'est en développant une activité immense et féconde ? La supériorité de lord Palmerston consistait dans une grande improvisation d'idées politiques et commerciales ; homme d'esprit au dernier point, imagination active et féconde, on rencontrait son action partout ; sa diplomatie ne restait jamais paisible spectatrice : ainsi en Espagne, M. de Villiers (lord Clarendon) contrariait, depuis l'origine du testament de Ferdinand VII, M. de Rayneval et le système français ; on disait bien que M. de Villiers

agissait par lui-même et souvent contre ses instructions; mais comment se faisait-il alors que la même situation se produisît à Constantinople, où lord Ponsonby contrariait à son tour l'amiral Roussin? Ne disait-on pas aussi que lord Ponsonby agissait de son propre chef et au delà des ordres de lord Palmerston? Je crois que le ministre anglais avait deux langages, l'un intime avec ses propres agents; l'autre, officiel, public, avec l'ambassade de France à Londres et le cabinet des Tuileries. Ce fut un peu dans toutes les affaires l'esprit de lord Palmerston; il n'eut pas toujours une extrême franchise, ou si l'on aime mieux, il ne fut pas conséquent avec lui-même.

Cette situation fausse devint plus claire et plus explicite dans la question d'Orient, à l'occasion de laquelle lord Palmerston déploya un caractère de ténacité, de hardiesse, qui tenait sans doute au désir d'obtenir les applaudissements de l'Angleterre, même du parti tory. Lord Palmerston n'aimait pas le pacha d'Égypte; cette puissance qui s'entremettait sur la Méditerranée entre les établissements anglais de l'Inde et Malte, au moment où la navigation reprenait les voies antiques, lui était insupportable, et lord Palmerston disait avec ce ton léger, qui est un peu le type particulier de sa conversation : « Je ne vois pas pourquoi l'Angleterre souffrirait que quelqu'un tînt la clé de ses magasins dans sa poche. » Ce quelqu'un était Méhémet-Ali.

Les tendances plus spéciales que le pacha paraissait avoir

pour la France, les affections qu'il nous témoignait en bien des circonstances, pour la navigation et le commerce, tout faisait dire à lord Palmerston qu'on devait abaisser la force et la volonté de Méhémet-Ali, devenues la force et la volonté de la France. Enfin, pour contre-balancer la puissance russe à Constantinople, l'Angleterre dut appuyer les démarches de lord Ponsonby, si favorables à la Porte Ottomane. On ne peut pas dire à cette époque que lord Palmerston se pose comme l'ennemi de la France; ce n'est pas là son idée, il a conçu un plan très-net et marche avec fermeté à son exécution. Il s'est dit : « si les prétentions du pacha d'Égypte sont admises, les Russes, en vertu de leur traité d'alliance avec la Porte Ottomane, marcheront dans l'Asie Mineure et offriront peut-être le second spectacle d'un camp établi en permanence sur le Bosphore. Ce résultat, il faut l'éviter à tout prix, et c'est pour cela que je dois offrir le concours de l'Angleterre à la Porte pour soumettre le pacha à des conditions raisonnables. »

Ici une nouvelle considération se présente à l'esprit de lord Palmerston. Le pacha d'Égypte a pour protectrice la France; si son système triomphe, c'est la France qui en profite; elle va devenir ainsi toute-puissante à Alexandrie, en Syrie, jusque sur le revers de l'Euphrate; il faut donc se placer de manière à empêcher cette double action, prêter la force anglaise à la Porte Ottomane, pour qu'elle n'ait pas exclusivement recours à la Russie; menacer le pacha de

cette même force et de l'intervention anglaise, de manière à empêcher les Français de s'établir d'une façon trop complète à Alexandrie.

C'est ce qui fait que lord Palmerston accueillit avec tant d'empressement la démarche du baron de Brunow, qui vint lui faire quelques ouvertures au nom de la Russie, pour finir par un traité commun les affaires d'Orient. Lord Palmerston avait ce respect qu'ont les hommes d'État d'Angleterre pour les traités diplomatiques; quoique libéral, il appartenait comme Canning à l'école européenne, c'est-à-dire à cette réunion d'hommes qui considèrent les nations comme autant d'unités qui se rapprochent et se séparent, en vertu de certaines idées ou de certains faits, mais qui, en tous les cas, respectent la parole donnée, les événements accomplis, surtout les traités signés. Lord Palmerston se mit d'accord avec M. Brunow sur le plan déjà ébauché à Pétersbourg par lord Durham, c'est-à-dire la modification du traité d'Unkiar-Skelessi et la part territoriale qu'on devait faire au pacha d'Égypte; il parvint à s'entendre aussi sur le même point avec l'Autriche et la Prusse, et quand il fut maître de la question, il en parla plus hardiment au général Sébastiani d'abord, puis à M. de Bourqueney jusqu'à l'ambassade de M. Guizot. Ici s'élève un doute historique que j'ai cherché à éclaircir dans un autre livre [1], c'est de savoir si lord Palmerston manqua aux conditions de l'alliance,

1. *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

en ne donnant pas jour par jour connaissance à la France, des progrès de la négociation? Sur ce point, j'ai consulté bien des documents; il me paraît en résulter que ce qui détermina lord Palmerston à hâter la signature du traité du 15 juillet, c'est qu'il avait appris les négociations étourdies que M. Thiers cherchait à faire prévaloir soit à Alexandrie, soit à Constantinople. Lord Palmerston savait bien tout ce qu'il y avait de suffisance et de légèreté politique dans la tête de M. Thiers; puisque la France cherchait à prendre une place à part, on la lui laissait libre, en signant sans elle un traité à quatre sur les affaires d'Orient. Les actions se mesurent généralement sur les hommes, et lord Palmerston n'agit dans les conditions d'une si grande fermeté militaire en Syrie, que parce qu'il avait devant lui M. Thiers, l'esprit le plus brouillon, le plus parleur, le moins résolu, qui remuerait tout pour aboutir à je ne sais quel résultat pusillanime; qui armerait 500,000 hommes, pour arriver à la note poltronne du 8 octobre, c'est-à-dire à la concession la plus complète, la plus absolue des points sur lesquels tout le monde était d'accord.

A cette époque on prêta beaucoup de mots à lord Palmerston, quelques-uns durs, impertinents; je crois qu'ils étaient dans son caractère et dans la connaissance parfaite qu'il avait de l'esprit du cabinet du mois de mars 1840; il avait joie de voir rager ce cabinet comme un grand enfant à chaque coup de canon tiré en Syrie; je crois qu'avec un

ministère plus imposant, il ne se fût pas tant permis, parce qu'il y a toujours respect devant un pouvoir grave et une renommée austère. Malheureusement nul ne prenait au sérieux M. Thiers, ni ses menaces de guerre européenne; il irritait sans se faire craindre, ce qui est la plus mauvaise position pour un homme politique.

Aussi, dès que le ministère dont M. Thiers était le chef fut remplacé par une combinaison plus calme (celle du 29 octobre), le premier, le plus grand désir de lord Palmerston fut de voir la France rentrer dans ce concert européen. Ici ce n'était pas seulement un sentiment tout personnel qui le portait à cette démarche, à l'égard de M. Guizot, nouveau ministre des affaires étrangères, c'était encore la situation bien étudiée des intérêts anglais, la juste préoccupation des hommes d'État. Sans doute l'Angleterre avait pu se détacher un moment de la France sur une question spéciale, et se rapprocher de la Russie; mais une telle situation ne pouvait être permanente; elle était contraire à l'opinion publique, aux intérêts bien entendus des deux pays, qu'une tendance irrésistible devait toujours porter l'un vers l'autre. Les deux politiques eurent hâte de se replacer dans leurs conditions naturelles, et lord Palmerston put s'en féliciter en plein parlement. Il venait d'acquérir à ce moment une certaine ampleur d'homme d'État, par une situation populaire bonne en elle-même, car c'était lord Palmerston qui avait mené à droite fin,

non-seulement la question d'Orient, mais encore la guerre de l'Inde et de la Chine; il y avait dans tout ceci un souvenir de l'école de Pitt et de Canning; les Anglais aiment à saluer ces deux noms.

Cette portion de force et de mérite venait exclusivement à lord Palmerston, sans rejaillir sur ses collègues; le ministère Melbourne, dont il faisait partie, commençait à être débordé par les radicaux d'une part, et par la tactique adroite et persévérante de sir Robert Peel, l'homme d'état bourgeois qui, peu à peu, gagnait les voix une à une, par ses idées d'économie, de tempérance, de modération. Sir Robert faisait alors un appel à tout ce qui laisse un pays dans des conditions médiocres, mais sûres et durables. Ces sortes d'esprits, par un travail patient, finissent toujours par triompher. Il y eut donc un vote contre lord Melbourne, une dissolution de parlement et une majorité pour les tories; toutefois pour les tories alors singulièrement posés, abdiquant leurs traditions, leur histoire, abaissant leur vieil étendard sous la bannière économique de sir Robert Peel.

Le duc de Wellington est un esprit sage et tempéré; si par ses opinions et ses antécédents il appartient à la haute aristocratie anglaise, par ses tendances, son caractère essentiellement de transaction, il se fait de la classe mitoyenne, et c'est ce qui explique l'extrême condescendance qui lui fit accepter une position de second ordre

dans la combinaison du ministère de M. Peel; le noble duc se fit comme l'intermédiaire entre le ministre bourgeois et la haute aristocratie. Dès ce moment commença la singulière œuvre de sir Robert Peel; avec une entière abnégation de lui-même, de ses antécédents, de son histoire, sir Robert se prit à démolir les garanties de la vieille Angleterre; il fit plus dans le sens novateur que n'auraient fait les whigs les plus aventureux, et cette politique singulière, fort applaudie par les médiocrités, et que j'ai étudiée dans ma notice sur Robert Peel, dénatura, affaiblit considérablement l'ancienne attitude du parti tory. Or, la diplomatie du comte d'Aberdeen dut nécessairement s'en ressentir : la politique anglaise, à l'extérieur, cessa d'être dans les proportions hardies que lui avait données lord Palmerston. Le comte d'Aberdeen s'empressa de mettre une certaine tempérance dans les relations à l'extérieur, parce que sir Robert Peel exécutait un plan de réforme et d'économie qui ne permettait plus rien de grandiose. Tous les États qui se réforment trop perdent leur énergie et leurs forces vis-à-vis l'étranger.

Dans cette situation, quelle devait être l'attitude de lord Palmerston, jeté en dehors des affaires? Il n'avait pas, comme membre du parlement, cette consistance, cette clientèle, qui donnent une haute place aux Grey, aux Russell, parmi les wighs. Il avait donc peu d'amis, peu de ces commensaux de parlement qui grandissent un homme

d'État en Angleterre, où la hiérarchie est comptée encore pour quelque chose. L'importance de lord Palmerston résulte donc de deux faits incontestables : son administration de 1840 avait amoureusement chatouillé l'honneur britannique; on y avait vu quelque chose qui ressemblait à l'ancienne attitude de Pitt et de Canning; des notes fermes au point de vue anglais, des expéditions conduites avec bonheur et résolution; les boulets britanniques rebondissant sur les murailles de Saint-Jean-d'Acre, en Asie, presque sur les confins de la Chine; et cette situation était bonne pour gagner la popularité anglaise; ensuite, soit que lord Palmerston eût acquis plus d'habitude de la parole, soit que le besoin de la défense et la grandeur des intérêts eussent aussi élevé son talent, lord Palmerston montra dans le parlement une ampleur d'idées et d'intelligence qu'on ne lui avait pas reconnue jusqu'alors. Il fit plusieurs beaux discours; en Angleterre, cette sorte de mérite est comptée, parce qu'il n'y a nul danger à être éloquent, les partis étant comptés d'avance. La lutte est toujours entre deux fractions d'aristocratie.

On put voir, dès ce moment, quelle serait la tactique de lord Palmerston; il n'attaqua jamais le comte d'Aberdeen et sir Robert Peel sur les affaires de l'intérieur : pourquoi l'aurait-il fait? Les tories marchaient avec autant de hardiesse dans les réformes que les whigs auraient pu le faire, et leur donnaient ainsi la sanction de leur repentir.

M. Peel était devenu un réformateur de toutes choses, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle politique, un pénitent de son passé conservateur. Ce fut donc exclusivement sur la politique étrangère que lord Palmerston entreprit le comte d'Aberdeen. Cette politique, il ne la trouvait ni assez habile, ni assez haute; lord Palmerston parlait avec toute l'autorité de son expérience et d'une récente gloriole pour les armes anglaises. Et qu'avait à lui opposer, de grandeur et de services, le comte d'Aberdeen?

Toutefois lord Palmerston savait que l'obstacle le plus vif à sa rentrée au gouvernement du pays, c'était les antipathies vives, intempérantes, qu'on lui supposait pour les idées et l'alliance française; cette alliance comptait un grand parti en Angleterre, et l'on craignait que sa simple présence au pouvoir ne devînt le signal de nouvelles méfiances. Cet obstacle, lord Palmerston dut chercher à le détruire par ses paroles au parlement, par ses communications intimes avec le comte de Saint-Aulaire. Il voulut constater que ce qui s'était passé en 1840 n'était qu'un accident, qu'un malentendu dans une situation générale, et que la base exclusive et principale de toute la politique anglaise était l'union avec la France. Par cet aveu plusieurs fois répété, il dut s'attirer la confiance d'une certaine partie du parlement qui voulait conserver les liens intimes et rapprochés entre les deux pays.

A la fin de la session de 1845, lord Palmerston et tous les

hommes de quelque portée en Angleterre déclaraient que la position du cabinet Peel-Wellington n'était plus tenable. Si Robert Peel s'aventurait avec son imperturbable sang-froid et sa folie remuante dans des réformes sans fin et des remaniements sans but, le duc de Wellington commençait à s'apercevoir que le temps était venu de s'arrêter; la vieille aristocratie d'État et d'Église menaçait de se séparer même de son chef, tandis que le parti d'O'Connell et des réformateurs peu satisfait, appelait de nouvelles hardiesses dans les changements de la constitution anglaise. De cette situation complexe devait surgir nécessairement un vote de coalition contre M. Peel; les wihgs, par la tendance des choses, devaient reprendre la direction des affaires, et avec eux lord Palmerston obtiendrait de nouveau le département du *foreign office* qu'il avait naguère cédé au comte d'Aberdeen. Mais pour que cette révolution dans le cabinet ne produisît pas dans les affaires extérieures une commotion brusque (le nom de lord Palmerston était un épouvantail pour certains esprits en France); le noble lord résolut un voyage à Paris, d'apparat et de bienveillante communication, sorte de témoignage qu'on ne voulait ni les froids rapports, ni la guerre; qu'on avait mal compris, en 1840, la nature des questions posées à Londres et la situation respective des États. En un mot, on voulait dire que si par un revirement parlementaire inévitable, lord Palmerston revenait aux affaires, il n'y

aurait pas de changement notable dans la politique générale; ce que le comte d'Aberdeen avait voulu, lord Palmerston le voulait aussi. Tel fut l'objet et le but du voyage à Paris, dont chaque détail fut annoncé dans les journaux avec l'importance d'un événement politique.

C'était dans le mois d'avril, au moment où la session parlementaire en France était le plus vive et où cependant les esprits fatigués n'aspiraient plus qu'au repos. Lord Palmerston choisit ce temps-là pour visiter Paris et ses salons politiques. En d'autres circonstances on ne l'eût peut-être pas aperçu; nombre d'illustrations du parlement anglais étaient passées à Paris, et M. Peel lui-même, sans laisser trace! Cette fois, lord Palmerston était plus qu'un homme politique, c'était un explorateur attentif qui venait voir et tâter le terrain pour organiser, j'ai presque dit justifier une administration nouvelle. Dans cette voie, lord Palmerston avait deux objets à remplir: effacer d'abord et peu à peu la première et mauvaise impression que jetait partout son nom propre; pour cela il se montrait aimable, abandonné, vif, causeur, et sa physionomie ouverte prêtait bien à ce rôle. Puis aux intimes, il exposait sa théorie de paix et de concorde avec la France, de manière à produire la plus favorable impression; il vit tout le monde, il accepta des invitations courtoises de manière à se révéler et à se produire. Avec notre laisser-aller français, notre peu de rancune, nous nous montrâmes très-empressés autour de lui; on

allait voir lord Palmerston, comme on accourait autour d'Ibrahim-Pacha ; s'il ne dîna point aux Tuileries, c'est que les convenances s'y opposaient, tant que sir Robert Peel aurait le département des affaires étrangères. Mais lord Palmerston écrivit au roi une lettre fort convenable au sujet de l'horrible attentat de Lecomte, et avec ses respectueuses félicitations, il ajoutait quelques expressions politiques qui pouvaient faire pressentir la bonne position d'un nouveau cabinet vis-à-vis la France.

M. Thiers insista beaucoup pour voir lord Palmerston, et l'on ne s'explique que par l'étourderie de son caractère, cette persistance auprès de l'homme politique qui l'avait si impitoyablement raillé ; lord Palmerston, avec bon goût, accepta cette abnégation, consentit à une promenade à cheval autour de ce mur d'octroi, œuvre du génie de M. Thiers, qui ne tarit pas sur la stratégie ; on sait que telle est sa manie ; il expliqua les plans de fortification et de campagne ; il traça des lignes à ne plus finir ; et lord Palmerston subit une promenade de cinq heures à cheval, autour de cet amas de pierres ; il en riait encore le soir, autant que la fatigue pouvait le lui permettre. Cette grande journée lui laissa les plus magnifiques idées sur la portée politique d'un ministre qui, pour empêcher les Anglais de canonner Saint-Jean d'Acre, bordait Paris d'une chemise en pierre municipale. Lord Palmerston, si railleur de sa nature, répétait avec cette accentuation anglaise dont il

n'a pu se défaire : « M. Thiers vient de m'expliquer la campagne de Syrie et de me montrer les causes qui lui firent rappeler la flotte de l'amiral Lalande. » Presque partout lord Normanby accompagnait lord Palmerston, il causait mieux en français et avait tout à fait les manières d'un dandy, comme toute l'aristocratie anglaise qui se voue à la diplomatie et à la littérature.

A Paris, lord Palmerston voulut tout voir par lui-même, les établissements scientifiques, les chambres, le mécanisme de notre administration, les ateliers d'industrie, les manufactures, et à toutes choses il donna des éloges et manifesta sa surprise sur la grandeur et la puissance de la France, mettant dans tous ses propos, sans doute, un peu d'affectation enthousiaste pour caresser notre orgueil de nation[1].

Ce que lord Palmerston avait pressenti se réalisa à son retour à Londres. Sir R. Peel voyait bien que son cabinet ne pouvait plus aller; il avait beau se faire décerner des ovations par les manufacturiers des comtés et des villes d'industrie, c'en était fait de son pouvoir dès que le duc de Wellington lui retirait solennellement la protection que jusque-là il lui avait accordée. Le ministère subit des votes tellement douteux ou mécontents, qu'il fut obligé de donner sa démission; dès lors le triomphe des whigs fut

1. Il fut accompagné dans ses visites par un des membres les plus instruits de l'Académie des sciences, avec qui un séjour commun à Rome m'a lié, M. Dufresnoi, esprit si distingué et si aimable.

complétement assuré. Ils s'étaient préparés avec sollicitude à former une administration politique.

Dans la circonstance d'un nouvel avénement au pouvoir, lord Palmerston dut se faire des idées nettes de sa position personnelle et de la politique générale de son pays. Des changements notables s'étaient opérés dans la direction et l'attitude des partis : depuis quelques années, les dénominations de *whig* et de *tory*. avaient perdu beaucoup de leur valeur et de leur distinction sociale; ces deux écoles, qui autrefois étaient séparées d'une façon absolue, maintenant allaient se rapprocher et presque se confondre, pour préparer le triomphe d'un système de transaction. Il y a dix ans encore, un changement ministériel était une modification entière de système; on allait dans un sens ou dans un autre d'une façon nette avec le caractère tranché de l'école Grey ou de l'école Castlereagh. Je crois que les hommes d'État d'Angleterre ne voient plus ainsi les questions : sir Robert Peel a marché plus avant dans la doctrine des whigs que ne le fera John Russell lui-même, et lord Palmerston, dans la politique étrangère, a montré, en 1840, toute la fierté, toute la hauteur des vieux tories; d'où il résulte qu'il ne faut pas désormais attacher à un changement de ministère la signification tranchée qu'on y mettait autrefois.

Cette circonstance est heureuse à noter; elle résulte de ce que sur les questions sociales, tous les partis sont à peu près d'accord en Angleterre; les luttes sont attiédies; les

convictions moins absolues; tous les partis veulent marcher vers la liberté religieuse et la liberté civile, effacer les traces vieillies du despotisme protestant; sauf pour quelques entêtés, la voie est largement ouverte.

Il ne s'agit plus maintenant que de résoudre les questions pratiques de propriété et de gouvernement. Autour de nous tourbillonne un mouvement qui emporte les esprits vers un avenir inconnu et mystérieux; la puissance anglaise est parvenue à un degré de grandeur incomparable dans l'Inde, dans la Chine, dans l'Amérique; le prolétariat est le seul danger qui la menace: s'occuper des classes laborieuses, c'est sa mission et son devoir. Ces questions lui restent à résoudre, parce que la civilisation moderne, toute brodée d'or et de pierreries, cache sous son manteau splendide une vermine qui la dévore, et je crois que, sous ce point de vue, l'idée de corporation chrétienne dans les conditions de secours et d'égalité, pourra seule résoudre ce problème si difficile d'organisation et de prospérité publique.

Le défaut de lord Palmerston est de ne point assez s'occuper de ces questions intérieures, dans lesquelles M. Peel s'était peut-être trop absorbé; lord Palmerston s'agite avec pétulance au milieu des cabinets, lorsque le premier besoin de tous ces cabinets est de demeurer en repos. Son caractère irascible se préoccupe de certains incidents qui ne sont pas des affaires capitales pour l'Europe, qui n'a que faire de ses emportements. De là, ses fautes dans la

question des mariages espagnols. Nous savons bien que dans cette affaire, il y a plus de lord Clarendon que de lord Palmerston; mais en toute hypothèse, la mauvaise humeur s'est montrée; le ministre n'a point assez vu le sens réel de la question; il s'est laissé entraîner aux vieux ressentiments du parti Pitt contre la maison de Bourbon et la France. De ce que les plans caressés par l'imagination de quelques-uns n'ont pas réussi, est-ce un motif pour se laisser aller à une colère publique? En quoi lord Palmerston s'est trompé en cette circonstance, le voici : c'est qu'il s'est imaginé qu'il ferait reculer la France, dans une question ou la justice et le droit étaient pour nous. S'il a réussi dans sa politique en 1840, c'est, il faut le dire, que la question était mal engagée. On avait un ministère brouillon qui avait fait trop de bruit pour ne pas reculer ensuite faiblement; on s'était posé en fanfaron, on dut finir en couard, comme les faux braves dans un duel. L'Europe ensuite, qui voyait la question s'agiter brûlante sur le terrain de la propagande, avait besoin de donner une leçon aux révolutionnaires, et c'est pourquoi les cabinets prêtèrent aide à lord Palmerston et à la politique anglaise.

Aujourd'hui, à l'occasion des mariages espagnols, la France, s'étant appuyée sur la justice et le droit, a dû tenir un langage ferme, modéré; une fois cette attitude prise, elle devait s'y tenir, ne pas reculer, parce qu'elle n'avait pas avancé au delà des limites; comme elle était

dans le sens des traités, dans la politique de tradition, toutes les exigences de lord Palmeston étaient sans motif et sans portée ; elles sont restées sans résultat. La vie ministérielle de lord Palmerston s'est donc compromise par ses irritations sur les mariages espagnols, et cette colère l'aveugle à ce point que les questions capitales ne sont plus pour lui que des accessoires : au congrès de Vienne, en 1814 et 1815, lord Castlereagh, le duc de Wellington, firent leur préoccupation diplomatique de la nationalité polonaise. Tout convergea vers ce résultat ; l'Angleterre se liait à la France, et les deux cabinets agissaient en commun pour constituer une barrière à l'influence russe. Aujourd'hui rien de semblable ; lord Palmerston dans son amour-propre blessé se contente d'une légère et impuissante protestation pour le fond et la forme. Il s'isole, et cela parce qu'il garde au cœur ce qu'il appelle un manque de procédé ; il voit à travers le prisme d'une politique qui n'a même pas la grandeur de la question de 1840.

Une telle attitude, dans ce qu'elle a d'étroit et de personnel, pourra porter malheur à la fortune ministérielle de lord Palmerston. Une situation hostile avec la France n'est pas populaire en Angleterre ; le peuple anglais, qui a toujours l'admirable instinct de ses nécessités politiques, pense d'abord à ses plaies intérieures et profondes ; il faut les calmer, sinon les guérir, et pour cela il faut la paix. On ne peut même expliquer que par cette nécessité impérative sa récente

condescendance pour les prétentions des Américains : s'il était une circonstance où il fallût déployer l'étendard de la vieille Angleterre, c'était alors qu'on l'outrageait d'une façon si publique en rejetant son ultimatum, et cependant rien n'a été fait. D'où vient tant de fierté pour une petite question ? est-ce qu'on s'imagine faire peur et tout obtenir ? Je pense que lord Palmerston a méconnu toute la force qui résulte de la conscience du droit et de la justice ; quand on marche à l'étourdie on recule ; quand on est dans le vrai on persiste, pensant bien qu'une nation même rivale revient à de meilleurs sentiments quand elle s'aperçoit qu'on n'a ni intérêt ni prétexte dans une querelle d'amour-propre, vieille comme le traité d'Utrecht et la guerre de succession.

De cette fausse attitude prise par lord Palmerston, il pourra résulter quelque vote fâcheux pour lui dans un parlement préoccupé des misères de l'Irlande ; mais, si ce vote arrive, lord Palmerston peut être sûr que ce résultat n'aura pas été amené par l'influence, j'ai presque dit par le désir des hommes d'État en France, qui espèrent plus encore un changement de pensée qu'une révolution ministérielle dans le cabinet. Il est impossible qu'un esprit de la portée de lord Palmerston résume la politique d'un grand peuple dans une question de colère.

II.

CASIMIR PÉRIER

Il y a dans les hommes politiques appelés à gouverner les États, certains caractères que j'appellerai de circonstances, âmes et cœurs appropriés à une situation spéciale; et en dehors de cette situation et de ces circonstances pour lesquelles ils sont admirables, esprits étroits, têtus, sans intelligence du passé, sans prévoyance de l'avenir; Dieu veut souvent qu'ils vivent et qu'ils meurent en quelque sorte avec le temps pour lequel ils sont faits.

Je ne sache personne qui dans une certaine limite d'idées ait rendu plus de services que M. Casimir Périer, dont le nom représente encore pour nous la pensée de répression et de fermeté, à une époque où elle était un besoin si puissant pour le pays. Et pourtant rien de plus limité que cet

esprit, rien de plus atrabilaire, de plus en dehors de ces connaissances larges et fécondes qui constituent les hommes d'État. Certes, M. Casimir Périer consacra toutes les forces de sa parole et de sa volonté à reconstituer l'ordre social, et à ce point de vue il rendit un incommensurable service à la France, livrée à l'anarchie et à la désorganisation. Mais en dehors de ces belles inspirations de la colère contre le mal, M. Casimir Périer n'était plus qu'un homme fort vulgaire ; il connaissait imparfaitement les besoins moraux des sociétés, le but définitif qu'elles doivent se proposer, et peut-être eût-il été déplacé dans la tendance d'idées monarchiques qui devait suivre la première répression brute de l'insurrection et de l'émeute. Qui sait même, M. Périer eût fait de l'opposition aux lois de septembre, et il siégerait à côté de ceux qui soutiennent l'absurde maxime : « que le roi règne et ne gouverne pas ». Il serait aussi arriéré que le centre gauche dans sa vie ministérielle.

C'est parce que ces idées sur le caractère de M. Casimir Périer ne sont pas absolument acceptées, que je dois procéder avec une grande modération et une certaine lenteur d'examen dans la vie entière de M. Périer. Cette vie se divise en plusieurs périodes bien distinctes, bien séparées et souvent très-contradictoires. M. Casimir Périer appartenait à l'ancienne province du Dauphiné, si remuante, si active, dans les premiers jours de la révolution française ; car l'esprit des montagnes est de sa nature impétueux, ar-

dent; il était né le 21 octobre 1777 non loin de ce fameux château de Vizille, où furent balbutiées les premières paroles de résistance en 1788. Les traditions sur ce berceau agité se conservaient religieusement dans la famille Périer, une des plus honorables et des plus respectées de la province. Son père Claude Périer, à la tête d'une fortune considérable, l'avait conquise par l'activité de son industrie, et deux ans avant la révolution de 1789 il avait précisément acheté du duc de Villeroi ce château de Vizille qui devait retentir des premiers éclats populaires; l'agitation fut grande, et bientôt, sous la terreur de 1793, Claude Périer fut obligé de quitter lui-même le Dauphiné.

Casimir son fils était au collége de l'Oratoire à Lyon lors de ces événements; il avait quatorze ans; il ne faut jamais oublier que les oratoriens surtout préparèrent cette génération constitutionnelle qui se montra dans les premières assemblées; les oratoriens faisaient du jansénisme, et c'était alors l'esprit d'opposition. Les terribles orages de cette époque engagèrent la famille Périer à venir s'établir à Paris, et le jeune Casimir suivit ses parents, assistant ainsi à ce spectacle d'anarchie et de violence qui marqua la terreur. Claude son père, tout en restant à l'écart de la révolution, avait admirablement spéculé sur les assignats et les biens nationaux; sa fortune s'était accrue. La conscription de vingt ans fit enrôler M. Casimir Périer dans l'armée d'Italie, où il servit comme adjoint au génie, poste

où l'avait porté son éducation plus avancée que celle des officiers de cette époque; alors on recherchait les jeunes hommes de quelque instruction. M. Périer ne resta à l'armée que deux ans (l'espace d'une campagne), suffisamment pour prendre quelque chose de cette énergie, de ce courage qui jamais ne lui manquèrent dans les circonstances décisives. Sous le consulat il fonda, de concert avec son frère Antoine-Scipion, un maison de banque, circonstance qui domina désormais la vie politique de M. Casimir Périer. L'esprit du banquier suppose plusieurs conditions, un besoin de régularité, d'ordre qui ne permet aucun trouble, aucune perturbation dans la marche régulière des affaires; puis une certaine inflexibilité de cœur qui ne comprend pas les concessions aux nobles choses, aux idées de martyre et de dévouement. Dans la banque, tout se solde par des chiffres. La tendance de la banque est de faire de la vie d'un homme une sorte de mécanisme régulier où les sentiments exaltés n'ont que très-peu de place, les affections peu de prise, tout est addition ou soustraction; mais, je le répète, il y a haine du désordre et des troubles publics. La banque a besoin de la quiétude des intérêts, qui n'arrive qu'avec l'extrême sentiment de l'ordre, et c'est déjà admirable dans la gestion des sociétés. Cela fait qu'un gouvernement de banquiers a son bien et son mal; sous leurs mains une société ne périt pas matériellement, mais quelquefois elle dégénère et se dégrade. Sans

le sentiment de la vie morale d'un pays n'est plus qu'un grand agioteur d'or et d'argent.

Sous l'empire de Napoléon, la maison Périer fit beaucoup d'affaires, réalisa des bénéfices considérables; toutefois la puissance et le développement de cette maison ne commencèrent qu'à la Restauration de 1814. La paix, le mouvement industriel, d'heureuses spéculations, conduites avec une haute habileté par M. Casimir Périer, l'emploi sévère du crédit, donnèrent à sa banque un éclat qu'elle n'avait point encore sous Napoléon. Pendant le règne de l'empereur, en effet, la Banque n'avait pas le pouvoir et la splendeur d'aujourd'hui. Napoléon, qui avait dans sa personne quelque chose du moyen âge féodal à la façon de Charlemagne, haïssait un peu les banquiers comme les barons haïssaient les Juifs; il avait sa raison de popularité historique; il procédait par avanies contre le crédit, et c'est ce qui faisait qu'avec les richesses les plus considérables, enfouies aux Tuileries, et le revenu le plus certain, l'empereur n'aurait pas trouvé l'emprunt de quelques millions; les banquiers et les avocats étaient, à ses yeux, des agioteurs et des bavards; il ne sortait pas de cette alternative. La Restauration eut d'autres besoins et, par conséquent, d'autres idées; comme elle voulait mettre de l'ordre, et la plus scrupuleuse probité dans l'acquittement de toutes ses dettes, elle eut recours à la banque, elle l'honora, l'éleva. Ceci explique en grande par-

tie les fortunes colossales qui se firent de 1814 à 1817.

La maison Périer profita de cet heureux changement dans la tendance des idées, et bientôt elle monta au premier rang; M. Casimir Périer, avec les sentiments d'une haute et rigide probité, et d'une dureté inflexible, joignait une grande justesse d'esprit, une habile appréciation du bon et du mauvais côté des affaires; il spécula beaucoup et heureusement; on le voit, dès 1817, au sommet des capitalistes qui s'occupent du crédit public et des emprunts après la crise de l'invasion étrangère. M. Casimir Périer, qui appartenait par goût, par caractère et par orgueil, à la classe moyenne, se montra dès ce moment inquiet, vivement enclin à l'esprit d'opposition : voilà pourquoi la Restauration avait donné l'essor à une autre aristocratie; j'entends parler de l'esprit gentilhomme, qui différait essentiellement des goûts de la banque. Sous l'Empire, on avait affaire à des sabreurs; respect donc à la force, et la banque ne murmurait pas le moindre mot! sous la Restauration, on avait affaire à une caste polie, tenant son rang de dignité et d'honneur; vieux noms, traditions antiques, blasons du temps passé, et tout cela blessait les fortunes nouvelles, qui s'étaient aussi armoriées : derrière le comptoir des banquiers, il y avait même des princesses de fraîche date, orgueilleuses et susceptibles; la banque donc se jeta dans l'opposition, parce qu'elle était riche, puissante, et en même temps jalouse de ces

illustrations qui se proclamaient elles seules, sans avoir les moyens matériels de se faire respecter ou obéir. La fierté fut pour beaucoup dans l'opposition politique de M. Casimir Périer. Lui qui, plus tard, poursuivait, avec une juste colère et un dédain réfléchi, les écrivains de journaux, commença sa vie par faire des brochures; il n'est pas d'existence politique sans un peu ou beaucoup d'écritures; c'est notre pente à tous. Ces brochures portèrent, il est vrai, sur la spécialité de ses études, c'est-à-dire sur les finances et les emprunts; que nous importe? La folie des Cent-Jours, cette conspiration de caporaux et de jacobins mécontents, avait coûté à notre pauvre France plus d'un milliard; les étrangers étaient à Paris, exigeant des contributions de guerre, et force était bien au gouvernement de songer à la libération du territoire par l'emprunt et l'impôt. De là cette nécessité d'un budget plus considérable et d'un système de crédit largement conçu; à cette œuvre s'était consacré le ministre des finances d'alors, M. Corvetto.

Il faut attribuer à cette première et jeune fougue d'opposition les idées singulières qui, en matière de finance, préoccupèrent alors M. Casimir Périer. A ce temps de la Restauration, personne n'était à sa place; le système représentatif avait donné la popularité au parti libéral, et le pouvoir aux royalistes. De là cette majorité qui devait venir nécessairement à la gauche, et M. Casimir Périer, à la suite de ses brochures financières, fut porté au collége électoral

de Paris ; et le député put dès lors proclamer à la tribune les principes et les idées d'économie politique qu'il avait développés dans ses brochures.

On s'étonne (quand on examine depuis la vie sérieuse et forte du ministre de 1831) de voir les étranges maximes que, même dans les matières de finances, M. Casimir Périer alors exprima à la tribune : ainsi, lorsqu'il s'agit d'acquitter l'effrayante contribution de guerre que les Cent-Jours nous avaient imposée, M. Périer, qui savait bien l'impuissance où se trouvaient les seuls capitalistes français de réaliser un emprunt, repoussa le concours de M. Barring et des banquiers étrangers, qui, par un simple revirement de fonds, s'offraient de souscrire la dette. S'imagine-t-on par exemple que M. Périer, si sérieux depuis, proposait de faire souscrire de petits coupons d'obligations par tous les citoyens français, afin de réaliser les 700 millions imposés par l'étranger ; tandis que l'expérience a prouvé (et on l'a vu depuis en 1831 et 1832) que ces souscriptions de rentes volontaires, même au milieu de l'enthousiasme, n'avaient jamais pu s'élever au delà de 30 millions. Un emprunt régulier appelle dans un mois les masses de numéraire de toute l'Europe. Mais alors les choses les plus étranges, pourvu qu'elles fussent dirigées contre le gouvernement établi, étaient accueillies, saluées avec enthousiasme !

L'opposition de gauche, à laquelle appartenait M. Casimir Périer, se divisait en deux fractions bien distinctes. L'une,

agitatrice, conspirait hautement contre le principe que la restauration avait fait triompher en 1814, et celle-ci se plaçait sous la direction de MM. de Lafayette, Voyer-d'Argenson, Manuel; l'autre voulait la réalisation pacifique des principes de 1789, par le mouvement naturel des institutions, sans violence, sans trahison, et je dois dire, à l'honneur de M. Périer, comme à celui du général Foy, que ces deux honorables caractères appartenaient à cette partie saine et respectable de l'opposition de gauche; ce qui n'empêchait pas M. Périer d'être l'un des adversaires les plus considérables du gouvernement établi.

Ce caractère irascible se trouve engagé dans une voie singulière à l'époque où le gouvernement, averti par le double fait de l'élection de M. Grégoire et de l'horrible assassinat de M. le duc de Berry, veut revenir sur le principe de la loi électorale. M. Casimir Périer monte à la tribune à chaque instant; il ne voit pas que l'émeute gronde, que la société est en péril; lui, qui fut plus tard l'homme de gouvernement et de force, se fait l'écho des mille calomnies que l'on prodigue au pouvoir. Si la main ferme et prudente du maréchal Macdonald fait mouvoir des masses de troupes dans les rues, afin de réprimer le désordre et l'émeute, c'est un sujet de plainte et d'ardents reproches de M. Périer à la tribune. « La représentation est entourée de soldats, s'écrie-t-il, on ne délibère plus librement. » Telles sont les clameurs que pousse l'opposition de gauche, et M. Casimir

Périer s'y mêle d'une manière vive, saccadée, impétueuse. Quand M. de Serres, un des ministres les plus honorables, dénonce les complots des sociétés secrètes, les menées des factieux, comme plus tard le fit, en 1832, M. Casimir Périer lui-même, celui-ci s'écrie : « Nos têtes vous font-elles obstacle, faites-les tomber, mais que ce soit devant la loi.[1] » Eh mon Dieu ! M. Casimir Périer savait bien que la Restauration n'avait ni la force ni la volonté de faire tomber les têtes des députés de la gauche, et ils avaient sur ce point toute impunité d'action et de paroles. Il y avait un comité directeur, des affiliations de carbonari, une conspiration flagrante, et, je le répète, M. Périer n'en faisait point partie. Il restait honorable, en dehors de tout complot ; seulement, en vertu de son droit de parole, il luttait contre le gouvernement établi par une opposition violente, injuste, implacable, qui rendant impossibles la paix et l'ordre dans la pensée du pouvoir, favorisait les tentatives des factieux.

Le gouvernement royaliste prit une tendance plus régulière sous le ministère de M. de Villèle : les élections repoussèrent la gauche ; alors l'opposition, réduite à un très-petit nombre de voix, ne put conserver sa force d'opinion qu'en se multipliant par les discours. M. Casimir Périer parut chaque jour à la tribune pour combattre les projets du gouvernement. Sa voix alors retentissante, sa taille forte

1. Voir mon travail *sur la Restauration*.

et élevée, sa parole aigre et maussade, menaçaient incessamment la droite, à laquelle il jeta ces paroles. « Nous seuls représentons la France. » Sous un certain point de vue il avait raison : l'éducation donnée aux masses par le XVIIIe siècle avait enfanté des idées et des intérêts tout à fait en dehors des principes de la Restauration, et la gauche allait les ramasser jusque dans la rue. A mesure donc que le ministère de M. de Villèle exagérant les principes royalistes et religieux, leur donnait une nuance, une couleur trop prononcée, il s'opérait une réaction ; la popularité s'exilant des abords du trône, passait entièrement à la gauche; la Révolution française et l'Empire avaient créé des fortunes nouvelles, des amours-propres irritables, des intérêts alarmés, une noblesse orgueilleuse, une bourgeoisie susceptible ; et toutes ces forces étaient hostiles à la maison de Bourbon. La gauche les accueillait et les favorisait dans leurs mauvaises tendances, et voilà pourquoi dix députés, la plupart fort médiocres, étaient la France.

Si l'opposition de M. Casimir Périer, par la généralité de ses termes, s'en prenait à l'ensemble de l'administration ministérielle, elle se rattachait plus spécialement au système financier, et le député devint ainsi le plus aigre adversaire de M. de Villèle, ministre des finances. Quand on relit les discours de ce temps, lorsqu'on les compare ensuite à la vie pratique des deux hommes alors en lutte, on doit dire que l'infériorité est tout entière pour M. Casimir Pé-

rier, au point de vue de l'économie politique et des théories financières. M. de Villèle propose la conversion de la dette publique, c'est une mesure avancée dans les idées du crédit, une pensée qui peut n'être point habile pour la popularité de la maison de Bourbon, mais qui enfin est des plus utiles, des plus fécondes, dans l'histoire du crédit. Quel est son plus puissant adversaire? M. Casimir Périer, et avec lui la gauche entière dans son libéralisme étroit et mesquin. Ce serait une curieuse histoire à faire que de constater toutes les bonnes idées que le système de la parole a empêchées en France. Avec la tribune, une nation telle que la nôtre vit petitement en ménage; mais les grands plans, les grandes idées sont et deviennent impossibles.

Qu'on relise les discours d'opposition de M. Périer contre les budgets, depuis 1822 jusqu'en 1827! je ne sache rien de plus médiocre, de plus arriéré, de plus en dehors de ces doctrines pratiques du gouvernement, que depuis il a été heureusement appelé à mettre en action pour la force du pays. Ce sont des lieux communs sur les dépenses exagérées, sur les réductions de quelques centaines de millions dans le budget, doctrines qui ne sont pas plus élevées que celles de MM. Voyer d'Argenson, Labbey de Pompières et Audry de Puyraveau. Aujourd'hui on doit sourire de pitié à la lecture de pareilles discussions : nulles larges idées, ni en économie politique, ni en liberté commerciale, souvent même il se révèle dans ces débats, certain égoïsme de

position ; on a des rentes, des forges, des usines, on veut les utiliser. Dans tous les discours de M. Périer, on voit le grand propriétaire d'usines qui a besoin des prohibitions, le banquier jaloux d'autres fortunes de la banque, et les choses sont ainsi conduites, jusqu'à ce que le ministère de M. de Villèle se fourvoyant avec maladresse dans les idées antipopulaires, l'opposition de gauche grandit et s'allie avec le parti politique et doctrinaire, afin d'amener la chute d'une administration imprudente.

Les temps historiques arrivent aujourd'hui plus calmes, et je crois que les esprits sages et posés ne jugeront pas avec autant de sévérité qu'en 1825 les projets de lois de M. de Peyronnet sur la presse périodique, projets auxquels on est un peu revenu dans les lois de septembre. Ces projets furent le terme de la plus vive opposition de M. Casimir Périer; il manifesta alors un grand amour pour la liberté de la presse, même pour ses licences, jusqu'au point de s'écrier: « Autant vaut dire, en un seul article, la liberté de la presse est supprimée. » Il ne faut pas lui en faire un reproche; souvent les positions font les principes, les hommes politiques sont presque toujours complexes; dans l'opposition, ils formulent certaines idées qu'ils abdiquent une fois au pouvoir, et cela de très-bonne foi. Car si l'opposition a ses prismes, ses entraînements, ses hallucinations, le pouvoir a ses intérêts, j'ai presque dit son égoïsme; de manière que ces deux situations créent pour l'homme comme deux fa-

çultés différentes dans la manière de voir et de sentir.

M. Casimir Périer fut un des membres de l'opposition qui contribuèrent le plus chaudement à la chute de M. de Villèle, et lorsque surgit pour la France le ministère calme et rationnel de M. de Martignac, la situation de M. Périer devint plus simple et plus droite. A son honneur, je le dis encore, M. Périer n'avait jamais conspiré; son esprit sûr et ferme voyait dans le développement naturel de la maison de Bourbon une garantie de paix et de sécurité pour la France. S'il y avait chez lui de l'orgueil et de la jalousie contre l'aristocratie de naissance, cette aristocratie ne tenait pas dans l'État une place tellement haute, qu'elle pût lutter contre la bourgeoisie et la banque maîtresses du pays. M. Périer, d'ailleurs, homme considérable par sa position, sa fortune, la puissance des capitaux engagés, ne voulait pas, ne désirait pas une révolution. A côté de lui il voyait des hommes qui allaient trop loin et trop vite dans des projets sans limites. Le souvenir des Cent-Jours avec la seconde et terrible invasion, était encore présent à son esprit. Il savait que l'Europe, garante de la stabilité des traités de 1815, considérait la maison de Bourbon comme la sécurité conditionnelle de ces traités, et que tout renversement amènerait la guerre à l'extérieur. A côté de lui, il voyait de grands enfants, comme M. de Lafayette, des caractères aventureux, tels que M. Mauguin, des rêveurs politiques, tels que M. Voyer-d'Argenson, des hommes

sans fortune, criblés de dettes, comme Benjamin Constant, et entre le triomphe de ces hommes ou de ces idées et le maintien de la Restauration, il n'y avait pas à hésiter.

En outre, Casimir Périer vivement entraîné par tout ce qui caressait la partie vaniteuse de sa vie, avait conçu pour Charles X un dévouement personnel à l'occasion d'une douce prévenance du vieux monarque. Dans le voyage que le roi fit alors en Alsace et dans le département du Nord, afin de jouir de sa popularité, M. Casimir Périer fut accueilli d'une manière si bienveillante, qu'il en avait gardé un digne et bon souvenir (partie admirable de sa vie). Il y avait ceci de merveilleusement coquet dans la parole de Charles X, que personne ne s'en allait de sa présence, sans être content du prince et de soi-même ; le roi savait caresser, avec un esprit charmant, toutes les plus petites fibres d'amour-propre, et l'on se rappelle le mot spirituel qu'il dit à Benjamin Constant, criant *vive le roi !* le jour de son entrée à Paris : « Ah ! M. de Constant, je vous y prends ! » Eh bien, le roi avait pris M. Casimir Périer (c'est le mot), en flagrant délit d'amour pour sa personne ; il l'avait séduit à ce point, que le député de la gauche ne parlait que de la grâce personnelle du prince, et qu'il se montrait fier de la décoration qu'il avait reçue de sa main. Charles X à son tour, savait qu'avec une grande loyauté, M. Périer n'avait jamais conspiré ; que les opinions qu'il exprimait étaient les siennes, et que si par tradition de famille, ou comme acqué-

reur de biens nationaux, M. Périer aimait la révolution de 1789, il se rallierait franchement à la légitimité des Bourbons, si la Charte était appliquée dans sa sincérité.

C'est ce qui m'amène à parler d'une circonstance toute particulière dans l'histoire de l'administration de M. de Martignac. Le roi Charles X, si dessiné contre l'opposition de gauche, aurait donné sans répugnance un portefeuille à M. Casimir Périer, de préférence à ceux qu'il appelait le parti de la défection, MM. Delalot et Agier. M. de Saint-Cricq doit se rappeler certaines négociations politiques, à la fin du ministère Martignac, qui avaient pour but de fortifier la fraction libérale de ce cabinet. Cette préférence du roi pour les opinions sincères, était le résultat de la loyauté de son esprit; il n'aimait pas les trahisons de principes, les abdications de sentiment. A ses yeux, les défectionnaires étaient des royalistes qui le trahissaient; M. Casimir Périer, au contraire, un homme de conviction qui ne concédant rien, venait au trône comme un honorable ligueur à Henri IV, et cela plaisait au roi. Dès ce moment, on put s'apercevoir d'un changement absolu dans la conduite de Casimir Périer; et je dois lui rendre cet hommage, qu'il renonce dès lors aux déclamations de la tribune; il se dit souffrant, malade, et sa physionomie altérée signale en effet une atteinte profonde dans le région des entrailles et du foie. Mais à d'autres époques, il a éprouvé les mêmes symptômes d'un mal mortel, et cependant il n'a cessé de

lutter et de combattre à la tribune. C'est que M. Périer est alors sous une double préoccupation ; il voit que ses amis de la gauche attaquent avec trop de violence et secouent le ministère Martignac avec trop d'implacabilité; ces passions l'importunent, ces injustices le fatiguent; toute lutte trop violente lui fait peur : qu'aura-t-on après le ministère Martignac? En outre, M. Périer veut se rendre possible pour un portefeuille ; il sait que le temps approche où il doit prendre part au gouvernement du pays ; il en a le droit par sa probité et sa modération; et cela lui donne une mesure, une gravité politique que n'ont plus ses amis.

Au mois de juillet 1829, le ministère de M. de Martignac tomba sous une coalition de droite et de gauche, car en général tous les cabinets à concessions finissent ainsi. Voici pourquoi! Un ministère est toujours plus ou moins le résultat d'une transaction, il exprime des nuances, des termes moyens; qu'arrive-t-il, une fois aux affaires ? à la première session, les extrémités opposées le souffrent; à la seconde, elles le taquinent; à la troisième, elles le renversent, et pour cela, elles ont besoin de se coaliser. C'est l'histoire de tous les temps et à peu près de toutes les situations.

La formation subite, étrange, du ministère de M. de Polignac plaçait M. Casimir Périer dans un grand embarras; certes, il ne partageait en aucune manière, les opinions extrêmes, les illusions du parti alors au ministère; il devait même le poursuivre, le combattre à outrance par conviction

et position ; mais ici se retrouvait pour lui l'immense danger qu'il avait voulu prévenir en s'allianl avec loyauté à l'administration de M. de Martignac. M. Périer craignait la chute des Bourbons ; il connaissait ses amis de la gauche, leurs folies désordonnées, le dernier mot des conspirateurs ; il pouvait désirer le triomphe du parti parlementaire, de l'idée de 1789, y contribuer de toutes ses forces. Rien au delà ne lui paraissait légitime ; le cercle de la Charte lui semblait inflexible : la large voie de l'élection et de la tribune restaient ouvertes comme les seules et suffisantes forces pour renverser M. de Polignac. Il avait peur qu'en allant au delà, l'ordre social tout entier ne fût ébranlé ; la secousse des intérêts lui faisait éprouver une vive commotion ; avec son esprit fier et calme, il aurait au besoin, préféré le triomphe d'une monarchie absolue, sage et tempérée, à la liberté orageuse d'un gouvernement anarchique. M. Casimir Périer, à partir de 1829, a bien plus peur du peuple que du roi ; il n'entre jamais dans ses idées qu'il puisse surgir un gouvernement en dehors de la légitimité qu'il a loyalement acceptée. Les projets de ces conspirateurs de rues ou de ces sociétés secrètes, dont il sait parfaitement la clef, dont il connaît surtout la composition, lui inspirent une terreur bien autrement grande que la pensée des coups d'État, dont une main débile menace la France ; et ces coups d'État, à vrai dire, il ne les redoute que par la crainte de la réaction révolutionnaire qu'ils peuvent amener. Aussi, toujours sous pré-

texte de sa santé, on voit M. Périer ne prendre aucune part aux discussions de la Chambre, ni aux assemblées turbulentes qui dirigent les élections. Son front est chargé de nuages ; comme le temps politique, il se rembrunit ; et cette situation doit bien se comprendre, bien s'étudier, parce qu'elle explique l'honorable attitude prise par M. Périer dans les terribles événements qui vont surgir à la suite de la révolution de Juillet. Ici sera l'honneur éternel de sa vie. Quand les passions du jour seront amorties et que l'histoire sérieuse sera appelée à juger les événements contemporains, elle pourra dire comme un témoignage d'estime pour M. Périer : « Il était fils de la révolution de 1789, admirateur de ses œuvres ; il renonça à tout ce qui pouvait flatter, caresser les instincts de son éducation et de son amour-propre, pour rester fidèle au droit antique et traditionnel jusqu'à ce que ce droit s'abandonna et s'abdiqua lui-même.» Si dans ces derniers moments, le roi Charles X avait montré un peu d'énergie, une résolution même vulgaire, M. Périer se serait rallié à son sceptre ; et comme il le disait après l'expédition de Rambouillet : « Comment, on vous envoyait la révolution en guenilles et désarmée, et vous n'avez pas su vous en débarrasser avec une charge de cavalerie ! »

Revenons sur l'ordre chronologique. Les ordonnances de juillet venaient d'être promulguées avec les insouciantes façons de M. de Polignac. A la suite de ce coup d'État si malheureusement préparé, une réunion eut lieu chez M. de

Laborde, afin d'examiner la légalité des ordonnances, et en cette circonstance, ce qui témoigne dans M. Périer d'un esprit calme, judicieux, c'est l'opinion qu'il exprima alors : « Que les Chambres étaient bien dissoutes, et que le roi Charles X en avait le droit. » Quand une formule de protestation fut proposée, M. Périer soutint avec la même fermeté et la même logique, « que comme il n'y avait plus de chambre, il ne pouvait plus y avoir de députés ; et s'il n'y avait plus de députés, il ne pouvait pas y avoir de protestation. » C'était admirable de logique. M. Périer ne jugeait pas la question définitivement accomplie, il avait peur des idées et des amis qu'il avait autour de lui ; l'insurrection était antipathique à son esprit si droit, si honnête, et il balbutiait déjà en présence des fous de révolution, les premières doctrines d'ordre qu'il devait ensuite appliquer si vigoureusement.

Lorsque l'insurrection, se développant par la coupable trahison des uns, et l'insouciance inexplicable des autres, voulut enfin constituer son gouvernement à l'Hôtel de Ville, l'esprit éminemment pratique de M. Périer commence à distinguer ce qu'il y a de juste et de légal dans cette organisation, et ce qui peut devenir violent et extraconstitutionnel : ainsi M. Casimir Périer approuve la formation d'une commission municipale, parce que cela s'explique simplement par la désertion des autorités et l'impérative nécessité de l'ordre dans une cité vaste, agitée, comme

Paris en 1830. Mais lorsque cette commission, sous l'incroyable dictature de M. de Lafayette, de M. Mauguin ou de M. Audry de Puyraveau, prononce des déchéances, renvoie une dynastie, M. Casimir Périer se sépare de cet étrange pouvoir; il ne veut point y associer son nom, et ce qu'on appelle une faiblesse est peut-être l'acte qui fait le plus d'honneur à sa vie. M. Périer porte haut le sentiment de la régularité, qui est la passion de son existence. Que peut-on lui reprocher dans les journées de Juillet? de n'avoir pas prononcé la déchéance de Charles X et de la branche aînée? mais quel droit en avait la bizarre commission de l'Hôtel de Ville? Où était son pouvoir? Quel est ce peuple, juste ciel! campé sur la Grève et que M. de Lafayette proclame le souverain de la France? Dans les négociations que suit M. le duc de Mortemart, avec une si inconcevable faiblesse, M. Casimir Périer est désigné pour le ministère de l'intérieur, et je ne doute pas qu'il ne l'eût accepté des mains du roi. Cette position lui plaît, elle est conforme à son culte pour l'ordre légal. C'est dans ces dispositions bienveillantes que le trouvent M. Collin de Sussy et le comte Arthur de La Bourdonnaye. Oui, M. Casimir Périer penchait pour un arrangement qui eût sauvé un grand principe: cet arrangement était-il possible? ici s'élèvent de grands doutes historiques, que j'ai longuement examinés dans un ouvrage d'histoire spéciale [1].

1. *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

Toutefois, lorsque la cause de la branche aînée des Bourbons se perd par l'abandon, les fautes, les trahisons d'âme et de corps, M. Casimir Périer se rattache avec une fermeté non moins digne d'éloges à la seule combinaison possible qui peut ramener l'ordre dans le pays, c'est-à-dire à la monarchie du 9 août. Tant qu'il y a eu anarchie dans les pouvoirs, usurpation démocratique, M. Périer n'a pas voulu s'associer à ces autorités de la rue; désormais c'est un gouvernement régulier qui va agir et commander; et il eut l'honneur de présider la réunion des députés qui confia la lieutenance générale à M. le duc d'Orléans. Quand il fallut constituer un ministère définitif, le cabinet du 11 août, M. Casimir Périer y prit place sans portefeuille. Singulière combinaison que celle-ci! un ministère composé de toutes les couleurs, depuis le duc de Broglie jusqu'à M. Dupont (de l'Eure), sans unité, les uns tirant à droite, les autres à gauche, sans présidence du conseil, et ce chaos s'appelait un ministère de coalition! peut-être le prince habile qui prenait le gouvernement de l'État, espérait-il trouver dans ce cabinet un moyen d'assurer la souveraineté de son expérience. La plus grande disparate dans ce conseil, évidemment c'étaient les deux personnalités de M. Laffitte et de M. Périer; M. Laffitte, le plus décousu de tous les hommes, sous des formes polies, agréables, l'artiste en anarchie; M. Casimir Périer, le plus raide et le plus absolu des caractères, avec une violente attraction vers la fermeté

et la colère. Ce fut donc pour M. Casimir Périer l'un des beaux jours de sa vie, lorsqu'il put secouer cette situation inconcevable. Et quand il fut reconnu que la présidence du conseil de M. Laffitte et la dictature armée de M. de Lafayette étaient indispensables pour suivre et développer le procès des ministres de Charles X, M. Périer donna sa démission pour prendre la présidence de la Chambre des députés.

Ici commence à se distinguer dans le caractère de M. Casimir Périer une double tendance qui va dominer sa vie ministérielle, pour le bien comme pour le mal des affaires. Incontestablement c'est un homme d'ordre et de bonnes pensées; en même temps c'est un caractère absolu, qui ne peut souffrir l'empire d'aucune supériorité, pas même celle du prince; son cerveau a certaines cases inflexibles, dans lesquelles toutes les questions se renferment: ainsi on ne sait pourquoi il a pris une inconcevable méfiance de la supériorité du prince habile qui a les yeux fixés sur l'Europe. De ce que le roi ne brise pas d'une manière abrupte et saccadée tous les obstacles, et qu'il marche à ses fins par des tempéraments, M. Casimir Périer ne le croit pas suffisamment apte à dominer la situation; le prince fait obstacle à son caractère; s'il consent à prendre la présidence du conseil, c'est à la condition expresse que le roi s'effacera pour laisser place à la couronne ministérielle. Il veut le bien, mais il se croit seul appelé à le réaliser. De son côté, le roi

trop poli, trop convenable pour juger défavorablement son ministre, n'aime pourtant pas les façons de M. Périer; s'il sent la nécessité de le subir pour un temps, il voit bien que ce caractère est tout de circonstance, que sa domination est exceptionnelle, car si avec la colère on peut enlever momentanément une position, on ne peut pas longtemps la garder; pour gouverner avec durée il faut de la tempérance, de la modération, le ménagement des hommes et des intérêts. Le roi savait M. Périer fort ignorant en traditions, en histoire des traités, avec des préventions, des petitesses d'idées, telles qu'il pouvait par une parole ou par un acte irréfléchi compromettre l'état de paix heureusement conservé par sa royale sagesse.

C'est pour cela que le roi avait accueilli avec une certaine défiance l'avénement de M. Casimir Périer, non point qu'il faille croire à tous ces contes recueillis par les chroniques de parti crédules comme les moines du moyen âge; mais n'y avait-il pas assez de conditions et de programmes, fallait-il en recevoir encore de ses propres ministres? Seulement le roi, avec son admirable instinct, avait bien compris que les affaires ne pouvaient rester aux mains désordonnées de M. Laffitte, qui, le sourire aux lèvres, nous entraînait à l'anarchie et à la guerre; le pays se perdait, l'ordre public était compromis, l'abîme ouvert sous les pas de la nouvelle monarchie, et dès lors il fallut subir les conditions de M. Périer, ce qu'il appelait son programme de

dictature : j'ajouterai que le tort du nouveau ministre dans une pareille situation fut de faire trop sentir qu'il gouvernait, et que, maître du pouvoir, il ne voulait aucun obstacle. Cela était bien à l'égard de la sédition et de l'émeute; fallait-il également le témoigner d'une manière si impérative à l'égard de cette couronne qui devait un jour montrer que seule elle avait compris la situation de la France vis-à-vis les partis et l'Europe? Ce que M. Périer était dans sa maison de banque, il voulut l'être dans le gouvernement du pays; il y apporta ses défauts et ses qualités; il voyait nettement et bien par instinct; mais l'idée qu'il avait conçue, bonne ou mauvaise, il voulait qu'elle s'exécutât sans obstacles, sans résistance.

Dans les affaires intérieures, cette fermeté absorbante, cette dictature imposée, ne pouvait avoir d'inconvénients sérieux, car, sans imiter les formes brusques, parfaitement inutiles, le roi ne voulait et ne pouvait avoir qu'une même intention avec M. Périer pour la répression du désordre; et certes la France doit une reconnaissance éternelle à cette main violente et brusque du président du conseil, qui brisa l'émeute, contint les sociétés secrètes sans pactiser jamais avec la mollesse et le décousu des écoles politiques de 1791 et de 1830. La Providence fit châtier les hommes de révolution par cette main de fer, née de la révolution même; les héros de juillet furent traités en ilotes par un de ceux qui avaient fait marcher le plus en France les idées libérales.

M. Casimir Périer et le maréchal Soult contribuèrent puissamment à constituer les droits et les devoirs de la hiérarchie dans l'armée, dans la garde nationale et l'administration publique. Au milieu de ces tourments, de ses douleurs intimes, qu'une haute mission donnait à M. Périer, il dut pleurer des larmes de sang en se rappelant que lui-même avait encouragé dans la génération nouvelle ces sentiments de résistance, lorsque sous la Restauration il était allé se faire inscrire le premier chez le sergent Mercier, de ridicule mémoire, qui avait refusé d'obéir à ses supérieurs dans un service de répression militaire.

On dut à M. Périer une suite de bonnes, d'excellentes lois : la pénalité destinée à réprimer les attroupements, et qui ramena quelque sécurité au milieu de Paris; les mesures contre les placards, les cris et les affichages séditieux. Indépendamment de la législation, ce cabinet se servit de sa propre force pour contenir ou briser toutes les autorités illégales qui s'étaient placées à la tête de la société depuis la révolution de juillet, et, par exemple, l'association révolutionnaire, destinée à défendre le territoire, sorte de Ligue à la façon du duc de Guise contre le gouvernement et son légitime possesseur. M. Périer occupa sa prodigieuse activité à maintenir l'ordre et la hiérarchie, étrangement méconnus, dans les diverses parties du gouvernement, à établir cette théorie simple, que tout fonctionnaire doit obéissance à l'autorité supérieure, que la première condition pour

le repos d'un pays c'est la discipline; appliquant bientôt cette salutaire maxime aux élections elles-mêmes, il demanda, il imposa le vote des fonctionnaires publics. A ces doctrines ministérielles, si fermes, si justes, on dut opposer plus d'une fois les maximes et la conduite de M. Périer sous la Restauration, et pour cela on avait beau jeu. L'école de la Restauration était dans le vrai; M. Périer et ses amis d'alors dans le faux; l'expérience le convertit bientôt, et l'aspect de tous ces pénitents politiques est une satisfaction donnée à nos doctrines, car ils se sont démentis eux-mêmes par leurs lois et leurs actes.

Dans les relations extérieures, M. Périer n'avait ni la même expérience ni la même sûreté de principes. Telle fut la véritable cause des dissidences qui éclatèrent entre le ministre, le prince, et la diplomatie qui voulait maintenir la paix du monde. Le corps diplomatique aimait dans M. Périer cette énergie de moyens, qui comprimait les fausses tendances de la société, et en récompense de cette ardeur fébrile contre la révolution, il passait au président du conseil ses formes mauvaises, ses colères brusques et hautaines, son pugilat de gestes et ses airs de Jupiter antique. Ainsi, M. Pozzo di Borgo et le comte Appony, qui, à cette époque, durent voir fréquemment M. Périer, subirent plus d'une fois sa conversation irréfléchie et ses phrases un peu hautaines. Il fallait pardonner cela à un défaut d'éducation, compensé par de si éminentes qualités;

mais en quoi M. Casimir Périer pouvait compromettre la sécurité générale de l'Europe, c'est qu'il établissait en diplomatie des principes absolus là où il n'y a jamais que des maximes relatives. M. Périer disait : « Le principe de non-intervention doit être respecté par l'Europe comme par nous-mêmes ». Et le corps diplomatique ne pouvait admettre dans le sens absolu cette maxime, car il peut surgir certaine circonstance où l'intervention est indispensable, surtout quand la sûreté d'un État est menacée : ainsi, l'Autriche n'admettait pas une sédition en Italie sans y faire marcher les armées ; ainsi, la Russie établissait qu'une révolution en Pologne expliquait suffisamment sa récente intervention ; la France n'avait-elle pas elle-même intérêt à intervenir dans la Belgique, en Suisse, en Espagne, si des événements se préparaient contre elle ?

L'expérience démontra bientôt la vérité des *en cas* d'intervention, difficulté tout entière d'accidents et de circonstances, et qu'on ne peut résoudre absolument Les fautes de M. Périer résultaient de son ignorance absolue des plus vulgaires notions de diplomatie ; il ne savait les antécédents de l'Europe ni par les hommes, ni par les principes ; il n'avait nulle éducation historique, et avec les meilleures intentions de maintenir la paix, il pouvait être entraîné vers la guerre ; tout en proclamant que le sang français n'appartenait qu'à la France, il pouvait le faire verser à flots pour des fantaisies révolutionnaires ou des coups de colère, et

si l'affaire d'Ancône n'avait pas été habilement atténuée, expliquée par l'intervention sage, intelligente du roi, auprès du corps diplomatique, hélas! qu'en fût-il résulté, peut-être une conflagration générale?

La forte et impérative compression de l'esprit de désordre à l'intérieur devait avoir sa réaction. M. Périer avait dissous la Chambre afin de se donner l'appui du corps électoral; avec un dévouement dont il faut lui tenir compte, il avait consacré toute sa puissance de volonté à obtenir une majorité conservatrice. Eh bien! telle était la folie de l'esprit public, ou tel était le vice du système électoral, que la majorité revint plus incertaine encore, et lorsque, dans le discours de la couronne, le ministre s'exprima avec une certaine fermeté sur les affaires générales, le vote sur la présidence, disputé entre M. Laffitte et M. Girod (de l'Ain), ne donna au ministère qu'une majorité de cinq voix. Remarquons bien que M. Périer, afin de gagner une popularité vulgaire, avait voulu faire voir qu'il mettait en pratique, même matériellement, la maxime *le roi règne et ne gouverne pas;* à cet effet, de sa main il avait écrit le discours de la couronne, que le roi devait prononcer. On remarqua même qu'avec une affectation certes de très-mauvaise compagnie, le ministre suivait mot à mot, sur une copie qu'il tenait dans ses mains, le discours que le roi prononçait, comme pour dire : « Je ne veux pas qu'il en omette un seul mot ». Cette manière de dictature, qui s'adressait à la po-

pularité de quelques-uns, ne grandit pourtant pas la force ministérielle, et le vote sur la présidence fut considéré comme un échec; le soir même M. Casimir Périer donna sa démission. Le roi ne l'accepta pas, car malgré les mauvaises formes du ministre, il savait que sa main providentielle était nécessaire pour ses desseins d'ordre et de conservation.

D'ailleurs, la confiance de la majorité ne pouvait-elle pas se regagner par une attitude plus populaire dans les affaires de l'extérieur? Alors fut résolue l'expédition de Belgique, destinée à arrêter l'invasion des Hollandais. Ce qu'il y avait de plus curieux et de plus contradictoire dans cette résolution subite, c'est que M. Périer était en opposition manifeste avec sa maxime de non-intervention, et « si le sang français ne se devait qu'à la France », qu'allait donc faire le corps expéditionnaire dans la Belgique? Ici, évidemment, M. Périer se donnait un démenti; ce n'était pas le premier que subissait cet esprit hautain, et la résolution d'entrer en Belgique était d'autant plus dangereuse que, d'après l'aveu du maréchal Soult, rien n'était moins prêt que l'armée qui se mettait en campagne, sorte de pêle-mêle sans artillerie, sans équipages de siége; mais il fallait à tout prix conquérir la popularité, aux dépens même de cette rigidité de principes, de cette force de volonté dont M. Périer se faisait justement gloire!

Il y avait même dans cette belle faculté de M. Périer des parties fort incomplètes, et souvent dans les choses impor-

tantes ce ministre cédait d'une manière sensible à tous. Par exemple, l'hérédité de la pairie, M. Périer ne sut ni la défendre, ni la sauver; je sais que c'était fort difficile; l'opinion trompée avait essayé des manifestations dans le mandat impératif des députés. Un ministre ferme en toutes choses, dans les idées morales comme dans les idées matérielles, aurait opposé une résistance calme et raisonnée, de manière à faire ajourner la question jusqu'à des temps moins passionnés. Au lieu de cela, M. Périer en aida la solution; tout en protestant dans son exposé des motifs de ce que pouvait avoir d'utile et de bon la pairie héréditaire, il en abandonna le principe, il fit nommer trente-six pairs, afin d'aider le vote du projet dans la Chambre haute. Qu'aurait fait un ministre de fermeté et d'énergie dans toute l'étendue du mot? il aurait soutenu ses propres convictions, et laissant aller le jeu des institutions politiques dans leur composition présente, il aurait fait rejeter par la Chambre des pairs, sans en modifier la majorité, le principe de la pairie viagère. Mais, je le répète, M. Périer n'avait pas les convictions morales suffisantes dans les questions de gouvernement politique; il ne voyait de grave que les désordres matériels; la hiérarchie des dignités dans l'État, les idées de tradition, lui étaient étrangères, et peut-être vit-il avec une satisfaction mal déguisée l'abolition de l'hérédité de la pairie; l'aristocratie de la banque prenait sa revanche sur l'aristocratie traditionnelle.

En même temps que M. Périer cédait à l'opinion électorale, au mandat impératif, l'hérédité de la pairie, il proclamait en présence de la Chambre des députés la nécessité de lui accorder une majorité de confiance. Pour agir vigoureusement, il lui fallait assouplir la majorité, lui donner un corps, une âme, amener enfin la Chambre sous sa main à n'être qu'un instrument de forte compression. C'est ce qui le fit tant insister sur l'ordre du jour motivé, ordre du jour qui se résumait en cette pensée : « la majorité et le ministre sont inséparables, votre volonté c'est la mienne; donnez-moi la dictature, afin que je sauve la société de ses périls. » Ces périls étaient grands en effet : à Paris, l'émeute grondait avec une violence épouvantable à l'occasion de la prise de Varsovie. M. Périer, le général Sébastiani, entourés, menacés dans les rues, ni plus ni moins que ne l'avait été M. de Polignac dans les journées de juillet, se virent aux prises avec une populace hideuse. M. Périer fut obligé de descendre de voiture, de haranguer ces furieux, et sa figure, déjà si fatiguée par la maladie, se colora cette fois d'énergie et de colère. En même temps on apprenait que la grande ville manufacturière du royaume, Lyon, se révoltait à main armée ; ici c'étaient les prolétaires soulevés, les ouvriers des manufactures, fatal exemple dont M. Périer plus qu'un autre devait comprendre la portée, lui propriétaire de grandes usines. Le ministre devient donc implacable; il s'agit d'intérêts qui le touchent, de terribles principes

dont l'application sera désastreuse pour la classe moyenne : les prolétaires sont les maîtres d'une opulente cité!

Dans ces circonstances si difficiles, les ennemis de M. Périer cherchent à lui enlever même la force morale résultant de son intégrité ministérielle; de là ces attaques répétées à la tribune contre les marchés des fusils accomplis en Angleterre; M. Gisquet est l'ami dévoué de M. Périer; il va devenir son préfet de police : les coups qui portent sur le serviteur atteignent un peu le maître. Par suite de cette habitude qu'a prise M. Périer de n'avoir autour de lui que des instruments passifs, il ne peut pas choisir des cœurs d'élite, des existences élevées; il prend à tort et à travers les bras qui le servent. Et c'est ici une grande faute pour les hommes d'État; comme ils ne peuvent pas faire tout par eux-mêmes, il faut qu'ils aient de bons et d'honorables instruments, sinon tout en restant en dehors des trafics ils sont souvent compromis par les autres fâcheuses empreintes, qui toujours détrempent sur vous-même.

Au commencement de l'année 1832, le caractère de M. Périer devient d'une irascibilité plus grande encore; on lui en a fait un reproche, moi je l'explique : quand un esprit a conçu un projet, que ce projet se lie au bien général, qu'il en est profondément convaincu, alors tout ce qui lui fait obstacle le blesse au cœur; l'homme d'État fait sa cause personnelle de son idée; il l'aime avec ardeur, comme le sculpteur sa statue et le poëte son œuvre; il prend en aver-

sion tout ce qui s'y oppose; il fait de ses adversaires ses véritables ennemis. Ce qu'on appelle la passion du bien public est toujours un peu violente, et c'était à ce paroxisme qu'était arrivé M. Périer, ne souffrant désormais ni contradiction ni faiblesse; sa voix était devenue retentissante comme la tempête; il tapait du poing sur les tables; ouvrait, refermait les portes avec fracas. Quand sa pensée n'était pas fidèlement exécutée, il devenait menaçant jusqu'à l'injure, jusqu'à des gestes qu'un homme de bonne compagnie ne pouvait supporter; on ne l'abordait qu'en tremblant; ses lèvres convulsives frémissaient à chaque mauvaise nouvelle, à chaque tentative des passions qui menaçaient la société. Et c'est pourtant avec cette intelligence irritable que le roi le plus habile, le mieux élevé de l'Europe, avait à traiter les questions les plus sérieuses, surtout sur la politique étrangère.

Ainsi en pleine paix, lorsqu'on venait d'obtenir avec peine quelques résultats difficiles dans l'affaire de la Belgique, on apprend que, d'après les ordres de M. Périer, Ancône vient d'être enlevé de vive force par les troupes françaises. Ce coup militaire et imprévu, a-t-il été bien réfléchi? M. Périer en a-t-il compris la portée? La surprise d'Ancône n'a pas eu d'autres desseins politiques que de gagner un peu de popularité vulgaire en constatant la fermeté diplomatique du cabinet. M. Casimir Périer se met en contradiction avec lui-même, qui naguère a posé le principe de

non-intervention. Sa conduite en diplomatie est inexplicable depuis un an; après être intervenu en Belgique, il nie à l'Autriche le droit d'intervenir dans les Légations, et enfin, il intervient lui-même dans les États du pape sans même y être appelé : coup de tête qui place la France dans une situation difficile à l'égard de l'Europe. En vain le roi, qui ne partage pas ces opinions décousues, veut le rappeler aux conditions de la paix, M. Périer persiste dans le plein exercice de sa souveraineté ministérielle. Ici donc commence la lutte avec le corps diplomatique. Dirai-je toutes ses conversations chaudes, emportées, soit avec M. Appony, soit avec le comte Pozzo di Borgo? A ce moment M. Périer, la violence personnifiée, parle si haut qu'on l'entend de partout, même de son antichambre. Les conseils tempérés du comte Sébastiani ne l'arrêtent pas; M. Casimir Périer n'écoute que le murmure patriotique de ses instincts; il est arrivé au pouvoir pour empêcher M. Laffitte d'engager la guerre avec l'Autriche, et lui-même va exposer le pays à cette terrible nécessité. Heureusement le prince est là, toujours calme, toujours réfléchi, qui donne à l'Europe sa parole de roi, de Bourbon, que l'occupation d'Ancône, toute momentanée, ne sera point dirigée contre le souverain pontife; au contraire, qu'elle est destinée à faire respecter son autorité légitime. Le corps diplomatique sait bien que la parole du roi est un acte, et que plus tard cette volonté prédominera sur le conseil.

C'est dans cette lutte qui dépasse la force humaine par son énergie passionnée, que la santé de M. Casimir Périer s'altéra profondément. On dit qu'il subit les premières atteintes du terrible choléra qui éclata sur Paris ; je crois que la maladie, vieille comme sa situation même, venait de ce chagrin profond, de cette tristesse ardente, qui depuis deux ans semblait développer son germe mortel dans cette existence si tourmentée. Chacun de nous porte sa tombe de ses mains, et la mort tend à se développer par les circonstances; dans les uns l'attrait du plaisir ou l'abus de nobles facultés, dans les autres le fiel de la jalousie, les contrariétés, l'opposition, les obstacles; la mort, toujours la mort plus ou moins hâtive ! En vain M. Périer lutta par sa constitution robuste et son organisation, contre le feu de cette puissance d'orgueil et de commandement qui brûlait son âme; il succomba au bout d'un mois et demi d'une maladie convulsive et douloureuse; les saignées successives qu'ordonna M. Broussais, les bruits de bourse, donnèrent à croire qu'il n'avait pas conservé jusqu'au bout cette raison droite et ferme dont il avait fait un si noble usage dans sa vie politique. Il paraît qu'alors, sans être privé de ses autres facultés, M. Périer avait gardé surtout ces irritations mentales qui avaient fait le désespoir de ses amis, de son parti, et même de ses admirateurs. Il mourut le 19 mai 1832, entouré de l'estime générale, et de cette renommée que donnent les grands services rendus à l'État.

Les hommes publics doivent être jugés moins encore dans leur valeur individuelle et absolue, que par une certaine qualité de leur âme devenue nécessaire à leur temps, à leur mission. Certes, dans une période d'histoire calme, mesurée, M. Périer n'eût tenu qu'une médiocre place; car il n'avait aucune faculté d'esprit éminente, peu d'études sérieuses et une ignorance profonde de la valeur des hommes et des traditions; mais l'époque dans laquelle il vivait était tout exceptionnelle; la violence se déchaînait par tous les points contre un gouvernement dont la force et la mission étaient niées par les partis; il n'y avait nulle confiance dans le pouvoir, nulle puissance dans l'autorité. M. Périer arriva donc comme une main providentielle, parce qu'il avait précisément les qualités et les défauts qui pouvaient le faire réussir. Pour contenir des partis bruts et désordonnés, il fallait un pouvoir rude, implacable colère, et il surgit à point nommé.

M. Périer eût été parfaitement déplacé au temps actuel, où il n'y a plus que des nuances et presque pas de partis. Aujourd'hui la lutte est entre les idées morales, le développement intellectuel, et toutes ces questions étaient en dehors de la portée d'esprit de M. Périer. Il ne serait plus resté dans sa spécialité que les questions industrielles, et il y était trop mêlé par ses propres intérêts pour s'en faire des idées nettes et impartiales; puis les questions diplomatiques, qui étaient étrangères à l'éducation,

aux formes, à la vie entière du président du conseil.

On fit des funérailles hautes et solennelles à M. Périer, et il les méritait; car, au point de vue dont je viens de parler, c'était un homme hors ligne. Les services qu'il avait rendus au pays étaient si considérables, qu'on devait les constater par les vastes pompes du tombeau. C'était au reste une démonstration du parti conservateur; les honnêtes gens voulaient témoigner qu'il y avait encore des cœurs paisibles qui ne demandaient qu'un centre et un commandement pour se grouper comme une force. Toute opinion saisit une circonstance pour en faire un mobile de publicité; et ceci explique comment M. Royer-Collard fit entendre une parole grave et mesurée sur le cercueil de M. Périer. Les conservateurs avaient besoin de dire leur pensée, ils cherchaient une occasion de témoigner que la France n'était pas un pays à jamais perdu pour le principe monarchique. On avait soif de se séparer de toute pensée désordonnée, violente, pour rendre la sécurité aux esprits et aux intérêts. Autour de ce cercueil on voulut sceller comme un pacte d'alliance, prêter un serment d'honneur et de conservation. M. C. Périer fut donc un caractère type, un symbole; car tous les temps, quels qu'ils soient, se formulent toujours dans la personnalité d'un homme. Le ministre qui tombait avait marché à la dictature violente, parce que tout était violent autour de lui. A l'époque actuelle, on ne le comprendrait pas. M. Périer ne serait plus pour nos débats

qu'un caractère excentrique, qu'une trop rude main pour des passions désormais mieux assouplies. Que pourrait comprendre aujourd'hui M. Périer aux questions religieuses et diplomatiques? Pourrait-il jamais sentir ces nuances qui distinguent les écoles de philosophie et de morale. Il ne s'agit plus d'émeutes sur la place publique, de séditions à main armée qui appellent la gendarmerie du pouvoir et les exécutions militaires dans la rue ; grâce au ciel nous en sommes préservés; l'obéissance est partout dans l'armée, dans la hiérarchie administrative; nous n'avons plus de ces fonctionnaires singuliers qui discutaient avec l'autorité supérieure et niaient la légitimité du commandement et le devoir de l'obéissance. Tout est rentré dans la hiérarchie la plus parfaite; la société n'est plus menacée qu'au point de vue de l'ordre moral, partout attaqué par les doctrines rongeuses et parasites qui le minent et le creusent : est-ce que M. Périer aurait pu jamais apprécier l'état anarchique des idées politique et sociale? je ne le pense pas; il se contenterait de couvrir les pouvoirs positifs et réguliers par des lois répressives; le reste demeurerait à découvert.

Et dans la diplomatie, M. Périer eût-il compris enfin qu'il y avait une politique traditionnelle dans les maisons royales inhérente à l'esprit monarchique? aurait-il senti qu'avec le besoin de la paix, chacun désirait aussi la garantie morale, que cette paix porterait avec elle-même

l'assurance d'un respect mutuel des gouvernements, incompatible avec les coups de tête, les insultes, les brusqueries et les humeurs atrabilaires? aurait-il compris enfin, que pour que la royauté soit forte et respectée en France, il faut qu'elle gouverne elle-même, au-dessus du contrôle inquiet d'un ministre, fût-il intelligent et fort comme le cardinal de Richelieu; et la mémoire de M. Périer ne peut pas prétendre d'être élevée jusque-là!

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille rabaisser le mérite de l'homme d'État qui rendit tant de services à notre France, fatiguée par l'anarchie : Dieu a réparti les destinées; il tient un homme disponible pour chaque situation, et c'est déjà un beau rôle en histoire que d'être un caractère providentiel.

III.

LES DEUX BARONS DE HUMBOLDT

(GUILLAUME ET ALEXANDRE).

C'est seulement au point de vue de leur carrière diplomatique, et d'après l'influence qu'ils ont exercée sur les affaires de l'Europe, que je vais suivre la vie active des deux barons de Humboldt, car je n'ai pas la spécialité suffisante pour apprécier leurs œuvres dans la haute sphère des sciences. Cette distinction une fois admise, les hommes d'État me comprendront lorsque je placerai en première ligne le baron Guillaume de Humboldt, l'aîné des frères, mort depuis quelques années. Celui-ci employa la science comme une distraction, un passe-temps de philosophie,

tandis que le baron Alexandre chercha dans la science un grand éclat pour relever sa vie politique. Il y a plus qu'on ne croit de M. Arago dans cette existence moitié libérale, moitié scientifique de M. de Humboldt. L'avantage est de se faire louer beaucoup au temps présent; de faire servir ses opinions à la popularité de la science. Mais, ce bruit passé, il ne reste le plus souvent de ces vies mixtes qu'une fausse renommée et un lointain retentissement.

Charles-Guillaume, baron de Humboldt, était né à Berlin en 1767, et Frédéric-Henri-Alexandre, son frère, vint au monde deux ans après, le 14 septembre 1769. Tous deux firent leurs premières études dans la ville natale, et vinrent les compléter l'un à Iéna, l'autre à Gœttingue et à Francfort-sur-l'Oder. Il y a dans l'éducation allemande quelque chose de plus élevé que celle que donnent nos colléges; le déplorable système d'égalité qui règne parmi nous, cette confusion démocratique dans les rangs, dans les existences, ne permettent aucune de ces éducations exceptionnnelles, que l'on trouve aux colléges d'Angleterre, en Allemagne. Là, se forment de hautes liaisons, et ces longues amitiés que l'on retrouve au parlement, dans les conseils diplomatiques ou d'administration : les études sont un lien de la vie entière. Chez nous il existe encore de la petite monnaie scientifique, et des pièces d'or bien peu.

La Prusse alors venait de naître, pour ainsi dire, dans sa force d'organisation. Sa configuration territoriale avait im-

posé deux conditions à ses souverains; un fort état militaire et une renommée d'études sérieuses : 1° un grand état militaire, afin de conquérir matériellement et d'agrandir le territoire primitif, pour que la Prusse cessât d'être ce long boyau, cet État efflanqué, tout tête, tout jambes, sans ventre; il fallait des soldats pour s'arrondir par la Silésie, la Pologne, et un peu plus tard par le grand-duché de Saxe; 2° la science devait également servir les desseins du cabinet prussien; les philosophes, les écrivains, allaient partout répandre le nom de la Prusse, populariser sa bonne position en Allemagne, les vastes destinées qui lui étaient réservées. Qui peut dire tout le parti que le grand Frédéric tira de ses correspondances avec Voltaire et les encyclopédistes, renégats de Dieu et de la patrie, qui trahissaient la France pour l'étranger; je ne sache pas, au point de vue patriotique, de plus grand traître au pays que ce parti du XVIIIe siècle, qui vendait la France à Frédéric, railleur et mécréant, et à Catherine II, parce qu'elle caressait Voltaire et d'Alembert.

Charles-Guillaume de Humboldt fit donc de fortes études à Iéna, où il connut Schiller, le poëte ardent et révolutionnaire de l'Allemagne; il y a dans les écrits de Schiller un sentiment de révolte continue contre l'état social; soit qu'avec Charles de Moor, il intéresse toute la génération à la destinée d'un brigand; soit que dans la tendre pièce de *Cabale et Amour*, il attaque complétement la famille, la

société, la noblesse, et les préjugés de rang qui constituent l'état d'un pays.

Dans toutes les situations de sa vie politique, Guillaume de Humboldt conserva avec Schiller d'intimes rapports, et la correspondance qu'il a publiée plus tard constate que, pendant les dix années les plus terribles qui pesèrent sur l'Europe (1793 à 1803), Guillaume de Humboldt garda une certaine quiétude d'esprit et même une forte tendance vers les opinions libérales. C'était un homme littéraire et philosophique dans le sens absolu du mot, prenant à peine garde au bruit révolutionnaire qui se faisait autour de lui.

A cette époque, la Prusse était entrée dans un système politique qu'il ne faut jamais oublier en écrivant l'histoire de la révolution française. Après un premier effort ardent et bientôt calmé de répression contre la révolution de 1792, la Prusse avait adopté un système de neutralité qui remonte au comité de salut public. Sans affection pour la maison de Bourbon, entraînée par l'esprit libéral et un désir d'agrandissement en Pologne, en Allemagne, la Prusse n'était pas le moins du monde opposée au développement de la république française, qu'elle acceptait comme l'Allemagne avait accepté les États-Généraux de Hollande, en attendant le stathoudérat. Sous le Directoire, Sieyès avait même conquis une certaine influence pédante dans son ambassade à Berlin, en proposant son projet d'un dictateur, d'un président, d'un roi, choisi dans la famille de Brunswick. De là devait naître

parmi les hommes d'État prussiens comme dans le cabinet de Berlin une certaine tendance pour le développement des idées libérales et constitutionnelles; les têtes influentes qui gouvernaient à Paris dans le Directoire ou dans les Conseils, appartenaient presque toutes à l'école encyclopédique, fort admiratrice de la Prusse. D'où les rapports très-fréquents entre les deux cabinets; et Guillaume de Humboldt fit un voyage à Paris, sous le Directoire, avec une première mission secrète, car c'est ainsi que se forment les hommes d'État.

Pendant ce temps son frère cadet, Frédéric-Alexandre, parcourait la Hollande, l'Angleterre et les rives du Rhin; si Guillaume s'occupait de littérature et de philosophie, Alexandre se jetait dans l'étude des sciences exactes, et publiait avec ardeur ses premiers travaux scientifiques, mêlant aux études du galvanisme, alors si populaire, les éléments de la botanique, de la géologie; il se fit ainsi remarquer par des ouvrages spéciaux, et accompagna son frère dans son voyage à Paris, qui tenait sans doute à quelque dessein secret de la cour de Berlin. C'était l'époque de l'expédition d'Égypte; remarquons bien cette date; l'Europe avait intérêt à connaître le but et la destination de ces armements, et la Prusse en fut la première instruite. C'est par Berlin que l'Angleterre connut le véritable but de l'expédition de Bonaparte. Toutes ces circonstances sont à noter, parce que je crois que déjà les deux frères de Humboldt instruisirent leur gouvernement des projets

de la république ; c'était dans leur mission diplomatique, et leur juste renommée littéraire ou scientifique les servit dans la certitude de leurs informations. A Berlin on sut que la flotte française allait en Égypte, et l'Angleterre en fut bientôt renseignée par cette source.

A la suite de cette mission à Paris, Guillaume de Humboldt fut nommé résident prussien à Rome, auprès du saint-père. Toutes les puissances, même protestantes, entretiennent auprès du pape un chargé d'affaires; elles distinguent dans le souverain pontife le pouvoir temporel du pouvoir spirituel; mais le chargé d'affaires prussien avait bien d'autres devoirs, une mission bien autrement importante : il s'agissait d'obtenir un concordat pour régler les rapports des sujets catholiques de la Prusse avec le saint-siége. Bien que le cabinet de Berlin, à cette époque, n'eût point à régir encore les provinces rhénanes si ardentes catholiques, il possédait déjà la Silésie, une fraction de la Pologne qui formait à peu près un tiers de ses États, et dans ces provinces la religion romaine était dominante. C'était donc pour la Prusse une nécessité impérative, que d'entretenir à Rome un agent politique, homme d'habileté et d'expérience, avec ordre de suivre toutes les négociations relatives au clergé. Mille difficultés s'élevaient sur les mariages mixtes, sur les dispenses, sur les rapports des évêques et de Rome; le gouvernement prussien, loin de se montrer intolérant, avait besoin de ménager la partie catholique de

la population dans des pays à peine réunis à son domaine; il fallait dompter les esprits, se rattacher les âmes, et il est rare qu'avec la violence on obtienne les résultats désirés. L'esprit modéré de Guillaume de Humboldt était éminemment propre à ces négociations; c'est une excellente école de diplomatie que Rome, cabinet neutre, habile, parfaitement renseigné sur toutes les questions morales et politiques de l'Europe. Aussi après avoir séjourné trois années à Rome, M. de Humboldt fut appelé à la tête de la division des cultes et de l'instruction publique à Berlin; sorte de justice et d'hommage que l'on rendait à ses rapports avec Rome et à l'impartiale direction de son esprit.

Alors son frère Alexandre-Frédéric de Humboldt avait pris la résolution de visiter le Nouveau Monde. Était-ce simple désir de satisfaire une curiosité scientifique, une de ces gloires désintéressées qui volent sur les ailes de la poésie, pour recueillir les précieuses sources du savoir; ou bien avait-il une mission de son gouvernement? Toute la vie de M. Alexandre de Humboldt est si particulièrement mêlée de sciences et d'affaires, d'examen et de négociations, qu'il serait certes très-difficile de les séparer; il ne faut pas oublier qu'il avait été chargé de la direction des mines à Berlin, et que le long voyage qu'il entreprenait dans les Amériques se rattachait à la minéralogie, à l'exploitation de ces grandes veines d'or et d'argent qui sillonnent les géants de pierre dans la Nouvelle-Espagne et forment comme leur

brillant collier. Ce voyage difficile et considérable est un des titres de gloire de M. Alexandre de Humboldt, et certes nul ne conteste les beaux résultats obtenus par son concours, et surtout par celui de M. de Bonpland. Il faut rendre à la France ce qui lui appartient, sans qu'une gloire efface jamais l'autre; et comme M. de Humboldt et M. de Bonpland marchèrent avec simultanéité dans l'esprit de découvertes et d'examen, il faut savoir leur donner à chacun la part méritée : or je crois que pour la grandeur des pensées, la netteté de l'exécution, Bonpland est supérieur au baron Alexandre de Humboldt, dont la phrase un peu déclamatoire vise surtout à la popularité. Après ce long voyage, le baron Alexandre vint séjourner à Paris pour y surveiller l'impression de son grand ouvrage, corriger les épreuves, occupation fort innocente. C'était l'époque la plus intime des relations de la Prusse et de Bonaparte qui se faisait empereur; les plus pressants avis qui décidèrent le consul à prendre la couronne impériale vinrent de la Prusse, se prêtant avec une admirable complaisance aux projets souverains de Napoléon. M. Alexandre de Humboldt était trop bien posé dans les deux pays, pour ne pas aider ce bon concours des cabinets dans une même politique. Il fut constamment du parti de l'alliance qu'il vit avec peine s'affaiblir lors de la campagne contre l'Autriche en 1805; il agit dans le sens des idées françaises, au milieu des hésitations de sa cour. Tandis que Guillaume son frère,

tout à fait lié à l'esprit allemand soulevé contre Napoléon, approuvait la prise d'armes de la Prusse en 1807. La bataille d'Iéna accabla cette grande monarchie de Frédéric, qui devait plus tard se retremper dans l'énergie nationale et les forces de sa propre nationalité. La paix de Tilsitt modifia tout à fait la politique prussienne, en la replaçant sous l'absolue influence de la France.

Le baron Guillaume de Humboldt dut alors un peu se retirer de la scène publique; il lui préféra l'étude et les muses dans sa retraite chérie de Tegel, aux environs de Berlin. Quand la patrie est abaissée sous les malheurs, on aime à trouver dans la retraite un peu de repos et de calme; pour le pauvre cœur du patriote, les émotions pèsent et l'étude console. D'ailleurs, à cette époque, l'Allemagne scientifique s'était entièrement liée aux sociétés secrètes qui rêvaient la délivrance de la patrie : faire de la science, de la littérature, c'était encore du patriotisme. Quels plus grands patriotes que Schiller, Goëthe? Ils préludaient aux beaux chants de Kœrner que l'Allemand récitait les jours de bataille à Lutzen, à Dresde, à Leipsick. Je crois qu'à ce moment le cabinet de Berlin, comme tous les gouvernements placés sous un joug oppresseur, avait deux diplomaties, deux langages : envers Napoléon c'était celui de la soumission et de l'alliance; à l'égard du peuple de la vieille Allemagne, c'était l'espérance de l'avenir et de l'insurrection.

Cet esprit explique le véritable sens de l'ambassade du baron Guillaume de Humboldt auprès de la cour de Vienne, à laquelle il fut appelé dès 1810 : comment renonça-t-il à la retraite pour accepter une mission active et si difficile en présence de la France, pouvoir alors dominateur? Les cours de Vienne et de Berlin avaient entre elles des sympathies et des répugnances : des sympathies parce que toutes deux allemandes, elles avaient le même désir d'un affranchissement prochain pour secouer leurs chaînes au front superbe de Napoléon. Il y avait répugnance entre elles, parce que de toute antiquité, les intérêts de la Prusse et de l'Autriche étaient séparés dans les questions locales ou religieuses de l'Allemagne. J'ajouterai que la mission de M. de Humboldt à Vienne était d'autant plus délicate qu'il devait tout pressentir sans se livrer, car Vienne était rempli d'agents secrets de Napoléon qui n'auraient pas manqué de prendre texte des moindres démarches de la Prusse pour anéantir les derniers éléments de sa force en Europe.

Tandis que le baron Guillaume accomplissait sa difficile mission à Vienne, le baron Alexandre voyageait en Italie avec un savant français, M. Gay-Lussac, s'occupant toujours de hautes études scientifiques avec un soin, un zèle qui feront son honneur et sa gloire; mais à ces recherches si hautes, le baron Alexandre de Humboldt joignait toujours l'esprit d'examen et de recherches curieuses sur les affaires du gouvernement et les tendances des peuples. La Prusse

pouvait-elle désirer un investigateur d'un esprit plus élevé et d'une puissance philosophique plus grande? Il venait rarement à Berlin; son séjour de prédilection était Paris, et l'alliance qui existait alors entre les deux gouvernements devenant toujours plus intime, le séjour de la France était aussi agréable qu'utile à M. de Humboldt; on sait que les conditions de cette alliance vinrent à ce point que, lors de la campagne de Moscou, la Prusse s'était engagée à livrer ses armées, ses magasins à l'empereur Napoléon, alliance trop forcée pour être sincère, et qui supposait le mépris le plus profond de la nationalité allemande.

Cette nationalité allemande, le baron Guillaume de Humboldt cherchait à la faire prédominer dans ses rapports avec le prince de Metternich à Vienne; les désastres de Napoléon dans la campagne de Russie avaient amené pour l'Allemagne une situation nouvelle et dessinée; la généreuse levée des sociétés secrètes, toute spontanée, bel acte de patriotisme, suivie de la défection des généraux York et Massenbach, donnait une impulsion nouvelle et forte à la diplomatie; l'Autriche, sous main, poussait au soulèvement de la Prusse, et si elle-même ne se déclarait pas encore, c'est que le prince de Metternich voulait conserver jusqu'au bout cette impartialité modérée que commandait l'alliance de famille avec Napoléon. On sent alors toute l'importance du baron Guillaume de Humboldt à Vienne, et le rôle d'activité qu'il devait y jouer sous les inspirations du

prince de Hardenberg, qui résolument s'était mis à la tête de la Prusse soulevée avec les partis de Stein, de Blücher, de Schill, de Kotzebue; ce fut cette pensée que M. de Humboldt dut représenter dans son ambassade, et lorsque les conférences pour la paix générale furent ouvertes, avec plus ou moins de franchise, à Prague, le baron Guillaume de Humboldt fut désigné pour défendre les intérêts prussiens au congrès.

Une suite de notes sont destinées à bien préciser le rôle invariable que la Prusse doit jouer dans la guerre présente, et les avantages de territoire qu'elle veut en tirer : n'y a-t-elle pas un légitime droit après tant de sacrifices? Au congrès de Prague, il est presque immédiatement admis que la Prusse sera reconstruite sur une très-grande échelle ; le rôle qu'elle vient de jouer a été trop décisif, les forces qu'elle prête trop considérables, pour qu'elle n'en tire pas un résultat de reconstruction politique. La Prusse, en effet, avait été pendant cinq ans humiliée ; jamais État n'avait autant souffert dans son honneur, dans sa considération générale, jamais vainqueur insolent n'avait secoué la poussière de ses éperons avec autant de fierté que l'empereur Napoléon sur la tête de cette malheureuse reine Amélie, si belle et si noble. Aussi la Prusse se montre-t-elle difficile, et ce n'est qu'à regret qu'elle accepte l'armistice. Le baron Guillaume de Humboldt le témoigne partout; il se montre haineux contre la France, parce que tel est l'esprit de son gouverne-

ment et de son peuple. Sur ce point sa correspondance avec le prince de Hardenberg est fort remarquable; on y retrouve les traces d'une visible intimité entre la Prusse et la Russie; elle se développe à mesure que les événements de la guerre prennent un caractère plus ferme, plus décisif; car viennent pour nous de désastreux souvenirs, la bataille de Leipsick, et les alliés sont sur le Rhin!

Le baron Guillaume de Humboldt négocie avec activité les traités destinés contre la France et son empereur, tandis que son frère Alexandre publie des livres scientifiques, ses *Essais de voyage aux régions équinoxiales*; il vivait avec le nouveau monde quand l'ancien s'ébranlait jusqu'à ses derniers fondements. Cette vie paisible et certe plus utile au développement des intelligences, lui permettait le séjour de Paris au milieu de la guerre; il est donc impossible qu'en présence d'événements si considérables, depuis le début si brillant de la campagne de 1812 jusqu'au sinistre tableau de nos défaites, le baron Alexandre de Humboldt n'ait pas trouvé le sujet d'une correspondance politique sérieuse et détaillée, et je crois qu'elle existait: les événements étaient si considérables, si profondément significatifs; en France, la conspiration Mallet, le réveil du libéralisme dans les corps politiques, le sénat muet, le corps législatif dissous, la régence de Marie-Louise, la décadence et la ruine de ce gouvernement de force et de faiblesse, la lutte de l'empereur Napoléon contre tous, ce nouvel Empire romain qui s'écroulait

pierre à pierre : la majesté sombre et forte de ces événements, dis-je, était trop importante pour que le baron Alexandre de Humboldt, au milieu de ses nobles occupations scientifiques, n'en rendît pas l'impression à son gouvernement. Son examen calme, impartial, bienveillant, devait être d'une grande utilité pour la Prusse, qui avait besoin de connaître par cette intelligence élevée, les côtés de force et de faiblesse de l'Empire de Napoléon, genre d'informations que les gouvernements apprécient à l'étranger, parce qu'il détermine leurs résolutions ultérieures.

Le baron Alexandre observait avec la puissance de son esprit, tandis que le baron Guillaume agissait dans le feu des événements même; et telle était la marche irrésistible, que bientôt les deux frères purent se rapprocher lorsque le congrès de Châtillon s'ouvrit, triste drame, joué une dernière fois avec un peu de raillerie pour la France tombée, pour l'aigle frappée d'une immense flèche au cœur. Le baron Guillaume y fut envoyé comme le représentant de la Prusse, et l'homme de confiance du prince de Hardenberg, symbole de l'esprit allemand, fortement empreint de la vieille nationalité. Au congrès de Châtillon, la puissance qui se montra la plus dessinée contre la France, ce fut la Prusse; et il fallut l'intervention calme des autres cabinets pour contenir cette colère d'une nation longtemps abaissée sous le joug des armes françaises. La Prusse, liée entièrement à l'Angleterre, manifesta une joie indicible lorsque le con-

grès de Châtillon fut dissous. La guerre recommença sous les murs de Paris, qu'une capitulation ouvrit aux armées alliées. Alors le baron Guillaume de Humboldt, qui avait joué un rôle de premier ordre dans les affaires, s'effaça devant l'influence du prince de Hardenberg, qui vint prendre lui-même la tête des négociations au traité de Paris.

A cette époque étrange de la première restauration, les haines s'étaient comme apaisées ; il y avait un si grand bonheur pour tous d'être délivrés de ce joug terrible de Napoléon, de cette oppression qui planait sur les âmes, que la Prusse elle-même, victorieuse, renonça à toutes représailles ; le traité de Paris, de 1814, fut signé par M. de Hardenberg, et en seconde ligne par le baron de Humboldt, et presque aussitôt s'ouvrit le congrès de Vienne. Dans ce congrès, où furent discutées les questions générales, il se forma des comités, chacun avec sa mission particulière : ainsi, la Prusse y avait trois représentants, le prince de Hardenberg, le baron Guillaume de Humboldt et M. de Bulow ; M. de Humboldt fut chargé de la partie la plus difficile, la question de la Saxe, de si haute importance pour le cabinet de Berlin. A l'aide de cet esprit de réaction, vif et profond, soulevé contre Bonaparte, la Prusse avait cherché un moyen d'agrandissement ; la fidélité de la maison de Saxe pour les idées françaises, les agrandissements que le vieux roi avait acceptés en Pologne, faisaient dire à la Prusse qu'il n'y aurait rien de plus légi-

time que de dépouiller la vieille lignée de Vitikind au profit des gouvernements qui s'étaient levés pour la sainte cause. Dresde et Leipsick paraissaient nécessaires à la configuration commerciale et militaire de la Prusse. Les droits de la Saxe étaient défendus fermement par la France, un peu par l'Autriche, et absolument délaissés par l'Angleterre et la Russie. Le baron Guillaume de Humboldt, profondément pénétré de l'esprit prussien, était très-dessiné contre la maison de Saxe, qui, selon lui, devait être dépouillée, parce qu'elle avait trahi la cause allemande. De là résulta une difficile négociation, soutenue même à main armée, dont la fin fut un compromis : une partie de la Saxe fut cédée à la Prusse, mais Dresde et Leipsick demeurèrent aux mains de la dynastie saxonne. Ce fut une des négociations qui révélèrent dans M. de Humboldt un esprit de suite et de persévérance; le roi Guillaume le récompensa par le don d'une terre d'un revenu considérable.

A ce moment éclatent les Cent-Jours, et ici je trouve encore le baron Alexandre de Humboldt à Paris. Son goût irrésistible le porte aux études au milieu de nos académies. Il a vu rentrer Louis XVIII sans s'émouvoir; maintenant c'est le tour de Bonaparte, et le baron demeure pour examiner et attendre les événements. Dans tout le cours de sa vie, le baron Alexandre a manifesté des opinions fort libérales qui l'ont lié au parti de l'opposition, en 1814. A l'aide de cette bonne position, il peut librement observer l'état des

partis et juger la marche des affaires de France, dont il renseigne son gouvernement. Napoléon une fois maître du pouvoir, a senti que tout son danger vient de l'Europe; il veut donc se servir de tous les éléments qu'il a sous sa main, pour faire pressentir les cabinets. En même temps que la duchesse de Saint-Leu écrit à l'empereur Alexandre, M. Ouvrard à l'Angleterre, M. de Stassard au prince de Metternich, M. Maret va voir M. Alexandre de Humboldt, afin qu'il pressente la Prusse elle-même sur les conditions possibles de la paix : il ne s'agit plus de conquêtes, de territoire ou de nouvelles invasions, on accepte tous les traités avec l'application d'un système modéré et représentatif, sous la dynastie napoléonienne. M. de Humboldt se charge de communiquer ces propositions à son gouvernement. Il ne s'engage à rien qu'à se poser en intermédiaire pacifique, faisant toujours servir ces ouvertures à la bonne information de son gouvernement. Songer à la paix était chose absurde: croire possible que les gouvernements possassent les armes devant Bonaparte aux Tuileries, c'était ne pas avoir l'intelligence des véritables éléments européens. Aussi la guerre se fit et les alliés entrèrent une seconde fois dans Paris.

Ici se présente une situation qui doit être particulièrement remarquée en ce qui touche la Prusse; tout le parti libéral de l'Allemagne armée sous Blücher, la landwehr, les levées en masse, étaient saisis d'une violente colère

contre la France, qui deux fois avait nécessité la guerre. Aussi la plupart des excès de l'invasion vinrent des Prussiens, enfants de l'insurrection et de la liberté. Dès que Paris fut au pouvoir des alliés par la seconde capitulation, un congrès de ministres étrangers dut se réunir, et le baron Guillaume de Humboldt y fut encore chargé des intérêts de la Prusse. Dans cette circonstance délicate pour tous et si malheureuse pour nous, il se montra impératif, exigeant; ses notes, qui demandent la cession de Montmédy, Longwy, Metz, Thionville et Sarrelouis, en font foi[1]. Le baron de Humboldt avait adopté la doctrine de M. de Gagern, plénipotentiaire des Pays-Bas, à savoir, « qu'il était permis de recouvrer par la conquête ce qui avait été perdu par la conquête. » De là, une conclusion extrême, que l'Allemagne pouvait reprendre l'Alsace, la Lorraine; et les Pays-Bas, pouvaient obtenir la Flandre et l'Artois.

De ces étranges prétentions, il ne fallait pas en faire un reproche à M. Guillaume de Humboldt seul, car tel était alors l'esprit général de l'Allemagne, implacable contre nous. On a écrit que c'est à l'intervention du baron Alexandre de Humboldt que l'on doit la conservation du pont d'Iéna que Blücher voulait faire sauter. C'est une erreur de la flatterie scientifique; ce qui sauva le pont d'Iéna, c'est la précaution prise par le duc de Wellington d'y faire mettre un

1. Je les ai publiées dans l'*Histoire de la Restauration*.

corps-de-garde anglais avec des sentinelles que le feld-maréchal Blücher devait respecter; M. Alexandre de Humboldt n'eut rien à faire en tout cela. Son frère nous demandait les places fortes de la Meuse. Le baron Alexandre aurait eu une belle occasion de se montrer dans son extrême amour pour la France, en préservant nos dépôts scientifiques, littéraires et des beaux-arts, des représailles commises par les alliés. J'ai beaucoup fouillé dans les archives diplomatiques, et j'aurais désiré trouver une pièce, un acte qui constatât l'intervention bienveillante du baron Alexandre de Humboldt, pour préserver les musées, les bibliothèques, dans lesquelles souvent il avait trouvé une si généreuse hospitalité.

Ce fut à une autre intervention, à celle du duc de Richelieu spécialement et de l'empereur Alexandre, que la France dut quelque adoucissement à ses malheurs; la popularité scientifique de M. de Humboldt est assez grande, les éloges des journaux assez retentissants en sa faveur, pour laisser le mérite à ceux qui, en servant leur pays, n'ont pas eu l'honneur de tant de phrases dans la presse périodique. A peine les alliés quittèrent-ils Paris, que les ministres allemands se réunirent à Francfort pour délibérer sur les destinées de la Germanie; et ici se manifestent déjà les deux opinions qui divisent les hommes d'État du cabinet de Berlin. L'effort des Allemands, en 1813, glorieux et si beau pour la patrie, avait inspiré et créé une école libérale qui

appelait l'unité constitutionnelle de l'Allemagne. Tout le monde était d'accord sur ce point, que l'Allemagne devait être constituée; mais on différait essentiellement sur les termes et le but; ce que voulait l'école des véritables hommes d'État, c'était l'unité allemande résultant d'un vaste et fort système de confédération, de manière que s'il s'élevait jamais à l'étranger un homme encore à la hauteur de Napoléon, il trouvât dans la force même de la nationalité germanique une résistance efficace à ses projets ambitieux. Mais à côté de cette école de force et d'avenir, il s'en était élevé une autre de constitutionalisme anglais et français, dont le but spécial était d'appliquer à l'Allemagne le gouvernement représentatif. Et je crois que dans cette dernière catégorie, on peut placer le baron Guillaume de Humboldt, quoique avec des expressions très-mitigées.

Le feu roi de Prusse avait pris, il est vrai, quelques engagements de liberté dans ses décrets de levée en masse, en 1813, et ces engagements tenaient à la réaction patriotique que l'école de Stein, de Blücher, avait imposée aux époques de crise, dans des temps d'effervescence et d'exaltation. Mais ces engagements étaient-ils de nature à nécessiter le bouleversement des antiques institutions prussiennes qui reposaient sur trois points essentiels : 1° la force militaire ; 2° la parfaite et économe administration ; 3° la liberté philosophique? Qu'aurait produit, je le demande, le gouvernement représentatif appliqué à la Prusse? En dehors des

États, où il n'est qu'une forme inhérente et traditionnelle, qu'est-ce que le gouvernement représentatif, si ce n'est un moyen d'affaiblissement réel de la force, de la considération, de la vie même des États? Si j'étais ennemi d'un peuple grand, immense par son histoire, par les traditions, sa puissance de conquête et sa force expansive, je lui imposerais le système représentatif, les élections, la tribune, la presse libre: et pourquoi cela? c'est que cette énergie qui le poussait naguère sur le monde, il l'userait au dedans, il l'épuiserait sur lui-même. La constitution serait comme la cage où l'écureuil roulant toujours sur lui-même, ne fait pas un pas, avec la plus prodigieuse activité. Telle nation qui pendant un siècle a acquis sept provinces par la force de la diplomatie et de la guerre, userait sa vie forte, turbulente, à discuter sur le droit des électeurs et sur un calcul de majorité. Je m'explique donc très-bien comment le véritable parti des hommes d'État en Allemagne pouvait justement repousser le système représentatif; on l'admit pour quelques petits États, comme un jouet d'enfant, on le repoussa pour les grandes monarchies qui avaient un avenir et une force à maintenir. Le gouvernement représentatif, il faut le respecter quand on l'a, mais ne pas trop le demander comme un bienfait quand il vous manque.

Aussi, à partir de 1816, le baron Guillaume de Humboldt ne fut plus employé que dans la diplomatie d'ambassade; son esprit est toujours lucide, les services qu'il a rendus

considérables, mais il n'a pas et ne peut plus avoir ce qu'en politique on appelle la direction, c'est-à-dire ce mouvement libre et spontané qui fait qu'on s'identifie profondément avec la pensée même du pouvoir à ce point qu'on le domine. Le baron Guillaume est d'abord nommé ministre à Londres, parce que là, ses idées libérales ne sont point à redouter; il peut même se passer la fantaisie des formes parlementaires; il vient ensuite au congrès d'Aix-la-Chapelle comme simple plénipontentiaire, parce qu'il s'agit de la question française, dont M. de Humboldt est plus spécialement pénétré. On doit examiner si l'occupation cessera, et comme on veut en effet qu'elle cesse, on doit régler les contributions, les indemnités pécuniaires, le mode de paiement, et pour cela, M. de Humboldt est parfaitement apte; il signe les protocoles rédigés sous l'influence de l'empereur Alexandre; l'alliance est tellement intime entre la Prusse et la Russie, qu'aucune séparation n'est désormais possible.

C'est au congrès d'Aix-la-Chapelle que se termine, à proprement parler, la vie diplomatique du baron Guillaume de Humboldt; d'autres idées, d'autres intérêts vont se produire en Prusse, et il n'est plus capable de les comprendre et de les satisfaire; le feu roi Fréderic-Guillaume le désigne pour l'administration de Neuchâtel, petite principauté unie à la monarchie prussienne par de vieux droits de suzeraineté et d'héritage. Cette administration ne se lie en rien au sys-

tème politique. Depuis 1820, l'Europe entre dans des voies nouvelles en face de l'esprit révolutionnaire qui partout se réveille; l'Allemagne se couvre de sociétés secrètes, et les esprits libéraux, tels que M. Guillaume de Humboldt, seraient fort dangereux à la tête d'un cabinet. S'ils ont pu servir leur pays dans d'autres circonstances, lorsqu'il fallait secouer le joug de Napoléon, ces circonstances étant passées, le gouvernement, sans se montrer ingrat, peut leur dire : « Votre temps est fini ». Et d'ailleurs le baron Guillaume de Humboldt n'avait point à se plaindre du roi de Prusse; il était comblé de faveurs; les premiers ordres brillaient sur sa poitrine, et possesseur d'une fortune considérable, il devait tout à son souverain. Ce fut alors qu'il se retira dans ses terres pour se livrer à des études un peu étranges dans une vie aussi positive. Mon Dieu! j'honore la science, les travaux même capricieux de l'esprit, mais que dire du baron Guillaume de Humboldt le diplomate, écrivant une dissertation sérieuse *sur la différence des sexes dans la nature organique*, c'est-à-dire sur la beauté des formes masculine et féminine? Puis l'érudit se consacre à l'étude des origines, des langues, non point pour les parler ou les écrire, ni pour les faire servir aux rapports d'intelligence ou aux relations commerciales et à l'agrandissement de l'esprit humain, mais pour rechercher systématiquement les origines, les similitudes; le baron Guillaume de Humboldt s'éprend surtout pour la langue basque; il y rattache tout, le basque

c'est évidemment la langue des Phéniciens, c'est l'idiôme primitif des peuples. Tour à tour M. de Humboldt examine le panthéisme indou, le génie de la langue chinoise, si bien, que, malgré le caractère un peu courtisan de M. Abel de Rémusat, il ne peut s'empêcher de railler les prétentions scientifiques du ministre prussien qui disserte sur le chinois sans le savoir précisément. Pour étudier et comparer les langues de l'Asie, le baron Guillaume de Humboldt avait-il la compétence des maîtres? il n'en savait que la superficie, et l'on n'apprend pas tout avec de l'esprit ; pour comparer le chinois, le sanskrit et les langues antiques, il faut une vie tout entière, et le baron Guillaume de Humboldt, heureusement pour les affaires de la Prusse, n'y avait consacré que ses loisirs.

Tout en faisant une plus large part scientifique au baron Alexandre de Humboldt, je crois toujours qu'il faut distinguer dans ses œuvres ce qui est esprit d'observation et de recherches, c'est-à-dire les faits, les expériences, d'avec les théories de hasard et d'improvisation. Un esprit éminent, comme le baron Alexandre de Humboldt, qui a beaucoup vu, beaucoup étudié, est toujours intéressant à consulter. Mais il y a chez lui, comme chez M. Arago, une partie essentiellement vulgaire qui tient au besoin de popularité politique. A travers toute la science astronomique de M. Arago, il y a de l'almanach, il y a même la petite partie des prédictions et *des faits-Paris* livrés à la presse. De semblables faiblesses

se trouvent dans le baron Alexandre de Humboldt, et c'est ce que le savant Cuvier dédaignait profondément ; ce n'était qu'à la science elle-même qu'il demandait sa grandeur ; et même au point de vue politique, très-lié au système de M. de Villèle, il était devenu fort hostile à la presse et aux déclamations de la gauche.

Cette popularité du baron Alexandre de Humboldt le sert admirablement lors de la révolution de 1830, et il se trouve tout naturellement à Paris mêlé, comme dans les Cent-jours, aux premières transactions politiques; chez lui se révèlent donc les diverses conditions que j'ai signalées : l'homme d'État prussien appelé à observer, à voir les faits pour l'instruction de son gouvernement, le savant fort lié avec M. Arago, le libéral très-ami de M. de Lafayette. Cette situation complexe le sert à éclairer la Prusse sur la tendance de la révolution, et le feu roi sent tous les services que dès lors il peut rendre. C'est M. de Lafayette que M. de Humboldt va consulter sur la tendance de l'esprit révolutionnaire; il en reçoit la singulière réponse que j'ai textuellement rapportée dans un autre livre [1]. C'est par cette voie qu'il éclaire le cabinet de Berlin, et détermine la reconnaissance immédiate de la monarchie du 9 août.

A partir de cette époque, le baron Alexandre de Humboldt prend une importance politique qu'il n'avait pas eue

1. *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe*, t. III.

jusqu'alors; le vieux roi de Prusse, sous l'influence de la princesse de Liegnitz, croit indispensable le maintien de la paix; et comme il faut un intermédiaire auprès du nouveau gouvernement, avec habileté il choisit le baron Alexandre de Humboldt, parce qu'il le sait parfaitement bien posé auprès du parti triomphant. C'est lui qui porte les lettres de reconnaissance de la nouvelle dynastie; toutes les fois qu'il y a une communication privée, conciliante, à travers toutes les difficultés de gouvernement, c'est M. de Humboldt qui s'en charge. Ses voyages se multiplient, il devient presque un habitant de Paris, et c'est au palais de l'Institut qu'il s'abrite comme pour garder ce caractère scientifique, dont il se glorifie justement. Tandis que son frère Guillaume de Humboldt est entièrement retiré dans ses terres [1], après avoir joué un rôle important dans les derniers temps de l'Empire et de la Restauration, Alexandre, lui, semble renaître au contraire pour la politique au milieu de la nouvelle époque, et il obtient ainsi toute la confiance du vieux roi de Prusse et de la princesse de Liegnitz.

Cette situation a duré jusqu'à l'avénement du roi de Prusse actuel, prince d'intelligence qui, en renonçant à la politique active de la guerre et de la conquête, s'est plus spécialement voué à la direction des esprits et à l'administration de la Prusse. Sous le vieux roi, une multitude de difficultés

1. Il y est mort en 1835.

étaient nées de la situation réciproque des catholiques et des protestants; on avait essayé des persécutions impopulaires et maladroites contre les évêques des provinces Rhénanes, ce qui avait amené une grande fermentation des esprits. Le premier soin du nouveau monarque a été de faire cesser toutes ces violences et de rendre la paix aux provinces agitées.

L'honneur du règne actuel sera cette large protection accordée aux catholiques, la répression de l'esprit philosophique et novateur qui nie le Christ et bouleverse la vieille et sainte Allemagne. Ce sera pour le nouveau roi une grande tâche, parce que la négation religieuse porte à la négation monarchique. Le roi Frédéric-Guillaume est un prince éclairé d'une véritable éducation libérale; il écoute, discute, accorde même beaucoup; mais il doit se défier de cette facilité même, et se convaincre surtout que la tache des gouvernements est de remplir leurs destinées traditionnelles, et Frédéric-le-Grand les avait solennellement tracées pour la monarchie prussienne.

Maintenant le roi de Prusse a encore à lutter contre les fausses tendances de cette vieille école dont M. de Humboldt est le représentant, et que j'appellerai le constitutionnalisme prussien. Chaque année cette école fait courir le bruit que le roi est à la veille de donner une constitution. Qu'est-ce que cela signifie? est-ce que la Prusse n'est pas constituée? n'a-t-elle pas une bonne ad-

ministration, économe et surveillante? n'y a-t-il pas une liberté suffisante de penser et d'écrire, trop grande peut-être, en religion et en philosophie? est-ce la tribune qu'on demande pour la Prusse, et la lutte des majorités et des minorités? Dieu en préserve la monarchie du grand Frédéric! Si elle veut s'arrêter dans son développement de grandeur, dans son influence européenne, elle n'a qu'à ouvrir une tribune où chaque année on vienne démolir ce que le gouvernement peut faire de bien et de bon. Un des hommes influents de la mission de Chine me disait naguère qu'il avait cherché à expliquer au mandarin chargé des négociations, le mécanisme du système représentatif, et le mandarin, après avoir grandement réfléchi, répondit avec un grand sérieux : « Ah! je comprends; vous bâtissez une « maison, puis vous permettez qu'on mette devant des « canons, et qu'on tire à pleine volée sur elle. »

Si nous étions encore au temps de Voltaire, on pourrait dire, comme lui, que la sagesse vient décidément du céleste empire!

IV.

LE DUC ÉLIE DECAZES

Lorsqu'on visite le château des Tuileries, aux jours de simples réceptions, on peut remarquer une sorte de couloir qui sert d'avant-salon à la plus vaste pièce où se réunit aujourd'hui le conseil des ministres. Ce petit dégagement, hélas! bien délaissé (la France n'a plus de reliques), était le cabinet du feu roi Louis XVIII, le prince habile qui s'efforça de concilier les grands partis en France et de renouer la chaîne des temps. Le cabinet du roi était de la plus austère simplicité; Louis XVIII passait sa vie dans son fauteuil à roulettes, modeste mais fort ingénieusement préparé pour le transporter çà et là dans les appartements. Devant lui était une petite table de bois blanc, compagne fidèle de son émigration, le meuble de ses habitudes. Peut-

être avait-il signé la Charte sur ce frêle support; puis quelques chaises sur lesquelles étaient des gravures roulées, des livres ouverts, une bibliothèque basse en forme d'armoire avec glaces, telle qu'on les faisait au commencement de la révolution française; deux gravures suspendues, l'une reproduisant le *Bélisaire* de Gérard, l'autre un sujet dont je ne me souviens pas précisément, étaient les seuls ornements de ce cabinet où le roi avait reçu pourtant les souverains et les ministres de l'Europe avec cette dignité de la maison de Bourbon, qui ne cédait le pas à personne.

Dans ce cabinet, vers le commencement du mois d'août 1815, tout en face du vieux roi, était debout un jeune homme de trente-quatre à trente-cinq ans, d'une belle figure, le front haut, le nez arqué et méridional, revêtu de l'uniforme de préfet de police dans la plus stricte étiquette de cour; le roi aimait ces marques de respect, et il adressait ainsi la parole à ce jeune homme : « Eh bien, monsieur le préfet, qu'est-ce donc que cette tentative d'empoisonnement sur l'empereur Alexandre? qu'y a-t-il de vrai? que venez-vous m'annoncer?» Alors, avec les formes les plus respectueuses, le préfet répondit au roi : « Que d'après les ordres de M. de Talleyrand, il s'était rendu chez M. de Nesselrode; que là, perquisition faite en présence des officiers de l'empereur, on avait reconnu que la bouteille de l'office (qu'on disait remplie de poison) contenait une substance pour nettoyer les meubles et placée fort

innocemment dans le buffet. » — « Ah! tant mieux, s'écria Louis XVIII, ce sera une accusation et un embarras de moins. » J'ai besoin de dire que le vieux roi n'aimait pas les mauvaises nouvelles; il se laissait entraîner doucement vers toutes les bouches qui le rassuraient, égoïsme que nous avons un peu tous. Les gens qui veulent exercer sur nous de l'empire doivent nous rassurer ou nous égayer; ceux qui nous alarment ou nous blessent, nous les secouons le plus vite possible, parce que telle est la nature humaine. Les Bourbons surtout avaient cette tendance; elle pourrait expliquer la puissance de bien des favoris depuis Louis XIV.

Le jeune homme qui alors, pour la première fois, se trouvait en présence de Louis XVIII, se nommait Élie Decazes. Né à Saint-Martin-de-Laye, près du glorieux champ de bataille de Coutras, si célèbre sous Henri IV; sa famille était simple, mais honorable, de magistrature et d'échevinage. Dans le midi, parlementaires, échevins et jurats avaient une grande importance. Henri IV, dans ses jours de bonté et de périls, avait anobli un Raymond Decazes, et c'était un de ses descendants qui se trouvait à la face d'un petit-fils du Béarnais qui, hélas! n'avait pas, comme lui, noirci son front à la poussière des batailles. Les temps étaient si dissemblables! Nous arrivions aux époques d'écriture et de chartes; on ne noircissait plus son front de poudre, mais on trempait d'encre ses doigts.

Les réponses du jeune fonctionnaire plurent donc singu-

lièrement au roi Louis XVIII, qui lui dit : « Je suis charmé, Monsieur, d'avoir un préfet de police aussi intelligent ; je désire que dorénavant vous veniez me rendre compte en personne des événements importants de ma capitale. » M. Decazes fit connaître respectueusement au roi que M. de Vitrolles lui avait dit : « que comme secrétaire d'État, lui seul devait servir d'intermédiaire entre le préfet et le monarque ; fallait-il obéir à cet ordre ? » – « Non, vous personnellement, répéta le roi, je désire vous voir. » Et alors de sa toute petite voix criarde il ajouta : « Monsieur Decazes, êtes-vous parent de la belle madame Cazes, femme du fermier général ? » C'était une des grandes beautés de l'époque de Monsieur, comte de Provence, au Luxembourg, et ces souvenirs-là, Louis XVIII en était encore tout ravi. — « Je dirai au roi, répondit M. Decazes, que je n'ai point cet honneur-là, et que nous appartenons à une famille de robe. » Et Louis XVIII, qui déjà se sentait de l'affection pour le jeune préfet, lui dit : « Au reste, vous n'avez pas besoin d'être le parent d'une jolie femme pour être excellent préfet de police. » Et il le congédia de la main en lui disant : « Allons, monsieur, au revoir. »

Tous ces premiers détails étaient indispensables pour bien faire connaître l'origine de la faveur de M. Decazes ; et pour la comprendre plus en grand, il faut nécessairement dessiner la situation politique, car la faveur vient moins aux personnes qu'aux positions ; et si l'on analyse un favori, il

n'est quelquefois que le symbole d'une certaine situation plus forte que la volonté. Louis XVIII alors était entre deux partis ; tous les deux considérables, hostiles, et tous les deux avec leur pensée de gouvernement et leur police : le parti de la révolution avait pour organe Fouché, que le roi avait été obligé d'accepter pour ministre comme garantie donnée aux jacobins et pour ne point trop effrayer le parti révolutionnaire. Quoique Fouché eût dressé une liste de proscription, sacrifié ses amis avec une extrême légèreté, Louis XVIII ne pouvait se fier à lui ; on savait qu'il travaillait pour une autre idée, qu'il complotait pour un autre changement; et en aucune manière la restauration ne pouvait se personnifier dans un régicide.

D'un autre côté les royalistes groupés sous M. le comte d'Artois formaient également un grand parti qui imposait ses idées, ses ministres, et ce parti qui n'aimait pas Louis XVIII, avait pour organe et pour agent le baron de Vitrolles, homme d'activité et d'esprit. Si le parti ultra-royaliste ne conspirait pas précisément, il désirait un changement politique qui eût annulé Louis XVIII au profit du comte d'Artois. Or, le vieux roi, très-décidé à garder son autorité, devait repousser de toutes ses forces cette double intrigue du parti jacobin et du parti royaliste; pour cela il avait donc besoin d'un homme de confiance. Il n'aimait pas M. de Talleyrand; c'était querelle de grand seigneur, et l'air compassé, impératif, du président du conseil lui déplaisait. Les

rois qui veulent faire tout par eux-mêmes, aiment les jeunes hommes; ils espèrent les instruire, les façonner; ils les considèrent alors comme leur ouvrage, comme des élèves chéris, exécutant leurs pensées politiques. De là cette tendance de Louis XVIII à grandir le jeune préfet de police jusqu'à en faire plus tard un favori.

M. Élie Decazes ne commençait pas alors sa carrière d'administration, je dirai presque de politique. Enfant, il avait été envoyé de Libourne au collége de Vendôme, où il fit sa première éducation, éducation alors si merveilleusement dirigée par les corps religieux, seuls capables de comprendre et de moraliser les primitives impressions de la vie. La révolution ayant dissous ces colléges, Élie Decazes porta ses études vers le barreau, à Libourne, tout à côté de cette ville de Bordeaux qui avait produit les deux girondes, républicaine et royaliste. De Libourne, sous une protection attentive, il vint s'attacher au barreau de Paris, où il plaida sa première cause sous le Consulat, au bruit du canon de Marengo. Ses débuts furent heureux; il eut le bonheur de plaire à un magistrat de rang élevé, bienveillant, quoique d'un esprit fort ordinaire, M. Muraire, premier président de la Cour de cassation, et celui-ci le présenta à l'empereur. Le but de toute l'ambition du jeune Élie Decazes c'était le titre d'auditeur au conseil d'État, ce qui lui ouvrait l'administration publique, et l'empereur, capricieusement, l'envoya comme juge dans une petite ville d'Allemagne, dans le

Hanôvre, je crois; M. Decazes obéit parce qu'avec Napoléon c'était le seul parti à prendre. Le voilà donc jeté dans un pays inconnu, au milieu de cette étrange administration impériale, oppressive, soldatesque, que le peuple allemand secoua avec tant de bonheur aux jours de la délivrance. M. Decazes n'y resta pas longtemps; la même protection, et son zèle pour le service public, le firent nommer juge au tribunal de la Seine. Alors il venait d'épouser la fille de son protecteur, mademoiselle Muraire, et cette alliance était tout à la fois un témoignage de l'esprit et de la bonne situation de M. Decazes. Sous l'empire de Napoléon, c'était moins la valeur individuelle qui était remarquée, que le classement de chacun dans la vaste hiérarchie de l'Empire. Or, un premier président à la Cour de cassation, un comte de l'Empire (cette noblesse improvisée était si vaniteuse) tenait un haut rang dans l'État; un jeune juge d'un tribunal civil était appelé à un immense honneur en s'associant à une telle fortune politique. Une année à peine écoulée, la jeune femme mourut, et jamais douleur d'époux ne fut plus profonde ni mieux sentie; elle fit le bruit de tout Paris. Cette tendresse expressive devint le sujet des conversations même aux Tuileries, et le jeune magistrat inspira un intérêt d'autant plus vif, qu'il s'était montré chevaleresque presque comme aux vieux temps (alors les mœurs des chevaliers reprenaient leur cours). De juge au tribunal de la Seine, M. Decazes devint conseiller à la cour impériale, président

remarquable des assises, tâche si difficile et hautement consciencieuse pour le magistrat.

C'est à cette époque que commencent les premiers rapports de M. Decazes avec la famille Bonaparte. Je laisse de côté toutes les légendes d'amour qui se rattachent à cette vie d'un jeune homme aux traits nobles, à la tournure distinguée, au milieu de cette cour de femmes mal élevées, sans tenue et sans respect d'elles-mêmes; je ne suis ni Juvénal ni Suétone, et nous ne sommes point dans l'empire romain. Je dirai seulement que M. Decazes y conquit la plus haute puissance avec les plus gracieuses intimités; il fut attaché comme secrétaire des commandements à madame Lœtitia Bonaparte, femme pleine de sens et de finesse, qui ne s'était pas laissé éblouir par les grandes aventures de cette famille, qu'un seul nom couvrait de ses splendeurs, celui de Napoléon. L'esprit de tenue et de convenance, que M. Decazes portait au plus haut degré, lui attira la confiance de cette bonne vieille Corse, active, surveillante, minutieuse pour sa huche, faisant au reste du bien, et qu'une grande tendresse créait comme médiatrice entre tous ses enfants.

De cette position auprès de la mère de l'empereur, M. Decazes passa comme conseiller de cabinet auprès de Louis Bonaparte, que le caprice de la fortune avait élevé un beau jour à la royauté de Hollande; et voilà M. Decazes jeté à la cour de La Haye, ennuyeuse et ennuyée, quittant les distractions de Paris, les affaires de magistrature, pour ob-

tenir un titre sans fonction, tout à fait au caprice de Louis Bonaparte, homme doux, inoffensif, prenant au sérieux sa pauvre et ridicule royauté, et voulant faire le souverain même contre l'empereur. Je ne feuillette jamais cette histoire de l'Empire sans voir à côté des grandeurs incontestées, des petitesses inouies, du drame et de la parade, du héros et du saltimbanque. M. Decazes se trouva plus d'une fois l'intermédiaire entre Louis Bonaparte, sa mère et l'empereur; il s'habitua ainsi aux ménagements, à la discrétion, à cette façon douce de causeries, respectueuse envers les uns, bienveillante envers les autres, qui ne compromet pas, n'engage à rien, et arrive souvent à un résultat. Cette situation devint toujours plus délicate, lorsque Louis Bonaparte prit la fuite et se rendit en Allemagne pour échapper aux colères de l'empereur. Si c'était déjà beaucoup que de supporter le frère de Bonaparte heureux et se croyant roi, il était plus difficile encore de le subir très-inquiet, dans la disgrâce, au milieu de l'Autriche. M. Decazes revint à Paris pour reprendre ses fonctions à la cour d'appel de la Seine; c'est là que la Restauration le trouva dès son origine.

Il signa un des premiers l'acte d'adhésion des cours souveraines à la restauration, et en 1814 il se fit remarquer par cette chaleur de royalisme qui était inhérente aux opinions du Midi. Cette première restauration dura peu, pêle-mêle étrange de bien et de mal, de grandeurs et de fautes; et alors arrive l'Empereur au 20 mars; le drapeau tricolore

flotte sur Notre-Dame, avec un gouvernement mi-parti d'empire et de jacobinisme.

La plus grande calamité qu'ait eue à subir la noble nationalité française et la loyauté de son caractère, ce furent les Cent-Jours; il s'y mêle de la trahison, un manque inouï à la foi des serments; des généraux qui la veille jurent de mourir pour Louis XVIII, et qui passent le lendemain avec enthousiasme à Bonaparte, des adresses démenties, quelque chose du Bas-Empire, des jacobins et des niais de 89 dans la parade déclamatoire du Champ-de-Mai. A l'aspect de cette époque, si dégradante pour le caractère national, ceux qui protestèrent contre l'étrange abus de la force, ceux qui allèrent à Gand auprès du roi pour empêcher les maux d'une guerre d'invasion et assurer le triomphe de Louis XVIII et de la Charte, ceux-là furent de bons Français. Cette assertion paraîtra étrange à la petite école libérale ; mais la grande histoire marche en secouant les récits de MM. Dulaure, Norvins et Thiers, chroniqueurs plus vieux et moins attrayants que les moines du moyen âge, légendaires plus crédules et plus passionnés sur les temps de la révolution et de l'empire, que tel religieux qui racontait les batailles contre les mécréants de Palestine et les Albigeois de la langue d'oc. Rien d'étonnant dès lors que des magistrats sérieux, comme M. Séguier, refusassent de siéger sur les fauteuils de la cour, ou au moins qu'ils pussent manifester leur opinion à la face de tous. Ce sentiment dicta

la conduite de M. Decazes : discutant en pleine cour royale une adresse à l'Empereur, il fit valoir avec un talent remarquable les avantages du principe de la légitimité ; et comme on lui répondait par ce qu'il y avait de merveilleux, cette marche rapide de l'empereur du golfe Juan à Paris, il répondit par cette phrase restée historique : « Je ne croyais pas que la couronne fût donnée comme un prix de course. » De telles paroles, qui méritèrent l'exil à M. Decazes, avaient retenti dans le sein du parti royaliste, et à la seconde restauration des Bourbons, il dut à ces gages donnés pendant les Cent-Jours une renommée incontestée parmi les magistrats dévoués à la famille des Bourbons. Exilé durant quelques mois dans le Midi, il reparut à Paris au commencement de juillet 1815, après la bataille de Waterloo.

Tout était confusion dans la capitale ; les armées alliées y faisaient leur entrée belliqueuse, tandis que la Chambre des représentants rédigeait des constitutions et des protestations, amusettes de partis dans les gouvernements morts. Lié d'amitié avec M. de Jaucourt, M. Decazes fut présenté à M. de Talleyrand, qui arrivait à côté du roi au moment où s'organisait le ministère. Un des magistrats fort dévoués à la restauration, M. Decazes fut indiqué pour la préfecture de police, et le même jour sa nomination était signée à la hâte, afin d'accomplir une tâche assez singulière : il avait à disperser cette grande cohue, appelée chambre des représentants, qui vociférait encore aux Tuileries, et menaçait de se réunir

en d'autres lieux pour embarrasser les affaires de ce pauvre pays de France, que l'esprit jacobin et impérialiste venait de compromettre si étrangement. Fouché voulait en finir avec ces représentants qui parlaient du triomphe de la souveraineté du peuple pour briser la dictature de Napoléon et créer celle de M. de Lafayette. Tout était confusion à Paris. M. Decazes allait exécuter les ordres du gouvernement, lorsque la garde nationale, ne prenant conseil que de la nécessité, occupa militairement la salle des séances, et les clés furent portées à la préfecture de police. On fut donc débarrassé pour le moment de cette assemblée plus identique qu'on ne croit avec les premières Chambres qui nous sont venues après juillet 1830, sous les mêmes inspirations de M. de Lafayette. Il faut tant d'efforts pour arriver à l'ordre et à la régularité dans les idées politiques!

C'était un devoir difficile, immense, que celui d'un préfet de police à cette époque. L'ennemi occupait la capitale: impératif, despote, il voulait se venger de nos victoires et de nos conquêtes; les exigences se succédaient: aujourd'hui c'était de l'argent, demain des réquisitions de vivres; puis on voulait faire sauter le pont d'Iéna; le plus souvent c'étaient des rixes entre les vieux soldats de l'armée impériale et les troupes alliées; avec cela, les conspirations de partis, les espérances des uns, les exigences des autres, et par-dessus tout les intrigues qui se croisaient au château ou chez M. de Talleyrand, le heurtement des opinions et des hommes,

M. Fouché et M. de Vitrolles, les jacobins et le parti royaliste; enfin cet esprit de réaction qui entraîne toujours les opinions victorieuses vers les excès et les fatalités de la vengeance.

M. Fouché avait présenté au conseil des ministres une liste de cent dix-sept noms, la plupart ses vieux amis dont il voulait se débarrasser, selon ses habitudes, comme gage aux opinions victorieuses : c'étaient les chefs du parti militaire et les fonctionnaires les plus compromis dans les Cent-Jours. Indépendamment de cette liste, une autre fut adressée au préfet de police de plus de soixante personnes qui devaient être éloignées de Paris dans un rayon de quarante lieues. M. Decazes en fit effacer quelques-uns, obtint des modifications pour quelques autres, spécialement pour MM. Benjamin Constant et Montalivet. Cette liste était encore l'œuvre de M. Fouché, sacrifiant avec indifférence ses amis et ses ennemis; elle supposait évidemment de l'arbitraire; les conditions d'un gouvernement ne sont-elles pas d'abord de vivre? et le devoir de M. Decazes dut être de poursuivre avec vigueur les auteurs et les complices de la conspiration des Cent-Jours. Ainsi, loin d'adopter le système de ceux qui font un crime à un magistrat de faire son devoir, je dis que ce qu'on pourrait reprocher à M. Decazes, ce fut peut-être de ne point le faire assez, en se montrant trop indulgent envers les hommes qui avaient renversé le pouvoir des Bourbons et jeté la France dans le chaos des Cent-Jours.

Ici se présentent les premiers procès politiques, j'en-

tends parler des procédures contre le colonel Labédoyère, M. de Lavalette et le maréchal Ney. Il faut essentiellement préciser la part qu'y prit M. Decazes. Je crois que personne ne conteste aujourd'hui la culpabilité, au point de vue militaire, du colonel Labédoyère. Il avait passé d'un drapeau à un autre, et les lois ne lui prêtaient aucune excuse; seulement comme c'était un noble cœur, un enthousiaste jeune homme, ceux qui s'intéressaient à lui devaient lui fournir les moyens d'échapper à la fatalité de sa destinée. Après le 8 juillet 1815, époque de la capitulation de Paris, Fouché fit appeler M. de Labédoyère et lui dit : « Je vous conseille de quitter la France; voici des passe-ports; la Suisse n'est pas loin, la Belgique, l'Angleterre; si vous ne pouvez avoir de l'argent, voici 25,000 francs en or; mais partez, au nom du ciel, ou je ne réponds pas de vous! » M. de Labédoyère quitta Paris, mais il ne dépassa pas Clermont. La police savait qu'il y était, et les avertissements ne lui manquaient pas pour qu'il eût à se tenir caché. La cour craignait un mouvement à Paris; elle était sans cesse dans des transes de conspiration, lorsqu'un billet de ses bureaux annonça à M. Decazes, préfet de police, et qui dînait hors de chez lui, que le colonel Labédoyère, arrivé par la diligence, venait d'être arrêté. M. Decazes courut chez M. Fouché, alors au milieu des fêtes de son mariage[1] avec mademoiselle de Castel-

1. Voir mon travail *sur la Restauration*.

lane. « Eh bien! lui dit-il, M. de Labédoyère est arrêté. » — « Cela n'est pas possible, répondit le ministre; quel imprudent jeune homme! Comment faire maintenant! Je crois qu'il est urgent de l'interroger. » M. Decazes se fit donner par ses bureaux les détails sur l'arrestation; M. de Labédoyère avait été reconnu dans la diligence par un officier de gendarmerie qui avait pris soin de le suivre à son arrivée à Paris et de le dénoncer à la préfecture. On a dit que cet officier était un agent envoyé tout exprès à Clermont par le préfet de police; d'abord le préfet n'avait aucune attribution en dehors de Paris; ensuite, si l'on savait que M. de Labédoyère était à Clermont, à quoi bon le faire arrêter à Paris? N'était-il pas plus simple de s'en saisir à Clermont? et à quoi servait alors l'agent dans la diligence? On connaissait toute l'imprudence de M. de Labédoyère, et il n'était pas difficile de découvrir sa retraite. Il faut un peu se méfier de ces contes sur la police, espèce de Mille et une Nuits que l'on arrange sur des faits qui s'expliquent tout seuls par l'imprudence des hommes. M. Decazes se rendit à la prison du dépôt pour l'interrogatoire. Il ne connaissait que très-imparfaitement M. de Labédoyère; mais il ne put s'empêcher de lui dire: « Et pourquoi êtes-vous venu à Paris, et qui plus est, en diligence? — Je me proposais d'aller en Angleterre, répondit M. de Labédoyère, et je venais pour embrasser ma femme et ma famille. — Comment ne pas gagner la Suisse? vous aviez des passe-ports et de l'ar-

gent ! — C'est un coup de tête, dit M. de Labédoyère, je suis exposé à le payer cher ! » M. Decazes procéda ensuite à l'interrogatoire légal, qui ne présenta aucune circonstance extraordinaire. Tout son rôle se borna là ; le reste fut le fait du conseil de guerre. Quel reproche pouvait-on faire à un préfet de police ? avait-il juridiction à Clermont, en Auvergne ? s'il y a eu d'autres ordres, ne furent-ils pas le fait d'un pouvoir de parti, alors si plein de méfiance contre M. Decazes lui-même ? s'il y eut une cruelle condamnation, ne fut-elle pas l'œuvre d'un tribunal militaire ?

Voici maintenant le procès de M. de Lavalette, dont le nom soulevait les haines les plus grandes à la cour. Je crois qu'il avait refusé des chevaux à Louis XVIII le 19 mars, en prenant possession de l'hôtel des Postes. M. de Lavalette, comme la plupart des proscrits de l'ordonnance de M. Fouché, n'avait point cherché à se dérober aux poursuites ; il ne fallait pas de bien hautes recherches à la police pour découvrir son asile ; il demeurait à la campagne de sa belle-mère ou dans son propre hôtel. Tous les jours il arrivait du pavillon Marsan des rapports de police pour indiquer qu'on avait vu M. de Lavalette. On mettait en doute déjà la fidélité du préfet, accusé de protéger les révolutionnaires ; car M. de Lavalette était considéré comme le chef de la conspiration civile, et le château en voulait raison à tout prix. M. Decazes résolut de prévenir M. de Lava-

lette d'une manière détournée. Un agent se présenta à son hôtel et demanda M. de Lavalette de la part du préfet de police; on lui répondit qu'il n'y était pas. « Dites-lui, répondit l'agent, que je repasserai demain matin. » M. de Lavalette, après cet avertissement, eut l'imprudence de rester chez lui, et il fut arrêté à onze heures, déjeunant paisiblement au milieu de sa famille sans autre précaution; le préfet de police pouvait-il agir autrement? L'arrêt fut aussi étranger à M. Decazes que la condamnation du colonel Labédoyère; traduit devant le jury en Cour d'assises, M. de Lavalette fut condamné à mort, et le parti royaliste accusa fortement le pouvoir d'avoir favorisé cette évasion, qui fit tant de bruit à Paris. M. Decazes n'y était pour rien; il ne trahit pas son devoir même pour une bonne action. La délivrance fut tout entière le résultat du dévouement de sa noble et sainte femme.

Dans l'affaire du maréchal Ney, quelle fut la part de M. Decazes? Simple préfet de police, son ressort se bornait à Paris, à la banlieue, et le maréchal fut arrêté, comme on le sait, près du château de Bessonis, propriété de sa famille. Le maréchal conduit à Paris, il était dans le devoir de M. Decazes de l'interroger. Les premières conversations furent tout entières un échange de politesses et de souvenirs; le maréchal raconta à M. Decazes le désastre de Waterloo; il en était vivement préoccupé; il lui parla de la fatale journée; c'est ainsi qu'il appelait le 13 mars. « J'ai perdu la

tête un moment, j'ai été entraîné. » Après avoir repoussé avec force l'accusation d'avoir reçu de l'argent de Louis XVIII, Ney rappela ses souvenirs avec précision : « J'ai en effet, dit-il, baisé la main du roi, S. M. me l'ayant présentée en me souhaitant un bon voyage. Le débarquement de Bonaparte me paraissait si extravagant que j'en parlais avec indignation, et que je me servis, il est vrai, de cette expression de *cage de fer*. — Comment, demanda alors le préfet de police, pouvez-vous donc expliquer le changement qui s'est opéré en vous, et comment justifier votre conduite du 14 mars? Vos devoirs n'étaient-ils pas toujours les mêmes? — C'est vrai, répondit le maréchal, j'ai été entraîné; j'ai eu tort, il n'y a pas le moindre doute. »

A cet interrogatoire se borna toute la participation de M. Decazes dans le procès du maréchal Ney, qui devint la grosse affaire politique du temps, depuis si étrangement appréciée. J'ai besoin de dire tout cela afin de faire à chacun la part historique dans les événements de la réaction. Qu'est-ce qu'un préfet de police? un véritable juge instructeur, qui commence les interrogatoires, entoure les accusés, prépare comme résultat, les premiers éléments de l'instruction. A l'époque où nous vivons, les hommes et les choses doivent s'apprécier d'une manière plus sérieuse : presque toutes les arrestations de ce temps se firent en dehors de la préfecture de police de Paris. M. Fouché lui-même, ministre de la police, dont l'action s'étendait sur

tout le royaume, ne voulait pas de victimes ; mais il y avait quelque chose de plus fort, de plus énergique, c'était un parti victorieux qui imposait ses conditions et ses garanties après la grande trahison des Cent-Jours. La police des partis est la plus terrible, leur justice est plus cruelle encore : n'en a-t-on pas vu un exemple dans le procès des ministres en 1830, et que de vigueur il fallut au pouvoir pour éviter d'être cruel !

La réaction en vint à ce point que M. Fouché fut obligé de donner sa démission, et le roi accepta M. Decazes pour le remplacer ; Louis XVIII voulait avoir auprès de lui un homme de sa confiance, car sa position était bien difficile. Le roi était en présence des négociations étrangères et de la Chambre de 1815, si ardente ; le duc de Richelieu était absorbé par les négociations avec les alliés, et le roi pour les affaires intérieures n'avait personne qui lui rendît compte du mouvement réel des esprits et de la situation des partis. Louis XVIII fit de M. Decazes un ministre de confiance ; il voulait qu'il lui dît tout avec un abandon extrême, pourvu qu'il ne l'inquiétât pas trop ; et le ministre, comprenant parfaitement cette situation, associa pour ainsi dire le roi à tous les actes de la politique. S'agissait-il d'une nomination ou d'une mesure ? M. Decazes avait grand soin de consulter Louis XVIII, de lui en rendre compte : plus aucune de ces formes souveraines de M. de Talleyrand qui imposait les actes en maître ;

Louis XVIII aimait les anecdotes, M. Decazes lui en fournissait beaucoup, car son esprit était pénétrant et savait lire un peu dans tous les intérieurs. Le roi adorait les détails politiques, M. Decazes ne les ménageait pas; et peu à peu il s'infiltrait dans les habitudes du vieux monarque à ce point qu'il ne pouvait plus se passer de sa correspondance. L'esprit de M. Decazes était parfaitement approprié aux prévenances, bonnes, douces; il caressait habilement les tendances, les faiblesses même de Louis XVIII et tous les petits côtés de son caractère.

Toutefois il faut se rendre compte de cette position pour en comprendre les difficultés. Le ministre était parfaitement bien avec le roi, c'était beaucoup sans doute, mais il était à la face de deux grands partis qui tour à tour lui faisaient des menaces et des caresses; les royalistes avaient voulu absorber M. Decazes dans leur sein, il leur avait donné des gages pendant les Cent-Jours, et le comte d'Artois était aise d'avoir un ministre dans la confiance du roi. Le parti libéral voulait également avoir M. Decazes, parce qu'avec son concours il espérait reprendre une certaine position dans les affaires et se voir amnistier de son passé. Ainsi se trouvait M. Decazes pendant toute la réaction de 1815, à cette époque la plus difficile de sa vie, celle qu'on a jugée avec le plus de sévérité; parce que dans les périodes de transition, tous ceux qui veulent tenir un milieu soulèvent contre eux des tempêtes; il faut alors tant de

petites habiletés, tant de corruptions, tant de tempérances, que les meilleurs et les plus droits caractères y empruntent une finesse d'habitude, une formule de doucereuse indifférence, qui se détrempe sur toute une vie politique.

Je reviens sur le procès du maréchal Ney, dont l'arrestation était restée étrangère à M. Decazès, encore préfet de police, car le maréchal fut arrêté, non point à Paris, et tout à fait en dehors de sa juridiction. Quant au procès, il fut poursuivi par le conseil des ministres tout entier, qui remplit son devoir, devoir terrible mais impératif et juste, car il y avait une grande trahison. Ce fut une affaire toute de judicature; la cour des Pairs prononça une peine inflexible; ce fut aussi son devoir. Laissant les déclamations à l'esprit de parti, il faut se reporter au temps, aux maux que la trahison des Cent-Jours avait fait peser sur le pays, à la situation du pouvoir en lutte avec les étrangers. Je crains qu'il n'y ait bien des passions politiques qui se cachent aujourd'hui derrière le nom glorieux du maréchal Ney!

La seconde grande poursuite fut l'affaire des patriotes de 1816, sur laquelle on a publié tant de singulières versions parce qu'on y a vu le gouvernement aux prises avec les dernières classes de la société: j'ai lu même quelque part que M. Decazes était le complice de Pleignier, le corroyeur, pour renverser les Bourbons et faire sauter les Tuileries: « Ce fut quand le complot eut échoué que le mi-

nistre abandonna ses hauts complices. » La conspiration de 1816 fut un commencement de carbonarisme mêlé à l'esprit jacobin ; je crois aussi que la police y mit trop d'importance, une solennité inutile contre de pauvres diables qui n'agissaient que comme les instruments de quelques hommes cachés qu'il fallait oser punir. Là fut toujours la faute de la restauration que cette poursuite contre les petits et cette indulgence pour les grands; on parla d'agents provocateurs, de police immorale; il n'y a pas de complot qui ne présente un peu toutes ces circonstances, et en général la police n'a rien de vertueux; mais supposer qu'un ministre influent était d'accord avec des corroyeurs pour renverser le gouvernement de Louis XVIII au profit de la république ou d'un autre système, c'est une véritable niaiserie! le tort de M. Decazes, ou pour mieux dire du conseil des ministres, fut de laisser prononcer des peines capitales contre des malheureux qui n'étaient pas dignes en vérité qu'un gouvernement sérieux s'occupât d'eux à ce point d'en faire ses victimes. Mais alors on était à la face d'une majorité de chambre qu'il fallait satisfaire ; elle avait des haines politiques, et le cabinet eût été brisé à la moindre concession : l'empire des majorités est souvent si terrible aux époques de réaction !

L'affaire de Grenoble et de M. Didier est l'un des griefs les plus invétérés contre cette époque. Comme on a réveillé tout récemment cette question, je dois l'examiner avec

la maturité de l'histoire. Les documents sont connus et publiés, car il y a moins de mystère qu'on ne croit dans les choses politiques. On promet beaucoup de révélations, on en donne peu ; nous sommes habitués depuis longtemps à ces sortes de menaces de correspondances et de publicité. Nul ne peut contester qu'il y avait eu complot et révolte à Grenoble. Maintenant que nous avons plus d'expérience sur les choses de gouvernement, on voudra bien admettre la nécessité des répressions quand il y a sédition à main armée contre le pouvoir établi. Ministre de la police, M. Decazes dut faire son devoir à l'égard de la conspiration de Grenoble ; et comme je suis impartial pour tout le monde, je dis que le général Donnadieu fit aussi le sien, parce qu'il était homme de gouvernement, et qu'aujourd'hui après la répression des grandes émeutes de Lyon et de Paris, il serait puéril de reprocher à un ministre de la police et à un général d'une division militaire d'avoir fait exécuter les lois de leur pays en réprimant les séditieux. Une fois ceci posé, il faut faire la part de chaque chose et de chacun. Il y a eu d'abord le roman royaliste : M. Decazes était d'accord avec les conspirateurs ; on l'a dit, on l'a écrit, on promet de l'écrire encore, et ce complot avait pour but de réaliser en 1816 les événements accomplis en 1830 ; c'est parce que Didier échoua que M. Decazes le fit sacrifier afin de se couvrir lui-même ! Quel intérêt, juste ciel ! eût eu M. Decazes, royaliste outré dans les Cent-Jours, bourbonien jusqu'à la

racine de ses cheveux, à renverser le gouvernement de Louis XVIII dont il était le ministre et le favori? Cela était-il vraisemblable? et quelle place une révolution aurait-elle pu lui donner plus élevée que celle qu'il avait auprès du roi légitime?

Voici maintenant l'accusation libérale : M. Decazes donna des ordres impitoyables pour l'exécution des arrêts, et lui seul envoya la fameuse dépêche télégraphique qui ordonnait l'exécution des coupables : pour tout ceci il faut bien recueillir les dates, les souvenirs, les actes de chacun, afin que les responsabilités soient bien réparties. 1° M. Dambray, chancelier, garde des sceaux, avait sous sa responsabilité la justice et les grâces; 2° M. Decazes, ministre de la police, avait dans son département l'arrestation des coupables et la sûreté de l'État; 3° le général Donnadieu, commandant la division, devait réprimer par la force; 4° le comte Montlivault, préfet de l'Isère, était le délégué du ministre de l'intérieur et de la police : à ces deux derniers appartenaient donc le gouvernement militaire et l'administration. Une conspiration éclate, le ministre de la police reçoit le premier avis du préfet; le général Donnadieu écrit au ministre de la guerre, le duc de Feltre; et le garde des sceaux, ministre de la justice, fait réunir la cour prévôtale : chacun reste donc dans ses attributions. Que les rapports aient été exagérés, qu'on ait mis trop de zèle, comme toujours, dans la répression, cela est possible; mais ici tout

est régulier, le jugement est rendu dans des conditions sévères, inflexibles, si vous voulez, je dis même impitoyables et sanglantes; mais à tout cela que peut faire le ministre de la police? les grâces dépendaient-elles de lui? dans la hiérarchie, elles tiennent au garde des sceaux; les conseils de guerre, les cours prévôtales ne ressortissent pas de lui, mais du ministre de la guerre; l'ordre d'exécuter n'est pas plus dans ses attributions, car il doit venir de la chancellerie, et non pas du ministre de la police.

Résumons la part de chacun dans sa responsabilité : une conspiration éclate, tout gouvernement doit la réprimer, et c'est ce que fait avec zèle le général Donnadieu, brave soldat de la révolution de 1789, et comment blâmer sa conduite, quand on fait l'éloge du général Bugeaud, du général Aimar? Le préfet, M. de Montlivault, fait son devoir en instruisant le ministre de la police; celui-ci ne manque pas au sien en donnant l'ordre d'arrêter les coupables; tout se fait selon la loi; le jugement est rendu. Il ne reste plus que la question des grâces, et ici, je le dis, on aurait bien fait de se montrer clément; mais les grâces regardaient le ministre de la justice, le conseil des ministres tout entier, si l'on veut, mais non point un seul des membres exclusivement, et pourquoi tout faire reposer sur lui?

Il faut se rendre compte d'ailleurs de la position du cabinet, et les hommes politiques savent trop qu'on ne s'appartient pas toujours. Le ministère Richelieu n'était maître

d'aucun de ses actes en face la Chambre de 1815; si le roi Louis XVIII n'aimait pas cette chambre parce qu'il la savait dominée par son frère, il était loin pour cela d'être libéral dans le sens qu'on donne à ce mot. Le roi soutenait ses prérogatives et il avait des préventions très-arrêtées; il fallait lutter incessamment, l'éclairer chaque jour; lui faire comprendre enfin ce pays de France que vingt-cinq ans de révolution avaient changé. La double maxime que M. Decazes posa toujours devant le roi fut celle-ci : « Royaliser la nation et nationaliser la royauté. » A ce travail le ministère suait nuit et jour dans une lutte incessante avec la Chambre de 1815, qui à chaque moment menaçait de lui enlever la majorité. La position de milieu que M. Decazes voulait prendre est toujours une des situations les plus accusées; cela se conçoit, parce qu'on est nécessairement en butte à tous les partis extrêmes; et cette position mitoyenne est toujours si difficile qu'elle nécessite souvent, je le répète, une sorte de duplicité dans les moyens d'action. Il est évident qu'avec cette Chambre de 1815, tôt ou tard M. Decazes aurait été jeté en dehors du pouvoir; Louis XVIII, soit par indifférence de caractère, soit par respect du système représentatif, aurait parfaitement abandonné M. Decazes, qui d'ailleurs n'était point alors parvenu à cette domination familière, intelligente, sur l'esprit du vieux roi qui lui arriva plus tard. Que devait donc faire le ministre? S'attacher à détruire peu à peu l'influence de la majorité, afin de con-

vaincre le roi que la Chambre de 1815 était plutôt l'expression d'un parti que l'opinion de la France elle-même. En butte aux haines des royalistes, M. Decazes dut préparer la chute de la Chambre de 1815, et comment y parvenir?

Pour cela il fallait s'appuyer sur plusieurs éléments: 1° sur la froideur, j'ai presque dit la jalousie qui séparait Louis XVIII du comte d'Artois; 2° sur la force et la popularité d'opinion que présentait le parti libéral; 3° sur les quelques débris du parti de madame de Staël, l'école doctrinaire groupée autour de M. Royer-Collard; 4° enfin, obtenir l'appui de la diplomatie étrangère en constatant que le meilleur moyen de pacifier la France, était d'adopter un système libéral modéré, qui pût permettre le développement des richesses publiques. Dans ce but, le premier besoin des hommes politiques, était de constater l'impuissance de l'esprit révolutionnaire et sa prompte répression. Cet esprit n'était nullement éteint, il s'agitait partout, à l'étranger, parmi les réfugiés de Bruxelles, en Suisse, à Paris et dans les provinces; il suscitait la conspiration de Grenoble, dont j'ai parlé; à Paris éclatait le complot très-réel des patriotes de 1816, mauvaise queue de l'école impérialiste, se plaçant derrière l'échoppe des corroyeurs et le bonnet rouge de Babœuf; le plan des conjurés, je le répète, n'était rien moins que de faire sauter les Tuileries; il fallut sévir avec rigueur; il le fallait même pour n'être point accusé de complicité.

Quand une cause veut triompher, son premier besoin est de se dépouiller de la conspiration pour agir dans l'ordre légal, et le ministre devait frapper les jacobins pour tendre la main au véritable libéralisme. Les royalistes disaient que M. Decazes était d'accord avec les révolutionnaires ; ceux-ci à leur tour parlaient d'agents provocateurs, de conspirations fausses, inventées à plaisir. La police, en effet, était fort active, comme à toutes les époques d'agitation et de changement. Des espions, il y en a dans toutes les conspirations, depuis Rome et Venise ; et les conjurés devraient savoir que parmi eux il y a toujours des yeux pour voir, des bouches pour dénoncer, aussi larges que le vomitoire du palais ducal sur la Piazzetta. A cette époque, surtout, il y avait des polices d'une nature si diverse ! le pavillon Marsan avait la sienne, le libéralisme la sienne, et tout cela se mêlait, se confondait. Puis enfin, tous les gouvernements ne sont-ils pas dans la triste nécessité de montrer la police un peu partout, plaie invétérée de la civilisation ?

Le travail politique de M. Decazes contre la Chambre de 1815, fut une longue épreuve qui aboutit enfin à cette question posée en plein conseil : « Dissoudra-t-on la Chambre introuvable, et osera-t-on faire un appel aux électeurs ? » On ne sait pas assez tout ce qu'il fallut de luttes, j'ai presque dit d'intrigues, pour arriver à cette conviction difficile dans l'esprit de Louis XVIII. La faveur de M. Decazes avait grandi ; il en était à tous les petits soins auprès du

vieux roi; avec une facilité extrême d'écriture et de rédaction, le ministre de la police lui envoyait chaque jour les mémoires, les extraits, les correspondances que le roi lisait, et sur lesquels il faisait des observations. Il n'était pas une seule question d'hommes ou de choses qui ne fût l'objet d'une correspondance; le roi écrivait jusqu'à trois fois par jour à M. Decazes; à chaque difficulté, nouveau billet, dans le style le plus intime, et ce n'était qu'avec une extrême habileté qu'on pouvait parvenir à dompter les scrupules du roi, qui savait bien toute la force, tout le dévouement de la Chambre de 1815. Cette majorité n'était pas sans grandeur, sans patriotisme; expression de l'esprit provincial, elle voulait une restauration avec le drapeau blanc fleurdelisé partout et la loyauté de l'esprit gentilhomme. Pour faire admettre le principe de sa dissolution, que de peines, que de sueurs! que de rapports vrais ou exagérés, qu'il fallut réveiller de grands et de petits sentiments au cœur de Louis XVIII! C'est à l'aide d'une activité sans pareille, que fut enfin arrachée l'ordonnance du 5 septembre, qui substitua un régime de tempérance à l'ardeur des passions victorieuses et loyales de la réaction royaliste.

L'Europe eut sa part à cette résolution du roi; mais M. Decazes fut le véritable auteur de l'ordonnance du 5 septembre, et en cela il fut aidé par le comte Pozzo di Borgo, et l'action même de l'empereur Alexandre qui avait des mécontentements contre le parti royaliste. Désormais

le ministre demeurait à peu près maître de la position auprès du roi; et la Chambre nouvellement élue présenta d'autres conditions de majorité que la précédente. Si les royalistes y revinrent, ils n'y furent plus qu'en minorité; le centre droit y dominait en masse avec les hommes modérés. Ici, M. Decazes se trouvait en présence d'un autre danger dont il faut maintenant parler.

Avant l'ordonnance du 5 septembre, le parti révolutionnaire, complétement effacé, n'existait plus dans les pouvoirs; vaincu après les Cent-Jours, il s'était retiré des affaires. Après ce nouvel acte, au contraire, M. Decazes eut besoin de s'adresser au libéralisme modéré, afin qu'il lui donnât une force pour lutter contre les royalistes; le libéralisme avait sa représentation dans la Chambre et dans l'opinion. La mission du ministre fut de se placer dans une sorte de milieu, en tendant la main de droite et de gauche; et comme le parti patriote prit un grand développement, comme il menaça la royauté tout entière, les accusations durent naturellement tomber sur M. Decazes. Que de peines, que de soucis alors pour acclimater Louis XVIII dans cette nouvelle sphère, avec des élections qui faisaient successivement disparaître les éléments du parti royaliste! Le ministre se multipliait pour donner à Louis XVIII toutes les douceurs de la popularité, et il y parvint par une administration large, retentissante. Ce fut M. Decazes, qui créa les expositions de l'industrie, où le roi allait lui-même distribuer les

médailles et donner les récompenses; il fonda les conseils d'agriculture et de commerce; par ce moyen il attirait à Louis XVIII les hommages qu'il pouvait souhaiter; le ministre proclama que ceux qui étaient fidèles aujourd'hui étaient censés l'avoir toujours été. Successivement, il fit rentrer les proscrits; le but avoué par le ministre était de réunir, de grouper autour du gouvernenement toutes les consciences, toutes les opinions modérées, et de créer ainsi un pouvoir tiède et inoffensif.

A ce point de vue, M. Decazes jugea-t-il avec une suffisante aptitude la véritable situation du pays? Le parti patriote conspirait toujours; l'ordre établi en 1814 lui pesait, et les cœurs n'étaient point changés par cette amnistie morale. Le parti royaliste, aux affûts, ne pardonnait pas cette marche incertaine du ministère de M. Decazes; il était puissant, sous son chef M. le comte d'Artois, le loyal gentilhomme, et toute sa tactique fut dès lors de prouver à Louis XVIII que M. Decazes trahissait la couronne au profit de la révolution. N'était-il pas pardonnable à ce parti, naguère victorieux, de se plaindre de la destinée d'abaissement que M. Decazes lui avait faite? Le système du ministère pouvait être généreux, mais il était imprudent, parce qu'il allait trop loin: pour prouver cette vérité aux yeux de Louis XVIII, le parti royaliste employait non-seulement les mémoires, les correspondances, fidèlement, loyalement, mais encore il ne négligeait pas les moyens de police et

d'occultes dénonciations; plusieurs circonstances, qui n'entrent pas dans le cadre d'un article, révélaient cette immoralité des partis quand ils se préoccupent d'une idée et d'un désir de victoire. Il y eut même des faux matériels, des correspondances supposées, et dans ces intrigues se mêlaient pourtant des hommes honorables, tant les passions démoralisent même les plus hautes natures [1].

M. Decazes, pour se défendre, employa tous les moyens, c'était son droit. A la Chambre des pairs une proposition avait été faite par le marquis Barthélemy pour modifier la loi électorale; le ministre obtint du roi une promotion de pairs dans le sens libéral et impérialiste. A la Chambre des députés, harcelé par les royalistes, il cherchait son appui dans le centre gauche, et cette bascule dura jusqu'à l'élection de l'abbé Grégoire, événement qui frappa singulièrement Louis XVIII. Alors, arrêtant tout d'un coup le système ministériel, le roi déclara fermement à M. Decazes que c'en était asez, qu'il fallait prendre un parti et changer la loi des élections; sur ce point le roi se montra tellement inflexible que rien ne put le convaincre, et dès lors il fallut songer à une nouvelle combinaison politique, qui ferait une plus large part à l'ordre et aux pacifiques opinions. Ici le ministre s'adressa en vain de droite et de gauche pour obtenir appui; les royalistes avaient trop de ressentiment

1. Voir mon travail *sur la Restauration*.

contre lui; les patriotes ne voulaient à aucun prix modifier la loi électorale qui, tôt ou tard, leur assurerait la majorité. M. Decazes essaya toujours de se maintenir dans un milieu qui pût lui donner une loi électorale mitoyenne, et ce fut alors qu'avec le concours de M. de Serres, de M. Guizot, de M. Royer-Collard, de M. Villemain, du duc de Broglie, il essaya la rédaction d'une grande charte qui aurait été comme un complément à celle de Louis XVIII.

Les partis n'en étaient plus là; le calme n'était plus permis à un conseil philosophique; il y avait une lutte engagée, et on voulait aller jusqu'au bout. A mesure que les royalistes tentaient d'arracher M. Decazes au roi, le vieux prince s'entêtait : qui sait, peut-être la difficulté eût-elle été vaincue si l'horrible assassinat du duc de Berri n'était venu bouleverser toutes les combinaisons et jeter le roi Louis XVIII dans une triste perplexité. Dans ce grand deuil, la position de MONSIEUR, comte d'Artois, était devenue plus haute par la majesté de la douleur. Les royalistes assiégeaient le pavillon Marsan; de toutes parts venaient des plaintes et des griefs avec une aigreur si démesurée, je dirai presque si atroce, qu'on en vint jusqu'à accuser M. Decazes d'avoir armé le bras de Louvel. Cela fut dit dans des brochures. M. de Châteaubriand, dans sa haine éloquente, avait écrit cette phrase, d'une sauvage expression, « que le pied de M. Decazes avait glissé dans le sang. » C'est à ce point qu'étaient portés les ressentiments de partis.

Tout haut cela fut répété, et, qui le croirait? à la tribune même de la Chambre des députés! M. Clausel de Coussergues porta un acte d'accusation contre M. Decazes, accusation dont le principal grief était l'attentat contre le duc de Berri. L'indignation de M. de Saint-Aulaire se résuma dans ce seul mot : « Vous êtes un calomniateur ». Il fut même dit que si M. Decazes retournait aux Tuileries, il serait frappé par un garde du corps, comme un Guise, sans doute entre les deux portières de la salle des mousquetaires.

Dans cette situation délicate, M. Decazes crut indispensable de tâter à la fois l'appui qu'il pourrait trouver dans le roi Louis XVIII, le degré d'irritation de MONSIEUR et la juste portée de sa douleur, enfin l'effet qu'un tel événement allait produire dans la Chambre. Le roi exprima sans doute de l'indignation contre les royalistes, un vif désir de maintenir M. Decazes dans le poste de son amitié et de sa confiance. Fallait-il tenir compte d'une manière absolue de ces paroles de Louis XVIII? Le roi, qui témoignait souvent sa sensibilité par des expressions exaltées, était peut-être le prince qui abandonnait le plus facilement ses amis, ses favoris, et certes l'état d'irritation des esprits dans la Chambre et au château exercerait nécessairement sur le roi une influence décisive. Tout en manifestant une grande amitié pour M. Decazes, on devait croire qu'il le renverrait, et qui plus est qu'il l'oublierait. « Mon ami, lui dit-il, ce n'est pas toi qu'on veut renverser, mais

moi qu'on veut détrôner. » Le roi, qui aimait les phrases sentimentales, avait pris cette habitude de tutoiement avec M. Decazes, comme les monarques espagnols envers leurs ministres, les sujets grands et petits. Quand le temps des révélations viendra, la postérité lira avec intérêt cette longue et royale correspondance que M. Decazes possède encore comme un souvenir de son bienfaiteur.

Je répète que Louis XVIII, à la première attaque un peu ferme de sa famille, ne devait pas résister. M. Decazes se rendit directement chez MONSIEUR, pour lui dire qu'il venait d'offrir sa démission au roi et qu'il ne voulait en aucune façon se placer comme un obstacle à sa douleur. Le prince traita avec une grande convenance M. Decazes. « Ce n'était pas, dit MONSIEUR, à lui qu'on en voulait, mais à son système, et rien n'empêchait même qu'il ne restât au pouvoir s'il adoptait la direction de sa politique. » Paroles jetées au hasard, car, avec les idées des ultra-royalistes, M. Decazes était une véritable anomalie. L'auteur de l'ordonnance du 5 septembre pouvait-il marcher avec les chefs de la Chambre de 1815? J'ajoute que M. Decazes, en allant chez MONSIEUR, passa à travers les gardes du corps qui devaient le frapper du poignard; il put s'apercevoir que c'était là un de ces bruits qu'on jette en circulation pour effrayer les âmes pusillanimes : les grands coups, comme les grands crimes, se font par les actes, on ne les dit pas d'avance comme bravades. Le lendemain, la

démission de M. Decazes fut acceptée par le roi Louis XVIII, qui se sépara de son favori les larmes aux yeux, après l'avoir créé duc et son ambassadeur en Angleterre. Louis XVIII avait de grandes expansions de sensibilité, et en mettant la main sur son cœur, il dit à M. Decazes, « Au moins j'aurai là ton portrait, il ne me quittera pas. » Et en effet depuis quelque temps le roi avait voulu que le portrait de M. Decazes, peint par Gérard, fût placé dans son cabinet[1].

La correspondance commencée durant le ministère se continua pendant l'ambassade; d'abord on s'écrivit jusqu'à deux fois par jour, puis un peu moins; tel était le caractère de Louis XVIII, qui s'accommodait parfaitement des situations politiques et pensait peu aux absents; il avait oublié M. de Blacas, il oublierait M. Decazes : et à cette époque commençait la puissance gracieuse de la comtesse du Cayla[2], qui absorbait toutes les facultés, toutes les affections de Louis XVIII. Durant son ambassade en Angleterre, M. Decazes eut l'occasion de représenter la France dans une circonstance difficile, au moment où les révolutions de Piémont, d'Espagne et de Lisbonne menaçaient encore une fois la royauté. Il mit un grand soin à multiplier ses rapports d'hommes, à étudier le système

1. Le vieux comte Siméon m'a rapporté que la première parole de Louis XVIII, quand il entra dans le cabinet du roi, fut celle-ci : « Nous avions là un bon ami ».

2. Ce fut M. Decazes qui la présenta au roi. Louis XVIII d'abord l'avait sévèrement jugée.

du gouvernement anglais, le mécanisme qui sépare les whigs des tories, à remplir son devoir d'homme public. Au reste, cette ambassade il ne pouvait la garder longtemps, et lorsque le mouvement dépassa M. de Richelieu pour porter les royalistes aux affaires, M. Decazes donna sa démission. M. de Châteaubriand le remplaça à Londres.

Dès ce moment M. Decazes fut entièrement effacé des affaires; Louis XVIII avait vu peu à peu s'éteindre la vive amitié qu'il avait pour lui; comme M. Decazes n'était pas placé à la tête d'un parti, comme aucune opinion ne se rattachait à lui, il ne pouvait et ne devait avoir qu'une situation de retraite; les hommes de tempérance, quand ils ne sont pas soutenus par la puissance des faits et le besoin de repos des sociétés, n'exercent sur leur époque qu'une très-médiocre action. M. Decazes vint donc s'asseoir silencieusement à la Chambre des pairs, entouré de quelques amis; son nom et son système étaient en dehors des circonstances; à la mort de Louis XVIII, seulement, il courut au château déposer quelques larmes sur le cercueil du prince qui avait fait tant pour lui. Charles X ne lui pardonna jamais sa résistance aux volontés du pavillon Marsan; et, comme M. Decazes n'était ni assez révolutionnaire pour marcher avec la gauche, ni assez royaliste passionné pour s'associer au gouvernement de M. de Villèle, il se contenta de voter avec le parti Richelieu, en repoussant les mesures impopulaires du cabinet Villèle. On peut dire que jamais homme n'avait eu

plus d'influence sur les affaires, et jamais homme aussi n'en fut plus en dehors depuis 1823 jusqu'en 1828, période de gouvernement et d'action pour le parti royaliste.

Ce fut alors que M. Decazes, pour nourrir cette activité d'esprit qu'il avait contractée dans les affaires publiques, se livra aux grandes entreprises d'usines et de forges, selon la méthode des Anglais; il créa avec magnificence les vastes établissements qui retiennent encore le nom Decazes-Ville; il y compromit une partie de sa fortune avec une sorte de prodigalité qui est un sentiment de quelque grandeur et de quelque élévation dans les hommes. Il vit plus d'une fois le véritable caractère égoïste, étroit, de cette banque et de ces industriels dont il appelait le concours. Je n'entre point dans les affaires privées; elles ne furent point toujours heureuses pour M. Decazes; et cette gêne influa sur la situation politique. Toutefois il fut question encore une fois, sous la Restauration, de rappeler M. Decazes à un ministère, et je dois dire que Charles X et M. de Polignac y songèrent, au moment où les élections avaient donné une majorité considérable au parti libéral. Charles X, oubliant les griefs du comte d'Artois avec une générosité qui fit alors de l'éclat, avait un instant pensé qu'à l'aide de M. Decazes, de M. Humann et de M. Pasquier, il pourrait reconstituer une administration mitoyenne et échapper ainsi aux périls de la situation. Cette inspiration était bonne sous le ministère Martignac; la Restauration était si bien acceptée comme

un fait accompli, qu'un ministère de transaction était encore possible.

Voici la révolution de juillet qui éclate; elle est amenée, préparée par ce système que précisément MONSIEUR, comte d'Artois, voulait essayer dès 1815, et que le prévoyant Louis XVIII avait évité avec sagesse. En présence d'une chute si soudaine, M. Decazes n'hésita pas à accepter les faits accomplis et la seule solution possible à la crise d'anarchie qui menaçait la société. Ainsi que tout le parti politique, il prêta serment à la nouvelle dynastie; il y mit une grande tenue, une discrétion extrême, parce que son ancienne situation commandait des ménagements, et il vint siéger à la Chambre des pairs à côté de ses anciens amis de 1819. Ici commence pour M. Decazes une double carrière d'administration et de tribune; son aptitude aux affaires le rendait très-propre à discuter les projets de lois, à les combiner dans leurs dispositions; il en fut souvent le rapporteur à la Chambre des pairs, et il obtint une véritable renommée de rédaction facile et de science spéciale. La presse périodique, qui l'avait souvent maltraité, lui doit quelques modifications importantes, spécialement les suppléments sans timbre et l'extension du format. Comme orateur, M. Decazes ne voulut avoir d'autre mérite que la faculté d'être clair et précis; il ne faisait pas de longs discours, se bornant à dire les bonnes raisons sur les choses dans un langage mesuré, et c'est quelquefois le

moyen d'obtenir de l'ascendant sur les assemblées politiques. Il se fit aussi l'intermédiaire de plus d'un cabinet, parce que, indépendamment de ses vieilles relations avec les personnes, il avait un caractère conciliant, facile; il avait trop vu la vie de chacun pour ne pas connaître les ambitions, les faiblesses, les désirs de tous; et de cette habitude de négociation était né un défaut saillant chez M. Decazes, c'était de ne pas toujours assez distinguer la partie noble, élevée, dans le cœur humain, et de confondre les hommes dans une bienveillance trop commune pour qu'elle fût une distinction réelle; il aimait tant à rapprocher les caractères, les situations, que la vie politique serait restée sans aspérités, mais aussi sans aucune de ces nobles distinctions aussi chères que l'honneur même.

Tous ses amis politiques avaient des positions dans le nouveau gouvernement : M. Pasquier présidait la Chambre des pairs; M. de Barante était ambassadeur; M. Guizot, ministre; M. d'Argout, M. de Montalivet étaient également aux affaires; M. Humann, toujours à la veille d'y entrer: il était impossible qu'on ne fît pas quelque chose pour M. Decazes, qu'on n'employât pas son activité dans quelque haute position de l'État. Il fut d'abord question de lui pour le gouvernement de l'Algérie; l'affaire était en bon train, prête à être signée, lorsque le système d'un gouvernement militaire prévalut avec raison : il fallut songer à pourvoir M. Decazes d'une autre manière, et l'on me permettra de

rapporter ici ce que j'ai dit dans un autre livre sur la nomination de M. Decazes à la place de grand référendaire de la Chambre des pairs. « Quand vint la démission de M. de Sémonville, le maréchal Soult trouva un moyen d'indemnité, et sur la démission acceptée de l'ancien titulaire, M. Decazes fut nommé grand référendaire de la Chambre des pairs, poste tout à la fois d'activité et de retraite. Si M. Decazes n'était pas complétement lié au ministère, il pouvait néanmoins le soutenir à la Chambre des pairs; en cela, véritable lien entre la majorité de la pairie et le gouvernement. M. de Sémonville aurait pu désirer un autre successeur, M. Maret, par exemple; mais il ne fut pas opposé, dans l'origine, à cette mutation; il vit plusieurs fois M. Decazes pour les arrangements que sa démission pouvait entraîner, et insista même pour qu'il acceptât une situation qui le fatiguait : le spirituel et malicieux vieillard put faire faire quelques caquetages, c'était dans sa nature; mais au fond la chose s'arrangea d'une manière discrète et convenable. La paix fut signée en bons termes... Telle est la vérité : rien de plus, rien de moins [1]. »

Cette nouvelle fonction, admirablement appropriée à son caractère, imposait à M. Decazes d'actifs devoirs, et il les remplit avec habileté et convenance. Rapprochant les opinions les plus extrêmes, encourageant les uns, attiédissant

1. *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

les autres, le grand référendaire est comme le haut questeur de la Chambre des pairs; il voudrait rallier tout le monde, ôter à chacun ses aspérités de caractère, quand ces aspérités sont souvent de l'honneur. Les longues habitudes du monde, la fréquentation de la cour de Louis XVIII, donnaient à M. Decazes des formes d'une politesse exquise, d'une grâce parfaite et abondante, de la bienveillance générale, peu de morgue, un esprit facile, ingénieux à servir le pouvoir; mais en même temps très-empressé de se rendre utile à tous. Son salon est comme un grand raout de toute la hiérarchie sociale, un peu mélangé de bien et de mal; sa causerie, sans être brillante, est fine, son œil est doux et pénétrant, ce qui annonce qu'il aime à servir les hommes et à se les attirer. A la tribune, M. Decazes est plutôt un esprit d'affaires qu'un orateur éminent; ennemi de la phrase, il donne ses raisons avec clarté, et plus d'une fois les projets qu'il propose, les additions qu'il présente, sont acceptés de confiance par ses collègues. Comme une tradition du temps où il était ministre de l'intérieur, M. Decazes a conservé un grand goût pour les améliorations agricoles, pour les spéculations d'industrie; il aime à se mêler à tout ce qui touche aux progrès de la prospérité matérielle du pays. Un homme d'esprit disait de lui qu'il était un peu pour les plans d'agriculture ce que M. Thiers était pour les plans de campagne, et qu'il rectifiait les vieilles méthodes comme M. Thiers la stratégie de Marengo et d'Austerlitz.

Aujourd'hui M. Decazes, parvenu à sa soixante-sixième année, a conservé sa vigueur de corps, qu'il doit à une vie active et toujours occupée. Au palais du Luxembourg, qu'il habite, il a tout amélioré, et les jardins, et les vergers, et les serres, comme il le fait dans ses propriétés particulières. Quelquefois il jette un regard sur son passé, sur la longue lutte qu'il a soutenue sous la Restauration contre le parti royaliste, il en parle avec plaisir, avec toute la passion d'un souvenir de jeunesse. Hélas! nous avons tous ce faible! Sa position mixte lui a laissé peu de ces amis ardents qui se dévouent à vos intérêts, à votre renommée; ceux qui aiment sa personne souvent le critiquent avec sévérité; comme il n'a appartenu à aucun parti, tous sont contre lui; comme il est tombé du pouvoir après une grande catastrophe, bien des esprits sont restés à son égard dans une fausse prévention. Et cela est un tort. M. Decazes vécut à une époque où le calme était impossible; dans toute transition, il faut appartenir à une couleur; autrement on est mal jugé. Je crois que dans sa lutte contre le parti royaliste il alla trop loin; il se passionna contre cette opinion, et il eut tort; il voulut rallier le parti révolutionnaire aux Bourbons, et il ne fit qu'accroître sa force au détriment de la couronne. Son dessein était honorable; mais il supposait peu d'intelligence de l'esprit de parti; il crut tenir un milieu, il versa trop d'un côté.

A cela, il fut poussé un peu par les injustices des roya-

listes. Ceux-ci ne lui ont pas pardonné : ils sont restés implacables envers lui. De quoi ne l'accusent-ils pas? D'avoir trahi la Restauration! Hélas! nous avons vu cette Restauration se trahir elle-même, et la fatalité n'a pu que pousser les hommes. On l'accuse d'avoir fait de la police gouvernementale! Mais tous les pouvoirs ont le droit et la mission de se défendre. On l'accuse d'avoir, par un laisser aller coupable, compromis la destinée de la maison de Bourbon! Je crois que ce laisser aller a consisté dans cette seule faute, c'est qu'il a cru la Restauration et la révolution compatibles l'une avec l'autre, et ce fut là son erreur; avec le sentiment de l'oubli et du pardon, on fait un testament sublime comme celui de Louis XVI, mais on ne gouverne pas un peuple. Un pays se gouverne par la force, l'intelligence, la puissance des faits, et la branche aînée des Bourbons n'avait que des vertus et des qualités négatives. A la face d'une nation depuis quarante ans agitée par l'ambition, la gloire, les faux principes, les intérêts, la jalousie des classes, la séparation des propriétés nationales ou héréditaires, deux noblesses, deux peuples, deux drapeaux, il fallait pour régir et régler tout cela une capacité au-dessus de ces nobles princes, qui ne savaient qu'aimer et pardonner!

V.

LE CARDINAL PACCA.

Le temps actuel a été témoin d'un des changements les plus remarquables dans l'opinion publique. Lorsqu'à la fin de 1830, le pape Pie VIII mourut, et qu'il s'agit de lui élire un successeur, à peine la presse indifférente s'occupait-elle de la mort du dernier pontife et de l'élection du nouveau. L'esprit philosophique était à ce point qu'il se demandait en raillant qu'est-ce qu'un pape catholique, et de quel poids peut-il être dans la destinée humaine? Alors dans les chaires de l'enseignement on disait : « le catholicisme est fini, et la doctrine du Christ, bonne pour le moyen âge, ne doit point y survivre. » On avait un pape saint-simonien, des apôtres démocratiques, devenus depuis de fort spirituels courtisans et des spéculateurs très-habiles.

Combien tout est changé aujourd'hui! car l'événement mémorable de notre époque a été la mort du pape et l'élection de son successeur. On s'en est occupé comme d'une grande affaire; les plus dédaigneux ont suivi avec sollicitude la nouvelle direction du saint-siége : quel sera le pape, que fera-t-il du haut de sa grande chaire? et chacun reconnaît à l'envi que d'incommensurables destinées lui semblent réservées. C'est qu'en effet, pour les esprits de quelque portée, la société prend une tendance religieuse, tendance indispensable dans la déception de toutes choses, dans l'affaissement des âmes et la démoralisation des cœurs, lorsque l'esprit industriel et spéculateur déborde de tous côtés. Dans cette tendance inévitablement religieuse, la force d'unité est encore au sein du catholicisme, dont la papauté est le symbole. En Irlande, en Syrie, dans les deux Indes, dans la Belgique, la Pologne, les rives du Rhin, où est la liberté et l'espérance d'un meilleur avenir, si ce n'est dans le catholicisme?

Ainsi, sans s'en rendre précisément compte, et par le mouvement naturel des esprits, la question pontificale est devenue immense. J'étais à Rome lors du dernier voyage de l'empereur Nicolas, et j'y pus voir quel était l'ascendant d'un pauvre vieux moine, sur un des plus puissants et plus forts souverains de la terre. Je choisis donc la vie du cardinal Pacca pour étudier les luttes morales de Rome avec le plus grand potentat des temps modernes,

l'empereur Napoléon. Dans l'article Conzalvi, j'ai suivi l'homme habile, et tout à ménagement, le prince de Talleyrand de la papauté; dans le cardinal Pacca, ce sera le caractère ferme, résolu par sa ténacité d'esprit, sa tendance probe et religieuse. Il est essentiel d'indiquer tout d'abord cette distinction, afin de ne pas confondre les deux existences politiques.

Barthélemi Pacca appartenait d'origine à une famille noble de la province du Bénévent, territoire qui fut l'objet de longues disputes entre le saint-siége et Naples, et que Napoléon, dans son caprice, donna plus tard comme principauté, à M. de Talleyrand : était-ce pour lui laisser un caractère clérical ou une petite raillerie jetée à son antique robe? Le cardinal aimait à dire qu'il était né le jour de Noël (1756), la même nuit que le Sauveur du monde, et pour les familles d'Italie c'est là presque une vocation. Rien de remarquable dans son enfance. Son éducation fut forte, selon les coutumes des prélats romains : il étudia profondément le grec, le latin, au collége de la Propagande; et comme sa famille était considérable dans le Bénévent, il se destina à une position politique dans le gouvernement à Rome. En général, nous connaissons mal le mécanisme de cette administration pontificale, peut être la plus habile et la plus forte qui existe au monde. Cette habileté vient de deux idées qui paraissent contradictoires, et lesquelles se lient entre elles à Rome plus qu'ailleurs, je

veux parler de la puissance morale et de la faiblesse matérielle. La puissance morale résulte du sentiment profondément éprouvé des croyances religieuses; la faiblesse vient de la réalité d'une situation qui, matériellement, n'a aucun élément de résistance : ainsi la cour de Rome ne possède pas huit mille hommes de troupes, ses citadelles sont à peine défendues, et tout souverain qui voudra s'emparer des États romains par la conquête, le pourra avec quelques régiments. On brisera les clés de saint Pierre sur la porte de Rome, on pourra traîner le saint-père captif de cité en cité, relever l'aigle sur le Capitole, et tout cela ne l'affaiblit pas. Il n'y a pas de force plus grande que celle qui consiste à dire : « frappez, frappez toujours; ma conscience me défend d'obéir. » C'est encore du vieux stoïcisme romain.

Il y a deux sortes de fonctions à Rome: les prélats attachés à l'administration intérieure, aux tribunaux, à la rote, aux finances, et les prélats de la nonciature, le véritable corps diplomatique. Or, cette double situation de force et de faiblesse relative se retrouve également dans les négociations extérieures. Le nonce ne peut pas dire : « si vous n'accédez pas à cette note, je ferai marcher une armée, je conquerrai une province, » et cependant il exerce une véritable influence sur l'ensemble des négociations de l'Europe, parce qu'elles touchent plus ou moins diversement à tous les intérêts religieux. Il y a plus, c'est que Rome

étant presque toujours une puissance très-désintéressée dans les questions politiques, on lui fait beaucoup de confidences, beaucoup d'insinuations, et les hommes qui ont un peu l'habitude des affaires en Europe, savent que les meilleurs renseignements de diplomatie viennent de Rome. La correspondance des nonces est des mieux informée depuis le XVIe siècle.

Ce fut dans la nonciature que Barthélemi Pacca commença sa carrière d'affaires. Il fut d'abord désigné pour exercer cette fonction auprès de l'électeur de Cologne, membre de la Confédération germanique, place de second ordre, mais importante, parce que la plupart des États de la Confédération se liaient à un système de politique général. ? Pendant son séjour à Cologne, le nonce put étudier avec quelque profondeur la combinaison des électorats protestants et catholiques, et il prit cette idée vraie du protestantisme : « qu'il était destiné à se morceler incessamment jusqu'à sa grande ruine ». Thème que depuis le cardinal a développée dans des dissertations spéciales.

La résidence officielle de Barthélemi Pacca était donc Cologne; il y demeura quelques années, jusqu'à ce qu'il fut nommé à Lisbonne, nonciature de premier ordre, dans le royaume très-fidèle. Il fallait sans doute lutter contre l'influence anglaise et protestante, mais l'ardente religion du peuple était une garantie pour les droits du saint-siége, et l'on n'en briserait pas impunément les rap-

ports. Le nouveau nonce en Portugal se distingua par des mœurs irréprochables, une vie austère, des volontés fermes, caractère spécial des *zelanti*, c'est-à-dire de cette fraction du clergé romain qui, sans s'arrêter aux concessions, aux nécessités de la politique, conserve la dignité d'elle-même, l'ardente passion religieuse pour les prérogatives de la souveraineté pontificale. Les zelanti forment un grand parti à Rome, presque toujours en lutte avec le corps diplomatique, qui, au contraire, aime les transactions et les termes moyens. Voilà pourquoi Conzalvi était si cher à la diplomatie européenne et Pacca un peu en suspicion.

Au retour de la nonciature de Lisbonne, Barthélemi Pacca fut fait cardinal; on était en 1801, à peu près à l'époque où le concordat fut signé avec le premier consul par la main de Conzalvi. Nous ne savons pas assez en France la grandeur populaire d'un cardinal à Rome, chéri du peuple, jouissant d'une vie solennelle et publique comme un prince électeur de l'empire allemand. Les Romains, les Transtévérins surtout aiment leurs cardinaux, vieille image du patriciat; quand ils aperçoivent *al Corso*, à la place d'Espagne, la calotte, les bas et la robe rouges, ils se précipitent au-devant du cardinal, comme si c'était l'image d'un vieux sénateur romain sorti du tombeau. Il n'y a pas un seul pays au monde où la liberté d'opinion soit plus grande qu'à Rome et les façons d'agir plus spontanées. La cité éternelle est plus libre aujourd'hui qu'elle ne l'était sous l'an-

tique république du patriciat des Brutus et des Cassius. Le cardinal Pacca, à cette époque, n'exerçait pas une grande influence auprès de Pie VII, dont pourtant il était l'ami et l'on se l'explique par la situation des affaires. On était alors à une époque de transactions, d'accommodements, à ce point que le saint-père venait de couronner l'empereur Napoléon à Notre-Dame. Tout se faisait sous l'influence du modéré Conzalvi, douce parole qui cherchait incessamment à concilier le sacerdoce et l'empire, afin de préserver la religion d'une nouvelle crise.

Au contraire, lorsque les temps de luttes et de roideur religieuse arrivèrent, par suite des trop grandes exigences, lorsque enfin Pie VII, poussé à bout, voulut résister à ce pouvoir superbe qui ne ménageait rien, alors le cardinal Pacca se trouva tout prêt pour la résistance, et Pie VII lui tendit les mains comme à un fidèle conseiller, qui ne l'abandonnerait pas même dans le martyre. En général, les hommes sont faits pour les circonstances, et certains esprits se retrouvent et s'élèvent selon les événements. L'époque du cardinal Pacca était donc venue. Conzalvi avait cherché à calmer Napoléon par des façons douces, persuasives, affectueuses, et l'empereur le brisa. En vain le pape s'était-il adressé à d'autres cardinaux, les Doria, les Gabrielli, leur pouvoir éphémère était également passé. Dans cet abandon, Pie VII jeta les yeux sur le cardinal Pacca pour le poste de *pro-secrétaire d'État*, situation alors d'un très-grand péril,

car il fallait contre-signer les actes du saint-père, et ces actes étaient dirigés contre Bonaparte. Qu'on se représente les façons superbes des agents français en Italie, et à Rome surtout! Napoléon avait établi une hiérarchie d'obéissance et de devoir parmi tous les siens, et cette hiérarchie était d'autant plus impérative, qu'elle s'adressait à des autorités faibles et résignées. Je ne sache rien de plus rude, à l'étranger, que les manières de ces officiers généraux chargés de notifier les ordres du gouvernement impérial, et, à l'égard de Rome, il s'y mêlait encore ce petit esprit d'impiété du XVIIIe siècle, si insolent sous le Directoire, et alors à peine attiédi par le caractère éminemment religieux de Bonaparte. Il n'était pas de soldat parvenu qui, tout rempli de son *Voltaire* ou de *Rousseau*, ne redressât sa moustache d'un air railleur ou ne fît retentir ses éperons sous les longs couloirs du palais Quirinal pour châtier ces prêtres, dont « notre crédulité faisait toute la science; » Talma disait si bien ces vers!

A Rome, comme on savait que le cardinal Pacca était hostile au système de concession, il vint un ordre impératif du cabinet impérial contre lui personnellement, pour le séparer sans pitié du pape, dont il était le plus fidèle ministre. Cette notification fut faite militairement, par un simple chef de brigade, avec les insistances les plus acerbes: quand Pie VII apprit cet ordre, qui insultait si gratuitement à la liberté de sa puissance souveraine, il fit ouvrir

les appartements du Mont-Quirinal, et, sortant avec toute la majesté de l'Église, il vint dans la chambre même de son *pro-secrétaire d'État*, afin de le défendre contre toute violence. Là, tellement son esprit était éperdu et son indignation grande, il ne reconnut même pas le cardinal Pacca, et, s'avançant toujours, il s'écria : « Où est l'officier? où est l'officier? » On le lui désigna du doigt, et le pape lui dit, en langue italienne : « Je veux en finir, Monsieur, avec ces offenses profondes qui me blessent. On veut me séparer de mes ministres les plus fidèles; de ceux qui prennent intérêt à mes droits et défendent le saint-siége. Répétez au général qui vous envoie que je ne veux pas, que je peux pas me séparer du cardinal Pacca, lequel me suivra dans le palais ou dans les fers. » Puis alors le pape prit son fidèle serviteur par la main et rentra dans ses appartements. Il y eut dans ce spectacle une force, une dignité, qui frappèrent vivement; et l'officier, étonné, accablé, se retira sans remplir sa mission.

Cependant une telle résistance fit éclater plus tôt qu'on ne l'aurait cru l'impétueuse colère de l'empereur contre le pape. Une pensée libérale de grandeur et d'indépendance était celle qui avait fait de Rome une ville neutre et pontificale. Lorsque la politique brisait tant de destinées, froissait tant d'intérêts, n'était-il pas noble et merveilleux qu'il existât une cité de repos et de retraite, un sépulcre silencieux dans lequel tout proscrit de couronne, de pouvoir ou de peuple, pût reposer

sa tête? Rome n'appartenait ni au système monarchique, ni à la république, ni aux opinions, ni aux partis; elle ouvrait ses portes antiques à tous les proscrits de la fortune. Eh bien, cette grande cité neutre, Napoléon voulut la réunir à son empire, déjà si vaste, en vertu de ses idées souveraines d'universalité, qui berçaient son imagination ardente. Roi d'Italie, il ne comprenait pas qu'il y eût, au milieu de ses nouveaux États, un souverain qui ne fût pas son vassal, une cité qui ne portât pas sa livrée. Les débris du parti philosophique du XVIIIe siècle l'avaient secondé dans ses idées contre Rome pontificale. Il n'y avait pas jusqu'à l'ex-oratorien M. Daunou, esprit obéissant à travers des formes raides et pédantes, qui n'eût écrit son petit livre contre la papauté, pour prouver qu'elle ne pouvait être qu'un pouvoir spirituel sans souveraineté temporelle : pamphlet lourd, menteur et surtout rancuneux du jansénisme contre un vieillard captif.

Ce projet, donc, de réunir Rome à l'empire, Napoléon allait l'exécuter par la force militaire. Que lui importaient les moyens! La violence, les armes, le canon contre le Vatican ou le Monte-Cavallo, tout cela était à sa disposition. Il y avait à Rome même un parti composé d'avocats beaux parleurs, qui, sous le prétexte de philosophie et de lumières, auraient vendu la patrie italienne à tout oppresseur, et c'est sur ce parti que comptait le général Miollis, gouverneur de Rome, honorable soldat, du reste, qui porta toute sa vie le douloureux souvenir de sa triste mission. Le décret de l'em-

pereur était arrivé à Rome, précédé de quelques singuliers considérants, sans doute rédigés par M. Maret, sur le balancement de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité laïque. Déjà le saint-père était prévenu, par le cardinal Pacca, de l'existence de ce décret souverain et de son application immédiate.

Le texte en est bien curieux : « De notre camp impérial de Vienne, le 17 mai 1809. Napoléon Ier, etc., considérant que lorsque Charlemagne, empereur des Français et *notre auguste prédécesseur*, fit don aux évêques de Rome de diverses contrées, il les leur céda à titre de fief, pour assurer le repos de ses sujets, et sans que Rome ait cessé pour cela d'être une partie de son empire ; considérant que, depuis ce temps, l'union des deux pouvoirs spirituel et temporel a été, comme elle l'est encore aujourd'hui, la source de continuelles discordes ; que les souverains pontifes ne se sont que trop souvent servis de l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de l'autre, et que, par cette raison, les affaires spirituelles, qui, de leur nature, sont immuables, se trouvent confondues avec les temporelles, qui changent selon les circonstances et la politique du temps...» A la suite de ces beaux raisonnements de la chancellerie venait le décret impérial : « Les États du pape sont réunis à l'empire français ; la ville de Rome, premier siége du christianisme, et si célèbre par les souvenirs qu'elle rappelle, est déclarée ville impériale et libre ; les monuments de la grandeur romaine sont maintenus

aux dépens de notre trésor; les revenus actuels du pape seront portés à deux millions; les propriétés et palais du saint-père ne seront soumis à aucun impôt ni visite. » Une consulte extraordinaire devait organiser la forme du gouvernement de Rome, et un second décret nommait membres de cette consulte le général Miollis, gouverneur de Rome, président; le Corse Salicetti, jacobin rallié à l'Empire, ministre à Naples; puis, un conseiller d'État, poli, souple, travailleur ardent, M. de Gérando; enfin MM. d'Arcet et del Pozzo.

Par le fait de cette consulte, le gouvernement de Rome cessait d'appartenir au pape; Napoléon enlevait au saint-père le fief que *son auguste prédécesseur Charlemagne* lui avait conféré; à l'influence des cardinaux succédait celle d'une consulte presque étrangère, imitation de ce qui se passait sous le Directoire. Tout cela était profondément injuste, ridicule : de la petitesse et de la violence; mais le pouvoir qui l'osait était sans contredit la plus grande force de l'Europe. C'était de Vienne, quelques jours après la victoire de Wagram, à la veille de la paix, au moment où le monde était à ses pieds, que Napoléon dictait ce décret de colère. Rome était réunie à l'Empire, et la plus forte des armées allait faire exécuter ce décret. On pouvait jeter trente à quarante mille hommes à Rome, sans que cela dérangeât le système et les éléments de la guerre européenne.

Certes, il n'y avait pas besoin d'une force aussi considérable; quelques coups de canon en réjouissance, une pro-

clamation lue par les hérauts d'armes dans les quartiers du Tibre, cela suffisait pour constater un changement de pouvoir. C'était par ce moyen que Napoléon avait réuni Amsterdam, La Haye, les villes anséatiques, Hambourg, Lubeck : pourquoi n'en serait-il pas ainsi de Rome? Et d'ailleurs qu'y avait-il donc pour soulever la résistance populaire? Deux malheureux vieillards, dans un coin de Monte-Cavallo, le pape Pie VII et son fidèle ministre le cardinal Pacca. Qu'allaient-ils faire, l'un le pontife suprême, l'autre son pro-secrétaire d'État, lorsque le canon retentirait pour annoncer le renversement de la puissance pontificale? Faut-il le dire? Cette attitude inquiétait vivement Napoléon. Lui qui n'avait jamais eu affaire qu'à des esprits abaissés, à des princes qu'il changeait arbitrairement de résidence comme de simples préfets, à des gens qu'il attirait par des dotations, l'empereur, dis-je, avait cru bien traiter le pape : « Comment celui-ci ne se contenterait-il pas de deux millions de revenus, avec ses palais affranchis de tout impôt, environné d'une cour brillante? Le pape serait bien difficile de ne pas se placer au niveau de l'archichancelier Cambacérès, de Murat, ou de Berthier le connétable! »

En tous ces points, Napoléon s'était trompé. Les hommes sensuels ne savaient pas qu'une petite chambre de quatre pieds carrés, juste grande comme la cellule d'un camaldule, suffisait à Pie VII et lui allait mieux que ses palais, et qu'avec deux paoli par jour il pouvait vivre. Plus on lui imposerait

de liens, plus il ressemblerait à ces pontifes des temps primitifs du christianisme, saint Let, saint Clément, martyrisés par les empereurs romains. Rien donc n'arrêterait le pape dans ce qu'il croyait son devoir; et alors, pour la première fois, Pie VII songea aux armes morales de l'Église, je veux parler de l'excommunication.

Les grands esprits auraient dit en raillant : « Qu'est-ce qu'une excommunication ? » Beaucoup, sans doute, puisque l'empereur tout-puissant, l'homme qui commandait à un million de soldats, éprouvait une sorte de frissonnement et de terreur à la seule idée qu'il pourrait être excommunié! On voit, dans la correspondance intime de Napoléon avec le général Miollis, cette question perpétuellement répétée : « Que fera le pape ? Se contentera-t-il d'une simple protestation ? En ce cas, on la laissera faire, on n'en tiendra pas compte. Ce peu de bruit sera bientôt effacé par les coups de canon retentissant au château Saint-Ange. Quant à l'excommunication, il ne l'osera pas; ce serait trop se compromettre, s'exposer à la colère de l'empereur, à la captivité. » On voit le souverain du plus puissant empire inquiet, affecté, car lui, qui a sollicité naguère la bénédiction du pape à Notre-Dame, va-t-il subir maintenant sa malédiction ? Celle d'un vieillard, avait dit Pacca ne porte jamais bonheur.

Dans un coin du Quirinal se passait donc une scène des plus mémorables. Pie VII, et avec lui son fidèle Pacca, seuls en délibération, le décret de l'empereur sous les yeux,

allaient décider la mesure à prendre contre Napoléon. « Eh bien ! l'iniquité est consommée, dit en latin le souverain pontife, *consummata est.* — L'iniquité est accomplie, très-saint Père ! » répondit Pacca ; et s'approchant de la fenêtre, il relut attentivement les motifs de ce décret impérial, œuvre inique et absurde. « Qu'ordonne Votre Sainteté? la protestation est déjà affichée et répandue dans Rome ; se bornera-t-elle là? » Et alors le saint-père parla avec une fermeté remarquée, de la nécessité d'une bulle d'excommunication ; elle était rédigée d'avance par les conseils du cardinal Pacca, qui manifestait une grande exaltation de courage.

C'était aussi le cardinal qui avait rédigé la proclamation affichée dans Rome au nom de Pie VII, et conçue en ces termes : « Dans la douleur où nous nous trouvons, nous ressentons une consolation suave de voir que nous éprouvons ce que Notre-Seigneur annonça à saint Pierre, en lui disant : Vous serez dans l'âge senile, lorsque vous étendrez vos mains et qu'un autre vous liera et vous portera là ou vous ne voulez pas aller. Nous abandonnons nos mains sacerdotales à la force qui nous lie pour nous porter ailleurs, et nous déclarons les auteurs de ce fait responsables envers Dieu de toutes les conséquences de cet attentat. De notre côté nous désirons, nous conseillons, nous ordonnons que nos fidèles sujets, que notre troupeau universel de l'Église catholique, imitent ardemment les fidèles des premiers siècles dans les circonstances où saint Pierre était renfermé

en prison et où l'Église ne cessait jamais de prier pour lui. » La seule résistance recommandée par le saint-père c'était la prière : mais, je ne sache pas de plus grande force que la prière et la résignation religieuse.

Cette simple protestation affichée aux quatre coins de Rome, avec une merveilleuse promptitude, produisit un effet d'indicible tristesse au milieu du peuple. Ce n'était pas tout : le cardinal Pacca, dans sa conviction personnelle, croyait à la nécessité de la bulle d'excommunication immédiate contre Bonaparte : le pape n'avait-il pas tout cédé comme un agneau de douceur ? A chaque parole de Napoléon il avait obéi ; il était venu à Paris pour le sacrer. Bonaparte s'était fait roi d'Italie, la couronne de fer au front, le pape s'y était-il opposé ? Les États temporels de l'Église étaient son patrimoine, le pape n'en était que l'usufruitier, et comme les empereurs de la maison de Souabe, Napoléon remplissait la ville éternelle de terreur et de violence !

Il se révèle à Rome un grand esprit de suite, un génie de gouvernement particulier ; certes il y a des prélats médiocres, des hommes d'intrigues et de passions, mais l'esprit traditionnel du gouvernement est admirable. Or, tout en prenant une mesure extrême, le pape voulait rester dans les conditions modérées, et ce n'était qu'avec une répugnance paternelle qu'il se résolvait à la bulle d'excommunication, car il aimait Bonaparte ; il l'avait sacré avec joie ; et ce caractère italien, cette vivacité corse lui plaisait,

à lui pauvre vieillard très-fier de sa patrie, orgueilleux de sacrer empereur un enfant de son sein, un patriote comme lui. Mais alors, en présence d'un grand devoir, cet enfant chéri venait déchirer le sein de sa mère l'Église catholique, et le pape n'hésita point à châtier le fort par un exemple venu du faible. Pacca, qui appartenait au parti des zèlés, à la secte des martyrs, fut un des grands conseillers de la bulle d'excommunication; néanmoins, comme elle pouvait entraîner des conséquences très-graves pour le souverain pontife et ses serviteurs, le cardinal s'agenouillant, devant Pie VII, lui dit: « Très-saint Père, ceci vous regarde seul; consultez les lumières du Saint-Esprit »; et le pape élevant les yeux vers le ciel, s'écria : « Que la volonté de Dieu soit faite ». Alors la bulle fut signée, scellée, et courageusement publiée par le cardinal Pacca. L'anathème fut jeté du haut des basiliques.

Rome était remplie de fêtes, d'illuminations ordonnées par le général Miollis et la consulte, pour célébrer sa réunion à l'empire français, lorsque, par une sorte de miracle, la bulle d'excommunication se répandit dans tout le peuple de la ville éternelle, et pénétra jusqu'au dernier foyer des Transtévérins. Bientôt, du haut de la chaire de saint Pierre, elle reflua dans le monde catholique. Ce n'était pas seulement autour de la basilique des apôtres qu'elle devait ulcérer les cœurs, frapper les imaginations; l'Espagne soulevée récitait la bulle du saint-père au milieu de ses guérillas; en

Autriche, en Hongrie, en Belgique, sur le Rhin, en Pologne, partout elle se répandit pour exalter l'opposition déjà violente contre l'empereur excommunié. Dieu sait si à ce temps la France et l'Europe flétries, abaissées, étaient heureuses sous ce terrible conquérant! La bulle d'excommunication fut un des instruments les plus actifs pour démolir la puissance de l'empereur; on la lisait partout au foyer catholique; le prêtre la communiquait dans les réunions de famille. La police ne pouvait pénétrer partout; cette police brute, ignare du général Savary, n'avait que des espions, ou des gendarmes, et le délit moral qu'on poursuivait se communiquait par les âmes, sortes de crimes qui ne se saisissent pas.

La consulte savait à Rome que le cardinal Pacca était l'auteur principal et le plus ferme conseiller de la bulle d'excommunication, le ministre surtout qui en avait assuré la publicité. Les ordres de l'empereur furent terribles comme la foudre; j'ai dit que le pape Pie VII fut enlevé par le général Radet [1], de Monte Cavallo, jeté dans une voiture de poste et militairement conduit jusqu'à Florence. L'Histoire de Pie VII a raconté les souffrances physiques dont le souverain pontife fut accablé, dans une voiture hermétiquement close par des cadenas, au milieu des chaleurs de l'été, et tout cela afin que le saint-père ne pût donner sa béné-

1. Voir mon travail sur *l'Europe pendant le Consulat et l'Empire de Napoléon.*

diction au peuple et qu'on ne pût savoir quel prisonnier on transportait à travers la campagne. Le cardinal Pacca, le fidèle compagnon du pontife, ne le quitta pas dans cet itinéraire jusqu'à Florence, où un ordre de la police impériale vint de Paris pour séparer violemment le cardinal Pacca d'avec Pie VII. Conduit d'abord dans la forteresse d'Alexandrie, Pacca fut enfin jeté comme prisonnier d'État dans le château fort de Fénestrelle, un de ces tombeaux vivants que Napoléon avait semés sur tout son empire, nouvelles et dures bastilles dont il châtiait les consciences religieuses, les vieux patriotes et les royalistes; le cardinal Pacca fut soumis à toutes les rigueurs des prisonniers d'État.

Une remarque curieuse de ses mémoires, est celle-ci : que jamais il ne s'était mieux porté; ajoutant avec une joie de sainteté chrétienne : « que c'était sans doute parce que jamais il n'avait été plus en paix avec sa conscience. » La génération sceptique et sensualiste qui nous environne, ne peut pas comprendre ces satisfactions de l'âme qui dominent tous les plaisirs des sens. Le bien-être matériel, voilà ce qui constitue ses joies, ses fêtes, et en dehors, il n'est plus que des idées incomprises. Eh bien ! si l'on se reporte aux temps héroïques, où les opinions restent un peu fortement trempées, on s'aperçoit très-aisément que la paix de la conscience, la satisfaction du devoir, est peut-être la plus douce joie du corps, de l'esprit et du cœur. Le républicain qui se voue à une cause et subit les liens pour elle,

éprouve un immense bonheur, le chrétien martyr de la religion, les héros martyrs de la gloire, tous ces hommes d'exaltation et de pensée jouissent d'un bonheur ineffable, d'une satisfaction que nous ne pouvons comprendre. Tel était le cardinal Pacca à Fénestrelle; lui qui dans sa vie avait eu le bonheur de parcourir les catacombes de Rome, de saluer les cénotaphes des martyrs, devait retrouver dans ses propres souvenirs de quoi sanctifier et embellir cette captivité dont l'exemple était si fréquent dans la primitive Église. « Il peut arriver, dit sainte Thérèse, que l'âme se « détache du corps, si bien, que les coups que l'on reçoit « vous soient joyeux comme les sons de la musique ou « l'odeur d'une fleur suave. »

Le cardinal Pacca resta ainsi à Fénestrelle jusqu'en 1812, fatale date pour le puissant persécuteur, représaille de Dieu contre le fort. Quand les revers vinrent pour Napoléon, lorsque les terribles événements de Russie ramenèrent les débris de la grande armée jusque sur le Rhin, l'empereur se ressouvint du mauvais traitement qu'il avait fait subir au pape, et alors de sa personne il vint à Fontainebleau, résidence de Pie VII, pour arranger les affaires de l'Église. Le cardinal Pacca, toujours captif, un concordat fut signé sans trop de réflexions par Pie VII, alors mal entouré, et sous l'oppression des caresses et de la crainte; à la suite de ce concordat, l'empereur ayant promis de rendre sa bonne grâce aux cardinaux exilés, Pacca put sortir de la forteresse

de Fénestrelle pour rejoindre le souverain pontife à Fontainebleau. Il fut étonné sur sa route, dans cette France qu'on lui représentait comme labourée par l'esprit philosophique, de trouver tant de piété, tant d'affections saintes; le clergé accourait au-devant de lui, les populations se pressaient pour recevoir sa bénédiction apostolique. Tout cela tenait (indépendamment de l'esprit religieux) à la sourde opposition qui partout s'élevait contre l'empereur. Aux yeux de beaucoup, protestants et catholiques, le pape était un martyr politique, un prisonnier d'État, et on le témoignait en entourant le modeste cortége du cardinal secrétaire.

Sur la route, le général Savary avait envoyé un de ses agents auprès du cardinal Pacca, pour lui dire que l'empereur lui rendrait toutes ses bonnes grâces, s'il voulait enfin exposer au souverain pontife la légalité du nouveau concordat et en préparer la sincère exécution; et bien! loin de suivre ce conseil de faiblesse et de concession, la première parole du cardinal, après avoir baisé l'anneau pontifical, ce fut de déclarer qu'en son âme et conscience ce concordat n'était ni légitime, ni librement conclu, et que dès lors le pape devait hautement protester contre le scel de l'anneau de saint Pierre arraché de force. Le cardinal restait ici pleinement d'accord avec ses antécédents et sa vie; chef du parti des zélés, il ne voulait pas que la moindre concession fût faite, surtout en ce qui touchait les droits de l'Église, ouvertement violés par le concordat de Fontainebleau. C'est

donc encore Pacca qui rédigea la protestation de Pie VII, comme il avait fulminé la bulle d'excommunication contre l'empereur, avec la même force et la même fermeté.

L'horizon était triste et assombri; Napoléon, sous le coup fatal de la campagne de Russie, était à la veille de partir pour l'Allemagne soulevée et en armes. A ce moment, l'empereur voulait constater que ses vastes États étaient en paix, les opinions satisfaites, et les querelles entre Rome et l'Empire entièrement apaisées. Le ministre des cultes exigea que les cardinaux vinssent se présenter aux Tuileries; là devaient se retrouver en face Conzalvi et Pacca: Conzalvi, doux et paisible, Pacca avec son caractère si fortement nuancé. Quelle n'était pas la crainte qu'inspirait alors l'aspect et le nom de l'empereur! La moindre de ses démarches était étudiée, redoutée par tous, et une frayeur générale se montrait sur tous les visages, lorsqu'on annonçait l'*empereur!* A ce terrible mot, tout le monde se prosternait comme devant une idole de Babylone, et quels abaissements! Et lui qui savait son prestige distribuait en maître des caresses ou des coups de fouet, des mots familiers ou des paroles de mauvaise compagnie, qu'on accueillait en rampant avec une lâcheté de valet de pied.

L'empereur vint enfin aux cardinaux : devant Conzalvi, il ne dit qu'un mot : « Ah! je le connais, c'est Conzalvi. » Puis il regarda fixement le cardinal Pacca; et lorsque le ministre des cultes le lui eut nommé, l'empereur qui parut

un peu décontenancé de la manière ferme et respectueuse à la fois dont le cardinal se tenait devant lui, dit en italien : « Vous avez été longtemps dans une forteresse? — Sire, trois ans et demi à Fénestrelle, répondit le cardinal. » Et l'empereur avec un geste tout théâtral, façonnant une certaine manière d'écrire, lui dit : « *Siete voi che avete scritto la bolla d'excommunicatione*[1]. » Le cardinal ne dit mot, salua, et l'empereur continua : « *Oggi non e più memoria di niente*[2]. » Et Napoléon se retira au grand contentement du cardinal, demeuré debout avec une respectueuse inclination de tête. Pacca resta auprès du saint-père à Fontainebleau jusqu'à la fin de l'année 1813.

A cette époque, l'Empire croulait d'une ruine inévitable, et Napoléon, pour empêcher que Murat, alors soulevé contre lui, ne s'emparât des États du saint-siége, consentit enfin à rendre le pape à Rome. Toutefois, comme il désirait que le souverain pontife fût entièrement détaché du parti des *zelanti*, le cardinal Pacca reçut un nouvel ordre d'exil dans l'intérieur de la France. Uzès fut fixé pour lieu de sa résidence obligée pendant la crise de 1813. Tel était le gouvernement d'alors : la force militaire, la police, la censure, l'exil, la captivité sur un mot et sur un simple ordre. A Uzès le cardinal attendit la Restauration, entouré des respects du peuple et de la vénération du clergé. La police

1. « C'est vous qui avez écrit la bulle d'excommunication. »
2. « Maintenant il n'est plus question de rien. »

avait pourtant tout calculé pour attiédir et rendre impuissante l'influence du cardinal : Uzès est une ville protestante ; un prince de l'Église romaine devait y être mal vu, raillé, méprisé ; et cependant, soit esprit d'opposition à l'empereur, soit le respect universel qu'inspiraient les vertus et le malheur, le cardinal l'avouait encore dans ses derniers moments, les trois mois de son séjour à Uzès furent les plus beaux de sa vie. La chute de l'empereur, la paix signée à Paris, la délivrance et le bonheur du monde par la ruine du système napoléonien, abaissèrent les montagnes, brisèrent les fers, et Pie VII put revoir sa ville de Rome, ses chers Transtévérins, les jeunes filles qui semaient des fleurs sur le chemin que foulait sa mule. Le cardinal Pacca, qui avait rejoint Pie VII à Florence, était dans la voiture même du saint-père, à son entrée à Rome, et il ne le quitta plus; il fut un des hommes politiques qui insistèrent vivement pour que rien ne fût détaché de l'ancien patrimoine de saint Pierre; et une circonstance peu connue, c'est qu'il se fit le rédacteur, à Rome, de la protestation qui réclamait le comtat d'Avignon enlevé au saint-siége ; Pacca, pour les principes, était un homme de granit, et la confiscation du comtat lui paraissait encore une violence.

Ici se présente une question historique des plus sérieuses : je crois que c'eût été un grand malheur que Rome eût été définitivement réunie au royaume d'Italie, sous la main de Napoléon, non-seulement au point de vue de la

question morale et religieuse, mais encore dans ses conséquences diplomatiques, car le caractère neutre, antique et majestueux dont Rome est revêtue se serait complétement effacé sous les étreintes de l'aigle de Napoléon; alors dans la réaction de l'Europe qui suivit la conquête, la ville éternelle serait peut-être aujourd'hui, comme Venise, une possession autrichienne. Qui pourrait jamais dire le mal que les violences de Napoléon ont fait à la diplomatie calme et sérieuse et au droit public européen? elles ont amené de terribles représailles. C'est Bonaparte qui donna Venise et la Dalmatie, à l'Autriche; et qu'on y prenne bien garde, si les principes révolutionnaires triomphaient jamais dans les Légations romaines, la réaction les donnerait à l'Autriche. Il est beau, il est grand au contraire, de voir un État central au milieu de l'Italie, qui garde le caractère religieux, impartial et généreux d'une hospitalité universelle, quand grondent toutes les passions humaines, qu'elles viennent du trône ou des peuples.

La grande expérience du cardinal Pacca lui faisait dire qu'il ne fallait pas toujours croire à la fierté absolue des hommes et des gouvernements usurpateurs, et il aimait à raconter un fait constaté d'ailleurs par les archives pontificales. On sait que, de tous les rois établis par Napoléon, Murat seul avait survécu en 1814. Pour se maintenir, que n'avait-il pas fait, lui, si impétueux à la tête de sa belle cavalerie? Il s'était séparé de l'empereur et avait marché contre

ses propres frères d'armes. Il y a plus, Murat fit proposer au saint-père de renouveler l'hommage-lige des anciens rois de Sicile, de se faire le vassal du saint-siége, et en conséquence de lui-offrir la haquenée ferrée d'argent, en lui tenant l'étrier de la selle, comme cela se voyait aux tableaux antiques? Que diraient les admirateurs du fier Murat s'ils voyaient l'humble lettre du roi de Naples au pape en 1814, telle qu'elle est conservée aux archives pontificales?

Une fois Pie VII restauré à Rome, le cardinal Pacca en devient le ministre principal; le souple Conzalvi traite avec l'Europe dans le congrès de Vienne; Pacca, cardinal pro-secrétaire d'État, règle les affaires intérieures qui touchent au gouvernement des États; il y apporte une grande fermeté, comme tous les *zelanti*. C'est à Pacca que l'on doit la bulle qui rétablit les jésuites, dont il fait l'éloge le plus complet; comme il croit le régime des concessions finies, « l'Église de Rome, selon Pacca, doit s'environner de son vieil éclat et de sa force antique pour reprendre son rang dans le monde; les jésuites sont la milice catholique; leur zèle est universel, leur principe est l'obéissance qu'il faut ramener dans tous les cœurs. »

C'est à ce point de vue que l'institution des jésuites au temps présent est si combattue, et néanmoins c'est avec cette tendance qu'elle peut rendre des services! L'intelligence déborde dans la société, l'esprit de liberté est partout; l'éducation brillante jette chaque année dans le monde

des masses de jeunes hommes auxquels il faut des carrières à tout prix ; le service que pourrait rendre l'institution des jésuites, ce serait d'apporter dans l'éducation l'idée corrélative d'obéissance et de hiérarchie; aux colléges on chanterait un peu moins *la Marseillaise*, mais on apprendrait que le premier devoir est d'obéir aux pouvoirs établis. Je conçois fort bien que certaines opinions ardentes, séditieuses, ne veuillent pas des jésuites ; mais si j'étais gouvernement, j'aurais moins de répugnance pour un institut qui m'épargnerait des prisons, des gendarmes, des cours d'assises et des émeutes. Le rétablissement des jésuites se fit à Rome avec quelques actes d'administration intérieure qui devaient fortifier l'existence politique du pontificat.

Cependant les temps d'épreuve n'étaient point finis pour le saint-siége. Murat, qui naguère avait fait l'offre si humble de son vasselage au pape, menacé par le congrès de Vienne, prit les armes d'une façon brusque, subite, avec le dessein avoué de réunir sur sa tête tous les États de la péninsule italique, ainsi que le préparait le carbonarisme. Sous prétexte d'une route militaire plus facile pour marcher sur Milan, Murat demanda qu'une division de ses troupes fût admise sur le territoire romain. Une note de son ministre en fait une condition immédiate au saint-siége; le cardinal Pacca répondit par un refus fondé sur l'inviolabilité du territoire pontifical, tandis que l'armée napolitaine s'avançait à marches forcées sur Rome.

Le cardinal, au lieu de l'attendre et de céder, résolut de quitter une fois encore avec le saint-père, la capitale du monde chrétien : pouvait-on compter sur la parole de Murat? ne garderait-il pas Pie VII en otage? C'était une coutume de famille. Le triste et solennel cortége se dirigea vers Gênes, que le roi de Sardaigne s'était empressé d'offrir au souverain pontife qui ne voulut point se séparer du fidèle cardinal ; sur son passage, Pie VII put voir de nouveau quel était le prestige de la tiare ; les populations baisaient la terre que ses pas avaient foulée.

Le manifeste que publia le saint-père contre l'invasion de Murat fut encore l'œuvre du cardinal Pacca ; il est signé de lui comme camerlingue de la sainte Église et pro-secrétaire d'État. Il semblait que la vie entière du cardinal était destinée à protester contre les violences de la famille Bonaparte. Ce fut encore sur ses instances que le corps diplomatique tout entier suivit le pape à Gênes, afin de constater que l'Europe ne reconnaissait la souveraineté que là où se trouvait le pape en personne.

A cette époque commence une première division entre les cardinaux Conzalvi et Pacca. Conzalvi, alors au congrès de Vienne au moment où il s'agissait de régler les questions définitives sur la souveraineté des Légations, croyait au moins imprudent que le saint-père quittât Rome de nouveau : n'était-ce pas avouer que sa souveraineté n'avait pas de racine dans la population même? Le cardinal Pacca

répondait : « que mieux valait une retraite momentanée en face de l'ennemi (c'est ainsi qu'allait agir un peu plus tard Louis XVIII dans les Cent-Jours), que de s'exposer à une captivité inévitable sous la main de Murat ; si cette captivité avait pu servir les desseins de l'Europe en 1810, elle n'aurait pas le même but actuellement ; il était inutile d'exposer Sa Sainteté, lorsqu'un voyage à Gênes était si facile, et un retour plus aisé encore. » Les deux cardinaux avaient raison à leur point de vue ; Conzalvi, à Vienne, savait que l'Autriche ne demandait qu'un prétexte pour détenir Bologne et Ferrare, et cet incident d'un voyage à Gênes pouvait servir ses desseins de conquête. Pacca avait la preuve que Murat voulait un otage, et que la captivité du pape lui en servirait dans la crise que l'Italie allait subir de nouveau, et fallait-il s'y exposer ?

L'invasion napolitaine passa comme l'éclair ; l'impétueux condottiere n'entra pas dans Rome ; ses divisions se tinrent à distance, et le cardinal Somaglia n'eut pas même besoin d'abaisser les armes du souverain pontife. Le pape ne resta donc que très-peu de temps à Gênes, accueilli avec vénération, salué comme le roi des rois par les ministres sardes. On remarqua même dans le cortége du pape sir William Bentinck, le frère de lord Portland, commandant des forces britanniques, et qui rendait ainsi hommage au souverain des États de Rome. Sous Guillaume II, les aïeux de Bentinck étaient les plus furieux protestants de la con-

quête hollandaise, et ils auraient maudit leur fils qui baisait l'anneau pontifical. Les temps devaient plus tard modifier bien des choses encore, et l'on verrait l'Angleterre, si fière, si anti-papiste, supplier le saint-père de calmer l'Irlande ; la force pontificale devait ainsi renaître de sa résignation et de son abaissement. Le séjour du pape à Gênes ne fut que de très-peu de durée ; une marche en avant du général autrichien de Frimont suffit pour éparpiller les Napolitains, chèvres craintives des montagnes, et le souverain pontife revit sa Rome chérie en passant à travers Turin, Florence et la haute montagne de Radico-Fani. qui sépare la Toscane des États romains.

A ce retour à Rome, finit la vie politique du cardinal Pacca, car ses idées fermes et arrêtées n'étaient plus en rapport avec le système de modération qui semblait prévaloir. Le cardinal Conzalvi avait repris ses fonctions de secrétaire d'État, et Pacca eut sa retraite. Dès ce moment, il devint le chef d'une sorte d'opposition qui se montra dans tous les conclaves. Le parti des zelanti lui fit une grande renommée, et, après la mort de Pie VII, il réunit quelques voix pour la papauté ; c'est Pacca qui disposa de ces mêmes voix pour le pape Grégoire XVI. Dès lors, entièrement retiré des affaires publiques, il bornait toute l'activité de son esprit à quelques-unes de ces négociations qui viennent à chaque conclave constater la présence d'une opposition contre le parti des couronnes. C'est une grande

affaire qu'un conclave, moins par l'esprit et la direction spontanée des cardinaux que par l'influence que veulent y exercer les puissances étrangères. L'autre moitié de son temps, Pacca la consacrait aux sciences, à la littérature, pour lesquelles il avait une tendresse infinie. Président de l'Académie de la Religion catholique, il y prononçait des discours où toute sa vie était exposée, parce qu'elle était une lutte pour le triomphe du catholicisme et les droits du saint-siége. Esprit fin et distingué, il aimait les dissertations sur le dogme ou la hiérarchie ecclésiastique, et chacun de ses discours est empreint d'un mélancolique intérêt sur l'état malheureux où le catholicisme est réduit dans plusieurs provinces du monde. Son intelligence ferme, au reste, se déguisait sous des formes charmantes; il écoutait, applaudissait, sans jamais rien céder dans les points essentiels: de sorte qu'il fallait le ménager dans les conclaves, comme un des caractères qui convenaient le mieux à la situation. Conzalvi négociait toujours, atermoyait, retardait les questions, Pacca les décidait avec fermeté; tant qu'il ne s'était agi que des points de détails, des prérogatives usuelles et des formes, Conzalvi avait été un ministre parfait, parce que, homme du monde, il devait beaucoup au monde.

Pacca devint le prélat nécessaire lorsqu'on demanda trop au saint-siége : alors il fallait aller droit à la résistance, conseiller des choses fermes, et le cardinal Pacca n'y manquait pas. Il y a un caractère merveilleux dans cet esprit du

pontificat romain ; il s'élève toujours des hommes de circonstance, des esprits providentiels qui viennent à chaque moment rehausser la puissance du catholicisme. Maintenant, Rome est devenue le centre de toutes les grandes négociations ; il n'est pas une question qui, par un côté, ne se fasse religieuse. La philosophie avait promis la liberté, le bonheur, en échange des vieilles croyances ; cet avenir que la science orgueilleuse avait promis, de l'aveu de tous, ne s'est point réalisé ; elle nous a donné un désenchantement de toute chose, une société d'égoïsme matériel, une course au clocher vers la fortune, et les grossiers instincts de la corruption. De là ce puissant et nécessaire empire des choses religieuses, ce retour vers le sentiment catholique ; les esprits même les plus prévenus se sont demandé comment la liberté réelle, l'esprit démocratique, en un mot, se montrait partout où la croyance était vive, ardente ; témoin la Pologne, l'Irlande.

C'est qu'en effet la vraie, la légitime liberté ne se trouve que là : le reste est déception et mensonge. Si l'on étudiait bien les causes de la réforme protestante, elles se trouveraient dans la tyrannie, dans les passions mauvaises, (un roi qui veut un divorce et fait monter sa jeune femme sur l'échafaud, un électeur bigame qui demande à Luther la ratification d'un scandale), et surtout dans ce despotisme qui veut réunir le double glaive temporel et spirituel, afin que les cris de l'Église ne s'élèvent plus, et que l'homme

d'armes puisse vider la coupe des festins dans les anciennes abbayes saxonnes ou normandes, où lord Byron voyait encore les longues files de moines, psalmodiant les chants des morts, quand lui s'enivrait au milieu des courtisanes joyeuses. La réforme protestante, qu'on a présentée comme le triomphe de la raison, ne fut qu'une révolte de sensualistes, d'érudits pédants et de petits despotes impatients de tout joug moral dans la société humaine.

VI.

LE COMTE JOSEPH DE VILLÈLE

Les hommes considérables du parti légitimiste, lorsqu'ils voyagent dans le midi de la France, s'arrêtent habituellement à Morville, maison de campagne à quelques lieues de Toulouse, la vieille cité. Cette propriété, très-vaste, n'est pas un château et n'est pas non plus une ferme; c'est quelque chose qui tient à la fois aux traditions et aux habitudes de la gentilhommerie provinciale et de la vie citadine des capitouls. Là tout est régulier, les blés semés avec une méthode admirable et hardie, les vignes à côté des mûriers, des prairies parfaitement irriguées, des plantations d'arbres annuelles et bien emménagées; peu de haute futaie, parce que c'est trop seigneurial, une sorte de

partage avec le paysan, des mégers dévoués, en un mot, une belle et bonne terre, mais sans luxe, sans apparat.

Dans cette maison de campagne habite pourtant l'homme politique qui a dirigé pendant sept années à peu près d'une façon absolue les affaires de ce pays oublieux. Nous ne connaissons, en général, la vie du comte Joseph de Villèle que par les vulgarités de ce vieillard, conteur édenté, qu'on appelle le libéralisme, et qui défigure par ses récits les plus belles années de notre histoire. Quand on a bien répété quelques diatribes contre les *trois cents* de M. de Villèle, contre la congrégation et les votes assouplis de la Chambre, on pense avoir jugé l'administration et l'homme pratique qui dirigea si longtemps les destinées de ce pays. Ce n'est pas dire que M. de Villèle ne fit pas de grandes fautes sous son long ministère; il les inspira, les subit ou s'y associa, et cela suffit pour appeler le jugement sévère de l'histoire. La plus grande de toutes, fut d'avoir résisté trop longtemps à un mouvement d'opposition injuste, mais trop général pour qu'un homme d'État pût le subir sans compromettre la monarchie tout entière.

Au demeurant, le comte de Villèle fut peut-être la tête de détails la plus forte, la mieux organisée en administration, je dirai presque en économie politique. C'était une intelligence très-avancée : cette loi sur la réduction de la rente, qu'on ose à peine essayer aujourd'hui, lui, en avait pris l'initiative au milieu d'un tonnerre d'opposition. Cette

majorité compacte et forte, condition du système représentatif, qu'on se félicite d'avoir trouvée enfin après tant d'efforts, lui se l'était assurée pour sept ans. On lui doit la sécurité des possessions territoriales, jusqu'alors divisées en biens d'émigrés et en propriétés patrimoniales, l'indemnité pour les confiscations, le traité avec Saint-Domingue, une notable réduction dans l'impôt foncier, l'élévation du crédit public, la régularité du budget, la facilité des emprunts, la centralisation du ministère des finances; toutes mesures qui doivent compter dans la politique d'un État. C'est ce qui jette un si grand éclat sur la vie du comte de Villèle.

Les familles de petite noblesse de province destinaient, en général, les cadets à un poste dans la marine, quand elles n'étaient pas d'assez vieilles souches pour en faire un chevalier de Malte, comme les Villeneuve-Trans, les de Grasse, les Barras Saint-Tropez, les Suffren, qui faisaient l'orgueil des vaisseaux de France. Ce fut dans cette carrière que débuta le jeune Joseph de Villèle, né dans l'année 1771, à la fin du règne de Louis XV. Il naviguait dans l'Inde comme simple garde, lorsque la révolution éclata sur la France, et alors il abandonna les vaisseaux de l'État pour la gestion d'une habitation coloniale à l'île Bourbon, dont l'amiral de Saint-Félix, son parent, je crois, était gouverneur. C'est donc un curieux rapprochement que la fin et le commencement de cette vie presque identique : planteur dans sa jeunesse, agriculteur à la fin de son

existence, et, à travers ces deux extrémités si simples, si modestes, la présidence du conseil, la direction suprême de la France! Ce caractère d'ordre et de bonne gestion se reflète dans son gouvernement ministériel. Il y eut toujours l'administrateur habile dans M. de Villèle, l'homme d'État qui comprit le mieux la petite partie des intérêts, et ce qu'on pourrait appeler trivialement le ménage des affaires : cette renommée est demeurée à l'île Bourbon, où l'on se rappelle le gérant de l'habitation, qui depuis gouverna plus en grand les affaires publiques de la France. M. de Villèle y devint secrétaire de l'assemblée coloniale, et ses travaux sont encore considérés comme pleins de sagesse et d'ordre matériel.

Quand la tempête révolutionnaire se calma, à la paix d'Amiens, M. de Villèle rentra en France, et, sans grands préjugés, sans idées étroites, il prit une position municipale sous l'empire de Napoléon, ce qui, à vrai dire, était la situation rationnelle du parti royaliste lors de la grande et glorieuse épreuve du gouvernement impérial. Pour une opinion politique se mettre tout à fait en dehors des affaires c'est un suicide; quelquefois cela est commode pour un parti riche, satisfait; le repos vient, on dort, on se livre à la satisfaction propre, mais on ne sert pas sa cause; le devoir de la société c'est le travail; la condition de l'homme l'action, et l'existence d'un parti c'est le dévouement. Sous l'empire de Napoléon, les débris

de l'opinion royaliste avaient parfaitement raisonné : l'empereur assouplissait les esprits à la monarchie, et refaisait l'ancien régime par ses tendances et par ses actes. S'il y avait quelque espérance pour les Bourbons, alors on se trouvait tous prêts, et pour ainsi dire dans la maison pour en ouvrir la porte ; si, au contraire, cette espérance était malheureusement perdue, eh bien alors on restait parti conservateur, grande coalition de propriétaires, ligue de gens de bien, et c'est une situation considérable dans un État. Cette position du parti royaliste était si bonne que ce fut un des siens, le comte Lynch, qui, maire de Bordeaux, arbora le premier le drapeau blanc en 1814, et détermina ainsi le mouvement de la Restauration, que les alliés voulaient moins qu'on ne croit.

M. de Villèle, qui se trouvait à ce moment décisif maire de Toulouse, se prononça avec une grande ferveur pour le mouvement bourbonien qui était si national. Ce ne fut pas l'acte le plus important à cette origine de sa vie politique : M. de Villèle publia encore une brochure contre la Charte que Louis XVIII venait de donner à la France. Nous vivons aujourd'hui dans un temps impartial qui veut et peut tout entendre avec calme, et heureusement nous ne nous passionnons plus pour des idées ou des théories politiques ; il y a quinze ans que si quelqu'un avait mis en doute que la Charte ne fût une œuvre admirable, il aurait été moralement lapidé, ou pour le moins traité de fou. Tout

est bien changé aujourd'hui, où des esprits très-graves peuvent se demander si tout ce bruit de tribune, de presse, de journaux, est très-utile à la grandeur, à la force, à la destinée d'un pays; s'il n'y a pas là des causes de faiblesse et de décadence pour une nation ardente, passionnée comme la France; en un mot si, avec ces formes bruyantes, il est jamais possible de faire à l'extérieur comme à l'intérieur de grandes affaires à la manière de Richelieu, de Louis XIV et de Napoléon, à moins qu'une main habile, réduisant tout cela à n'être plus qu'un mécanisme, ne fasse tout passer au niveau de son unité. Avec le système représentatif, on vivote, on ne grandit pas.

Il s'était donc élevé légitimement en 1814 une école royaliste que j'appellerai provinciale, qui, au lieu du système vague et centralisé du gouvernement représentatif, voulait créer des assemblées locales, des libertés de cité, de province, d'agrégations et de corporations. En échange de ces formes incertaines et philosophiques de liberté générale, il voulait appliquer la vieille organisation de la commune à chaque localité. Ces idées tenaient spécialement au Languedoc, anciennement en possession d'états fort éclairés et très-indépendants. C'est dans ces préoccupations que se trouvait M. de Villèle, et faut-il lui reprocher de ne pas avoir trouvé dans la Charte de 1814 (toute parisienne et centralisée) la condition de sa chère liberté de province? la France historique lui paraissait rappeler la

maison de Bourbon ; mais cette France à son tour voulait que les descendants de saint Louis et de Henri IV respectassent le privilége des villes, des localités qui s'étaient données à la couronne successivement avec la stipulation de leur droit. La Charte paraissait oublier la France du passé, la commune, la paroisse, bien qu'elle eût la prétention de renouer la chaîne des temps.

Pendant l'année 1814, M. de Villèle ne se mêla que fort indirectement à la politique : cette forme de restauration ne lui plaisait pas ; et, en effet, elle avait quelque chose d'étrange, car on y trouvait de tout : le drapeau blanc et la république, les mousquetaires et les grenadiers de la garde impériale, le royalisme et les régicides, M. de Blacas et Fouché. Des esprits considérables pouvaient donc se demander si cet amalgame était viable, s'il y avait possibilité à un tel régime de vivre et de se développer dans la plénitude de sa force [1]. Aussi les Cent-Jours arrivèrent pour mettre fin à cette grande cohue, et comme si la politique avait hâte de démêler les situations, les royalistes se retrouvèrent royalistes, les jacobins reprirent leur couleur ; il y eut des blancs et des bleus, rien de plus, rien de moins. C'est ce qui donna à la seconde Restauration cet énergique élan, et, puisqu'il faut le dire, ce caractère de réaction qui est la condition des partis vigoureux. Aimer et

1. Voyez mon *Histoire de la Restauration*.

haïr, c'est la vie forte dans les masses comme dans les individus : en dehors tout est mollesse et transaction.

M. de Villèle se trouvait précisément à Toulouse au centre de ce mouvement méridional qui bouillonnait autour du drapeau blanc, et lors des élections de 1815 il fut choisi député avec unanimité, car le parti provincial n'oubliait pas sa protestation contre la Charte et son opinion bien prononcée pour ramener la France aux proportions d'un gouvernement où les localités auraient leur place naturelle avec la paroisse, les feux et la maison commune.

Arrivé dans la Chambre qu'on appela introuvable, M. de Villèle dut tout d'abord examiner sa position, et surtout s'en faire une égale à son ambition active et raisonnée; cette chambre était ardente de royalisme, décidée à tout braver pour consolider l'antique monarchie; c'était un bon sentiment, mais il ne suffisait pas : avec sa finesse expérimentée, M. de Villèle vit que ce qui manquait à la majorité de 1815, c'était un homme d'affaires. Les uns, gentillâtres, accourus de leurs châteaux, avaient peu d'idées, et encore moins d'habitude de la politique appliquée; les autres, trop grands seigneurs, dédaignaient les questions spéciales, donnant à la tribune plutôt des coups d'épée qu'ils ne prononçaient des discours; de là devait résulter que celui de leurs collègues qui se ferait homme d'affaires pour leur épargner la besogne, pourvu que ses principes fussent sûrs et son dévouement incontesté, deviendrait peu

à peu le rapporteur indispensable, puis le ministre du parti. C'était la tendance naturelle et inévitable des faits.

Aussi M. de Villèle, avec le pressentiment de cette destinée, jette autour de lui des regards pour se choisir des amitiés, des confraternités, qui plus tard pourront partager avec lui le poids des affaires : c'est de là que date sa vive intimité avec M. de Corbière. Celui-ci est un Breton à l'esprit tout différent du sien ; et il y a une pensée dans cette distinction même. Les deux parties de la France les plus vivement empreintes de l'opinion royaliste sont le Midi et la Bretagne, d'où est venue la réaction de 1815 ; les deux personnifications de l'esprit de ces provinces devaient donc prendre leur place naturelle dans la Chambre des députés, puis dans le pouvoir. Dès la première session, MM. de Villèle et Corbière en devinrent les hommes les plus considérables.

Il faut maintenant se reporter à cette époque et voir la lutte qui s'engage entre deux systèmes, j'ai presque dit entre les deux princes qui les représentent, car l'un et l'autre vont singulièrement influer sur les destinées de la France : ces deux princes, ce sont Louis XVIII et M. le comte d'Artois son frère, qui alors portait le titre de MONSIEUR. Cette lutte datait de loin ; dès l'émigration, les systèmes s'étaient séparés. La pensée de Louis XVIII avait toujours été de transiger avec la révolution française, avec les hommes et les choses sans répugnance (puisqu'on assu-

rait qu'il avait eu des relations même avec Robespierre et qu'incontestablement une correspondance avait eu lieu entre Louis XVIII et Barras). Ce système, le roi restauré voulut l'appliquer à la France, et la Charte l'avait même consacré d'une manière fondamentale. Le système de M. le comte d'Artois avait aussi sa logique et son intelligence; le prince, ennemi des idées de 1789, croyait la révolution française profondément atteinte, je dirai presque brisée, par la chute de Napoléon, et surtout par la folie des Cent-Jours; de là MONSIEUR concluait qu'à l'aide du parti royaliste provincial, très-puissant et presque dominateur, il viendrait à bout de dompter l'esprit révolutionnaire qui n'était qu'à la surface du pays et non encore dans ses entrailles. Ce système s'appuyait sur la majorité de la Chambre de 1815, composée de trois éléments principaux : le banc religieux, que dirigeaient les marquis de Rougé et de Chifflet; le parti militaire, et je dirai presque vendéen, avec le cri de *vive le roi quand même*, à la tête duquel se trouvaient M. de Labourdonnaye et le marquis de Béthisy; enfin l'opinion des libertés provinciales, qui comptait pour chefs MM. de Villèle, Corbière, Castelbajac, auquel se mêlaient les plus beaux noms de France, Châteaubriand, Fontanes, Bonald, Montmorency.

Toute cette majorité se réunissait au pavillon Marsan, chez M. le comte d'Artois. C'était là que se formulait l'opposition contre les actes de M. Decazes, expression de

Louis XVIII. M. de Villèle vivait au milieu de gentilshommes paresseux, aimant mieux courre un lièvre que de faire un rapport politique, ou bien encore au milieu de grands seigneurs charmants dans la causerie, mais incapables de travail; il devint donc naturellement l'homme de confiance, le faiseur d'affaires de MONSIEUR : et il se trouvait en même temps qu'esprit de tempérance et d'expédients, M. de Villèle corrigeait les trop vives émotions de ses amis par la force calme et sérieuse de ses rapports. Il y avait d'autres hommes de valeur dans cette majorité : MM. de Vitrolles, de Bruges, de Pradel, mais nul ne portait à un plus haut degré que M. de Villèle l'aptitude de rédaction, la sûreté de jugement; de manière qu'il faisait passer en des termes très-modérés les résolutions quelquefois les plus hardies. C'est à M. de Villèle que l'on dut les premières idées électorales de 1815, fondées sur le suffrage presque universel, où le gentilhomme devait conduire ses fermiers aux luttes électorales; il fut rapporteur du budget, et il refondit les projets financiers avec une aptitude remarquable.

Toujours d'une prudence extrême, M. de Villèle aurait désiré éviter la rupture trop soudaine que prépara l'ordonnance du 5 septembre : il ne voulait pas se séparer d'une façon irremédiable des ministres de Louis XVIII, parce qu'il craignait de faire passer le pouvoir aux chefs du parti doctrinaire, et de leurs mains dans celles du centre gauche. Le roi l'aurait fait par dépit. M. de Villèle eût préféré une

transaction à une brouille absolue avec M. Decazes. Esprit tempéré, il savait que pour s'emparer du pouvoir il ne faut pas en être trop loin, et qu'on doit se garder de jamais jeter un défi à un gouvernement. Toutefois, lorsque la droite résolut la rupture, M. de Villèle accepta sa position nette; il devint l'homme de l'opposition, se plaçant sur le terrain provincial dont j'ai parlé, c'est-à-dire la défense de la commune, du clocher et de tout ce qui tenait enfin à cette constitution méridionale, l'objet de ses études, la force de ses souvenirs. Non-seulement il était orateur à la tribune, mais encore journaliste dans *le Conservateur*, recueil qui, par sa périodicité, n'était point soumis à la censure, et où travaillaient toutes les sommités royalistes : MM. de Bonald, Castelbajac, Cornet d'Incourt, Châteaubriand, Fitz-James, Bouville, recueil si éminent, dont la collection est devenue si rare aujourd'hui. La lutte du parti royaliste avec M. Decazes, violente, implacable, sous la direction de M. le comte d'Artois lui-même, fut conduite avec une grande habileté par la presse et la tribune : la rupture des royalistes avec Louis XVIII fut absolue. M. Decazes se prononça contre eux, et ils le rendirent en haine à M. Decazes. Nul parti n'avait plus d'esprit, plus de joyeux propos, une activité plus grande; les gloires littéraires étaient avec lui; les journalistes les plus éminents le secondaient : les frères Bertin, des *Débats*, Michaud, de *la Quotidienne*, Bonald, Lamennais, Martainville. A chaque occasion, M. de

Villèle développait, avec l'admirable netteté de son talent, cette thèse : que la loi électorale, telle que les doctrinaires l'avaient faite, n'était ni royaliste ni nationale : anti-royaliste, parce qu'elle excluait l'action propriétaire conservatrice ; anti-populaire, parce qu'elle était restreinte à une seule classe et qu'elle ne faisait pas assez descendre le cens vers le peuple pour le faire ensuite remonter par degré jusqu'à l'aristocratie [1].

M. Decazes défendait sa loi tant qu'il le pouvait. Mais il ne fut plus possible de se dissimuler que cette loi était vicieuse, compromettante pour les Bourbons, lorsqu'à Grenoble l'abbé Grégoire fut élu. Il faut lire, à cette époque, la terrible polémique du *Conservateur* contre le mauvais système qui perdait la monarchie. Louis XVIII, qui s'était jusqu'ici séparé de son frère, le fit sonder, pour savoir ce qu'on pouvait espérer du concours des royalistes, et alors commencèrent de nouvelles négociations avec M. de Villèle, la tête de l'opposition modérée. Dans ce parti, je le répète, existaient déjà deux fractions bien distinctes, les tempérés et les absolus. M. de Villèle avait un esprit trop étendu, une habitude d'affaires trop grande pour s'associer aux excès, et s'il répugnait à une alliance avec M. Decazes, il le laissait venir paisiblement aux royalistes, sauf ensuite à le débusquer du pouvoir. Que fallait-il pour cela ? le brouiller

1. C'est le système qu'a conservé la *Gazette de France*.

d'une façon irrévocable avec la gauche; une fois cette rupture accomplie, M. Decazes serait obligé de venir à la droite, et alors on le renverserait; c'est ainsi qu'on agit en 1819. Mais cette incertitude politique cessa par l'affreux attentat accompli contre le duc de Berry; M. Decazes, accablé par les plus tristes polémiques, fut forcé de donner sa démission, et le mouvement royaliste dès lors devint si prononcé que le ministère Richelieu dut nécessairement se jeter dans les bras des royalistes.

Avec cet esprit sagace qui dominait sa vie, M. de Villèle vit bien qu'il ne fallait pas entrer tout d'un coup dans le ministère d'une manière violente. On devait d'abord imposer des conditions de choses et de principes, obtenir par les centres effrayés une meilleure loi électorale qui mettrait le pouvoir aux mains des royalistes tout naturellement et par la force des choses. Si M. de Villèle entra dans le ministère Richelieu, ce fut sans portefeuille; son ami, M. de Corbière, l'y suivit avec le titre de grand maître de l'Université, et le duc de Richelieu accepta ces arrangements avec candeur et comme une véritable alliance : là était son erreur. Pouvait-il croire que c'était une situation suffisante pour les royalistes que ces postes secondaires dans un cabinet? ceux-ci maîtres de la majorité voudraient-ils se contenter de portefeuilles sans influence? Voici donc ce qui arriva : on passa une session tant bien que mal dans cette sorte de mariage de raison; les royalistes ménagèrent d'abord le duc de Ri-

chelieu; mais au premier vote capital, ils renversèrent le cabinet; cela devait être, et qui pouvait s'en plaindre? Il ne faut pas demander aux hommes et aux partis des vertus surhumaines; quand on est si près du pouvoir et qu'on peut s'en emparer, on le laisse difficilement aux mains des autres. Un vote en finit donc avec le ministère Richelieu, et une administration royaliste fut organisée sous la présidence du duc Mathieu de Montmorency: M. de Villèle prit le ministère des finances.

Cette fois, on était parfaitement à l'aise entre amis ou complices d'opinions, MM. de Montmorency, Villèle, Châteaubriand, Corbière, tous dévoués à un même système, prêts à le soutenir par toutes les forces. Le ministère des finances allait de droit à M. de Villèle, l'homme d'affaires du parti; et presque immédiatement il y déploya des facultés considérables. Désormais chez lui se révélèrent deux hommes éminents: l'orateur, chef de majorité, adoré des centres; puis le ministre d'affaires, et supérieur peut-être à l'homme du parlement. A la tribune, M. de Villèle était merveilleux de clarté, simple, spirituel; il plaisait aux centres parce qu'il avait un langage d'affaires inimitable, et dans ses bureaux, il étonnait les chefs de division les plus experts par son aptitude à tout comprendre, à tout saisir et, ce qui est une grande qualité chez les ministres, à tout résoudre.

Cependant ce ministère, quelque uni qu'il pût être, offrit immédiatement différentes nuances: j'ai déjà distingué

au sein du parti royaliste plusieurs subdivisions; d'abord les provinciaux et les centralisateurs; les uns gens de clochers, les autres partisans de Paris, de la cour, de la royauté absolue à la façon de Louis XIV. Ce n'était pas la seule distinction à faire, il y avait encore d'autres nuances: l'esprit du dix-huitième siècle avait fait des ravages parmi les nobles, comme dans la bourgeoisie; bon nombre de gentilshommes restaient voltairiens, c'est-à-dire un peu impies, amateurs de plaisirs et de dissipations; à côté d'eux les dévots, affiliés aux congrégations religieuses, esprits d'austérité et de probité; enfin, venaient les gens d'affaires du parti, fort amateurs du budget, des places, grands dépenseurs de leur avoir. Ces nuances des royalistes durent trouver leur représentation dans le ministère même. M. de Montmorency symbolisait le parti religieux; M. de Corbière, un peu voltairien, n'aimait pas les jésuites; M. de Villèle, l'homme d'affaires, se trouvait souvent dans une position délicate: esprit positif, il ne pouvait pas toujours servir les instincts du parti religieux. Au milieu de ces difficultés inextricables, il se mit à gouverner par les intérêts; il y fut admirable; il jeta dans la Bourse congréganistes, gentilshommes; cherchant à atténuer les opinions extrêmes par les intérêts qui en sont le correctif. Il ne faut pas oublier cette circonstance dans la vie politique de M. de Villèle, parce qu'elle va expliquer la puissance rivale de M. de Peyronnet. La jalousie sourde qui s'éleva entre ces deux

hommes d'État fut une des causes du renversement du ministère royaliste. M. de Villèle, devenant trop homme d'affaires et de concessions au parti du libéralisme et de la banque, il fallut pour les royalistes une tête résolue et d'action, et M. de Peyronnet prit cette place.

Le parti des gentillâtres, qui n'avait pas voulu non plus trop complétement adhérer au système financier de M. de Villèle, prit de son côté pour organe et pour chef M. de Labourdonnaye, et celui-ci reçut de la parole railleuse de M. de Villèle le nom de chef du parti des *pointus*. Ainsi, la congrégation avec M. de Peyronnet, le parti des ultrà avec M. de Labourdonnaye, sapèrent sourdement la politique d'affaires de M. de Villèle, et furent la cause réelle de la chute de son cabinet.

Remontant dans l'ordre chronologique, j'ai besoin de détailler un peu les actes principaux de cette administration active, travailleuse. D'abord, M. de Villèle prend dans le cabinet l'importance capitale, car il n'est pas seulement député, mais chef de majorité, l'homme de confiance de Charles X, et par-dessus tout esprit sérieux et d'affaires; comme rapporteur du budget, il s'est si longtemps occupé de finances que la tâche lui est facile; il régularise tout, et conçoit les deux idées capitales du système financier, la réduction de la rente et la diminution de la contribution foncière; c'est la première fois peut-être qu'un ministre des finances réalise l'idée d'un allégement assez considérable dans l'im-

pôt, puisque dans quelques départements il s'élève jusqu'à 22 centimes par franc. Quant à la réduction de la rente, M. de Villèle, d'accord ici avec toutes les notabilités financières, a pour pensée fondamentale d'alléger les charges publiques; la création ingénieuse du 3 p. 0[0 à 75, est son ouvrage de prédilection; il combine l'augmentation du capital et la diminution de l'intérêt, pour laisser au jeu de bourse son action naturelle et compenser les pertes par les bénéfices et faire gagner tout le monde.

Cependant l'opposition s'élève contre lui, les hommes qui aujourd'hui demandent le plus vivement la conversion de la rente comme une heureuse mesure financière, s'acharnent pour faire rejeter le projet de M. de Villèle; il s'y mêle de la passion et de la colère aveugle, et M. Casimir Périer devient l'adversaire acharné de la mesure et M. Humann le seconde. Il est vrai que les oppositions politiques ont des motifs secrets à côté des raisons véritables, et qu'elles jugent les questions moins en elle-mêmes qu'en vertu de leurs ambitions impatientes de triompher.

La mesure considérable, celle qui marquera le ministère de M. de Villèle d'un cachet de grandeur historique, c'est l'indemnité accordée aux émigrés, accomplie avec tant d'art, tant de précautions, que le trésor ne devait pas en être essentiellement grevé par sa combinaison avec la conversion de la rente. C'était une grande violence que ces confiscations prononcées contre les émigrés; quand l'histoire vien-

dra avec sa vérité absolue, elle dira que ce fut même plus qu'une spoliation politique ; la révolution s'empara du bien d'autrui parce qu'elle avait la force en main ; là était sa seule justification ; victorieuse à son tour, la Restauration aurait pu faire restituer les biens spoliés ; c'eût été dent pour dent, violence pour violence ; elle ne le fit pas. Toutefois il était odieux que depuis onze ans la Restauration n'eût pas songé à préparer une compensation pour les spoliés à côté des heureux possesseurs. L'habileté de M. de Villèle fut, dans cette circonstance, de proposer l'indemnité des émigrés en l'appuyant sur la réduction de l'intérêt de la dette ; de sorte que les 30 millions de rente demandés pour les indemnitaires se trouvaient compensés par le résultat de la réduction. Les Chambres repoussèrent ce projet financier, et l'indemnité seule triompha après un lutte violente, acharnée. La faute de cette mesure fut de grandir la fortune de plus d'un ennemi de la Restauration : parmi les plus forts indemnisés se trouvaient MM. de Lafayette, le général comte de Thiars et le duc de Choiseul.

L'aptitude spéciale de M. de Villèle pour les questions de finance, se changeait en un gros et sérieux bon sens lorsqu'elle était appliquée aux relations extérieures, et je dois dire ici comment il fut appelé à y jouer un rôle. Lors de la formation du ministère royaliste, le vicomte Mathieu de Montmorency avait été appelé au département des affaires étrangères ; c'était certes un beau nom dans un homme

d'honneur et de traditions monarchiques ; le vicomte Mathieu avait surtout la conviction profonde qu'il fallait fortement réprimer l'esprit révolutionnaire après le soulèvement de l'Espagne, en 1821 ; et dans cette idée il était allé en personne, comme principal plénipotentiaire, au congrès de Vérone. M. de Villèle ne partageait pas absolument ces convictions répressives; ses liaisons avec la banque de Paris, avec MM. Rotschild et Laffitte, surtout, lui avaient fait craindre qu'une guerre contre l'Espagne n'amenât une baisse trop considérable dans les fonds publics, et la dépréciation du crédit lui faisait peur, parce qu'il y voyait la chute de son œuvre. Dès lors il se montra très-opposé à toute intervention armée, il se promit donc de contenir M. de Montmorency avec mesure, et dans ce but il avait envoyé à Vérone M. de Châteaubriand avec des instructions tout à fait opposées à celles du vicomte Mathieu. Cette dissidence entraîna la démission du ministre des affaires étrangères et son remplacement par M. de Châteaubriand. M. de Villèle ne voulait pas alors la guerre d'Espagne, à laquelle plus tard il fut malgré lui entraîné.

Maintenant commence pour lui une nouvelle lutte. Il s'était cru sûr de M. de Châteaubriand, et nul esprit ne correspondait moins que celui-là au caractère de M. de Villèle : M. de Châteaubriand avait de la poésie dans la tête et au cœur, un entrain indéfinissable pour toutes les choses généreuses et libérales; M. de Villèle, au contraire, aimait le

positif, les chiffres, les mesures de force et de souplesse gouvernementales : deux esprits de cette nature ne pouvaient longtemps se comprendre. M. de Châteaubriand craignait, avant toute chose, l'impopularité. M. de Villèle, comme tous les esprits pratiques, marchait devant lui sans s'en inquiéter. La rupture vint à l'occasion du projet de loi sur la conversion des rentes. M. de Châteaubriand, par désir de popularité, vota ouvertement contre le ministère dont il faisait partie ; le soir même, il reçut le billet suivant :

« Monsieur le vicomte, j'obéis aux ordres du roi en transmettant de suite à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre. J'ai l'honneur, etc.

« Le président du Conseil des ministres,

« J. DE VILLÈLE. »

« Louis, etc. Le sieur comte de Villèle, président de notre Conseil des ministres, et secrétaire d'État au département des finances, est chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du sieur vicomte de Châteaubriand.

« Donné à Paris, en notre château des Tuileries, le 6 juin de l'an de grâce 1824, et de notre règne la vingt-neuvième.

« *Signé :* LOUIS. »

Voici la courte réponse de M. de Châteaubriand :

« Paris, 6 juin 1824.

« Monsieur le comte, j'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, contenant l'ordonnance du roi, datée de ce matin, 6 juin, qui vous confie le portefeuille des affaires étrangères. J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai quitté l'hôtel du ministère et que le département est à vos ordres.

« Je suis, avec une haute considération, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

C'était bref, impertinent de part et d'autre; mais M. de Villèle était dans son droit : un ministre quelque grand que fût son nom, pouvait-il voter avec publicité contre l'opinion du cabinet? Pour prendre cette liberté M. de Châteaubriand devait donner sa démission ou la recevoir.

Cette mesure, très-juste, avait néanmoins des dangers pour M. de Villèle. M. de Châteaubriand était lié à deux sortes de réunions parlementaires, celle qu'on appelait d'abord le parti Agier (les royalistes constitutionnels), puis l'autre coterie royaliste que M. de Villèle désignait sous le nom de la *Pointe*, sous M. de la Bourdonnaye. Cette opposition soudaine, vivace, parmi les royalistes, compromettait la majorité de M. de Villèle, et ce fut alors qu'il chercha un peu de popularité dans une tentative de résistance que personne n'a jamais bien connue et que je vais

révéler pour la première fois. J'ai dit que dans le ministère royaliste M. de Peyronnet s'était fait spécialement l'expression du parti religieux; il y cherchait son appui, sa puissance. M. de Villèle se prit donc à lutter secrètement contre l'influence congréganiste, et une chose qu'on ne sait pas, ce fut lui qui inspira à M. de Montlosier son fameux Mémoire à consulter contre les jésuites.

Ce n'était pas la première fois que dans le même conseil deux ministres avaient travaillé secrètement à la chute l'un de l'autre. Cette lutte qui se continua quelque temps, aurait amené la chute de M. de Villèle, au profit de M. de Peyronnet, si les élections politiques n'avaient hâté d'une façon plus décisive la chute de ce cabinet. Ces élections firent triompher l'opposition, non pas l'opposition d'une seule couleur, mais nuancée de mille manières : ainsi les royalistes de la *Pointe*, ennemis de M. de Villèle, les amis de M. de Châteaubriand, une fraction du parti religieux, amalgamé avec le parti libéral, formaient la majorité; et alors le ministre essaya plusieurs combinaisons. D'abord M. de Villèle, qui avait conservé des rapports fort avancés avec M. Laffitte, n'aurait pas été opposé à offrir un portefeuille aux hommes de la gauche. Les négociations échouèrent, et cela se conçoit; ni le roi Charles X, ni le parti révolutionnaire n'auraient accepté un tel pacte dans les circonstances où l'on se trouvait alors. Ensuite M. de Villèle tâta quelques amis de M. de la Bourdonnaye, pour

savoir si un arrangement n'était pas possible, et comme il éprouva des refus de toute part (les haines étaient trop vives), le ministre, après sept ans de pouvoir, donna sa démission. C'était la plus longue administration qui eût gouverné le pays.

M. de Villèle, après sa démission acceptée, voulut rester à la Chambre des députés comme chef d'opposition politique, car il sentait la belle situation qu'il pouvait s'y faire. Que serait en effet la destinée du ministère de M. de Martignac? par la force des choses il serait obligé de faire des concessions à la gauche, et dès ce moment le rôle de M. de Villèle devenait magnifique; il refusait ou donnait la majorité par la droite, à moins que M. de Martignac ne se jetât complétement vers la gauche, et alors le cabinet serait brisé par le roi lui-même, qui ne souffrirait pas un tel abandon de sa prérogative au profit de la révolution.

C'est parce que cette situation était très-bien comprise par les successeurs du ministre, qu'ils exigèrent préalablement à toute chose que M. de Villèle, ainsi que son collègue, M. de Peyronnet, fussent élevés à la pairie. Dans cette Chambre libérale et modérée, l'un et l'autre seraient absorbés; et de plus Charles X, qui tenait avec un grand scrupule, selon l'ancienne coutume, à ce que les ministres déchus ne fissent pas d'opposition à leurs successeurs, par respect pour la prérogative royale, fit entrevoir à M. de Villèle qu'il désirait son séjour à Toulouse ou bien une

situation tout à fait silencieuse à la Chambre des pairs. M. de Villèle obéit; je crois même qu'il ne parla qu'une seule fois, mais ses amis agirent pour lui dans la nouvelle crise qui se préparait. Depuis longtemps Charles X s'était vivement préoccupé des concessions arrachées par le parti libéral à M. de Martignac. Si ces concessions il les avait faites de bonne foi, dans l'esprit du prince on commençait à aller trop loin. Dès lors le roi résolut de faire un ministère de résistance, au moyen de la fusion de tous les royalistes dans un même système, et c'est pour cela qu'il s'était adressé à M. de Polignac, en y mettant la condition essentielle que M. de Villèle ne se mêlerait en rien à cette combinaison, parce que son nom était un dissolvant, et que néanmoins il devait l'appuyer de toutes ses forces. Personne moins que M. de Villèle n'avait confiance dans la capacité de M. de Polignac. Lui homme sérieux et d'affaires, ne voyait pas en M. de Polignac l'étoffe nécessaire pour un ministre appelé dans la grande crise de la monarchie; il se tint donc en silence les six premiers mois; puis prenant pour prétexte la prochaine session, il vint à Paris s'asseoir sur les bancs de la Chambre des pairs.

Ce voyage, au reste, se lia à une nouvelle combinaison politique. Il paraissait constant pour tous les esprits un peu graves, que M. de Polignac ne pourrait plus marcher la session suivante. En vain il menaçait la Chambre de dissolution, on n'obtiendrait pas des électeurs le concours néces-

saire; dès lors il fallait songer à la réorganisation d'un ministère nouveau, plus fort, plus capable. M. de Villèle offrit d'essayer cette œuvre de conciliation. Il comptait sur MM. Laffitte, sur M. de Saint-Cricq, sur M. Humann, pour attirer à lui la partie industrieuse du pays, la fraction libérale de la Chambre; les anciens royalistes voteraient avec lui d'après les ordres du roi, et avec le concours de tous il préserverait la monarchie de la grande crise; il insista pour avoir une entrevue avec M. de Peyronnet; elle dut avoir lieu chez M. Olivier, à la Banque de France, dans un dîner d'apparat. De part et d'autre on se tint dans une telle réserve, avec des expressions d'une telle aigreur, qu'il fut constant à la fin de la soirée qu'il y avait impossibilité d'une réunion nouvelle, et qu'à cet égard tout était fini. Charles X, informé de ces intrigues contre M. de Polignac, en sut très-mauvais gré à M. de Villèle, et on lui fit insinuer de s'en retourner à Toulouse, en même temps que M. de Peyronnet était nommé ministre de l'intérieur.

Ce fut dans la retraite que le prit la Révolution de Juillet. Pour un esprit aussi grave que M. de Villèle, je crois que cet événement ne dut pas absolument le surprendre. On y marchait depuis bien des années! S'il pouvait dépasser ses prévisions dans ses fatales conséquences, il avait trop l'habitude des partis, et du jeu des institutions politiques, pour ne pas comprendre que depuis 1829 la dynastie jouait sa couronne, et cette fois-ci, elle l'avait perdue. Dès lors M. de

Villèle, tout résolu à la solitude, s'enveloppa dans la vie agricole. Il avait traversé le pouvoir sans acquérir une autre fortune que le patrimoine un peu agrandi que lui avait laissé son père. L'homme d'État redevenait donc le propriétaire provincial comme au début de sa vie, non-seulement par ses occupations modestes, ses goûts d'administration ménagère, mais encore par les principes, et je le dirai presque, par son code politique. Je m'explique :

Depuis la Révolution de Juillet, plusieurs écoles partageaient le parti royaliste; l'une, active, ardente, voulait la guerre civile, comme les Cavaliers des Stuarts; cette école n'était ni dans l'âge, ni dans les habitudes de M. de Villèle. La seconde voulait prêter serment, aller aux élections, se mêler en un mot à la vie publique, et M. de Villèle, qui considérait la Charte de 1814 comme une mauvaise concession, n'en voulait pas davantage. Il adopta donc un principe pour lui et ses amis, ce fut la réforme électorale; ses rapports avec la *Gazette de France* donnèrent l'impulsion de réforme à la politique du parti royaliste. Cette fois la direction sérieuse du parti était sortie de ses mains : il est des temps pour chaque homme. Nous vivons avec une certaine somme d'action sur la société; elle dure pendant une période, puis elle s'éteint. Aussi, lorsque M. de Villèle voulut sortir de ses attributions d'un pontificat éloigné, pour se mêler à la vie active de journaliste, il réussit peu, et fut obligé de regagner sa retraite et

de se condamner au rôle de conseiller, parce que l'actualité n'était plus en lui. Les dernières périodes de cette vie ramenèrent forcément M. de Villèle dans les paisibles fonctions d'agriculteur.

Ceux qui vont visiter aujourd'hui le président du conseil de la Restauration ne peuvent s'empêcher de faire quelques réflexions philosophiques sur les grandeurs et les décadences des plus puissantes vies politiques. Voici un homme d'État qui pendant huit ans a dirigé les affaires du pays; les adulations de toute espèce venaient battre les pieds de son fauteuil; il disposait des forces et des ressources de la France; avec lui marchait une majorité constante, dévouée; le roi n'agissait que par ses conseils; il disposait des places et des honneurs; il faisait des pairs; dissolvait la chambre des députés! Et maintenant nul ne s'occupe plus de lui; il est mort aux affaires. Parlez à la nouvelle génération de M. de Villèle, c'est pour elle un nom presque inconnu, mêlé aux accusations vulgaires contre la Restauration. Grave leçon dont les esprits sérieux doivent profiter! Les élévations de la fortune sont passagères, celles du mérite sont discutées : il n'y a rien de fixe et de stable dans les conditions de la grandeur, rien de plus capricieux que les causes de décadence : tel homme d'État qui se croit appelé à se poser en renommée dans la postérité, ne laissera peut-être qu'un nom oublié déjà après une période de quelques années; la loi de Dieu, c'est qu'il n'y a rien de grand que

ce qui se rattache aux conditions élevées de l'homme; la puissance est bientôt en poussière, et il ne reste plus debout que le souvenir de quelque beau dévouement ou de quelques nobles vertus.

Le système de M. de Villèle peut se résumer par cette seule pensée : il voulut faire dominer les intérêts au milieu du parti royaliste et dans les conditions du système représentatif; le premier des ministres depuis la Charte, il eut l'habileté de grouper une majorité fixe, obéissante, qu'il domina par le vote et la tribune. M. de Villèle eut l'heureuse pensée de réduire le gouvernement représentatif à n'être plus qu'un grand mécanisme autour du pouvoir royal pour lui prêter appui, le conseiller, et ne jamais embarrasser l'action de la couronne, la seule grande, la seule forte, la seule nécessaire dans un État. Il y eut alors un ministère selon le roi, et une majorité selon le ministère, et c'est la perfection dans le système de gouvernement.

VII.

LES COMTES

KOLOWRAT, APPONY, FIQUELMONT ET MÜNCH DE BELLINGHAUSEN

HOMMES D'ÉTAT AUTRICHIENS.

L'Autriche n'aime pas que la polémique s'empare de ses actes et juge ses hommes d'État; elle veut vivre et agir silencieusement. Au temps actuel, cette vie de mystère n'est plus possible; la publicité est partout, et les gouvernements les plus ennemis de la presse l'invoquent par les manifestes et les articles de gazettes.

Le système de la politique autrichienne se résume à la fois dans une grande patience et une résolution subite quand une idée est arrêtée. De là une immobilité apparente et une

action réelle journalière, et quelquefois si prodigieusement hâtive qu'on dirait de la témérité; politique qui a ses avantages et ses inconvénients. C'est parce que Napoléon l'avait bien comprise qu'il avait eu tant de succès dans ses campagnes contre le cabinet de Vienne : ou il surprenait l'Autriche ou il l'arrêtait en marche : Marengo et Ulm sont les deux témoignages de ce grand art de deviner le système autrichien.

La vieillesse du prince de Metternich vient de prendre part à deux actes d'énergie peut-être un peu surexcitée : la répression des troubles de Gallicie, la réunion de Cracovie à la monarchie impériale. C'est au moment où l'on parlait de sa décadence morale, que tout à coup le prince s'est réveillé par des actions presque téméraires. Au point de vue de la politique intérieure et extérieure, c'est grave. L'un de ces actes met en jeu la révolte des paysans contre les nobles, l'autre met en question la force et la sainteté des traités. Dans cette direction si dessinée que le prince de Metternich vient de donner à la politique autrichienne, est-il seul à soutenir le poids des idées et des résolutions? C'est ce que je me propose d'examiner. J'ai donc choisi quatre noms considérables pour me rendre compte du véritable esprit du cabinet de Vienne.

Nul ne possède dans une plénitude plus absolue que le prince de Metternich, la direction des affaires étrangères en Autriche. L'état de faiblesse et de triste maladie de l'empe-

reur Ferdinand ne permet même pas l'intervention particulière et active d'une politique de cour; la main souveraine, desséchée et fiévreuse, s'est retirée de la direction générale des affaires; nul contrôle puéril et gênant de Chambres ou de journaux : ainsi, le prince de Metternich est et demeure le dictateur suprême de la chancellerie d'État. Quelques personnes ont désigné déjà, comme son successeur dans cette haute dignité, le comte de Fiquelmont, spirituel causeur. Comment le croire? Le comte de Fiquelmont est d'abord presque de l'âge du prince de Metternich; il y a autant de chances pour la vie de l'un que pour celle de l'autre, dans cette solution immense que la tombe seule peut donner. Certes, nul n'a un esprit aussi scintillant que le comte Fiquelmont, un plus aimable caractère; il est communicatif, instruit, causeur, et son salon est le plus élégant de Vienne; mais entre lui et le prince de Metternich il n'y a pas éventualité nécessaire de succession politique; on ne peut compter que quelques chances d'années (1773-1778).

La famille, au reste, du comte de Fiquelmont est d'origine lorraine, c'est-à-dire qu'il y a dans son blason un mélange de France et d'Allemagne; on trouve son nom dans les grandes chartes provinciales de Nancy, Bar, comme celui de beaucoup d'autres familles aujourd'hui établies en Autriche. Lorsque la réunion de la Lorraine à la France s'accomplit sous Louis XV, les Fiquelmont restèrent attachés aux empereurs, leurs vieux maîtres. Quelle carrière

devait prendre la noblesse, si ce n'est l'épée? et le jeune comte de Fiquelmont servit dans toutes les campagnes heureuses et malheureuses de l'Autriche, jusqu'à ce que, en 1813, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire auprès de Bernadotte, prince royal de Suède, à cette époque où les alliés mettaient tant d'importance à l'amener sur le champ de bataille de l'Allemagne. Auprès du général mécontent il fallait une diplomatie autant militaire que civile. Sir Charles Stewart (depuis lord Londonderry) était le représentant de l'Angleterre; le comte Pozzo di Borgo, celui de la Russie; le comte de Fiquelmont fut désigné par l'Autriche; toutefois, ils étaient là moins comme ambassadeurs de puissance que comme surveillants et commissaires pour rendre compte des opérations de l'armée prusso-suédoise qui s'avançait contre Napoléon : les alliés suspectaient la bonne foi de Bernadotte, qui ne s'armait qu'en tremblant contre son ancienne patrie. Tel fut donc le commencement de la carrière diplomatique du comte Fiquelmont.

Le comte Kolowrat-Liebsteinsky appartient à la Bohême, à sa pittoresque capitale, et son nom s'y trouve inscrit comme burgraff supérieur, la plus haute dignité d'État. Il est né à Prague, le 31 janvier 1778, ce qui en fait presque le contemporain du prince de Metternich et du comte Fiquelmont. Il faut noter la tendance et le commencement de ses études, toujours conformes à elles-

mêmes, parce que je considère le comte Kolowrat comme le représentant de la bureaucratie. Ici s'explique donc l'engouement de la partie bourgeoise et la prétention qu'elle a eue un moment de l'opposer à l'influence de la noblesse, bien que M. de Kolowrat soit très-grand aristocrate. A Vienne, comme à Prague, ce nom est très-populaire. Et pourquoi cela? C'est que la bourgeoisie aime plutôt les paperasses que l'épée, et l'administration paisible que la guerre même avec la gloire.

Le comte Kolowrat fut élevé à l'Université de Prague, et on le voit à dix-huit ans déjà s'occuper de gouvernement de bailliage dans les cercles de Bohême. Sa vie se révèle dès sa jeunesse. Si comme toute la noblesse, il se rend à l'armée, ce n'est point pour y tenir l'épée à la tête d'un régiment de son nom, c'est comme administrateur, commissaire des vivres, poste qui, du reste, a bien son importance : ainsi quand l'Autriche, en vertu de son traité d'alliance avec la Russie, fait marcher un corps d'armée auxiliaire sous le grand et sauvage Souwarow, le comte Kolowrat en est l'intendant pour l'administration des subsistances, des munitions : administrer, c'est sa prédilection, comme pour d'autres nobles de grande race combattre et vaincre. Au plus fort des guerres contre l'empereur Napoléon, le comte Kolowrat obtient le grade de commissaire des guerres aux armées. Quand la Bohême se lève en masse, après la bataille d'Austerlitz, c'est tou-

jours à la voix du comte Kolowrat; lui seul prépare avec une habileté remarquable et une persévérance incontestée les levées en masse, les landwhers, les landsturms; rien ne l'arrête, ni les difficultés de l'insurrection, ni les questions de finances; c'est son courage à lui, c'est sa forme de dévouement à la monarchie autrichienne que le service d'administration militaire. Dans la guerre de 1809, éclate surtout chez le comte Kolowrat cette ardente vocation pour les devoirs de la patrie et les grandeurs de l'Autriche. On sait qu'à ce moment la famille impériale fut en péril : Bonaparte menaçait les vieilles races et la lignée légitime de l'Empereur. Le comte Kolowrat sacrifia tout, sa fortune, son existence de repos, pour la sûreté de la maison d'Autriche.

Il fut donc un des grands patriotes de ce temps; car le patriotisme ne consiste pas seulement à défendre de folles théories de liberté, mais à protéger les institutions antiques, l'honneur de son pays. Quand la paix fut rendue, par l'alliance de Marie-Louise avec Napoléon, le comte Kolowrat revint dans ses beaux domaines de Prague, dans sa splendide résidence de Reichenau, et il y commença ses fondations publiques, les actes de bonne administration qui lui ont assuré la juste renommée et la prépondérance dont il jouit encore aujourd'hui dans l'administration autrichienne; pour cela il fallait moins de génie qu'un esprit exact, appliqué. Lorsque la guerre éclata de nouveau en 1813, tandis que le prince de Metternich et le comte Stadion suivent

les opérations du congrès de Prague, le comte Kolowrat est appelé au poste d'intendant général de l'armée autrichienne. Il organise tout le service considérable d'une armé de trois cent mille hommes prêts à entrer en campagne, derrière le rideau des montagnes de Bohême.

Quelques années avant cette époque décisive avait commencé la carrière diplomatique du comte Appony. Né en 1782, le comte Appony appartenait à cette partie de la haute Hongrie où s'élèvent les montagnes de la Moravie, entre Presbourg et Rosenberg. Son père, le comte Appony, était un des seigneurs hongrois qui, fatigués de la lutte sans but et sans terme que la grande noblesse des magnats continuait contre les empereurs d'Autriche, s'étaient franchement ralliés à l'auguste maison régnante, et dès lors il avait fixé sa résidence à Vienne. Possesseur d'une fortune considérable, le père du comte Appony se livra tout entier au goût des arts, à la musique, à la peinture, et c'était dans sa résidence de Vienne que Haydn avait composé ses plus belles pages d'oratorio. Élevé sous les yeux de son père, le jeune Appony fut destiné à la diplomatie, partie si importante des affaires en Autriche. Le comte Stadion était encore chef de la politique autrichienne lorsqu'il fut attaché au corps diplomatique comme conseiller d'ambassade. Le premier poste important qu'il occupa fut celui de ministre à Bade; on était alors dans toutes les grandeurs de l'empire de Napoléon, avec l'étrange et passive con-

puissance autrichienne, pouvait la jeter dans des guerres incessantes et des sacrifices infinis; 3° la tempérance du prince de Metternich, milieu entre les deux idées de concession trop faible ou de résistance trop dure, et c'est ce système qui avait prévalu dans les grands changements opérés en Europe par la chute de la dictature de Napoléon.

M. de Fiquelmont se rattacha avec constance à ce système, et c'est comme représentant de ces idées qu'il fut d'abord envoyé comme ministre à Naples par le prince de Metternich. La situation de l'Autriche y était très-délicate à cette époque; la maison de Bourbon venait d'y être définitivement restaurée après les événements de 1815; l'Autriche, qui avait pris part à toutes les éventualités de la guerre et à tous ses sacrifices, ne pouvait pas s'opposer à la restauration de la vieille dynastie en vertu du droit antique; les Bourbons y régneraient. Mais afin de conserver toute sa prépondérance en Italie, l'Autriche voulait s'assurer sur cette maison de Naples une influence nécessairement en lutte avec la lignée de Louis XIV. En temps ordinaire, ce résultat n'eût pas été possible, par cette raison simple qu'à toutes les époques, et en vertu du pacte de famille, les diverses branches de la maison de Bourbon étaient unies les unes aux autres. Mais on était alors au milieu d'événements extraordinaires, travaillé par l'esprit de révolution, et l'Autriche dut profiter de la peur qu'on avait à Naples d'un mouvement insurrectionnel pour dominer une cour alors

faible et craintive. C'est ce qui explique comment lors de l'insurrection odieuse et puérile du carbonarisme en 1821, les Autrichiens marchèrent droit sur Naples sans rencontrer d'opposition, et ils le firent avec vigueur afin de bien constater qu'eux seuls étaient capables de protéger à main armée le gouvernement napolitain. Ce fut dans ces circonstances que M. de Fiquelmont eut à exercer une mission décisive auprès de la cour de Naples; il fallait à la fois inspirer confiance au vieux roi, rendre l'occupation la plus douce possible afin qu'elle fût acceptée comme un précédent pour l'avenir, et résister enfin à l'influence française qui voulait apporter son caractère modéré et constitutionnel au milieu des événements d'une restauration qui ne serait forte que parce qu'elle serait absolue et vigoureuse. Il y avait dans le caractère de M. de Fiquelmont le sérieux de l'Allemand, la finesse de l'Italien, et par-dessus tout l'esprit du gentilhomme français, esprit toujours prodigieux au XVIIIe siècle.

L'Italie était la grande préoccupation de l'Autriche, et, en même temps que M. de Fiquelmont était à Naples, M. Appony passait de l'ambassade de Florence à celle de Rome, dans une époque également de sérieuse difficulté, puisque la mort du pape Pie VII allait nécessiter la réunion d'un conclave, et que du choix du souverain pontife dépendait la sécurité de l'Italie centrale. Ceux qui se rappellent le conclave de 1823 doivent reconnaître qu'il s'en présenta peu d'aussi

difficiles, d'aussi disputés. Le règne de Pie VII avait été si long, que Rome avait eu le temps de voir se former des partis hostiles et divisés. Les modérés, les mondains, qui désiraient le cardinal Consalvi, ne tenaient pas assez compte de l'extrême facilité de vie du prélat, de ce laisser-aller qui ne présentait pas de suffisantes garanties à l'austérité religieuse de Rome catholique. Les *zelanti*, que dirigeait un peu le cardinal Pacca, n'avaient pas, selon les puissances, un caractère de modération assez souple pour mener les affaires religieuses à bonne fin, dans les temps difficiles. Le conclave de 1823 eut donc ceci de remarquable, que les puissances furent presque toutes décidées à donner l'*exclusive*, c'est-à-dire à repousser le cardinal Severoli, auquel on avait fait une réputation de trop grande sévérité. Le comte Appony prit l'initiative au nom de sa cour, et le résultat qu'il obtint par l'exclusive (l'élection du cardinal della Ganga, Léon XII), fut vu avec une grande faveur par sa cour. M. de Metternich tenait à avoir un pape qui, tout en montrant une profonde sévérité dans la vie privée, néanmoins ne resterait pas purement religieux et Italien. Le choix fut approuvé, et à cette occasion le comte Appony, dont la correspondance avait été très-remarquée à Vienne, reçut l'ordre de Saint-Étienne, si peu prodigué. M. de Metternich lui écrivit une lettre de félicitation sur sa conduite sage et modérée dans une circonstance aussi capitale.

Telle était l'Italie, lorsque, pour les affaires de l'Alle-

magne, M. de Münch fut nommé représentant de l'Autriche à la diète de Francfort. Ce poste avait une grande importance, parce que, d'après la constitution de la diète, la présidence est assurée à l'Autriche, et son ministre y exerce une influence d'action et d'examen : 1° influence d'action, parce que là l'Autriche, qui a renoncé par le fait à la couronne impériale, veut néanmoins conserver sa force morale sur l'Allemagne politique, et cette souveraineté, elle l'exerce par la diète ; 2° influence d'examen, parce que Francfort, ville libre et parleuse, est le centre le mieux informé des menées secrètes, des tendances particulières de chaque parti en Allemagne. Antique cité d'observation et de banque, elle correspond avec le monde entier par ses grandes maisons. M. de Münch, longtemps président d'un cercle, devait mieux que tout autre comprendre et suivre les menées des partis. Sa correspondance, écrite avec une grande perfection, fut bientôt remarquée par le prince de Metternich, et l'on ne sait pas assez tout le prix que met le prince à ces dépêches qui, n'appréciant les faits que comme accessoires, s'élèvent à des considérations d'une certaine grandeur. M. de Münch n'était pas d'une naissance assez élevée, d'une fortune assez indépendante pour jamais lutter avec le chancelier d'État. Le caractère de M. de Münch, qu'il créa d'abord baron de Bellinghausen, lui plaisait par ses habitudes, son goût de belle galanterie et de sensualisme : les nobles dames, une table splendidement

servie, lui permettaient à Francfort une domination plus douce, moins sentie par tous, et le prince de Metternich aimait tout cela comme un souvenir de ses ambassades. Il n'avait pas cette gravité allemande qui éloigne la confiance et l'abandon. M. de Bellinghausen devenait pour la diète de Francfort l'homme indispensable, comme M. de Kolowrat l'était pour l'administration intérieure. Seulement l'un restait l'observateur intelligent des intérêts généraux de l'Allemagne, l'autre se montrait le bureaucrate le plus zélé, au milieu de ce tout un peu disjoint des nationalités hongroise, bohême, morave, croate, illyrienne, qui toutes voulaient garder leurs priviléges.

Le remarquable talent qu'avait déployé le comte Appony dans l'ambassade difficile de Rome le fit un moment désigner pour le poste de Londres, où devaient s'agiter les grands intérêts de l'Orient. Mais lorsque le nouvel ambassadeur se préparait à son départ, le comte d'Aberdeen écrivit à M. de Metternich qu'on serait aise de conserver à Londres le prince Paul Esterhazy, qui plaisait plus spécialement au cabinet tory. Le prince Paul, avec ses mœurs faciles, ses prodigalités retentissantes, à ce point d'obérer son immense fortune, était agréable à la haute compagnie de Londres. M. de Metternich ne s'opposa pas aux vœux des torys qu'il ménageait toujours, et il se fit donc un échange. Le comte Appony reçut l'ambassade de France, vacante par la retraite du baron de Vincent; il désirait y venir pour

connaître cette nation si active et si spirituelle, qui avait toujours tenu le monde en éveil. Après donc un court congé pour visiter ses terres en Hongrie, M. Appony vint habiter Paris, avec toute sa famille (1827), tandis que le comte de Fiquelmont était appelé de l'ambassade de Naples à celle de Pétersbourg. La diplomatie donnait un plus vaste théâtre à ces deux hommes de mérite.

Je dois m'arrêter à la physionomie générale des événements auxquels la diplomatie autrichienne va se mêler d'une façon active. Il ne faut pas oublier une remarque que j'ai faite en commençant cette notice, c'est que pour les affaires étrangères, le prince de Metternich est le maître absolu, le directeur suprême qui donne une même impulsion à tout; de sorte que les trois ambassadeurs, prince Paul Esterhazy, comte Appony, Fiquelmont, ne devaient être que le bras d'une pensée, celle du chancelier d'État. L'Autriche, à cette époque, entrait dans une politique très-prononcée, car la marche des Russes vers l'Orient l'avait effrayée; le cabinet de Vienne avait vu avec une véritable douleur l'imprudent et populaire traité du 15 juillet 1827 pour l'émancipation de la Grèce, la victoire de Navarin et les conséquences absolument russes qui devaient en résulter. L'Autriche, sans déguiser ses mécontentements, ses impressions, avait donc pris une situation tout à fait séparée des trois puissances signataires; sa politique était de convaincre la France et l'Angleterre que dans toute cette

question elles étaient dupes de la Russie, si habile à profiter de tout, et que, sous prétexte de relever la croix, cette puissance allait à ses fins de conquête et de domination. Il est curieux de pénétrer, à cette époque, dans les dépêches du prince de Metternich, aigres, colères et presque emportées contre la Russie et, par contre-coup, contre la France, sous la politique russe de M. de Damas, du comte de La Ferronnays, et les traditions de la diplomatie populacières de M. Canning. C'est M. de Metternich qui agit le plus puissamment pour renverser le Ministère de M. de Martignac, et il développa son rôle en travaillant sous main auprès du roi Charles X pour la composition d'un nouveau cabinet moins dévoué à la Russie.

Je ne dis pas que M. de Metternich concourut au ministère du prince de Polignac, dont il devina même la portée incapable; mais j'établis que les ambassades anglaise et autrichienne ne furent point étrangères au mouvement ministériel d'alors, qui brisa le ministère Martignac, comme en 1821 M. de Metternich n'avait pas été étranger à la chute du duc de Richelieu et de M. Pasquier, qui s'était opposé à l'intervention autrichienne dans le Piémont. L'opinion de l'Autriche était que l'affaire d'Orient était mal engagée par M. de La Ferronnays, tout au profit de la Russie, et qu'en conséquence il fallait à tout prix affaiblir, atténuer le traité d'émancipation de la Grèce. L'Autriche, qui se croit sûre à ce moment de contenir l'esprit révolu-

tionnaire, s'engage dans les questions purement d'affaires, jusqu'à ce qu'éclate la Révolution de Juillet, mouvement d'opinion que la diplomatie n'avait point assez pressenti, parce qu'elle ne tenait pas suffisamment compte des passions mauvaises et profondément irritées que la presse favorisait depuis vingt ans. Je crois que pour la diplomatie ce fut un acte fatalement imprévu.

Cette révolution subite retentit au loin, et la secousse s'en fit sentir jusqu'à Vienne. On crut alors le crédit du prince de Metternich ébranlé, et on lui supposa comme compétiteur le comte Kolowrat; je raconte moins les faits que les bruits qui furent répandus : on parla très-fort encore du vieux parti du prince Charles, de constitutions d'États, et l'on attribuait tous ces projets à un parti de cour. Cette faveur de la presse libérale, M. de Kolowrat la devait à ses idées un peu bourgeoises; et comme d'ailleurs il faut toujours qu'un parti se personnifie, on le prit au hasard comme chef de l'opposition en Autriche. Les journaux français retentirent donc comme d'un triomphe de la prochaine retraite du prince de Metternich et de l'élévation du comte Kolowrat : « Lui seul, disaient-ils, est un esprit régulier, parfait : qui sait? il donnera des constitutions provinciales ». Je crois que le comte Kolowrat était alors parfaitement en dehors de toute intrigue politique pour renverser M. de Metternich; il savait trop sa propre spécialité et celle du prince. Si lui connaissait

parfaitement l'administration de la monarchie autrichienne, il ne savait pas le premier mot des relations extérieures. M. de Kolowrat est administrateur, M. de Metternich diplomate, et dans un grand État tel que l'Autriche, une place est réservée naturellement à ces deux capacités ; faire de M. de Kolowrat un chancelier d'État, c'était atténuer l'influence extérieure de l'Autriche, l'absorber en elle-même, mettre en présence les prétentions et les rivalités de territoires, la Bohême et la Hongrie, la Styrie et la Moravie. M. de Metternich seul tenait dans ses mains les liens intimes des grandes relations avec l'Europe, et nul ne pouvait le remplacer dans cette tâche immense. C'était donc un bruit vague et dénué de vraisemblance que l'avénement possible de M. de Kolowrat à la place de M. de Metternich ; on pouvait y appeler M. de Bellinghausen, le comte de Fiquelmont, parce qu'ils savaient l'Europe ; mais pour le comte Kolowrat, toutes ses études se limitaient à l'administration autrichienne ; et certes, plus que jamais, on allait avoir besoin d'activité et de force en présence de la Révolution de Juillet.

Le comte Appony était à son poste lorsque la grande sédition éclata aux rues de Paris ; sur-le-champ il dut se consulter avec ses collègues, et ses premières dépêches révélèrent les difficultés d'un événement de cette importance, envisagé au point de vue des rapports de la France avec l'Europe. Dans ce terrible moment d'émotion popu-

laire, le premier soin du comte Appony fut de s'enquérir, de se renseigner; toute la légation fut sur pied, depuis la rue jusqu'au salon[1], et je dois cette justice que les premières dépêches du comte Appony donnèrent l'espérance d'un prompt rétablissement de l'ordre public. Dès que la monarchie du 9 août fut constituée, le comte Appony n'hésita pas à voir dans ce grand événement une garantie de sécurité publique, et il n'eut plus qu'à s'informer des bases générales de la nouvelle politique en ce qui touchait l'Europe : les traités de 1815 seraient-ils absolument respectés, et quels principes suivrait-on dans la conduite des affaires diplomatiques? Lorsque le comte Appony eut entendu les raisons de haute sagesse et de politique générale qui avaient fait accepter au roi le pouvoir, afin d'opposer une digue au torrent révolutionnaire, alors l'ambassadeur écrivit une série de dépêches parfaitement rédigées, et il ne dissimula pas que le sentiment unanime était pour la consolidation de la monarchie nouvelle, afin d'éviter l'anarchie et la guerre. Il dit tout cela aussi haut que le comte Pozzo di Borgo l'avait écrit le 9 août, et le sens connu de ces dépêches lui fit une bonne position auprès du nouveau roi à Paris, qui le traita avec une bienveillance marquée.

1. Les deux jeunes princes de Schwartzemberg et de Metternich, attachés alors à l'ambassade, s'étaient coupé les moustaches, parcourant les rues de Paris pour tout voir et rendre compte heure par heure à l'ambassadeur du caractère des événements.

Il était impossible que dans l'Allemagne, si souvent agitée, la Révolution de Juillet n'eût pas son retentissement. Toutefois, à la diète de Francfort, loin que cet événement si grave ébranlât le crédit du comte Bellinghausen, il redoubla pour ainsi dire sa puissance et sa force morale. En effet, dans l'état d'agitation des partis, le prince de Metternich avait besoin d'avoir sous sa main un représentant de sa politique, esprit à la fois de souplesse et de fermeté; de souplesse d'abord, afin d'entraîner doucement les États de second ordre dans un système de répression et de police; de fermeté, parce qu'après une résolution prise, il fallait aller droitement à la répression militaire; et ce double caractère se rencontrait avec un incontestable mérite dans le comte Bellinghausen, poli, aimant les plaisirs du monde et néanmoins résolu dans ses volontés, et ne cédant jamais devant les turbulences des multitudes, alors même qu'elles se transformaient dans les plaintes bourgeoises. La diète alors avait à prendre des résolutions contre la presse, les sociétés secrètes, les universités et le tumulte des villes; M. de Metternich trouva dans M. de Bellinghausen un esprit propre à tout; à la violence s'il le fallait, à la modération toujours, et par-dessus tout il reconnut en lui l'absence de ces petits préjugés de popularité qui gâtent les meilleures têtes. L'Allemagne fut donc rassurée par les fermes résolutions de la diète, et M. de Bellinghausen rendit à cette époque d'éminents services à la Confédéra-

tion, en la préservant de l'action corrosive de la propagande.

A ce moment, deux hommes d'État assuraient à la politique autrichienne des résultats considérables : le comte de Fiquelmont, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et M. d'Ottenfels, internonce à Constantinople; tous deux, esprits d'affaires et de négociations, habiles et tempérés. Mêlés à des questions de grande diplomatie, ils n'avaient pas à s'inquiéter des tendances révolutionnaires : à chacun son rôle dans un grand État tel que la monarchie autrichienne; eux avaient à s'occuper de l'Orient, de la balance des rapports entre les cabinets, comme si le temps était calme et l'horizon sans nuages; tandis que M. de Bellinghausen s'absorbait dans l'état de l'Allemagne et le comte Kolowrat dans l'administration des provinces. A Vienne, tout en ménageant la Russie, dont on avait besoin, comme pouvoir moral, dans la répression des idées révolutionnaires, on n'acceptait cependant pas toutes les idées de l'empereur Nicolas sur l'Orient. Pour la Pologne, on avait aidé la Russie avec franchise, parce qu'il y avait intérêt commun, et l'on ne s'était même pas opposé à ce qu'elle effaçât la nationalité polonaise par le partage, idée au reste très-soutenue en 1814 au congrès de Vienne.

On était loin d'être aussi rapproché sur la question turquo-égyptienne. Ici l'on voit reparaître tous les éléments primitifs de la question d'Orient, telle qu'elle se présenta en 1827; en 1829, la cour de Vienne ne veut pas que la

Porte Ottomane, son alliée, succombe sous le protectorat de la Russie; elle la soutient dans sa lutte morale. De là ses relations secrètes avec l'Angleterre; M. d'Ottenfels se rapproche considérablement de lord Ponsonby à Constantinople, tandis que M. de Fiquelmont cherche à démontrer au cabinet russe : « que dans l'état des esprits rien ne doit et ne peut troubler sans danger pour tous, la bonne harmonie des cabinets. » Le progrès des idées révolutionnaires est le grand, l'unique effroi du prince de Metternich ; cette crainte il l'invoque pour expliquer sa politique et arrêter celle des autres cabinets. Peut-être même la préoccupation en est trop grande pour laisser le calme nécessaire à l'intelligence de l'homme d'État.

A l'origine de la Révolution de Juillet, le corps diplomatique s'est aperçu, et M. Appony surtout, que pour la sécurité de l'Europe, le roi Louis-Philippe doit rester seul maître de la direction de son gouvernement. Tous ces ministres qui se succèdent à Paris avec plus ou moins de capacité et de volonté, peuvent amener des accidents dans les relations de gouvernements, et le roi seul est capable de les résoudre. C'est pourquoi, sous le ministère de M. Laffitte, comme sous celui de M. Casimir Périer, M. Appony, (après avoir, pour la forme, communiqué ses ordres aux ministres à portefeuilles) va toujours directement au roi, ou bien se met en rapport avec le comte Sébastiani, le calque de sa pensée. Quand le faible M. Laffitte, si décousu,

si désordonné, quand le brusque et cassant M. Périer, sont prêts à briser les derniers liens de confiance qui existent entre la France et l'Autriche, à l'occasion de l'Italie, c'est au roi que s'adresse M. Appony, en lui seul il met sa confiance : la parole inconsidérée des ministres est-elle le dernier mot de la situation? Le roi rassure l'ambassadeur, lui dit ses intentions de paix, son inflexible résolution de la maintenir, et le peu de durée de l'orage que suscitent quelques imprudents, quelques entêtés. Les dépêches du comte Appony tiennent compte seulement des paroles du roi, et non pas des menaces emportées, ou des insinuations malveillantes des hommes que la fortune pousse aux affaires; et en cela il est dans la vérité de la situation.

C'est ainsi qu'on arriva à l'année 1833, époque où les grands troubles commencent à s'apaiser. Il faut bien distinguer en diplomatie les affaires de ce que j'appellerai les dangers; les affaires sont des questions qui ont des limites dans les intérêts, chacun sait alors ce qu'il veut et où il va; les dangers sont plus graves, parce qu'il ne s'agit plus d'une simple affaire avec certaines conditions, mais de l'existence des gouvernements eux-mêmes, véritable et seule question qui se fût agitée depuis 1830 jusqu'à 1832. L'Europe, durant cette période, n'avait pas foi dans le gouvernement que la France s'était donné; elle le croyait bien intentionné mais impuissant; celui-ci, à son tour, et sans le vouloir même, travaillait l'Europe en vertu de son principe popu-

laire, et, malgré ses efforts contre la propagande, il ne fut pas toujours maître de la comprimer. A partir de 1833, il y eut bien encore des questions sérieuses, l'Italie, l'Orient; mais elles n'entraînaient pas avec elles-mêmes ces alternatives de vie et de mort que les événements de Juillet avaient jetées partout.

L'Autriche fut dès lors placée dans un centre particulier d'affaires; le caractère si modéré, si réfléchi du prince de Metternich, lui avait fait toujours choisir ce rôle de médiateur au milieu des grands complots; de toutes ses forces, il appelait le désarmement qui ruinait l'Europe, et le comte Appony fut un des diplomates qui insistèrent le plus pour l'obtenir de la France, dont l'attitude, en 1832, violente et armée, avait inquiété le monde. Parfaitement posé à Paris, avec un salon très-agréable, le mieux composé, sous la spirituelle direction de la comtesse Appony, l'ambassadeur, plein de droiture et de raison, insista pour convaincre le ministère et les Chambres du véritable désir qu'avait l'Autriche d'accomplir un désarmement sérieux. La paix du monde une fois assurée, pourquoi ces mesures qui ruinaient tous les trésors d'État en exagérant la force des armements? Quel danger pouvait-il y avoir encore d'une guerre générale? La propagande serait comprimée par une forte police, telle qu'elle existait en Suisse, en Allemagne, en France; et en vertu d'un système simultané on pouvait arriver à la compression. En Suisse, M. de Met-

ternich avait pour représentant un Français spirituel et actif, le comte de Bombelles; en Allemagne, il pouvait répondre de M. de Bellinghausen, qui par son infatigable activité surveillait toutes les menées, comprimait toutes les folles tentatives. Il n'y avait donc plus que la France, et M. Appony vit avec une satisfaction naturelle le développement des lois répressives de septembre, qui enfin préparaient l'ordre et la sécurité au milieu de cette nation française, si intelligente et si forte, mais souvent aussi une cause de trouble pour l'Europe par la vivante hardiesse de ses projets.

Appelé plusieurs fois à prendre la parole au nom du corps diplomatique, et comme son doyen, en l'absence du nonce, à qui ce droit et ce devoir reviennent dans les circonstances solennelles, M. Appony n'adressa jamais au roi des Français que des paroles d'une respectueuse modération. Les représentants de l'Europe, en présence du roi, ne peuvent pas développer un système politique; ce qu'ils doivent souhaiter et appeler, c'est surtout la continuation de la paix, la paisible existence des rapports entre les gouvernements et les peuples; et, puisqu'il faut le dire, plus ces harangues sont insignifiantes au point de vue des opinions ardentes et soulevées, plus elles vont au but qu'on doit se proposer, le calme et la modération dans la pensée.

Depuis 1836, l'Autriche prend une attitude toujours plus

tempérée et médiatrice dans les vastes conflits qui s'élèvent. On n'a plus à s'inquiéter de l'existence intérieure des États, de la vie du gouvernement et de l'exécution des traités de 1815. Le prince de Metternich s'absorbe dans la question orientale, et celle-ci se présente sous des faces mobiles et inquiétantes; l'Autriche a pour principe traditionnel qu'elle doit protection et appui à la Porte-Ottomane, son alliée; et tel est l'objet de la mission de M. d'Ottenfels à Constantinople, qui en répète l'assurance au divan. En même temps, la correspondance de M. de Fiquelmont ne laisse plus de doutes sur les conséquences et les résultats du traité d'Unkiar-Skelessi : c'est, dans l'avenir, la fermeture des Dardanelles, pour toute autre puissance que la Russie; l'Angleterre a déjà protesté; or, depuis la réunion littorale de l'Adriatique à la monarchie autrichienne, la question maritime intéresse vivement le cabinet de Vienne; le cabotage des Ragusais, des Dalmates, s'opère en grand dans la Méditerranée. L'Autriche s'inquiète donc des liens intimes de la Russie et de la Porte; et vis-à-vis de cette union, qui est la suprématie pour Pétersbourg, M. de Metternich a plusieurs partis à prendre. Si le nom et l'appui moral de la Russie lui ont été nécessaires pour développer son système de répression en Allemagne, et pour inspirer des craintes à la révolution, il ne faut pourtant pas que les exigences de la Russie aillent trop loin, et c'est pourquoi M. de Fiquelmont a ordre de se joindre aux in-

sistances de lord Durham, qui demande l'explication, la modification du traité d'Unkiar-Skelessi. C'est à ce moment que se jettent les premières bases d'une union maritime entre l'Autriche et l'Angleterre : on agira de concert si les événements en Orient deviennent d'une telle nature qu'il faille prendre une détermination soudaine et simultanée. Cette union entre l'Angleterre et l'Autriche est de vieille date; elle se rattache presque à l'empire de Napoléon.

A Paris, M. Appony reçoit des confidences de plusieurs natures : les amis de la dynastie le consultent, l'interrogent d'abord sur le voyage projeté de MM. les ducs d'Orléans et de Nemours, qui veulent visiter Berlin et Vienne. L'ambassadeur accueille cette ouverture avec cet empressement de la haute aristocratie qui veut connaître et apprécier les princes de la maison d'Orléans. Je ne pense pas qu'il fût indirectement complice de la grande étourderie de M. Thiers, qui annonce à tort et à travers le mariage du duc d'Orléans avec l'archiduchesse Thérèse d'Autriche, sans que rien eût été préparé ni pressenti. Mais on laisse dire, on laisse agir, parce que la cour de Vienne a besoin alors de la France dans ses projets de répression sur l'Italie, l'Allemagne, la Suisse. Quand se présente la question d'Orient, M. Appony a ordre de ne pas repousser les offres de la France; mais à la condition bien expresse qu'on n'entrera pas d'une manière absolue dans les idées égyptiennes. Le pacha est presque une antipathie

pour M. de Metternich. Mehemet-Ali a failli troubler la vieille paix de l'empire ottoman, et la cour de Vienne ne pardonne pas aux brouillons : compromettre le repos de l'Europe lui paraît presque un crime. Dans l'opinion du prince de Metternich, la période présente est toute de répression pour les idées révolutionnaires, qui certes ne sont point mortes.

C'est parce qu'il trouve ce sentiment au plus haut degré chez M. de Bellinghausen qu'il le prend en confiance, et M. de Bombelles avec lui. Les comtes d'Ottenfels et de Fiquelmont lui paraissent plutôt des diplomates aux études exclusivement extérieures que des hommes d'État qui embrassent les idées de gouvernement. Ce sont des esprits spéciaux pour certaines questions qu'ils voient bien, et grandement; mais ils n'aperçoivent que cela. Le comte de Kolowrat, que flattent et caressent les idées françaises, pour le désigner comme successeur de M. de Metternich, n'est au fond que le pontife d'un état-major de plume, d'administrateurs, d'employés, et, parfait dans cet emploi, il est incapable de pénétrer le sens moral d'une question et la portée politique d'un événement. Cela est si vrai qu'on le soupçonne d'avoir prêté la main à l'idée de mariage de l'archiduchesse Thérèse avec le prince royal duc d'Orléans, et d'avoir fait naître ces illusions en France, sans voir le côté difficile d'un tel rapprochement, qui ne serait populaire ni à Paris, ni à Vienne. M. Thiers s'est jeté dans cette idée

avec ses inconséquences accoutumées ; il annonce, il publie ce mariage, qu'il dit préparé par son immense habileté.

Lorsque la question orientale devient absorbante à ce point que tout se concentre dans la guerre du pacha avec la Porte, M. de Fiquelmont trouve naturellement sa place au-dessous ou à côté du prince de Metternich, et alors il est fait ministre des conférences. Est-ce un rival du chancelier et un successeur nécessairement désigné ? Non, je le répète ; nul n'a cette prétention, cette volonté. C'est un aide, un adjoint du prince, une tête spéciale, si pleine de finesse et d'esprit, qu'elle éclate dans la plus charmante causerie. Le salon de M. de Fiquelmont est le plus érudit, le plus instruit, le plus aimé à Vienne, mais il se garde d'être en lutte avec la pensée du prince de Metternich, parce que M. de Fiquelmont sait très-bien ce qu'il doit de respect et de soumission à cette capacité si considérable qui gouverne la monarchie autrichienne depuis 1810. C'est avec M. de Fiquelmont que commencent toutes les conférences sur la question orientale ; c'est avec M. de Metternich qu'elles se finissent. Lorsque la France veut entraîner l'Autriche à ses idées lors des événements de 1840, on peut s'apercevoir que c'est M. de Metternich seul qui dirige et domine la question, et c'est à lui seul aussi qu'on s'adresse ; lui seul fait aussi cette réponse : « Arrangez-vous à Londres, et je serai toujours prêt à accéder à ce qui sera fait dans la conférence ; point de système à part, pas de poli-

tique exclusive; l'Europe toujours une et identifiée aux idées d'ordre et de paix! »

Il ne faut pas se dissimuler aussi que depuis 1841, qui fut le moment d'une sorte de crise intérieure d'administration provinciale, le crédit et la puissance de M. de Kolowrat grandissent effectivement, et ceci même sans contestation de la part du prince de Metternich, car on se tromperait si l'on croyait que le prince veut tout et peut tout pour chaque partie du service dans la monarchie autrichienne : oui, il est absolu en diplomatie; ministres et ambassadeurs sont des instruments dans sa main, parce que ses études, sa vocation, son passé, les immenses services qu'il a rendus, lui donnent le droit et la volonté de sa mission supérieure; mais dans les questions intérieures, dans celles qui tiennent au gouvernement des provinces, de la Bohême, de la Moravie, de la Gallicie ou de la Hongrie, il laisse à M. de Kolowrat la direction, la puissance; parce qu'il sait que telle est la spécialité de l'administrateur suprême qui, depuis vingt ans, s'est occupé de ce côté difficile du gouvernement autrichien.

C'est un des grands embarras pour la cour de Vienne que cette administration provinciale si variée, si exigeante; et l'on vient de le voir dans la récente affaire de la Gallicie. Après examen approfondi de cette question, il faut dire que la vive sollicitude de M. de Kolowrat a toujours été de résoudre ce grand problème, à savoir : s'attirer la haute

noblesse par les honneurs, et favoriser les paysans par la liberté graduelle, la propriété et le fermage; tâche immense dans la Hongrie, la Moravie et la Bohême, car paysans et nobles étaient toujours hostiles les uns aux autres; le paysan, je le répète, veut la liberté et la propriété, les nobles la domination et l'obéissance; et que faire dans cette lutte? Ce qu'on a reproché comme un grand crime dans la Gallicie, n'a été que la conséquence de ce seul fait: « Le gouvernement autrichien a retiré la main de protection qu'il accordait aux nobles, et alors les paysans ont pris leur revanche sur eux. »

Les scènes cruelles qui ont eu lieu sont la conséquence nécessaire du système d'émancipation que la Russie, la Prusse et l'Autriche suivent à l'égard des paysans dans les anciennes provinces polonaises. Si tout ce mouvement est un peu sauvage, cela tient aux mœurs des habitants; l'Autriche n'a pas ordonné de faire, mais elle a laissé faire; la maison impériale a dit aux nobles: « Dès que vous vous séparerez de moi, vos paysans vous briseront. » Et les tristes scènes de la Gallicie ressemblent un peu à ce qui se passait en France au commencement de la troisième race, lors de l'émancipation des communes; les rois, favorables aux serfs, leur donnaient leurs chartes de communes; ceux-ci, joyeux et libres, couraient contre leur seigneur à coups de fourche, sonnaient la cloche des églises; mouvement de peuple, au reste, fort loué par l'école historique dont

les chefs font aujourd'hui les plus amères critiques de la conduite du gouvernement autrichien. Rappelez-vous le récit enthousiaste de la formation des communes de Laon, de Beauvais, dans les écrits historiques de 1829, et vous aurez le tableau des mêmes excès de la jacquerie! Quoi qu'il en soit, M. de Kolowrat est le plus ferme soutien de l'émancipation des paysans, système habile qui neutralise l'influence des nobles de Gallicie; ces nobles, avec le clergé, sont la partie patriotique du pays.

Afin d'atténuer l'influence de M. de Kolowrat, M. de Metternich accorde sa plus extrême confiance au comte de Bellinghausen, esprit d'une portée bien plus étendue et d'une intelligence plus sagace, surtout avec la haute habitude des questions politiques. Le président de la diète germanique n'est pas seulement une tête de police, comme on a voulu le représenter, mais un esprit exercé, étendu, souple, qui voit les questions sous cet aspect de généralité tant aimé par le prince de Metternich; il raisonne la pratique même des affaires. Chaque fois que le prince se rend au Johannisberg, il ne manque jamais de s'arrêter à Francfort pour voir M. de Bellinghausen, qui, de son côté, demeure presque toujours à Vienne, depuis surtout que les opinions ardentes de l'Allemagne se sont attiédies. Plus jeune que le comte de Fiquelmont et que M. de Kolowrat[1],

1. M. de Münch-Bellinghausen est né en 1788.

il joint la modération des formes à une grande énergie de répression intelligente, et à l'amour du travail, ce caractère de joyeux convive, d'homme à bonnes fortunes, qui ne déplaît pas à M. de Metternich, lui-même un des hommes qui exercèrent le plus d'empire sur les femmes et par elles. Souvent quelques bouteilles de vin de Johannisberg viennent en aide aux affaires du gouvernement, surtout dans ces longs soupers, les délices de la grande famille allemande; du Rhin à la Gallicie, quand neuf heures sonnent, les flots du vin et de la bière coulent à pleins bords, et les longs tourbillons de fumée s'élèvent dans les vastes salons, autour des longues tables; c'est l'heure des contes fantastiques d'Hoffmann et des fortes pensées politiques.

Si l'hôtel du comte de Fiquelmont, à Vienne, est une des plus agréables hospitalités, au milieu de l'esprit pétillant du noble propriétaire; en France, l'ambassade du comte Appony est une des plus aimables maisons de la capitale. La comtesse, femme de beaucoup de grâces, a mis à la mode les matinées allemandes; pourquoi faut-il, hélas! que les teints roses de Vienne, de Munich ou de Prague, n'aient point été transportés à Paris? Nos femmes, si pâles avant midi, n'ont pas la ressource du rouge sous les mille lustres; beaucoup de fleurs, une splendide musique, des danses et des valses viennoises, ne dérobent pas les révélations malheureuses des visages, dans les matinées, au soleil; et la diplo-

matie, qui dissimule tant de choses, n'a pas encore trouvé un moyen de farder le beau et le laid que Dieu nous a départis. C'est un peu mentir à sa mission.

Le comte Appony est un homme vrai, simple comme un vieux gentilhomme, aimant le monde, et, lors de ses voyages en Hongrie, laissant à Paris, pour le remplacer dans une hospitalité gracieuse, son fils, le comte Rodolphe, uni aux Benckendorf de Russie, jeune homme instruit, bienveillant. Le chargé d'affaires officiel est M. de Thom, esprit réfléchi, dont la figure pâle et maladive cache une imagination surexcitée, active, rechercheuse, mais absorbée aujourd'hui par la plus grande affaire : la santé.

C'est au milieu de cette situation paisible des légations autrichiennes qu'a surgi tout à coup l'affaire de Cracovie, une des plus sérieuses, parce qu'elle a fait sortir le droit européen de ses conditions habituelles, et que l'Europe a pris encore une fois l'initiative contre l'esprit révolutionnaire. Soit que cet esprit ait été le prétexte, soit qu'on doive le considérer comme une cause réelle, il est incontestablement la première origine de tous les agrandissements des trois grandes puissances continentales. Si la Pologne n'existe plus, si l'Italie est sous la domination absolue de la maison d'Autriche, il faut en chercher la cause dans cet esprit de turbulence qui, partout, s'est manifesté depuis 1830. Sans doute les actes du congrès de Vienne donnaient à Cracovie une existence indépendante, comme

ils assuraient une constitution à la Pologne ; mais l'esprit de révolution s'est mêlé à tout cela, il a fourni des prétextes, et l'Europe a pris ses représailles. Certes, il ne faut pas l'en louer, la violence ne sert jamais aucune cause ; les monarchies doivent même un respect particulier pour la foi des traités. La diplomatie autrichienne, en cette circonstance, a pris une attitude plus dessinée qu'à l'ordinaire, et la vieillesse du prince de Metternich s'est ainsi imposée une tâche très-rude, parce qu'il y a une opinion européenne toute-puissante, qu'il faut savoir respecter, même quand on a la force pour soi.

Je ne pense pas que cet acte se soit fait en dehors du prince de Metternich, dont on annonce trop souvent la santé délabrée ; mais, dans tous les cas, je le crois fait en dehors de ses habitudes de tempérance et de modération. C'est un coup de tête ; et, dans la vieillesse, ces résolutions-là sont imprudentes. Peut-être le prince est-il maintenant sous le charme exclusif de M. de Bellinghausen, qui, par ses habitudes de répression en Allemagne, altère assez le côté européen de l'intelligence si vaste du prince de Metternich, pour le réduire à certaines proportions étroites de police. Le spirituel M. de Fiquelmont, le tempéré M. de Kolowrat, le sage comte Appony, peut-être n'auraient pas conseillé une concession aussi grande à la Russie, la seule intéressée à ce qu'il n'y ait plus un seul vestige de la Pologne !

VIII.

LE BARON BRUGIÈRE DE BARANTE

Les anciennes familles de magistrature, sous la monarchie, voyaient s'ouvrir devant elles trois carrières pour leurs enfants. Les aînés succédaient à leur père dans les charges du parlement, sénéchaussée ou bailliage; un nom se faisait ainsi traditionnel, car l'hérédité s'établit partout, dans les petites comme dans les grandes choses. La seconde carrière, c'était les intendances, et presque tous les grands administrateurs du règne de Louis XIV, et spécialement de celui de Louis XV (le plus large, le plus fécond en travaux publics), furent des fils de magistrats[1].

Enfin, une dernière voie ouverte aux familles parle-

1. J'en donne la preuve dans mon travail sur Louis XV.

mentaires, c'était la diplomatie. Ceux qui connaissent un peu l'histoire, savent que la plupart des vastes négociations du XVIe au XVIIe siècle furent confiées à des magistrats. Quand il s'agissait de l'honneur et de l'épée, un gentilhomme représentait le roi de France; mais pour les affaires de gouvernement, les magistrats, profondément pénétrés du droit public, suivaient les discussions sérieuses entre les États. Depuis le président Jeannin jusqu'à M. de Vergennes, n'étaient-ce pas les parlements, les intendances, qui fournissaient les ministres les plus sérieux, les ambassadeurs les plus habiles, les hommes les mieux initiés à la pensée du roi et aux traditions de la France?

Prosper Brugière de Barante appartient, par son origine, à ce qu'on appelait une famille de robe de la province d'Auvergne. Il y avait dans cette famille une certaine fleur de littérature qui s'épanouit toujours: un de ses ancêtres avait fait, dans sa première jeunesse, de petits drames pour la Comédie-Italienne, puis des dissertations plus sérieuses sur divers points d'érudition: il s'était enfin retiré dans sa province pour y mener la vie austère et grave du magistrat. Le père de M. de Barante, Claude-Ignace Brugière de Barante, avancé déjà dans la vie lors de la révolution française, avait accepté du premier consul la préfecture de l'Aude. Il avait cet esprit tempéré, cette modération de formes, qui se faisaient remarquer dans quelques-uns des premiers préfets du Consulat. Deux écoles, en effet, de-

vaient être bien distinguées dans les administrateurs de l'Empire : l'une, obéissante jusqu'à la servilité pour l'éloge comme pour la persécution (et celle-ci comprenait en général les révolutionnaires) ; l'autre, plus élégante et réfléchie, se refusait à servir les pensées brutes et violentes du maître, tout en secondant ses vues d'ordre et de gouvernement. Et cela tenait aux différentes formes d'éducation et d'origine : les fonctionnaires qui venaient de la révolution en avaient servi toutes les dictatures, celle de Napoléon n'était pour eux que le complément du comité de salut public ; au contraire, les magistrats et les gentilshommes gardaient un certain respect d'eux-mêmes, un certain amour-propre de leurs souvenirs et des traditions de la monarchie, qui les faisaient servir avec dévouement, mais aussi avec tempérance.

Au sortir de l'adolescence, Prosper de Barante, immédiatement jeté dans les fonctions publiques, fut nommé, à vingt-trois ans, auditeur au conseil d'État, puis sous-préfet de l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres). On était en 1806, et qu'on remarque bien la date et le lieu ! Bressuire avait été un centre d'insurrection dans la Vendée ; il en restait un secret frémissement, des regrets chez les uns, des ressentiments chez les autres ; comme partout où une lutte violente s'était établie, il y avait des partis très-hostiles, les acquéreurs des biens nationaux et les fils des anciens Vendéens. C'était un peu comme l'Ir-

lande et l'Écosse sous le protectorat de Cromwell. Au sortir du Consulat, tout était loin d'être calmé encore ; le sous-préfet de Bressuire avait une grande tâche à remplir, et pourtant il n'avait que vingt-cinq ans! Dans l'exercice de ces difficiles fonctions, M. de Barante s'éprit d'une certaine passion pour le caractère vendéen, je veux dire pour ces nobles familles qui avaient arrosé de leur sang cette héroïque terre. L'Empereur ne le défendait pas ; au contraire, son grand esprit rêvait d'entraîner au milieu de ses armées glorieuses les chefs et les principaux héros de la Vendée, mission qui allait si bien aux goûts de M. de Barante. Il y contracta même ce besoin de tempérance, de modération, d'examen calme et réfléchi, qui l'aidèrent plus tard dans l'histoire et la diplomatie. Tout en servant avec un dévouement incontestable les intérêts de son gouvernement, M. de Barante n'oublia jamais le respect que l'on doit aux causes malheureuses, lorsque ces causes se lient aux souvenirs historiques, aux traditions et aux gloires du passé.

Aussi l'Empereur, un an après, le nomma préfet du département de la Vendée, département presque nouveau, formé du Poitou et de la Saintonge, où fermentaient les débris de l'ancienne guerre civile. Alors, les temps étaient devenus si calmes, les esprits si apaisés, que M. de Barante distrayant ses fonctions administratives par ses goûts littéraires, se mit en rapport avec cette grande héroïne de la

famille La Rochejaquelein, dont même il a écrit les mémoires. Remarquons cette circonstance : voilà un fonctionnaire de l'Empire, préfet à vingt-cinq ans d'un département où naguère existait la guerre civile; il fait son devoir dans toute l'étendue du mot; et pourtant ses goûts, ses entraînements demeurent pour les anciennes familles héroïques, pour ces légendes qu'un jour il reproduira comme érudit et chroniqueur ; son imagination se plaît aux récits d'une femme; il lui prête son temps, ses soins et jusqu'à sa plume : non pas qu'il faille croire que madame de La Rochejaquelein n'ait pas eu, comme les femmes qui écrivent, ce génie personnel, cet admirable talent d'impression et de récits; elle les possédait au plus haut point, elle qui avait vu les champs de bataille ! M. de Barante ne fit que lui prêter cette correction de mots, cette exactitude grammaticale que donnent les études sérieuses et la vie littéraire. Je rappelle qu'à cette époque et à la suite d'un concours, M. de Barante publiait ce *Précis littéraire du* XVIII*e siècle*, bien plus sérieux, bien plus impartial que le travail de Chénier, si rempli de passions et de petitesses. Avec les dehors de la critique calme et de l'impartialité, l'école philosophique était implacable dans ses appréciations et ses jugements sur les œuvres de l'esprit ; elle formait une coterie serrée qui ne laissait point passage aux libres opinions. Apprécier Voltaire avec sérénité dans le bien et le mal de ses œuvres, ne point admirer indéfiniment Rousseau, Diderot,

Condorcet, était un crime sans rémission. Ainsi vivent et se protégent toutes les coteries ; pour elles, la liberté est un mot de passe : sous l'Empire, l'éloge des idées religieuses, du sentiment moral des âmes, vous faisait exclure des académies, et l'on ne pardonnait même pas le *Génie du Christianisme* à M. de Châteaubriand.

Il faut également dire qu'à ce temps le nom de M. de Barante n'était point en faveur. Le père du jeune administrateur, alors préfet lui-même à Genève, remplissait avec dignité les pénibles devoirs de ses fonctions : je dis pénibles parce que, en 1810, Genève était devenu un lieu de proscription ou d'asile, que la police avait choisi souvent dans ses sévérités odieuses. Madame de Staël résidait à Coppet, et avec elle la société choisie de Benjamin Constant, de Schlegel, de M. de Montmorency, alors en opposition avec l'Empire. Si le préfet du Léman eût été élevé à l'école des dictateurs révolutionnaires, il aurait exécuté, dans leur pensée inflexible, les ordres de Fouché ou du général Savary, organes du gouvernement impérial ; mais M. de Barante, issu d'une famille de magistrature, appartenant à une opinion modérée, ne croyait pas possible d'agir avec ce monde élégant, spirituel, comme avec des repris de justice. Il ne cessa pas d'admirer madame de Staël comme la femme européenne, dont l'esprit pouvait blesser l'Empereur, mais dont la renommée vivrait autant que la sienne. Ces façons d'agir si modérées ne plurent pas à Napoléon, et M. de

Barante le père reçut sa démission. Néanmoins son fils garda sa préfecture, et fut même appelé à celle de Nantes, encore dans cette Vendée dont il avait si bien compris les grandeurs. Il la garda jusqu'à la chute de ce puissant colosse qu'on appelait l'Empire français.

Ceci explique comment la Restauration fut saluée par la famille de Barante comme une époque de liberté et de délivrance : ainsi l'avaient envisagée la société de madame de Staël, le duc de Broglie, Benjamin Constant, tous ceux enfin sur qui la main de la police dictatoriale s'était si particulièrement étendue; cet empereur, que madame de Staël avait si énergiquement nommé *le Robespierre à cheval*, et que M. de Constant, alors en Allemagne avec les alliés, avait dénoncé à l'Europe dans ses écrits, leur apparaissait comme l'oppresseur du monde, et la véritable école libérale entourait loyalement Louis XVIII. En 1814, on trouve tous ceux que nous appelons aujourd'hui les hommes d'État, MM. Pasquier, Royer-Collard, Guizot, de Barante, aidant MM. de Jaucourt, l'abbé de Montesquiou, le prince de Talleyrand, dans le travail de la Charte, et développant les conditions de la liberté. Cette école, qui peut avoir des nuances, des phases diverses, n'en continue pas moins l'œuvre qu'elle a commencée, c'est-à-dire l'alliance possible de la monarchie, de l'ordre et de la liberté. C'est donc avec ce même sentiment de répulsion contre toute dictature violente que M. de Barante demeure lorsque les Cent-

Jours arrivent. Bonaparte s'offre à ses yeux comme le despote d'autrefois, appuyé sur la mauvaise queue du parti jacobin ; et cette monstrueuse alliance devait produire d'informes résultats, tels que la parade du Champ de Mai, la constitution et le sabre, la liberté et la police. Ce fut en face d'une situation si particulièrement mauvaise que M. de Barante donna sa démission de préfet de la Loire-Inférieure.

Cette démission lui assura, au second retour des Bourbons, une certaine faveur politique, car on recherchait les administrateurs habiles qui avaient donné des gages à la légitimité ; il fut nommé secrétaire général du ministère de l'intérieur, pendant que l'*interim* était confié à M. Pasquier, et avant M. de Vaublanc, à ce moment si difficile où il fallait rétablir l'ordre administratif, remanier tous les préfets, reconnaître les bons et les mauvais, apporter un esprit calme et de modération au milieu des passions agitées. On ne tient pas assez de compte aux hommes d'État qui viennent dans une époque de transition ; ce qu'il leur faut de prudence dans cette lutte est inconcevable ; que d'ennemis ils se font dans les choix, dans les distinctions qu'ils accordent ! Et il ne faut pas oublier qu'il existait un parti froissé longtemps et victorieux après les Cent-Jours. Ce parti, maître de la majorité dans la Chambre, poussait le gouvernement aux excès. M. de Barante fut envoyé, par le département du Puy-de-Dôme, dans cette Chambre ardente de 1815.

Ici commence l'intime liaison de M. de Barante, nommé

directeur général des contributions indirectes, avec M. Decazes. Le ministre favori de Louis XVIII avait besoin de s'entourer de quelques royalistes sages, modérés, d'hommes sérieux et travailleurs, qui pussent lutter contre le torrent de la réaction de 1815. La Chambre de cette époque, vive et très-fortement prononcée, n'écoutait rien; elle marchait dans le sens le plus irrité de ses opinions. M. Decazes dut donc nécessairement s'appuyer sur une minorité de résistance, et alors se forma ce que depuis on a appelé le parti doctrinaire. Cette opinion, sous la direction de M. Royer-Collard, se composait d'un petit nombre de membres, ayant presque tous appartenu à la société de madame de Staël; tels étaient MM. Maine de Biran, Camille Jordan, Guizot, de Barante, le duc de Broglie. S'il y avait là quelques nuances, mélangées par le caractère, tous formaient un parti instruit, éclairé, dévoué profondément au système représentatif, aux institutions constitutionnelles, par conséquent fermes dans leurs idées, dogmatiques dans leurs résolutions, et M. de Barante, avec plus de douceur et d'aménité que tous les autres, se résignait, sous la main de M. Decazes, à ce que j'appellerai les nécessités d'un gouvernement. La première condition des hommes d'État est de s'abstenir des principes absolus; l'esprit qui s'applique aux affaires doit nécessairement s'assouplir et faire d'incessantes concessions aux hommes, aux situations. Le défaut alors du parti doctrinaire, je le crois, fut d'être

trop entier dans ses idées, trop sentencieux dans ses expressions, et cela devait surtout déplaire aux royalistes, qui formaient de leur essence un parti léger, chevaleresque, inconsistant, la main sur la vieille épée, le chapeau sur l'oreille, et ceci soit dit sans caricature.

M. de Barante s'associa loyalement à la fortune de M. Decazes, qui le fit nommer pair de France, en 1819, à trente-sept ans. Il devint, dans cette chambre, un des orateurs les plus diserts, les plus sages, les plus opposés aux mesures extrêmes, votant à côté de ce qu'on appelait le parti cardinaliste, qui combattit avec mesure, mais avec une persévérance remarquable, le système de M. de Villèle. Cette vie, en dehors des affaires, laissa de doux loisirs à M. de Barante; il travailla laborieusement comme un simple et vrai littérateur; époque brillante que celle-là pour les trois hauts enseignements de MM. Guizot, Villemain et Barante. Comme tous trois ont passé depuis à travers le gouvernement du pays; comme la vie d'affaires les a profondément secoués, je leur demanderai si ces temps de belles études ne furent pas les plus heureux, les plus faciles, les plus nobles de leur vie? Lorsque M. de Barante allait fouiller, rechercher dans les chroniques le récit des riches cours de plaisance des ducs de Bourgogne, les poétiques luttes, les admirables récits de Froissart, son esprit ne se complaisait-il pas dans tous ces ravissements de la vie historique, qui vous fait planer à la fois dans les régions de la poésie, de

la politique, et de l'existence usuelle? Quand M. Guizot remuait les vieilles générations franques, les luttes des Gaulois contre Rome, la grande Rome, sa vive et forte intelligence n'était-elle pas plus à l'aise dans cet horizon sans limites, que dans l'examen absorbant de ces petits jeux de partis et de parlement qu'il est obligé de suivre dans ses devoirs politiques? et s'il n'avait pas pour se grandir les relations avec l'Europe, la politique ne lui paraîtrait-elle pas bien étroite? M. Villemain lui-même, étudiant les pères de l'Église et la splendide organisation du christianisme, devait éprouver plus de joie que dans ce temps de tristesse désabusée d'un court ministère. Ma mémoire se lie à ces jours, qui furent ceux de mes premières études, et l'auteur des *Ducs de Bourgogne* voulut bien accepter la dédicace du premier ouvrage de ma jeunesse, *Philippe-Auguste*, et le protégea de ses ailes, comme M. Guizot avait protégé de son savoir mes premières études historiques.

Maintenant je reviens aux affaires. Nous étions sous le ministère de M. de Martignac; la réaction royaliste allait cesser, et M. de Barante, à qui les idées sages et modérées plaisaient toujours, se rallia d'une manière loyale à ce système, qui eût sauvé la couronne de Charles X. A la Chambre des pairs, il le soutint, et comme rapporteur, et comme membre de la majorité, jusqu'à l'avénement de M. de Polignac, qui le rejeta d'une façon très-prononcée dans l'opposition; mais toujours avec ses formes conciliantes, avec

sa nature polie et facile. Comme il voyait de tous côtés l'édifice crouler; comme il était sincèrement attaché à la branche aînée, il suivait avec inquiétude les folies du parti royaliste, auxquelles il s'était déjà opposé en 1815. Il ne se trouvait point à Paris lors de la Révolution de Juillet; son nom ne se montra qu'à l'époque où l'esprit monarchique reparut avec le prince habile qui montait sur le trône. L'amitié de M. de Broglie et de M. Molé le désigna bientôt pour un poste de diplomatie, et il reçut l'ambassade de Turin. On recherchait alors les hommes considérables avec un reflet de popularité.

Il faut d'abord se faire une juste idée de ce que pouvait être la diplomatie de la France en 1830, et les opinions que l'Europe se faisait sur nous-mêmes, pour expliquer la difficulté alors des ambassades. La Révolution de Juillet avait fortement surpris et effrayé les cabinets; par le seul fait de cet écroulement subit d'une dynastie, le repos de l'Europe était compromis, les traités mis en question; en un mot, la paix se trouvait livrée au hasard d'une carte mal jouée; il fallait donc choisir des ambassadeurs qui, avec une certaine renommée de popularité, pussent rassurer l'Europe, et dire le dernier mot de la situation, le haut désir du roi de maintenir la paix, de respecter les traités, et d'amener, par la sagesse de son gouvernement, les esprits à un grand calme. Il fallait inspirer la confiance que souvent on n'avait pas soi-même, révéler la sagesse au milieu des folies, et avec

cela, convaincre profondément les cabinets que ce qui s'était passé à Paris, était sérieux, durable; qu'on ne voulait point de propagande, mais qu'on ne souffrirait pas davantage d'intervention dans nos propres affaires; qu'en un mot, on se substituait à la Restauration pour les traités, mais aussi avec une certaine liberté d'allure pour les actes personnels du gouvernement.

La mission de M. de Barante à Turin, était d'autant plus délicate, que le royaume de Sardaigne se trouvait dans une situation particulière, tant à cause de sa proximité des frontières de France, que par une circonstance spéciale : la présence de la plupart des sommités légitimistes, réfugiées à Turin ou à Nice. Le cabinet sarde, de son côté, devait s'inquiéter de la propagande et de la complicité redoutée du gouvernement français dans les projets aventureux que les patriotes italiens pouvaient essayer contre le souverain légitime. Dès son arrivée, M. de Barante, entouré, pressenti par les partis hostiles, dut convaincre le gouvernement sarde qu'il n'y avait et ne pouvait y avoir aucune connivence entre la jeune Italie et le nouveau gouvernement établi en France; que ce gouvernement se poserait comme l'ami, le soutien des intérêts légitimes; mais qu'il ne souffrirait pas que d'autres gouvernements étrangers vinssent se mêler des affaires sardes; car, l'intervention autrichienne pourrait amener une intervention d'une autre nature, que tout le monde avait intérêt à éviter.

M. de Barante eut le bonheur de rencontrer à Turin un roi fort éclairé, studieux, loyal, quelquefois un peu prévenu, mais qui, dans toutes les circonstances sérieuses, craignait de se compromettre avec la France. Il y avait, comme partout, un parti très-opposé aux idées françaises de 1830, et à sa tête le marquis de Pallaviccini, homme fort lié avec les légitimistes. Ce parti n'était pas considérable, et le roi Charles-Félix ne lui aurait jamais permis d'aller au delà de ce que les convenances de famille et le respect du malheur lui commandaient. Les éventualités successoriales occupaient les esprits à Turin. M. de Barante s'y trouvait ambassadeur à peu près dans la même situation que le préfet de la Vendée autrefois, c'est-à-dire obligé de concilier les devoirs difficiles et multipliés avec la considération ; je dirai presque le culte que lui inspiraient de grandes infortunes. C'est dans cette situation complexe qu'il apporta un esprit tout plein de délicatesse et de goût. Il savait bien que les gouvernements et les royales familles ont des principes et des idées qu'il ne faut pas heurter avec trop de violence, que les révolutions politiques sont des faits lentement et difficilement acceptés, et que c'est déjà beaucoup d'arriver à un résultat de calme et de pacification après les grands troubles publics.

Lorsqu'à l'approche du débarquement de la duchesse de Berry il se forma un véritable complot dont Nice fut le centre, M. de Barante dut hautement porter la parole, demander une réponse catégorique au nom de son gouver-

nement, et il n'hésita pas dans le plein accomplissement de sa mission : c'est ici une distinction que les esprits d'élite seuls savent faire. Quand on accepte une fonction, on en connaît toute l'étendue, alors même que certaines choses répugnent à nos relations, à nos habitudes. M. de Barante fit à cette époque plusieurs voyages à Paris pour remplir les devoirs politiques ou les devoirs judiciaires de la pairie, et il put ainsi parfaitement exposer la véritable situation des esprits dans les États du roi de Sardaigne. Une fois les premières ébullitions qui avaient suivi la tentative de MADAME tout à fait apaisées, il ne resta plus entre les deux gouvernements que des rapports parfaits.

Le roi Charles-Albert, prince très-appliqué, avait pris goût pour le caractère de l'ambassadeur de France. M. de Barante avait montré une très-grande discrétion dans toutes les affaires du complot de la duchesse de Berry; bien des documents avaient été trouvés lors de la captivité de MADAME; il y avait des choses si intimes que, pour appeler une grande indulgence sur tous, il fallait faire disparaître ou atténuer les traces malheureuses de complicité et de dévouement. Toutes les fois qu'il s'agissait des personnes, M. de Barante se montrait large et facile, lorsque les intérêts de son gouvernement ne demandaient pas l'application vigoureuse d'un principe de force et de sécurité; et c'est ce qui distingue l'école véritablement politique : ménager les personnes, l'honneur, les sentiments de délica-

tesse, et néanmoins aller droit au but de force et de dignité gouvernementale.

Après sa légation si délicate à Turin, M. de Barante fut appelé à un poste véritablement capital, l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Quand il accepta cette mission, il dut se faire une idée exacte, naturelle de ses devoirs dans une sphère si élevée. D'après les renseignements recueillis, comme toujours, avant de désigner un ambassadeur, on pouvait croire que M. de Barante serait personnellement accueilli avec une grande faveur; la société littéraire de Pétersbourg avait apprécié ses livres, et l'*Histoire des Ducs de Bourgogne* spécialement; ce beau travail lui avait donc créé une grande popularité. M. de Barante, de plus, était un homme bien élevé, qui devait attirer à lui ce que la Russie avait d'élégant, de spirituel et de sérieux. Mais M. de Barante n'allait pas à Pétersbourg pour se représenter lui-même ou la littérature française; ce n'était pas l'académicien qui devait y tenir sa place, mais l'ambassadeur, et, avec l'ambassadeur, le gouvernement et le roi qui en était le chef. Telle était la série d'idées fort exactes à travers lesquelles on devait passer pour arriver enfin au véritable sens de l'ambassade de Pétersbourg. Ce n'était point des hommages, un accueil personnel qu'allait chercher là M. de Barante, il savait qu'il l'obtiendrait dans de très-larges conditions; il allait représenter sa cour, y développer les affaires, et obtenir enfin pour son gouver-

nement tous les égards qui lui étaient dus ; c'est dans cette pensée de bien faire comprendre la vérité sur l'esprit et la force de l'établissement du 9 août, qu'il accepta une si haute mission. Il est essentiel de donner maintenant un aperçu des affaires qu'il fallait suivre auprès de l'empereur de Russie.

Quand M. de Barante fut nommé à l'ambassade de Pétersbourg, la question de Pologne était véritablement épuisée ; s'il y avait encore quelques protestations dans la presse et à la tribune, si les Chambres votaient des adresses stériles, le corps diplomatique savait que, par rapport à la Russie, le sort de la Pologne était définitivement fixé ; jamais, en aucun cas, le cabinet de Pétersbourg ne reviendrait de sa résolution sur la fusion de la Pologne dans la nationalité russe, et à moins de déclarer la guerre (ce qui était une folie), il n'y avait, quant à ce, rien à espérer. La grande affaire, qui seule pouvait préoccuper les hommes d'État, c'était l'Orient : la lutte entre la Russie et la Porte s'était changée en une alliance intime, et une fois cette alliance conclue par le traité d'Unkiar-Skelessi, il fallait en adoucir les termes, en faire régler les conditions, puis enfin éviter un conflit entre le pacha et la Porte Ottomane; hautes difficultés qui se rattachaient plus spécialement à l'ambassade de l'amiral Roussin à Constantinople.

Lord Durham était déjà envoyé à Pétersbourg. En atten-

dant le terme de sa mission, il avait suivi la route de la Méditerranée, visité lord Ponsonby à Constantinople, et traversé ainsi toute la Russie. Ce fut également cet itinéraire que prit M. de Barante, afin de s'enquérir par lui-même des détails et des tendances de cette question d'Orient qui devait faire l'objet principal de sa mission à Pétersbourg; car, M. de Barante le savait, celle-là seulement pouvait être l'objet d'une discussion sérieuse; tout ce qui se rattachait au grand-duché de Varsovie était aux yeux de l'empereur une question finie, en dehors de toute discussion d'affaires. A Constantinople, l'amiral Roussin, et M. de Billecoq, premier secrétaire, paraissaient pleins de sécurité sur le maintien de la paix entre la Porte et le pacha : lord Ponsonby s'agitait beaucoup, agissait avec cette vivacité de caractère et ce dandysme de formes qui est un peu le type de l'école de lord Palmerston. M. de Barante put voir avec quelle activité, quelle persévérance l'Angleterre suivait son plan dans les questions orientales, et comme preuve, il vit signer, pendant son séjour à Constantinople, le traité de commerce et de libre échange que l'Angleterre venait d'obtenir de la Turquie sous l'action de M. Bulwer; résultat que nul ne pouvait prévoir, et qui constata jusqu'à quel point l'Angleterre était entrée dans la confiance de la Porte. Lord Ponsonby encourageait le sultan à la guerre contre le pacha, ou au moins il laissait les préparatifs s'accomplir, et ce rôle, opposé aux paroles de lord Ponsonby à l'amiral Roussin,

devait tôt ou tard amener un conflit ; l'ambassadeur put dès lors s'en convaincre.

Débarqué à Odessa, M. de Barante traversa par terre tous ces vastes pays, ces populations incultes qui séparent la Crimée de Pétersbourg. Ce fut pour lui une route pittoresque, instructive ; l'aspect de cette civilisation étrange, de ce mécanisme militaire à côté du servage, et d'un bonheur patriarcal avec toutes les privations de la vie sociale : ici, des villes moitié asiatiques, moitié européennes ; là, de fertiles campagnes cultivées, des steppes, des forêts profondes, le Volga, des lacs, des montagnes ; quelque chose de robuste dans les hommes, et de limité dans les intelligences ; un ordre administratif établi comme l'engrenage d'une lourde machine. Cet aspect curieux devait faire naître mille pensées diverses dans une imagination méditative comme celle de M. de Barante ; il put voir beaucoup, comparer les forces, et examiner si réellement cet empire gigantesque recèle une menace immense dans l'avenir de la guerre et de la conquête du monde, et si enfin la Russie, robuste colosse, pour une guerre orientale, apporterait une égale force dans une campagne d'Allemagne ou des bords du Rhin. C'est avec ces préoccupations que l'ambassadeur arriva à Saint-Pétersbourg, et il reçut partout un accueil distingué.

La société de Saint-Pétersbourg a une physionomie à part ; elle réunit la politesse, le savoir et le désir de plaire.

Les étrangers qui ont habité Pétersbourg, quelquefois mal prévenus, ou méprisant un peu trop les façons du monde, se sont plaints de l'accueil froid et indifférent qu'on leur a fait. D'autres aussi, parfaitement accueillis, ont commis la mauvaise action de déchirer ceux-là même qui les avaient comblés de politesses et de prévenances : cela tient aujourd'hui en garde la haute compagnie de Pétersbourg. Les étrangers qui y sont admis se croiraient presque dans un des plus purs salons du faubourg Saint-Germain : l'uniforme domine, tempéré par la grâce nonchalante des femmes et l'instruction très-avancée des gens bien nés, qui savent toute notre littérature, mieux peut-être que nous-mêmes. Comme on n'y connaît ni les maussades débats des Chambres, ni les répétitions incessantes des journaux, ni les orgueils et les personnalités de la tribune, on cause lettres, beaux-arts et renommées scientifiques. S'il y a des formes, de l'étiquette, elle est tellement mitigée par la grâce des rapports, qu'on s'en aperçoit peu. M. de Barante vit beaucoup le monde, sans choisir de salons spéciaux; il ouvrit ceux de l'ambassade, et sa gracieuse famille devint ainsi le centre de la bonne compagnie française de Pétersbourg.

Admis à présenter ses lettres de créance, l'ambassadeur reçut le plus favorable accueil de l'empereur Nicolas, qui, dit-on, lui parla de ses ouvrages, du plaisir qu'il avait à le voir auprès de lui; il l'entretint d'une façon convenable de la France, de son souverain, rappelant même

des souvenirs personnels auxquels l'empereur semble attacher un grand prix. Mais l'ambassadeur dut s'apercevoir, au premier échange de mots, que la situation était telle qu'il la savait, c'est-à-dire qu'il y aurait bienveillance personnelle, des dispositions conciliantes, une facilité extrême de traiter les affaires, mais qu'il serait difficile d'aller au delà, jusqu'à ce que certaines préventions fussent entièrement effacées.

Et ici j'ai besoin de m'expliquer une fois encore. L'empereur de Russie est certainement un souverain loyal et franc; mais il est demeuré sous l'empire de certaines préoccupations, et la plus absorbante de toutes, c'est qu'il avait cru, avec bonne foi, que l'ordre établi par suite des déplorables événements de 1830 n'aurait aucune durée; il en avait conclu tout naturellement que dans une situation nouvelle, amenée par une crise européenne, il aurait à jouer le rôle de son frère Alexandre, pour lequel il a conservé une tendre et respectueuse vénération. Ces préoccupations, l'empereur les a gardées à travers tous les événements qui sont venus les démentir; s'il conserve des rapports de bienveillance et d'affaires avec la France, il tient trop aux premières impressions conçues; comme il y a chez lui un sentiment religieux pour le droit, il en tire des conséquences extrêmes, non point par tendresse spéciale pour le parti légitimiste, qu'il n'aime pas, mais parce que l'empereur n'a pas encore suffisamment

compris que dans la marche du temps et des faits, il y a certaines nécessités providentielles qu'on n'a pas voulues, mais qu'on accepte parce que l'ordre européen s'y mêle et s'y confond, et qu'elles sont venues à temps pour sauver la société en péril.

M. de Barante n'eut qu'à se louer de ses rapports diplomatiques avec la cour impériale; tout ce qu'on avait d'affaires était bien conduit, admirablement écouté, et jamais la France ne fut repoussée dans ses justes et légitimes intérêts. Tout ce qui ne se faisait pas tenait à des rapports de personnes, à ce qui touchait les intimités de famille, aux naturels compliments d'étiquette et de correspondance, et encore était-ce plutôt par suite d'une habitude prise que par un sentiment réfléchi. L'empereur, le plus convenable des souverains, s'exprimait toujours avec l'ambassadeur en termes pleins de tenue sur la dynastie avec laquelle il n'avait pas de rapports de cour et de chancellerie intimes, mais nul n'osait lutter d'une façon ouverte, pas même M. de Nesselrode, contre des préoccupations vieilles comme la Révolution de 1830, et qui se rattachaient peut-être comme réaction, à la trop grande faveur avec laquelle le comte Pozzo di Borgo avait accepté le fait accompli; l'empereur Nicolas était très-prononcé contre la correspondance du comte Pozzo, qu'il n'aimait pas; et la mission du duc de Mortemart, très-favorable au système de paix, avait, comme rapport de cour, plutôt compromis la

situation qu'elle n'avait avancé les idées et raffermi les relations de souverains.

Toute la diplomatie se préoccupait de la mission de lord Durham. La faveur avec laquelle l'empereur l'avait accueilli cachait un dessein secret d'alliance, et une volonté coquette de plaire même aux whigs. De la Pologne, je l'ai déjà dit, il ne pouvait plus en être question comme affaire. Lord Durham l'avait complétement abandonnée; M. de Barante ne pouvait seul la défendre. Un ambassadeur, un homme d'État ne doit jamais aborder de difficultés que celles qu'il peut résoudre, autrement c'est compromettre son crédit; lord Durham, d'ailleurs, tout à fait sous le charme de l'empereur, ne secondait que très-faiblement le système de protestations; et quant à la question d'Orient débattue à Constantinople d'une manière sérieuse entre M. de Boutenieff, l'amiral Roussin, l'internonce d'Ottenfels et lord Ponsonby, elle ne retentissait à Saint-Pétersbourg que comme l'écho de la négociation principale, et lord Durham, sous le charme d'une grande illusion, était entré dans le système russe[1].

Le rôle de M. de Barante était donc ici tout d'information, d'examen; mission qui demandait une vive intelligence, spécialement en Russie où les événements les plus

1. Pour les détails, voyez mon travail sur *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

sérieux de la politique n'ont aucune publicité. C'est là qu'on peut se convaincre d'une vérité pratique, à savoir que lorsqu'un souverain puissant est dans une voie bonne ou mauvaise, le sentiment de lui-même domine tout, et qu'on y persiste moins parce qu'on est juste que parce qu'on est engagé d'amour-propre. Autour de l'empereur il y avait une multitude d'hommes éclairés, de gens de cœur et d'honneur; mais les uns, tel que le comte de Nesselrode, n'osaient pas dire toute la vérité; les autres, tels que les aides de camp de l'empereur, gens de dévouement et de bravoure, gardaient un si grand respect pour la majesté impériale qu'ils lui laissaient ses volontés, ses instincts même, sans oser les détruire ou sans les éclairer; de manière qu'une fois une idée conçue, l'empereur la gardait jusqu'au bout.

Ainsi se trouvait M. de Barante à Pétersbourg, cherchant à triompher d'une position souvent délicate, et que des incidents venaient encore de temps à autre compliquer. La timidité du comte de Pahlen à Paris, les démarches qui furent moins peut-être le résultat d'une réflexion que la suite et la conséquence du hasard, mille causes particulières, tout devait contribuer à rendre difficile la présence d'un ambassadeur en titre à Pétersbourg. Toutefois, c'est une erreur de croire qu'au moment où M. de Barante prit congé de l'Empereur, il y eut des complications particulières qui commandaient d'une façon absolue le rappel de M. de Barante. On pourrait même dire que les grandes

affaires étaient finies, et que jamais on ne fut en meilleurs rapports. Aussi le congé ne fut-il que *pro tempore*, et l'Empereur, en adressant les paroles les plus bienveillantes à l'ambassadeur de France, déclara qu'il espérait bientôt le revoir. Ce ne fut que depuis le départ de M. de Barante que les choses s'aigrirent peu à peu, et le comte de Pahlen ayant quitté Paris sans esprit de retour, M. de Barante vit son congé prolongé d'une manière indéfinie.

Un des caractères particuliers de cette ambassade à Pétersbourg fut surtout de voir un diplomate appartenant à l'ordre civil pleinement réussir auprès d'un cabinet tout militaire, où toutes les choses se font à cheval et les présentations presque dans les revues. Il y avait sans doute un inconvénient à n'être point constamment auprès de l'empereur dans les grandes parades, mais l'avantage était aussi de ne pas faire dépendre la dignité d'un pays de quelques bonnes ou mauvaises paroles dites publiquement par l'Empereur au milieu de ses officiers. M. de Barante fut peut-être l'ambassadeur qui, par la nature de son esprit, put le mieux renseigner son gouvernement sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe, sur l'esprit et les tendances de ce cabinet. Je le crois avec conviction, les bons rapports pourront se renouer; mais il est un point sur lequel tous les esprits sérieux se réunissent aujourd'hui : c'est que les deux États doivent, avant toutes choses, avoir le respect d'eux-mêmes, le sentiment de leur force et de leur valeur respec-

tives. La Russie a plus besoin de la France, dans la balance de l'Europe, que la France n'a besoin de la Russie, même au point de vue commercial. Il serait puéril que l'un ou l'autre des deux États aspirât au rôle de protecteur, comme cela s'est peut-être vu à d'autres époques. Dieu a donné à chaque gouvernement, à chaque peuple, ses formes, ses institutions, et il ne faut pas juger tout sur un seul modèle. Le temps n'est pas éloigné, sans doute, où ces vérités seront comprises, et alors, sans renouer les intimités un peu capricieuses et mobiles de 1814, sous l'empereur Alexandre, la France et la Russie pourront entrer dans un système d'intérêt et de respect mutuels, le seul que les gouvernements sérieux puissent aujourd'hui désirer.

Depuis un an ces vérités paraissent mieux senties à Pétersbourg, et le commerce, cette grande voie de la civilisation, prépare les rapprochements politiques. Dans toutes les circonstances, l'empereur Nicolas s'est montré très-empressé pour notre politique sérieuse et loyale telle que le ministère de M. Guizot l'a comprise. Tout récemment un traité a fixé les rapports de navigation et de commerce entre les deux États, et ce traité a motivé un échange de distinction. M. de Barante a reçu les insignes de l'ordre de Saint-André, et M. Kissleff la grand'croix de la Légion-d'Honneur. Je ne pense pas que ce soient là les indices d'une alliance exclusivement russe; nul ne la désire; elle est souvent un fardeau et rarement une nécessité; mais cet

échange de bons procédés prépare le seul résultat appelé par tous les esprits sérieux, c'est-à-dire la bienveillance mutuelle entre les couronnes et les rapports réguliers entre les deux gouvernements. Il appartient à M. Guizot de réaliser la pensée d'une situation mitoyenne, digne et réservée, au milieu des grandes puissances. Ce n'est pas là ce qu'on appelle l'isolement. La France ne peut pas être *délaissée* dans les questions européennes; tout ce qui sera réglé sans elle manquera d'équilibre, de durée, et surtout de force morale.

IX.

LE COMTE DE TORENO

La politique traditionnelle survit heureusement à tous les turbulents épisodes que les révolutions jettent au monde. Certaines idées, certains intérêts ne peuvent pas mourir : les dynasties se modifient, les royales familles se succèdent; mais la permanence des traditions est la vie même de toute diplomatie dans les États fermement constitués. Si la maison de Bourbon a subi les tristes caprices de la fortune dans sa lignée, les plans de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV sont éternels, parce qu'ils se rattachent à notre existence de peuple, à notre circonscription de territoire, à nos influences naturelles. C'est pourquoi les hommes d'État qui s'écartent de cette ligne ne vivent qu'un jour, comme les passions qui les soutiennent. Ceux-là seuls

existent pour la postérité, qui marchent avec les idées de longue expérience.

Aujourd'hui, le pacte de famille se reforme comme de lui-même, parce qu'il est moins une ambition de race, un intérêt exclusif de dynastie, qu'une pensée nationale. Les émeutes de 1830 avaient jeté le pays tout à fait en dehors de ses intérêts naturels; à Naples, nous envoyions du carbonarisme; en Espagne, des insurrections populaires et les cortès de 1812, politique étrange, qui avait pour résultat de jeter Naples sous la main de l'Autriche, et l'Espagne sous l'action de l'Angleterre, qui gouverne déjà le Portugal. C'est donc par la politique traditionnelle, par le sens historique, que nous sommes parvenus à rendre chaque chose à sa destinée. Nos liens se reforment à Naples et à Madrid, où notre influence va naturellement s'agrandir. Sur ce terrain, nous allons rencontrer l'Angleterre comme Louis XIV l'avait rencontrée, comme Napoléon la trouva plus tard. Rien ne change, comme on le voit, et ceux qui prétendent que 1789 a modifié la face du monde, ne sont vrais que sur ce point, à savoir: que toutes nos faiblesses, nos imperfections viennent de là; nous ne sommes quelque chose qu'en nous séparant de cette époque de brouillons sanglants et de niais philosophiques. J'ai choisi la vie du comte de Toreno, moins pour suivre sa personnalité historique (qui n'a pas une importance assez capitale pour nous occuper) que pour envisager la question espagnole tout en-

tière, depuis l'époque des cortès de 1812 et la guerre de l'indépendance, événement auquel se mêle le comte de Toreno, jusqu'à ce moment où l'on reparle du traité d'Utrecht. Les vieilles choses ne sont pas mortes, comme on le répète parmi les jeunes bien décrépits.

Don José-Maria-Gueypo de Llano, Ruiz de Saravia, vicomte de Matarrosa, depuis comte de Toreno, était né à Oviedo, dans les Asturies, ce pays de montagnes qui fournit à Madrid une grande partie de la classe laborieuse, les muletiers asturiens, les vendeurs *d'agua fresca* célèbres jusque dans l'admirable roman de *Don Quichotte*. Don José naquit quelques années avant la révolution française, en 1786, le 26 novembre, à la fin du règne de Charles III, roi travailleur dont le nom est populaire en Espagne. Il alla faire ses études dans la vieille Castille, et se trouva tout jeune homme, en 1808, lorsque le cri de l'indépendance espagnole se fit entendre pour secouer le joug fatal de Napoléon. Don José avait sucé dans l'air des montagnes une énergie de caractère et une surabondance de force; et, bien qu'à vingt-deux ans à peine, il se chargea d'insurger sa province et de l'organiser, dans cette guerre à mort que les guérillas déclarèrent à l'oppresseur de la patrie. Glorieuse époque pour la Péninsule[1].

1. J'ai cherché néanmoins à la faire comprendre dans mon travail de *l'Europe durant le Consulat et l'Empire de Napoléon*.

Le mouvement d'insurrection qui s'étendait sur toute l'Europe, à cette époque, n'a jamais été parfaitement compris, et pour l'étudier spécialement en Espagne, il faut savoir que plusieurs écoles (si l'on peut appeler écoles les dissidences d'opinion dans une terrible émeute de peuples) se révélaient au milieu de la prise d'armes. Il y avait d'abord le mouvement religieux, énergique, puissant, les moines, les *frayles*, si nationaux en Espagne, chefs des bandes de guérillas, héroïques sous les ruines de Saragosse. C'était le parti véritablement espagnol, le parti peuple, celui qui délivra la patrie. Puis, à ses côtés, et marchant néanmoins à la délivrance commune, se trouvait une école libérale et spéculative qui spécialement dominait dans les Cortès de Cadix. Le XVIIIe siècle avait laissé quelques empreintes en Espagne dans les hommes de science, d'éducation polie; le comte d'Aranda les avait favorisées, et ces idées, survivant à l'époque de la révolution française, s'étaient infiltrées dans les traditions historiques, popularisées par la *Theoria de las Cortès*, du chanoine Mariana. Ce parti enthousiaste des formes constitutionnelles de 1789, sacrifiait en échange les *fueros* de chaque ville, de chaque province. En 1808, ces deux nuances se confondaient dans une même énergie contre la tyrannie de Napoléon et le gouvernement de l'imbécile Joseph; plus tard elles devaient se retrouver dans une lutte politique.

Le comte de Toreno appartenait essentiellement au parti

philosophique de l'Espagne; son éducation l'avait façonné à ces idées de reforme politique et ecclésiastique que le comte d'Aranda avait mis à la mode, et presque aussitôt on le voit en rapport avec l'Angleterre, habile à exploiter la tendance des Espagnols contre l'action française.

Curieuse étude à suivre, que cette alliance des intérêts anglais, et de ceux qui s'appelaient les libres penseurs du XVIIIe siècle! C'est don José qui se charge d'aller solliciter, à Londres, les secours nécessaires pour l'insurrection des Asturies; il négocie, et se fait, dès ce moment, le partisan passionné des anglais. De Londres désormais vient son appui et sa protection. Si les moines (les *frayles*), vrais Espagnols, conservent une vieille et nationale antipathie pour les habits rouges, il n'en est pas ainsi des philosophes aux Cortès; aussi, pour récompenser le zèle de don José, l'Angleterre favorise son élection, à l'âge de vingt-cinq ans à peine, pour les grandes Cortès de Cadix. Il était alors colonel dans l'armée nationale, ou, pour parler plus exactement, chef d'une de ces bandes de guérillas qui harcelaient les armées françaises; à cette époque, les fonctions et le devoir étaient complexes, parce que tous les députés aux Cortès appartenaient à l'armée ou aux ordres religieux, qui étaient aussi une armée. A Cadix, don José se révéla immédiatement dans son amour pour les deux idées inséparables, le XVIIIe siècle et l'Angleterre; il se prononça comme l'ennemi le plus vif des institutions monacales, et le partisan

le plus chaud de l'Angleterre. Il attaqua l'inquisition, s'efforçant ainsi d'enlever à l'Espagne son caractère, sa force de nationalité, pour en faire un second Portugal sous la domination des tories ou des whigs, avec une flotte anglaise à Cadix ou à la Corogne. Cette situation, prise dans les Cortès de Cadix, amena la disgrâce du comte de Toreno, lors de la restauration de Ferdinand VII, prince qu'il faut aujourd'hui juger avec impartialité dans ses actes comme dans sa politique. Le nouveau roi d'Espagne n'était pas un homme aux idées étendues, d'un vaste développement d'intelligence, mais il avait deux sentiments très-exclusifs; il était Espagnol et Bourbon; Espagnol avec tous les défauts et les qualités de ce caractère national : de la paresse nonchalante et une énergie abrupte, de la familiarité domestique, et du despotisme oriental, quelquefois de la cruauté comme un chef de guérillas ou un *picador* de taureaux. Il était Bourbon par son indicible tendance envers sa race, par l'orgueil de sa maison, par l'amour de la vieille monarchie, et une répugnance invicible pour les nouveautés libérales; religieux par la pensée, licencieux par la parole, Espagnol, et cela comme le muletier des Asturies, ou la *mañolla* de Madrid, ou le *hidalgo* d'Andalousie. Ferdinand VII, avec une sagacité instinctive, sut parfaitement distinguer, en 1814, les vrais libérateurs de la patrie, les vieux Espagnols, en armes pour elle, de ces turbulents députés des Cortès qui s'étaient ligués avec l'Angleterre pour

faire triompher ses idées et sa domination, plus encore que la nationalité espagnole. Don José, appartenant au parti des libéraux anglais, fut obligé de quitter l'Espagne, et vint alors se réfugier à Paris. C'était l'époque de ces conspirations ardentes qui se liaient au soulèvement général de l'Europe. La constitution des Cortès devint alors à la mode; on la proclamait partout en vertu de l'insurrection militaire, à Cadix, à Naples, à Lisbonne. Par ses prouesses et ses antécédents, M. de Toreno devait seconder de toutes ses forces ce qu'il appelait les espérances de sa patrie. Après la campagne de 1823, le système national des Bourbons triompha; le pacte de famille reçut sa complète exécution par l'expédition de M. le duc d'Angoulême, et la chute des Cortès de Cadix.

Mon Dieu! si la vieille école libérale n'avait pas tout corrompu, les idées et les faits, on verrait combien la maison de Bourbon fut nationale, et avec quelle persévérance elle avait compris les intérêts et les traditions diplomatiques du pays. Lorsque, en 1823, elle allait détruire, en Espagne, les Cortès, et rétablir Ferdinand VII, quel était son but? une vigoureuse lutte contre le système anglais qui, à l'aide de la constitution, voulait s'emparer de l'Espagne comme il avait fait pour le Portugal. L'Angleterre avait soutenu la révolution de 1820; Canning n'avait-il pas montré toutes ses colères, et jeté toutes ses menaces? La restauration de Ferdinand VII ne fut donc que le triomphe du système français;

si l'on suivait une à une les questions diplomatiques depuis un siècle, on verrait que la grande plaie pour notre France a été l'influence du parti philosophique et libéral. Au XVIIIe siècle, il vendait la patrie à Frédéric et à Catherine, et, sous la Restauration il était prosterné aux pieds de l'Angleterre pour la supplier d'empêcher l'armée française de pénétrer en Espagne, comme, plus tard, de conquérir Alger; sanglante prostituée, la Révolution parlait néanmoins de sa vertu et de sa chasteté patriotique!

En 1826, alors étudiant à Paris, je rencontrais souvent, à la Bibliothèque du roi, deux hommes fort modestes, qui visitaient ses longues et savantes galeries, sous la direction du prodigieux Van Praët; l'un et l'autre parlaient français avec une accentuation espagnole, gutturale, un peu étrange (et qui dans l'espagnol vient de l'arabe). C'étaient M. Martinez de la Rosa et le comte de Toreno. Tous deux s'occupaient d'érudition et d'histoire; Martinez de la Rosa, Grenadin d'origine, rêvait de son Alhambra, de ses souvenirs moresques, de ses églises dentelées; Toreno, qui avait une vigueur plus grande dans l'esprit, des fibres plus vivement émues par les choses politiques, préparait son *Histoire du soulèvement de l'Espagne sous Napoléon*. Nul n'était plus capable de suivre et d'accomplir une pareille tâche; acteur dans le mouvement, soit à l'armée, soit dans les Cortès, homme politique avant tout, le comte Toreno avait pu comprendre la cause et le développement de cette

belle guerre de l'indépendance, qui brisa le prestige de Napoléon ; Martinez de la Rosa faisait des drames, de la poésie, de la simple littérature ; il se délassait dans l'exil ; Toreno ne cessait pas de faire de la politique. C'était un caractère préoccupé, absorbé par les événements de sa patrie ; soldat et orateur, il rêvait le rôle de Thucydide dans le récit des guerres nationales auxquelles il avait assisté.

Cependant les événements marchaient dans la voie que pouvait désirer le comte de Toreno. A Paris, éclatait la Révolution de 1830, et le parti des réfugiés espagnols put saluer cette catastrophe terrible, comme le précurseur d'une révolution semblable dans la Péninsule. Le roi Ferdinand VII, inquiet, maladif, avait épousé une princesse jeune, active, qui exerçait une grande puissance sur son esprit. La Révolution de 1830 ayant un peu altéré les rapports des diverses branches de la maison de Bourbon, il en résulta un changement sensible dans le vieil esprit espagnol. Le roi fut entraîné, dominé par les événements ; les *libérales* entourèrent la reine Christine, la prirent non pas comme but, mais comme moyen d'arriver à leurs desseins, et lorsqu'à la mort de Ferdinand VII, il fallut soutenir les droits de l'infante, la reine douairière fut obligée de recourir à l'appui du parti libéral modéré contre les carlistes. A cette époque commence une ère nouvelle pour l'Espagne : plusieurs systèmes et plusieurs hommes arrivent qui vont s'emparer du terrain de la politique.

En première ligne, M. de Zéa, l'esprit de tempérance diplomatique dans la révolution, libéral à la façon de M. Decazes en 1818; ses longs rapports avec la Russie lui avaient donné une empreinte européenne. Dans un état de société calme, régulier, M. de Zéa eût été sans doute l'homme le plus capable de réaliser un bon système de gouvernement; mais au centre de l'Espagne en feu, où étaient et où pouvaient être les modérés? Garder un milieu quand la guerre civile est flagrante, cela est impossible; le milieu n'arrive qu'après les longues luttes, quand les âmes sont fatiguées. M. de Zéa, qui aurait pu beaucoup avec Ferdinand VII, un peu libéralisé, à la façon de Louis XVIII (M. de Zéa avait quelque chose du comte d'Aranda), était incapable de dominer les hommes et les événements tels qu'ils se produisaient, avec toute l'énergie des guérillas et de la guerre civile, la lutte des serviles et des negros.

Martinez de la Rosa arrivait avec une plus grande réputation révolutionnaire que M. de Zéa, car il avait souffert et subi la persécution pour la cause commune; son nom se liait à la mémorable époque des Cortès : n'avait-il pas eu un moment même le portefeuille des affaires étrangères? Mais les services antérieurs, incontestés, ne suffisent pas toujours aux partis, qui veulent vivre avec le temps actuel et satisfaire leurs intérêts et leurs passions présentes; ils regardent moins ce qu'un homme a fait ou souffert pour eux qu'ils ne s'inquiètent de ce qu'il fera. Or, par tempé-

rance de caractère, par douceur, ou si l'on veut par faiblesse, Martinez de la Rosa n'était pas capable de servir les vues réactionnaires du parti libéral. Celui-ci voulait des mesures vigoureuses, l'application de certains principes contre les hommes, et il ne lui donnait que des discours; l'auteur du *statut real* croyait que cette charte était un progrès suffisant pour les idées et les intérêts. Ce n'était pas assez pour la révolution.

Il fallait donc s'adresser à des caractères plus en avant dans les conditions mêmes de la révolution politique que subissait l'Espagne. Tant que M. de Zéa gardait le ministère, il avait cru indispensable d'éloigner de Madrid MM. Martinez de la Rosa et Toreno. L'un et l'autre, revenus de l'exil à l'étranger, s'étaient rendus dans leurs provinces, et le comte de Toreno avait pris une grande influence dans les Asturies (les provinces sont une puissance en Espagne). Bientôt élevé à la dignité d'*Alferez mayor*, il seconda le développement du parti de la reine, comme l'espérance du mouvement libéral. A la mort de Ferdinand, le comte de Toreno fit partie de la députation qui vint complimenter l'infante sur son avénement à la couronne. Élu député, il siégea dans l'assemblée des *procuradores*, et de ce poste il entra bientôt dans le cabinet comme ministre des finances, car il avait développé à la tribune une certaine aptitude d'examen et de rigueur dans l'appréciation des comptes. Est-ce une fatalité? ceux qui dans les causes révolution-

naires se disent les purs, les désintéressés, se trouvent presque toujours mêlés à des opérations compromettantes pour la moralité. A ce point de vue, M. de Toreno, comme Mendizabal, fut accusé d'être un des grands agioteurs de l'Espagne. Sa direction des finances fut très-sévèrement jugée; les emprunts laissèrent sur lui de fâcheuses empreintes. Alors, sans doute, et pour faire excuser cette partie douteuse de sa vie, M. de Toreno se jeta dans les exagérations du principe révolutionnaire, moyen souvent habile de faire excuser par les partis les petits péchés administratifs : faites des concessions de principes, les partis vous en feront d'une autre nature; qu'on soit un homme sans scrupules, qu'importe! les opinions passionnées vous le pardonneront bien, pourvu que vous soyez pour elles ardent, dévoué. Il fut donc à peine question des tendances du comte de Toreno dans ses opérations financières, et il fut porté à la présidence du conseil, parce que la révolution en avait besoin dans ses desseins politiques.

Triste époque alors pour l'Espagne! La dispersion des ordres monastiques, la confiscation des biens du clergé; on dépouillait les églises des vases sacrés. On fit de la monnaie de toutes choses; les biens des couvents furent vendus au profit de l'État; l'Espagne en fut-elle plus riche? Aucunement; les tableaux de ses grands maîtres furent partout dispersés; les mécréants et les juifs se disputèrent les dé-

pouilles des églises. Et quant à la présidence du conseil du comte de Toreno, voici ce qui se passait : c'était l'époque des plus grands efforts et des succès incontestés de don Carlos ; si les affaires de ce prince avaient été bien conduites, s'il y avait eu de l'ordre dans ses finances, de l'unité dans ses conseils, de la modération dans la pensée, il aurait infailliblement vaincu. Heureusement pour la jeune reine Isabelle, il se révélait au moins autant d'intrigues dans le cabinet du prétendant que dans le ministère de la reine ; or la crainte du triomphe possible de don Carlos devait donner plus d'énergie, plus d'audace au parti des *libérales ;* on accusait la reine régente d'être d'accord avec les carlistes, de ne point donner assez de vie et de mouvement au principe révolutionnaire, la force active contre don Carlos. De là cette guerre sourde qui était faite aux prérogatives de la couronne par un parti puissant.

On était donc partout dépassé ; le règne de M. de Zéa n'avait été que d'une courte durée. Ces tempérances de caractère ne convenaient plus à la situation des esprits ; après lui, était venu le mou, le timide Martinez de la Rosa, révolutionnaire en théorie, conservateur de fait. Le comte de Toreno, qui lui avait succédé, ne pouvait donner ni plus de force ni plus de tenue au gouvernement de la régente ; tôt ou tard, celle-ci devait être dominée par les deux forces qui triomphent et s'élèvent nécessairement dans les révolutions : la parole et l'épée, les assemblées et un soldat.

Ainsi, le système des Cortès et la dictature d'Espartero devaient apparaître comme les conséquences de la situation au milieu de l'Espagne agitée. Le comte de Toreno se serait parfaitement accommodé des Cortès de 1812, dont il avait fait partie, et, en général, nous appartenons toujours un peu aux premières impressions de notre vie. Mais cette anarchie des Cortès (qui n'était pas un gouvernement) devait bientôt faire place à la dictature d'Espartero, parce que, dans le fait, celui-ci allait rendre un service incontesté à la révolution espagnole, en la délivrant de son puissant et véritable danger : l'armée de don Carlos. La dictature d'Espartero venait de cette origine, rien ne devait lui faire obstacle d'une manière sérieuse : aussi, le règne constitutionnel de M. de Toreno, de très-courte durée, fit bientôt place à ce singulier M. Mendizabal qui promettait, en charlatan, la guérison prochaine des plaies de l'Espagne; il travailla en juif, en banquier, et Toreno céda la place à un exploitateur plus hardi et plus habile, qui accomplit le pillage des églises et suspendit le paiement des impôts en Espagne, pour se mettre plus complétement sans doute à la discrétion des Anglais.

A cette époque, le comte de Toreno commence à prendre une certaine expérience des hommes; il éprouve un véritable dégoût pour les idées et les formes révolutionnaires qui débordent. Comme tous les esprits éclairés, impartiaux, il est profondément affecté des scènes de la

Granja ; cette révolte de soldats, cette scène du Bas-Empire, n'allait point à son caractère tout rationnel et plein d'études ; esprit métaphysique, comme un grand nombre de députés sûrs et fermes de l'Espagne, il aperçut la nécessité de mettre une digue à ces sauvages insurrections, et, membre des Cortès, il vota dès lors avec les modérés. Puis, quand il vit ces jeunes princesses captives, cette reine régente expulsée par le pouvoir des soldats, il offrit ses services avec loyauté à Marie-Christine, et il partit avec un congé de santé pour Londres et Paris, sans doute afin de juger par lui-même les intentions de ces deux cabinets, les éclairer sur la véritable situation des Espagnes, et demander appui pour le pouvoir légitime. A Londres, le comte de Toreno avait laissé d'anciennes affections, vieilles comme l'époque de la guerre de l'indépendance ; la manière dont il avait parlé de la puissante adhésion de l'Angleterre, dans son livre sur la guerre de 1808, avait été applaudie par le duc de Wellington et les principaux chefs de l'armée auxiliaire. Il vit bien que l'Angleterre, surtout, désirait garder une certaine influence sur les affaires de la péninsule. Comme toujours, le comte de Toreno ne s'y opposait pas ; puis il vint à Paris, étudier les véritables intentions du cabinet, en même temps que ses goûts littéraires et son aptitude d'histoire le portèrent vers les recherches sur un point qui avait bien sa portée politique alors, j'entends parler de l'*Histoire de la domination de la maison d'Au-*

triche en Espagne. Cette étude, le comte de Toreno la suivait avec prédilection ; je crois qu'il y apportait une intention secrète.

Pour expliquer le but et la pensée de ce livre que se proposait d'écrire le comte de Toreno, il faut d'abord poser en fait qu'à ses yeux la cause du prétendant était perdue, et que, selon lui, il ne pouvait plus être question de son droit à la couronne d'Espagne. Dès lors, ce droit reposait sur la tête des deux jeunes infantes, la reine Isabelle et sa sœur ; et puisque tôt ou tard il fallait songer à un mari de la reine, la question était de savoir dans quelle lignée, dans quelle maison on choisirait ce mari. Les uns penchaient justement vers la maison de Bourbon, comme une continuation traditionnelle du passé ; les autres désiraient un prince d'Allemagne, peut-être même un Autrichien ; et dès lors on voit toute l'importance politique qu'allait prendre le livre du comte de Toreno, puisqu'il allait rappeler l'époque qui avait vu régner la maison d'Autriche en Espagne. Cette époque était brillante, splendide, et je crois que le comte de Toreno, un peu dans les opinions anglaises, voulait broder son œuvre pour constater que la décadence de l'Espagne datait du jour où la maison de Bourbon l'avait gouvernée. Mensonge de parti : cette ruine venait de la révolution française ; l'historien aurait élevé si haut la race flamande de Charles-Quint, aux dépens de la race française de Louis XIV, qu'on aurait pu comparer les deux

époques; point de vue faux, sans doute, mais qui aurait singulièrement aidé les idées de mariage telles que l'Angleterre pouvait les entendre après la ruine des espérances de don Carlos.

Quoi qu'il en soit, à son passage à Paris, le comte de Toreno se livra à des recherches considérables dans les précieuses archives, et la France lui ouvrit libéralement ses trésors de pièces diplomatiques. La révolution d'Espagne avait pris alors une tendance si désordonnée, que les esprits de tempérance s'en étaient séparés avec effroi : l'insurrection de la Granja marque le commencement véritable de la dictature militaire; en vain la reine Christine veut lutter contre le général victorieux qu'entourent les passions populaires et qu'elles exaltent comme un héros. Espartero, par le fait maître des destinées de l'Espagne, y règne par les juntes et l'armée; la reine Christine cède et résiste tour à tour, ne songeant plus qu'à une abdication politique pour laisser passer l'orage. Ce fut durant cette époque si agitée que le comte de Toreno resta à Paris, tout entier livré aux études sérieuses, et y cherchant une distraction qui ne manque jamais aux esprits d'élite fatigués de la politique. Nul ne connaissait mieux l'état des partis, la situation des opinions ardentes ou découragées dans la Péninsule; il devint souvent l'intermédiaire de la reine Christine, qui l'éleva à la grandesse en 1839. L'Espagne commençait alors une ère toute nouvelle sous l'empire de la constitution si imparfaite

de 1837; tous les fermes esprits sentaient la nécessité de réprimer les juntes provinciales : don Carlos venait de trouver un refuge en France. La dictature d'Espartero devait cesser à son tour, parce que toute violence amène avec elle-même une réaction, et qu'il n'y a pas de despotisme militaire, quelque tendu qu'il puisse être, qui n'ait son terme. On songeait donc sérieusement à une solution quelconque des affaires d'Espagne; les esprits sérieux s'y préparaient. Cette solution se rattachait à la situation des affaires intérieures et des relations à l'extérieur, c'est-à-dire à la forme, à la garantie des constitutions et à l'action régulière des pouvoirs les uns envers les autres, puis à l'influence que l'Europe pouvait exercer sur le mariage de la jeune Isabelle. L'exil de la reine Christine, son séjour à l'étranger, ne pouvait être qu'une situation passagère comme le pouvoir absolu d'Espartero; la reine douairière devait être rappelée en Espagne, soit par un mouvement de peuple, soit par un mécontentement d'armée. Dès que la cause de don Carlos était finie, il n'y avait plus à examiner que cette seule question : Fallait-il préférer un régime militaire invoquant partout l'appui de la violence, à la tempérance du système de la reine Christine, plus habile, plus réfléchie qu'on ne le croyait généralement? Restait encore un seul obstacle à cette autorité de la régente, c'était sa position non avouée avec celui qui depuis a pris le titre de duc de Riancerès. Cet embarras, on ne se le dissimulait pas, même aux

Tuileries, était sérieux, parce qu'il autorisait les invectives, les accusations, les injures du parti de la révolution, trop heureux de flétrir une tête couronnée et d'appeler la reine-mère madame Muñoz. A la cour de France, où l'on aimait véritablement la reine Christine, on lui conseillait la consécration d'un mariage qui seul pouvait légitimer une position équivoque ; et pour cela on offrait l'influence des relations avec Rome, de nature à faciliter les dispenses pour un mariage secret.

Ce n'était là qu'un premier aspect de la question auquel le comte de Toreno s'était parfaitement associé ; l'autre, plus considérable, était le mariage de la jeune reine Isabelle, et divers systèmes se trouvaient en présence. La France, sortie du chaos, commençait alors à comprendre toute la grandeur de la maison de Bourbon, et les études historiques de M. Guizot favorisaient la puissance des idées traditionnelles. Le système français par rapport au mariage était celui-ci : « Nous ne voulons qu'une seule chose, que la jeune reine choisisse pour époux un Bourbon. » Ici la difficulté se subdivisait encore : ceux qui voulaient une fin à tout principe de guerre civile en Espagne, soutenaient que le meilleur parti à prendre était d'unir le fils aîné de don Carlos à la reine Isabelle ; mariage qui, favorisé par l'Europe, trouvait un double obstacle : d'une part, le parti de don Carlos se montrait difficile sur les conditions d'une abdication royale, tandis que les révolutionnaires modérés,

tels que Martinez de la Rosa, Toreno, ne voyaient pas assez de garanties dans une transaction qui, en définitive, mettrait le pouvoir aux mains des carlistes. La combinaison Bourbon (rien que Bourbon) n'en demeura pas moins celle de la cour de France; et ici point de limites; que ce fût un prince de la maison de Naples, de Lucques, d'Espagne ou d'Orléans, peu importait encore pourvu que le principe établi fût sauvé. Telle était l'opinion personnelle aussi de la reine Christine, et elle y rattacha facilement Martinez de la Rosa et Isturitz; le comte de Toreno demeura neutre, parce qu'il avait un irrésistible penchant pour les idées anglaises.

Ces idées anglaises qui ont de la tenue, de la persévérance, voulaient arracher l'Espagne au pacte de famille, et l'on doit se rappeler qu'en 1814 la cour de Londres en fit une condition du traité de paix qui rendait la couronne à Ferdinand VII. L'Angleterre, placée sur le même terrain que dans la guerre de la Succession au XVIIIe siècle, désirait un prince allemand sur le trône d'Espagne; elle espérait éteindre de cette façon les derniers germes du pacte de famille, et ce principe elle le popularisait à l'aide de la plus ardente faction révolutionnaire sous Espartero. L'Angleterre insinuait aux patriotes progressifs que renouer avec la maison de Bourbon, c'était placer l'Espagne dans un état de sujétion constante à l'égard de la France; qu'elle ne devait pas être une auxiliaire, mais une nation complétement indépendante; avec un roi étranger d'ori-

gine on serait toujours maître de la politique du pays, tandis qu'avec un prince de la maison de Bourbon on devrait attendre les ordres et les instructions de Paris. L'Angleterre offrait toutes les garanties au parti des cortès s'il acceptait le prince de son choix; la succession d'Isabelle étant fondée sur les coutumes antérieures aux lois héréditaires de la famille des Bourbons, pourquoi n'irait-on pas jusqu'au bout dans cette voie ouverte en 1833, et ne continuerait-on pas ce principe par un mariage en dehors de leur ligne? Ces idées, je le répète, avaient séduit le comte de Toreno, et dans ce but on le voit travailler avec ardeur à son *Histoire de la domination de la maison d'Autriche en Espagne*, pour en relever l'éclat et la splendeur. Il ne faut pas non plus oublier que les premiers rapports du comte de Toreno avaient commencé avec l'Angleterre, et ces impressions ne s'oublient jamais, lorsque surtout elles se mêlent aux héroïques efforts de la patrie.

Le comte de Toreno vint siéger aux cortès de 1840, fort considéré par la reine, et conservant ses alliances, ses principes, ses opinions d'un libéralisme tempéré. Une certaine inquiétude d'esprit lui faisait incessamment quitter l'Espagne pour visiter tour à tour la France, l'Angleterre, l'Italie, où il allait autant pour les besoins de sa santé que pour recueillir les matériaux indispensables à son vaste travail. Dans ces années de voyage, il avait assisté, lointain spectateur, aux tristes et étranges événements de la patrie;

il avait vu la régente d'Espagne exilée à Paris, toujours active et pleine d'espérance, Espartero dictateur, Arguelles petit tyran, alguazil de tutelle, les cortès et les juntes, la fusion momentanée du parti carliste et du parti de Christine, princesse faible dans son intérieur, mais hardie et entreprenante dans les questions d'État. Le comte de Toreno salua donc le retour de la reine-mère à Madrid.

Ce rétablissement de l'autorité de Christine faisait naître plusieurs questions qui se liaient aux coutumes, aux lois traditionnelles de la monarchie espagnole, et la première était la forme de constitution qui serait préférée. Au milieu de toutes les mauvaises idées de gouvernement, l'Espagne, qui par ses mœurs ne ressemble à aucun autre pays, subissait ce *criterium* universel, la constitution anglaise, que l'engouement du XVIIIe siècle a jetée sur tant de nations; et ce balancement des pouvoirs n'allait à aucune des coutumes castillanes. Les mœurs de l'Espagne ne se prêtaient qu'à une double combinaison politique, le roi net, les priviléges provinciaux, priviléges que contenait l'action religieuse. Il n'y avait pas en Espagne les premiers éléments d'une Chambre des pairs considérable, car la vieille grandesse était affaiblie ou éteinte. Quant à la chambre des procuradores, elle ne serait qu'une représentation ardente et factieuse, ou bien une Chambre complétement annulée. La reine, appuyée sur l'école de MM. de Toreno et Martinez de la Rosa, ne pouvait pas

abdiquer cette forme représentative d'une manière absolue, car elle était l'œuvre et l'idée prédominante de ses amis. Sa politique dès lors fut d'affaiblir, d'atténuer autant qu'elle le pouvait le mauvais esprit des deux Chambres. Quand on ne peut détruire les institutions fautives, le meilleur parti à prendre c'est de leur enlever leur côté âpre, actif, influent, de les empêcher enfin de produire le mal.

La seconde question, celle du mariage de la jeune Isabelle, se présentait non moins sérieuse, et il faut dire par quelle phase elle avait passé. En 1841, lors de l'exil de la reine Christine, on était revenu au mariage avec l'infant Carlos, fils du prétendant, et le motif de ce rapprochement se trouvait dans l'impérative nécessité de s'appuyer sur une opinion influente. En Espagne surtout, deux grands partis étaient en lutte ; le milieu était encore faible, indécis ; on devait donc opter entre le mouvement Arguelles-Espartero et les carlistes, avec lesquels la reine Christine s'était déjà mise en rapport à Paris. La base d'un arrangement devait toujours être le mariage du fils de don Carlos avec la jeune reine Isabelle. Marie-Christine y était complétement décidée. L'école du comte de Toreno et de Martinez de la Rosa se dessina naturellement comme un obstacle, non point au mariage en lui-même, mais aux conditions d'après lesquelles il serait conclu. On reprit l'éternelle question de savoir si le prince Carlos-Luiz serait roi d'Espagne ou seulement mari de la reine. Le prince, je le crois, passait condamnation sur

le simple mot; mais ce qui lui importait surtout, c'était de savoir la position qu'on ferait en Espagne au parti qui avait servi ses intérêts. Quelle forme de gouvernement serait adoptée à Madrid? N'y aurait-il aucune modification à ce système constitutionnel d'assemblées et de Chambres, en si complète opposition avec les mœurs de l'Espagne? Ne vaudrait-il pas mieux revenir aux priviléges des provinces, aux institutions religieuses, aux formes antérieures de la monarchie? Autour de lui, don Carlos avait des amis, des serviteurs fidèles : qu'en ferait-on? « Il ne doit y avoir ni réaction, ni même de restauration. » Sur ce point insistaient spécialement MM. de Toreno et Martinez de la Rosa, représentant les intérêts modérés des cortès. Toute négociation fut donc brisée, quoique le gouvernement français s'intéressât vivement à une solution si particulièrement satisfaisante, pourvu qu'elle admît un second mariage avec un prince de la maison de Bourbon pour l'infante sœur de la reine. Il fallut recourir à des combinaisons nouvelles; et ici encore deux systèmes se trouvaient en présence, toujours dans les mêmes tendances que lors de la guerre de Succession; les choses ne changent pas ainsi en diplomatie. L'intérêt français se résuma dans un double mariage tout favorable à la maison de Bourbon; l'intérêt anglais dut, au contraire, se résumer dans un mariage germanique.

Ce fut dans le but de ces négociations que le comte de

Toreno visita plusieurs fois encore l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. Quoique, par ses principes et ses antécédents, il appartînt au parti philosophique, il avait essayé également, à Rome, une négociation que la reine Christine avait tout à fait à cœur : c'était la reconnaissance et la bénédiction de son mariage secret avec le duc de Riançarez. Il se passait un fait fort triste dans l'Espagne catholique ; ce pays, où les émotions religieuses sont si puissantes, avait été mis, par la faute de son gouvernement, dans une sorte d'interdit avec Rome. Le Portugal avait obtenu son concordat, quoique sous l'influence de la domination anglaise, et l'Espagne vivait comme en dehors de l'Église. La reine Christine mettait donc un haut prix à obtenir à la fois la bénédiction de son mariage et la réconciliation de l'Église espagnole avec le saint-siége. En vain la négociation fut ébauchée par le comte de Toreno : sa solution était réservée à un négociateur plus catholique, qui visita l'Italie deux ans plus tard[1]. A son retour de Rome, le comte de Toreno séjourna quelque temps à Paris. La maladie dont il était atteint fit de visibles progrès, et il y mourut dans l'hiver de 1843, avec la réputation d'un homme d'érudition et d'esprit, gâté par deux idées, la philosophie du XVIIIe siècle et la manie du système représentatif appliqué partout et à tout. L'école de M. de Toreno était

1. Le duc de Gor, je crois, qui a présidé la Chambre des pairs, et que je rencontrai en Italie en 1845.

une nuance de celle de M. Martinez de la Rosa, plus prononcée dans le sens du libéralisme. En vieillissant, M. Martinez de la Rosa était devenu plus monarchique; le comte de Toreno gardait ses souvenirs des cortès de 1812 avec un caractère plus courageux, plus imprudent, en mémoire de sa première éducation militaire. M. Martinez de la Rosa, comme M. Isturitz, sut parfaitement s'accommoder des formes monarchiques, tandis que le comte de Toreno croyait possibles les idées des cortès de 1812.

Au reste, ce qui se passe en Espagne constate que les mœurs des peuples, quelque violence qu'on puisse leur faire, restent toujours les mêmes; elles éclatent et triomphent tôt ou tard. Est-ce que, de bonne foi, l'Espagne possède le système représentatif, avec ses libertés nécessaires? Nullement. Aujourd'hui c'est un dictateur qui prend le pouvoir, arrête et fait fusiller les journalistes; le lendemain, on perçoit l'impôt sans le vote des Chambres; un général établit la censure de sa propre autorité; une feuille déplaît, on la supprime; un homme est-il suspect, on l'arrête sans ménagement. C'est donc absolument ce qui se passait sous le roi absolu, avec cette seule différence qu'il y a d'autres noms, des semblants de liberté, et, comme couronnement, un peu de guerre civile, une dette accablante, des impôts difficiles et la misère du peuple. Il faut espérer que cet état de choses aboutira enfin à la véritable théorie monarchique. Déjà l'idée de Louis XIV se réalise : la maison de Bourbon en Espagne

triomphe par un double mariage. Les factions germanique et anglaise viennent d'être vaincues sur le champ de bataille des négociations diplomatiques. Reste maintenant à dompter la force et la pensée révolutionnaire, qui se mettrait fort volontiers au service de l'étranger. On l'a vu au temps d'Espartero. Il se manifestait alors la plus touchante harmonie entre les hommes qui fusillaient à Madrid, mitraillaient à Barcelone, et les républicains à Paris. Espartero était le héros de l'Espagne. Aujourd'hui, pour M. Thiers et ses amis, l'Angleterre seule a eu raison dans l'affaire des mariages, et lord Palmerston a été le seul ministre habile. Ce parti s'appelle pourtant national !

X.

LES COMTES

CZERNITSCHEFF, BENCKENDORFF ET ORLOFF

AIDES DE CAMP GÉNÉRAUX DE L'EMPEREUR NICOLAS

Il peut paraître étrange que dans un livre destiné à retracer la biographie des diplomates européens, je m'occupe des aides de camp généraux de l'empereur Nicolas. Toutes choses tiennent aux habitudes d'un gouvernement et d'une nation. Lorsqu'on veut se faire une idée exacte de l'organisation diplomatique de la Russie, il faut un peu se reporter aux temps et aux idées de l'empire sous Napoléon : serait-il dans l'essence des gouvernements militaires de se ressembler tous? Quand M. de Talleyrand se fut retiré de la

grande scène du monde politique, quels organes portaient le dernier mot de l'empereur des Français? les aides de camp Lauriston, Caulincourt et même Savary!

Cette coutume est celle de la Russie. Certes le cabinet de Pétersbourg a eu et possède encore d'habiles diplomates. Pozzo di Borgo était une tête de grande tempérance; le prince de Liéven un homme de sens et de droiture; le comte de Ribeaupière offre une des longues expériences de diplomatie; le comte de Boutenieff est aujourd'hui en première ligne; le baron de Brunow est actif, ardent pour le service de son cabinet; le comte de Meden a beaucoup grandi à Vienne. Si le comte de Nesselrode pouvait joindre un peu plus de fermeté de langage à cette vaste science du passé de l'Europe, qui en fait une archive vivante depuis 1809, ce serait un esprit parfait de tenue. Je crois donc que l'influence des aides de camp généraux de l'empereur tient à l'organisation même de la Russie, à ce système militaire qui ne reconnaît dans la hiérarchie que l'armée, et une seule volonté, le commandement de l'empereur. La diplomatie des aides de camp généraux est donc la plus souvent employée dans les affaires de cabinet; comme elle est l'expression de la pensée personnelle de l'empereur, et que cette pensée est absolue, prépondérante, quoique tempérée par les usages, je crois d'une grande utilité d'étudier la vie et de faire connaître la carrière des trois hommes qui se sont le plus rapprochés de la personne des empereurs Alexandre et

Nicolas : je veux parler des comtes Czernitscheff, Benckendorff et Orloff, dont les noms ont si souvent retenti, mêlés aux affaires européennes.

Dans les grandes parades, à Pétersbourg, on peut voir et suivre encore un officier général parfaitement conservé, d'une taille si svelte, qu'on jurerait presque celle d'un jeune homme; un soin excessif de toilette lui en donne toutes les façons; on dirait son front orné encore d'une belle chevelure; ses allures sont vives, saccadées; sa marche droite, son cou parfaitement tendu. Cet officier général, c'est le comte de Czernitscheff, ministre de la guerre, aide de camp général de l'empereur Nicolas. Son nom est vieux dans les annales même de notre histoire : il n'est pas une des coquettes de l'empire de Bonaparte, qui ne se souvienne du bel aide de camp que l'empereur Alexandre envoya deux ou trois fois à Paris, comme un nouveau Potemkin, de 1810 à 1811. Le comte de Czernitscheff, célèbre alors dans les salons, est né en 1782; déjà colonel-propriétaire d'un régiment de cosaques de la garde impériale, il fut chargé d'une double mission en France, presque comme tous les officiers russes, l'une publique, l'autre secrète. La mission publique consistait à porter une lettre de son souverain à Napoléon; l'empereur des Français aimait ces ambassades familières qui venaient saluer son pouvoir, alors qu'il se disait le neveu de Louis XVI et le successeur de Louis XIV. Ces sortes d'hommages donnaient un nouvel

éclat à sa couronne; il la portait d'or, de fer, sous son aigle impériale. Napoléon, qu'on a voulu faire l'homme du peuple, l'expression de la démocratie couronnée, était un suzerain tout bronzé d'orgueil féodal, qui aurait fait revivre les fiefs, les titres, le droit d'aînesse. C'est le véritable et grand côté de ses œuvres, que la reconstitution de la société au point de vue aristocratique et religieux. Otez-lui cette grandeur, ce n'est plus que l'Attila tel que l'histoire nous le décrit. La mission secrète du comte de Czernitscheff était de s'enquérir réellement des forces que le vaste empire français pouvait mettre en mouvement dans une guerre qu'on disait imminente depuis l'application du tarif russe et l'occupation du duché d'Oldenbourg. Alexandre, à la veille de grandes hostilités, désirait obtenir tous les renseignements indispensables pour éclairer une campagne. Il n'y avait là nul abus du caractère d'envoyé. La diplomatie se permet ces sortes d'enquête; elle ne serait rien sans cela, et Napoléon ne s'en privait pas à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg même, cités remplies de ses agents. Le colonel Czernitscheff, comme le prince de Metternich, fit de la diplomatie avec les grâces de sa personne, et, dans cette société guindée et de fort mauvaise compagnie qui formait la cour des Tuileries, les bonnes fortunes n'étaient pas difficiles, même tout à côté de l'empereur.

Jusque-là tout était bien, si le comte Czernitscheff n'avait entraîné un malheureux employé de la guerre, nommé Mi-

chel, à lui livrer les états de la grande armée destinée pour la campagne de Russie. Ce fut par une singulière légèreté du comte que les traces en furent laissées lors de son départ. La police, qui avait quelques soupçons sur les rapports du comte Czernitscheff, fit visiter son appartement. On y trouva les fragments d'une lettre, et l'on fut bientôt sur la trace des coupables. Le malheureux Michel expia son crime sur l'échafaud, et ce sang dut être un long remords pour le comte Czernitscheff. En vain le télégraphe joua pour se saisir du jeune colonel : il avait déjà passé le Rhin, courant à franc étrier à travers l'Allemagne, avec les états de l'armée française.

On a dit que cette circonstance du grand larcin aux bureaux de la guerre avait fait modifier les plans de Napoléon, et contribué au mauvais succès de l'expédition de Russie. Je n'attribue pas tant d'importance à ce fait : n'a-t-on pas écrit la même chose sur le plan de la campagne de 1815, livré avant la bataille de Waterloo? On le dira toujours après une expédition manquée. Les renseignements qu'Alexandre put se procurer ne changèrent rien aux grandes vues stratégiques que Napoléon avait seul dans sa tête, et qu'il n'écrivait pas à ses bureaux. Tout cabinet intelligent sait d'ailleurs, à quelques hommes près, les forces de chaque État; si l'on peut obtenir plus de détails par la trahison, quant aux faits généraux, ils sont facilement pénétrés par chacun des intéressés. Ainsi, dès l'origine de sa vie militaire, le comte Czer-

nitscheff se mêle à des missions diplomatiques. Il est preste, hardi, aimé des femmes, insinuant et poli. Puis, reprenant son rôle d'état-major et d'officier d'avant-garde, il fit avec distinction la campagne de 1812. Il y commandait un de ces grands *pluks* des cosaques de la garde qui firent tant éprouver de désastres à nos armées. Son caractère allait parfaitement à cette activité bouillante de la cavalerie légère. Quand les Russes débordèrent sur l'Allemagne pour se joindre au grand mouvement de la délivrance, le général Czernitscheff vint passer l'Elbe au-dessous de Magdebourg, et, avec sa division de cosaques, il prit part aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Sa mission était de harceler, de pousser, d'enlever les convois : les bulletins de Napoléon le désignent toujours comme chef de partisans, avec toutes les épithètes de colère que l'empereur prodiguait aux ennemis redoutables. En 1813, quand nous manquions de cavalerie, les cosaques étaient d'infatigables et terribles visiteurs sous nos tentes; le courage de notre belle et grande infanterie ne suffisait plus.

Tandis que le comte Czernitscheff faisait ainsi campagne dans la partie active et d'avant-garde, le comte Alexandre de Benckendorff servait dans le centre même de l'armée russe. Les Benckendorff, comme les Liéven, appartiennent à la Livonie, province moitié allemande, moitié russe, qui garde ainsi une physionomie mélangée des deux nationalités slave et germanique. Son père, Christophe de Bencken-

dorff, était déjà attaché au service de Russie sous l'empereur Paul. Les Benckendorff et les Liéven étaient surtout aimés de l'impératrice Marie Federowna, la mère d'Alexandre, et que le czar chérissait d'une tendresse si filiale. L'aîné des Benckendorff portait lui-même le nom d'Alexandre.

La Révolution française avait jeté en Russie beaucoup de gentilshommes et de prêtres, qui s'étaient voués au service du souverain, les uns en offrant leur épée, les autres, leurs études, leur science; l'abbé Nicole, que nous avons tous vu si aimé du duc de Richelieu, avait fondé un institut français pour la noblesse russe. Ce fut dans cet institut que le jeune comte Alexandre entra à l'âge de treize ans, pour en sortir à quinze, comme cadet dans le régiment Séménowsky (garde impériale). Sa fortune y fut si rapide qu'à vingt-six ans déjà il était aide de camp de l'empereur Paul, qui, reconnaissant en lui du courage uni à la capacité, lui donna une mission en Allemagne, le grand pays intermédiaire que la Russie ménage avec tant de sollicitude dans ses rapports de diplomatie. La Russie, en effet, a une double destinée : l'Orient, puis le centre de l'Europe; pour une guerre d'Orient elle peut déployer ses immenses ressources, jeter des masses d'hommes sur le Pruth et même dans l'Asie Mineure ; nulle puissance ne peut sérieusement lui résister, la modération est la seule limite qu'elle doit s'imposer. Mais dans une guerre au centre de l'Europe, sa

force n'est pas la même, car elle ne peut agir et se mouvoir qu'avec l'Allemagne; jamais elle ne pourrait entrer dans une guerre sérieuse sans le concours de la Prusse ou de l'Autriche; admirable auxiliaire, elle ne saurait jamais être la tête d'une coalition. A ce point de vue, elle caresse, elle ménage l'Allemagne, qui pourtant ne l'aime pas, et dont elle ne pourrait être que l'arrière-garde.

La mission du jeune comte de Benckendorff, fort importante, se liait à la campagne de Souwarow : « Il fallait pénétrer l'esprit et la direction des cours germaniques dans une prise d'armes si capitale. » Encore à Vienne, il reçut l'ordre de se rendre en Grèce pour essayer une alliance avec les populations chrétiennes, et préparer le soulèvement des Souliotes. Enfin Benckendorff vint commander un régiment dans la guerre de Géorgie, ce théâtre où s'essaient presque tous les officiers russes. Chaque nation choisit ainsi une école de batailles, véritable camp d'exercices où les armées apprennent les grands combats. Tel est Alger pour la France et la Géorgie pour la Russie.

Dans ces missions de confiance, le général Benckendorff fut chargé d'organiser à Corfou les Souliotes et les Albanais réunis sous la bannière russe. A ce moment l'Europe voulait sérieusement lutter contre Napoléon, et pour cela elle s'adressait à toutes les forces, à tous les auxiliaires; les Souliotes et les Albanais étaient de braves soldats; les Russes les armaient pour la cause commune dans le mou-

vement de délivrance. Le comte de Benckendorff resta dans le midi de la Russie durant toute la campagne si glorieusement couronnée par Austerlitz. Il ne parut en ligne dans l'armée russe que lorsque la Prusse, secouant enfin les liens impitoyables que l'empereur Napoléon lui avait imposés, se mesura si malheureusement à Iéna. Alors le comte Benckendorff fut envoyé à Berlin avec une mission secrète de l'empereur, afin de promettre des secours actifs d'hommes et d'argent. Cette mission eut un plein succès, et dans la campagne de 1807 on trouve le général de Benckendorff comme chef d'état major de l'armée de Tolstoy. Terrible choc que ce champ de bataille d'Eylau; ce fond de neige couvert de quarante mille cadavres, que Napoléon décrivait en artiste dans son bulletin; Friedland fit passer la victoire sous la tente de France, et Tilsitt vit deux empereurs qui se pressaient la main en se livrant les destinées du monde.

On entrait ainsi dans un état de paix et d'apaisement des âmes, après les excitations de la victoire. Le général Benckendorff, déjà fort avant dans les secrets de son souverain, fut adjoint au comte de Tolstoy, qui recevait la première ambassade de Paris. C'était un temps de jeunesse et de joie pour tous. L'empereur Napoléon, au faîte de la victoire, caressait tous les grands noms de l'aristocratie, les traitant avec les façons de Louis XIV; il fut poli, convenable avec les envoyés russes qu'il voulait attirer à son système. M. de Tolstoy précéda l'ambassade du prince

Kourakin, et la mission de M. de Benckendorff finit avec celle de l'ambassadeur; alors il quitta Paris pour une campagne de Turquie, car telle est la destinée des officiers-généraux russes : des batailles ils passent inopinément aux négociations. Ils sont envoyés pour prendre une batterie ou obtenir un traité, et le caractère russe est si habile, si multiple, qu'il réussit à tout cela.

C'est à ce moment que commence à paraître le comte Orloff, aujourd'hui l'aide de camp favori de l'empereur Nicolas, et qui le mérite à juste titre par un dévouement à toute épreuve et une fidélité hors ligne. Le comte Orloff porte le sentiment d'obéissance à ses plus extrêmes limites. Le service de l'empereur pour lui est un culte; il exécute comme la pensée se révèle, vite et bien. Si le comte Benckendorff gardait une sorte de liberté dans les conseils, le comte Orloff met son honneur à comprendre, à deviner son souverain, et à lui obéir : cela tient peut-être à son origine, je dirai presque au nom traditionnel qu'il porte.

Le XVIIIe siècle, et Voltaire spécialement, se sont beaucoup occupés des Orloff. Le philosophe de Ferney, spirituel et plat courtisan, comme d'Alembert et Diderot, vendait la vérité historique pour les médailles d'or de Catherine. Orloff était le favori de la czarine ; pour Voltaire c'était un dieu. Les maîtresses de roi, les favoris des impératrices, quoi de plus grand, de plus haut pour les encyclopédistes ! On doit chercher l'origine des Orloff parmi les Strélitz que

la politique de Pierre Ier sacrifia aux besoins de son gouvernement et de la discipline militaire. Parmi ces soldats magnifiques que le czar se plaisait à exécuter de sa main, il en vit un d'un sang-froid si stoïque, d'un courage si beau, qu'il l'appela auprès de lui, l'interrogea ; et comme il fut frappé de plus en plus de ses réponses, fières et simples, Pierre le fit entrer dans ses gardes. A la troisième génération, nous trouvons un Grégoire Orloff, alors officier dans l'artillerie russe; ses autres frères servaient dans les grenadiers; Grégoire fut choisi comme aide de camp du général Schouvaloff, grand maître de l'artillerie ; fortune rapide, et moins rare en Russie qu'on ne le croit : un soldat peut s'y élever haut par les services, par la fantaisie, par la fortune, plus capricieuse que toute chose. Sur ce point, le plus vaporeux, le plus fantastique des despotes, ce fut le comité de salut public, qui fit des généraux avec des sergents aux gardes françaises; tant il est vrai que tous les pouvoirs absolus se ressemblent; il n'y a pas loin entre madame Dubarry et Saint-Just; ils ne différaient que par les façons, et à tout prendre, je préfère celles de la favorite.

En Russie la force du corps, la finesse de l'esprit, les passions et les sens servent également la destinée d'un soldat. Grégoire Orloff devint le favori de la princesse Kourakin, aimée de Schouwaloff, qui déjà ordonnait l'exil de Grégoire Orloff en Sibérie, lorsque Catherine, vivement frappée de l'audace de son regard, le fit entrer dans la

conspiration qui devait lui assurer le pouvoir. Orloff fut le chef de ce grand complot, et comme récompense il reçut le titre de grand maître de l'artillerie, au lieu et place de Schouwaloff, et de plus l'amour de la czarine. Aucune limite ne fut mise dès lors à l'ambition d'Orloff; le favori espéra tout, même la main de sa souveraine : il la méritait! Quel courage pour réprimer les séditions armées! Partout Orloff se présente et paie de son intrépidité personnelle; puis il est négociateur avec les Turcs, avec l'Autriche; il fait la guerre sur terre et sur mer; et à la fin, lorsque la faveur l'abandonne, il voyage partout, en Allemagne, en Italie, en France, avec les pompes d'un souverain. Ce n'était point là une organisation vulgaire.

Un autre Orloff, Alexis, d'une taille de colosse, balafré comme le duc de Guise, seconda son frère, et de ses mains, dit-on, étrangla le jeune empereur Alexis dans sa prison. Caractère primitif et sauvage, son domaine fut la mer; amiral, il conduisit la flotte russe avec courage. Son frère Ivan fut le littérateur, le philosophe, l'ami de Voltaire et de Rousseau, et Wladimir resta lieutenant-colonel des gardes. Parmi la descendance de ces Orloff, il en est un autre dont la vie est plus curieuse encore; il prit le rôle de littérateur libéral sous la Restauration; c'était Grégoire Wladimir Orloff, qu'on rencontrait en France, en Italie; voyageant en grand seigneur artiste, et s'entourant de toutes les médiocrités littéraires des journaux du vieux li-

béralisme. Il écrivit sur la révolution de Naples en 1820, sur la peinture et la musique en Italie, avec des idées parfois justes, toujours empreintes de l'esprit du temps, si petit, si étroit. L'esprit libéral caressait Grégoire Orloff, qui finit sa vie fort obscurément dans la grande dignité sénatoriale à Pétersbourg. Tels avaient été tous les Orloff, nul d'entre eux n'était vulgaire; tous avec de l'énergie, de l'habileté, une finesse infinie, l'amour de l'État, le courage militaire; c'était la vieille peau russe.

L'aide de camp actuel de l'empereur Nicolas, comte Orloff, ne vient pas d'une branche légitime de cette famille; toutefois, il faut remarquer qu'en Russie la légitimité de naissance n'a pas les mêmes priviléges qu'en France, et l'adoption, approuvée par l'empereur, rectifie tout. Plus jeune que le comte Czernitscheff, le comte Orloff est né en 1787; comme lui, il se fit distinguer dans la cavalerie légère de Platow, lors de la campagne de 1812. Bientôt le nom qu'il portait, la valeur brillante déployée sous la tente, le firent attacher à la personne de l'empereur Alexandre, non point encore comme aide de camp, mais comme simple officier d'état-major. Le comte Orloff est plus d'une fois cité dans les bulletins russes pour son coup d'œil et son intrépidité au champ de bataille. Les malheurs si déplorables pour nos armes dans la campagne d'Allemagne et de France amenèrent les alliés sous les murs de Paris : à cette époque de si lamentable souvenir, la Russie, entre toutes

les puissances, s'était montrée la plus modérée, la plus exempte de projets ambitieux; elle avait besoin que la France fût forte dans la balance générale de l'Europe. Toutes les espérances du Sénat et de la nation s'étaient groupées autour de l'empereur Alexandre, si populaire en 1814. Ce fut en son nom que le comte Orloff signa la capitulation de Paris, de concert avec le général Fabvier et le colonel Denys de Damrémont. On sait avec quel enthousiasme les Russes furent partout accueillis, et ils durent cette bonne réception à la modération de leur caractère, à leur modestie dans la victoire. Cette époque vit donc réunis à Paris les trois aides de camp dont j'écris la biographie : Czernitscheff, Benckendorff et Orloff.

Ce fut par la haute confiance qu'il inspirait à l'empereur Alexandre, que le comte Orloff fut chargé d'une mission délicate, celle de présider, au nom de l'empereur, à l'entière exécution du traité de Kiel, c'est-à-dire à la réunion de la Norwége à la Suède. Voici quelle était l'importance de cette négociation. L'empereur Alexandre, dans l'entrevue d'Abo, concertée avec Bernadotte, y avait pris certains engagements pour entraîner le vieux camarade de Bonaparte dans la coalition et lui faire prendre parti contre lui. Il fut même question, un moment, sinon de placer sur sa tête la couronne de France, au moins de lui assurer une place dans le gouvernement qui pourrait surgir après la ruine de Napoléon; et, en supposant que Bernadotte restât prince

royal de Suède, on s'obligeait à rattacher à la Scandinavie la terre antique de Norwége, le *vagina gentium* de Jornandès, en compensation des sacrifices de la Finlande et de la Poméranie, cédées à la Russie et à la Prusse. La Restauration des Bourbons ayant rendu la première hypothèse tout à fait irréalisable, il fallait donc que la seconde fût pleinement exécutée, et l'empereur mettait un grand prix à ce que nulle résistance ne vînt du roi de Danemark. Tel fut donc le but de la mission du comte Orloff, et il la remplit selon les intentions d'Alexandre, avec discrétion et habileté : à son retour, il fut nommé son aide de camp. Dans la seconde campagne de 1815, le comte Orloff reçut le gouvernement de la ville de Nanci, qu'il garda pendant la fatale occupation de la France.

Dans la situation nouvelle que la paix de 1815 allait créer pour la Russie, voici quelle était l'influence des trois aides de camp : le comte Czernitscheff, hardi, chevaleresque, tout plein de lui-même, conservait les conditions, les défauts et les qualités de sa nature un peu vaniteuse ; le comte de Benckendorff, plus sérieux, discutait quelquefois les mesures proposées par l'empereur et ne les exécutait que conditionnellement ; quant au comte Orloff, esprit fin comme tous les Russes, il se contentait du rôle d'exécuteur passif des ordres de l'empereur, et sur ce point il maintenait le sang de ses ancêtres. Benckendorff, comme Czernitscheff et Orloff, avait fait les campagnes de 1814 et 1815, avec la divi-

sion qui avait traversé la Hollande; il assistait à la bataille de Craone. En 1815, il accompagna de nouveau l'empereur Alexandre, et, à son retour en Russie, il fut appelé au commandement de la deuxième division des dragons de la garde, puis chef d'état-major général. De sa nature, l'empereur Alexandre était timide, incertain; l'éducation libérale qu'il avait reçue du colonel suisse La Harpe, autorisait une certaine liberté de parole autour de lui, et j'ajouterai que par cela même il avait moins besoin d'obéissance passive. Les aides de camp n'eurent pas la même importance diplomatique qu'ils ont obtenue depuis sous son successeur.

Quoiqu'il eût passé à travers de grandes crises, le système d'Alexandre était plutôt civil que militaire, et son esprit était moins fortement nuancé d'une tendance moscovite. C'est ce qui créait autour de lui le crédit du comte Nesselrode et de M. Pozzo di Borgo, généralement peu agréables au vieil esprit russe. Aussi les missions spéciales qu'eurent à cette époque d'Alexandre les aides de camp généraux, furent presque toutes limitées à des formules de compliments; la diplomatie civile eut le dessus. Nous voyons le comte de Czernitscheff remplir successivement une foule de missions qui se bornent à des affaires de famille, à des félicitations pour la naissance d'un fils, ou un avénement à la couronne. En 1817, il vient à Bruxelles saluer la naissance d'un prince héréditaire d'Orange; en 1818, il est à Stockholm, auprès de Bernadotte, appelé au

trône. Il ne quitte point l'empereur, ni aux eaux de Spa, ni au congrès d'Aix-la-Chapelle, à Paris et à La Haye. Il vient avec lui à Vérone, mais aucunement avec une charge diplomatique. Il est aide de camp attaché à la personne de l'empereur, il le suit, exécute ses ordres, mais les affaires de diplomatie sérieuse restent aux mains du cabinet et de M. de Nesselrode, qui en a la suprême direction. C'est encore l'école diplomatique des congrès de Vienne; les habitudes prises on ne les quitte pas.

Le comte de Benckendorff, non moins attaché à la personne de l'empereur, réside plus spécialement à Pétersbourg; sa place est à la tête de la division des cuirassiers de la garde, qui tient garnison dans la capitale; déjà il rend des services par une attention scrupuleuse de discipline, d'ordre et d'organisation. Dans l'année 1824, par une nuit de tempêtes et d'orages (c'était le 7 novembre), la Néwa s'agite comme une grande mer, et en un moment elle inonde Saint-Pétersbourg. Ce fut un désordre, une confusion dont rien n'approche; des vents impétueux soulèvent l'eau partout; les cris affreux, le bruissement de la tempête jetaient une terreur indicible, et dans cette épreuve de Dieu, le comte de Benckendorff déploya un courage, une énergie au-dessus de tout éloge. L'empereur lui écrivit une lettre de félicitations, une des dernières peut-être qu'Alexandre ait tracées, car, à peine à quelques mois de là, il mourait à Tangarow. Czernitscheff, Benckendorff et

Orloff étaient autour de lui quand l'ange de la Russie s'envola, pour me servir des expressions nationales. On retrouve encore l'énergie et le dévouement des aides de camp de l'empereur dans cette grande émeute qui salua d'une manière si sanglante l'avénement de l'empereur Nicolas au trône.

Nul, il faut le dire, ne déploya une plus puissante énergie de caractère mêlée à un plus profond respect du droit, que l'empereur Nicolas dans cette circonstance; à lui seul vraiment on dut la victoire sur les factieux. Montrant à la fois le courage personnel d'un soldat, la vigueur et l'intelligence d'un souverain, l'empereur paya partout de sa personne; le czar obtint le repos de son pouvoir par l'épée, et c'est immense. Dans cette circonstance, il fut parfaitement secondé, je le répète, par les comtes Benckendorff et Orloff. Ces dévouements-là dans les crises ne s'oublient point, et ici commence une nouvelle situation diplomatique qu'il faut faire comprendre, pour expliquer même la tendance actuelle des affaires en Russie. L'empereur Nicolas est dominé par deux sentiments : il porte un respect profond à la mémoire d'Alexandre, son frère; tout ce qui a tenu de près et de loin à sa personne lui est cher; il aime aussi à conserver les positions acquises, les droits anciens, et pourtant, je dois le dire, les hommes de l'époque alexandrienne ne sont pas les siens, il n'a pas envers eux une absolue confiance. J'en prends un exemple : tout en

prodiguant les choses les plus aimables au comte Pozzo, en lui écrivant de sa main, l'empereur Nicolas ne pouvait pas le souffrir; et si le comte de Nesselrode descend un peu lui-même au fond de sa position, il verra que son crédit est plutôt le résultat d'une habitude que d'une de ces confiances spontanées qui viennent du cœur. De là son rôle purement passif, qui n'ose pas une observation. Ceci s'applique également au comte Czernitscheff; l'empereur le conserve parce qu'il sait merveilleusement le mécanisme de l'armée, comme M. de Nesselrode a les détails des affaires étrangères. Tous deux sont de simples archives vivantes d'un temps fini; ils ne sont que cela.

A l'avénement donc de l'empereur Nicolas, il se fit un changement dans le caractère de la diplomatie russe, désormais plus militaire que civile. Les comtes Orloff et Benckendorff devinrent les hommes puissants, quoique cependant avec les caractères divers que j'ai déjà indiqués; savoir, le comte Benckendorff, d'une nature moins passive, osant quelques observations; le comte Orloff, au contraire, mettant sa gloire et son honneur à l'obéissance la plus absolue. Le comte de Benckendorff fut nommé chef des gendarmes de la garde, ce qui revient à la direction de la police militaire en France, avec les mêmes fonctions et le même devoir que le général Savary auprès de l'empereur Napoléon. C'est en cette qualité qu'il suivit le czar dans la guerre de Turquie en 1828, veillant avec une attention scrupuleuse sur tout ce

qui touchait à la personne de l'empereur; tandis que le comte Orloff déployait une vigueur peu commune dans la répression des troubles survenus aux colonies militaires. C'est en ces circonstances surtout que se révélait l'énergie originaire des Orloff; le vieux strélitz était là; la peau d'ours paraissait au moindre frottement sous les riches uniformes et les décorations de toute l'Europe : les hommes n'oublient jamais leur première origine. Dans les Orloff il y avait à la fois du Tartare et du favori; pour la répression c'était une main de fer, pour l'obéissance une main gantée; et dans les monarchies absolues, ces sortes de caractère doivent nécessairement tenir la première place.

Dès lors, toutes les missions d'une gravité confiante sont pour le comte Orloff; quand l'empereur veut donner une empreinte personnelle à une négociation, c'est le comte Orloff qu'il y destine, et incessamment le comte passe de la diplomatie à la guerre. Il a fait avec vigueur la campagne contre la Turquie; il fait avec non moins d'énergie la campagne contre les Polonais. Ici, son crédit s'augmente d'autant plus que cette campagne de Varsovie s'empreint d'un caractère purement russe. C'est une réaction qui vient de loin; l'empereur Alexandre a protégé les Polonais contre l'opinion de la vieille Moscovie; maintenant les antipathies peuvent éclater librement, et c'est avec joie : il y a trois siècles que les Polonais et les Russes cherchent des champs de bataille; ils s'y rencontrent encore une fois, et les baïon-

nettes se croisent sanglantes. Désormais le comte Orloff aura la plus absolue confiance de l'empereur, qui l'envoie à La Haye, à Londres, partout où il faut consulter ou s'enquérir; la diplomatie de l'Europe l'écoute, le consulte, moins pour savoir son opinion personnelle que parce qu'on le sait l'organe, l'image, la pensée intime de l'empereur. Quand il a des injonctions, il ne s'en écarte pas d'une ligne; le comte Pozzo di Borgo faisait des observations raisonnées, des remontrances sur une ligne diplomatique qu'il ne croyait pas bonne; il expliquait une situation selon ce qu'il pensait de vrai et de juste; le prince de Liéven tempérait par une grande douceur de caractère et une facilité extrême de rapports les volontés absolues de l'empereur. MM. de Boutenieff et de Brunow sont surtout des hommes d'affaires, qui savent qu'on doit accorder beaucoup de concessions pour obtenir un résultat.

Quant au comte Orloff, il voit les questions moins par ses yeux que par ceux de son empereur; il s'éclaire, non point sur la vérité absolue, mais sur cette vérité relative qui en est une toujours pour nous parce qu'elle plaît à ceux que nous aimons; il n'oserait dire que la ligne suivie est mauvaise ou la pensée fausse; et ce qu'il y a de spécialement remarquable dans le comte Orloff, c'est qu'il ne suit pas cette pente par un mauvais esprit d'abaissement : c'est chez lui habitude d'obéissance, tendance vers l'admiration religieuse pour son empereur, à peu près comme cela se reproduisait

dans les généraux de Napoléon. A la fin, les plus fidèles n'osaient plus lui dire ce qui était vrai, même sur la situation et les forces de l'ennemi. L'empereur voulait que les choses ne sortissent pas de l'ordre strict qu'il avait tracé; et voilà comment les intelligences d'élite s'égarent, se perdent.

La position du comte de Benckendorff le rapprochait aussi intimement de l'empereur que celle du comte Orloff; peut-être plaisait-il moins, parce que son caractère était moins assoupli, qu'il osait dire souvent la vérité à son souverain, et quelquefois même lui résister; distinguant ainsi deux idées toujours parfaitement séparées : le devoir, c'est-à-dire l'exécution pleine et entière de ce qu'on doit à la position qu'on a acceptée, et cette sorte d'aveuglement souvent honorable, vieille foi de chevalerie que l'on s'impose pour ne plus voir que par les yeux de son maître. Le comte Benckendorff avait cependant toute la confiance de l'empereur, et ne le quittait plus dans sa vaste pérégrination, qui embrassait tant de peuples. Ce fut dans un de ces voyages qu'il tomba malade et mourut, pendant la traversée, sur un bateau à vapeur de guerre, à la hauteur de Flé-Dago, vivement regretté de tout ce que la Russie compte d'hommes honorables et d'esprits avancés. Le comte Benckendorff avait été élevé dans les idées de la politique tempérée qui distingue l'école du comte de Nesselrode. Toujours en correspondance avec la princesse de Liéven, il empruntait à cet esprit éclairé les impressions favorables sur les

affaires de France, et sans doute il fût parvenu à effacer bien des préventions, si elles n'avaient pas été trop vives, trop prononcées. Le comte de Benckendorff était membre du conseil de l'empereur, sénateur de Russie et comblé de toutes les dignités. Une de ses filles a épousé le prince Grégoire de Volkonsky, l'autre le comte Rodolphe Appony, et ces liens de famille constatent encore la tempérance des idées du comte Benckendorff et la direction de ses sentiments politiques.

Le comte Orloff lui a succédé dans son titre et ses fonctions de chef des gendarmes de la garde, ministre de la police militaire, et aujourd'hui lui seul possède l'entière confiance de l'empereur, qui le considère comme sa main d'exécution fidèle. Le comte ne l'a pas quitté un seul moment dans ses récents voyages; ceux qui ont eu l'honneur d'approcher de la personne de l'empereur, lors de ses deux itinéraires d'Angleterre et d'Italie, ont pu voir le comte Orloff à la tête de ce brillant état-major qui partout accompagne l'empereur Nicolas; à Londres, à Palerme, on a pu étudier ce groupe militaire tout russe par les formes, aux manières polies et néanmoins impérieuses, ne se mêlant à rien de ce qui se passait au dehors, et suspendu pour ainsi dire à la parole de l'empereur, exécutant ses ordres avec une ponctualité toute militaire. A Londres, l'empereur, comme enivré de la bonne réception, faisait éclater sa joie par son geste, son regard; les aides de camp afin de ca-

resser encore davantage cet enthousiasme, exagéraient d'une façon étrange cette parole très-répétée dans la causerie de l'empereur : « Je suis enchanté d'avoir été si bien reçu. » Écho fidèle des émotions de leur souverain, les aides de camp la redisaient comme la plus douce flatterie qui pût arriver aux oreilles de l'empereur.

A Palerme, lorsque l'empereur y vint l'année 1845, le salon du comte Orloff était devenu comme une colonie russe, car, pas plus qu'en Angleterre, officiers et aides de camp ne se mêlaient en rien à l'esprit de la population italienne. L'empereur, attentif à tous les tendres soins domestiques, à toutes les façons du plus doux ménage, s'occupait peu de politique. On avait parlé d'une tentative criminelle contre la personne du czar, la fidélité du comte Orloff se tint constamment éveillée; partout à côté de l'empereur, il le suivait des yeux comme la majesté sacrée de l'Empire, et le roi de Naples le secondait par toutes les veilles de sa police. Il y avait quelque chose d'étrange, j'en fus témoin alors, dans cette population toute russe, que les Siciliens regardaient avec une curiosité mêlée de je ne sais quoi d'inquiet et d'importun. C'étaient des hôtes souvent difficiles par leur exigence, leurs manières impératives: la Sicile, qui prêtait son soleil, pouvait désirer plus de complaisance et d'affabilité; non pas que l'empereur ne fût d'une courtoisie parfaite, l'impératrice d'une bonté divine; mais les deux races ne se comprenaient pas,

je comparais la présence des Russes en Sicile, à un bouquet de noirs sapins au milieu d'une forêt d'orangers et de citronniers, nature absolument antipathique.

Durant ce séjour assez prolongé en Sicile, le comte Orloff reçut mission d'aller à Rome pour conclure quelques arrangements avec le pape, relativement aux catholiques de Pologne, et sonder le terrain sur cette question : L'empereur pourrait-il lui-même visiter le saint-père ? La Russie avait à Rome un ministre d'infiniment d'esprit et de tact, le comte Boutenieff, et certes le comte Orloff ne pouvait faire mieux que lui : son nom pourtant n'y était point inconnu, un des Orloff, dans ses moments de loisir, avait écrit l'*Histoire de la peinture en Italie*, ouvrage au reste médiocre et rédigé sous les influences du vieux parti libéral. A Rome, Pasquin et Marforio, qui disent parfois quelques vérités, avaient porté ce jugement sur le voyage du comte Orloff : « Boutenieff fait les affaires, Orloff prépare les logements. » L'entrevue une fois arrangée avec quelques difficultés de la part du pape, l'empereur Nicolas vint à Rome, et le comte Orloff ne put s'empêcher de remarquer après la longue entrevue du Vatican, une agitation extrême, une inquiétude marquée sur la physionomie de son souverain. Je ne dirai pas l'histoire si connue du séjour de l'empereur Nicolas à Rome, en présence du monde chrétien ; je suivis en voyageur attentif jusqu'au moindre incident, et certes sans l'esprit habile, souple, de M. Boutenieff, les affaires,

loin de s'arranger, auraient pris une tournure acerbe. Les Romains n'accueillirent pas l'empereur avec un grand enthousiasme : il y a chez ce peuple une fierté antique qui traite les rois comme le faisait le Sénat de l'antique Rome; les Transtévérins ont tant vu de monarques déchus et de souverainetés en décadence, qu'ils accueillent tous, empereurs et rois, avec cette fierté qui rappelle la gloire du Capitole. Il y a sous ces misères, encore des façons de tribuns et de consuls qui traitent les rois en clients; les Transtévérins ne saluent que le pape et les cardinaux, comme les symboles des empereurs et du Sénat.

Il serait faux de comparer le crédit du comte Czernitscheff à celui du comte Orloff; la position du comte Czernitscheff est plus élevée qu'influente : ministre de la guerre, il veille sur la vaste organisation de l'armée, sur la discipline, et certes, c'est immense dans un état militaire. Au delà de ses fonctions il est peu puissant dans l'esprit et la confiance de l'empereur, parce que, je le répète, le comte Czernitscheff est l'homme d'un autre temps et d'un autre règne. Son crédit personnel est un peu comme ses allures, il s'y mêle quelque chose de surannó, de vieilli; hélas ! il est impossible d'empêcher les ravages du temps et de la fortune ! Chaque homme appartient à une période, il y vit et il y meurt; c'est en vain qu'il veut se rattacher à un temps nouveau, il ne le peut pas; il se met du blanc et du rouge, ce mensonge des ris et des amours ne cache pas

l'âge. L'empereur Nicolas diffère de l'empereur Alexandre, comme 1814 de 1846 ; des temps nouveaux sont venus ; la puissance souveraine de l'empereur Nicolas a été obligée elle-même de céder devant des nécessités impératives. Certes nul ne dispose de plus grandes forces, et néanmoins comprimé par la situation actuelle de l'Europe, par les intérêts des cabinets, le grand colosse de la Russie ne peut pas se mouvoir, et son activité s'use dans une toute petite guerre en Géorgie.

La cause de cette position active et gênée néanmoins, la voici : en tant que puissance européenne, la Russie est contenue par l'Allemagne, si calme et si réfléchie ; elle peut bien, dans une coalition, seconder la Prusse ou l'Autriche, envoyer sur l'Elbe et même sur le Rhin deux cent mille hommes comme arrière-garde, excellentes troupes, fermes soldats ; mais elle ne peut, en aucun cas, prendre l'initiative en Europe. Il n'en est pas ainsi quand elle se pose comme puissance orientale ; certes alors elle peut immensément, parce que son avenir est là : toutefois encore, dans ses projets sur Constantinople, la Grèce et l'Asie Mineure, elle est contenue par les deux grandes forces navales de l'Angleterre et de la France. D'où il arrive que cet empire gigantesque, avec le développement le plus énergique de ses ressorts, est néanmoins obligé souvent de se replier sur lui-même, à moins d'oser quelques-uns de ces coups de tête qui jetteraient la perturbation dans le monde. Jusque-là,

son empereur, au lieu de paraître en conquérant, devient l'hôte aimable et poli de toutes les capitales. Il voyage en Sicile, parcourt l'Italie presque en artiste, et cette situation nouvelle sera peut-être pour la Russie une époque d'améliorations intérieures. Ce ne sont pas les terres qui manquent à cet immense État; son étendue est assez considérable sur la carte pour ne point désirer l'agrandir encore; la haute intelligence et l'énergique volonté de l'empereur peuvent donc s'appliquer aux améliorations industrielles et administratives de la Russie. Aujourd'hui, l'embarras de la Pologne agitée n'existe plus; le foyer de résistance est éteint même à Cracovie. La Russie a en elle-même tous les éléments de grandeur et de prospérité : un territoire riche, des mines abondantes, des manufactures en progrès, des ports dans la mer Noire et dans la Baltique, deux grands fleuves qui les lient; avec des chemins de fer, les grands espaces seront parcourus, l'industrie circulera partout comme le sang dans les veines, les richesses seront échangées, et ces triomphes, si dignes de l'empereur Nicolas, valent bien les sanglants trophées de la guerre et de la conquête. Je le répète, ce ne sont point les terres qui manquent à la Russie, et si la pénurie des céréales se fait encore sentir longtemps, les flots d'or de l'Europe iront s'engloutir dans les greniers de la Crimée.

XI.

LE PRINCE JULES DE POLIGNAC

Je ne sache pas de plus mélancolique histoire que celle de la noble duchesse de Polignac, l'amie intime de la reine, cette femme que des misérables prirent comme à plaisir de calomnier, pour que les larmes de son beau visage vinssent sillonner d'une douleur profonde l'âme si aimante de Marie-Antoinette; les méchants ne se contentent pas de nous persécuter en nous-mêmes, ils nous poursuivent aussi dans ce que nous aimons; ils rendent nos douleurs plus poignantes en brisant le cœur de ceux qui nous approchent. Telle fut la destinée de la duchesse Yolande-Gabrielle, la mère d'Armand et de Jules de Polignac, frères bien-aimés, qui eurent deux sentiments exaltés dans leur vie, l'amour pour leur tendre mère et le culte du comte d'Artois, si beau, si noble

gentilhomme. Avez-vous contemplé quelquefois à Versailles le portrait de deux femmes, si calmes, si belles, un peu vermillonnées, comme toute l'école de ce temps; vêtues en bergères, un grand chapeau de paille à l'anglaise, elles parcourent le petit parc de Trianon, changé en laiterie suisse : ces deux femmes sont la reine et madame de Polignac, l'une morte sur un échafaud, l'autre expirant de douleur à Vienne, en apprenant l'exécrable meurtre de la reine; deux vies moissonnées en même temps.

Le théâtre et la fantaisie commencent à nous faire admirer les costumes de la vieille monarchie. Sous la Restauration, on raillait les gentilshommes, les mousquetaires, les chevau-légers, les dragons de la reine; maintenant la mode nous les fait aimer. Une autre justice viendra plus tard, c'est de nous faire justement admirer ces époques de dévouement et d'esprit français qui précédèrent 1789, à côté de la révolution, qui nous a fait reculer jusqu'à la sauvagerie des vieux Francs du ve siècle. Cette justice viendra difficilement, parce que les amours-propres sont intéressés à soutenir les faits contemporains : les générations sont peu impartiales envers le passé; toutes se croient plus parfaites, plus avancées; elles sacrifient tout à leur égoïsme, et les flatteurs ne manquent pas.

Il y avait une belle qualité dans la reine de France, c'était l'auguste protection qu'elle accordait, avec son enthousiasme de femme, à de nobles et jeunes gentilshommes

sans fortune; s'il y eut des ingrats, tels que les MM. de Lameth et de Lafayette, il y eut aussi des chevaliers dévoués jusqu'à la mort, et les deux frères, Armand et Jules de Polignac, furent de ce nombre. Enfants, ils furent bercés dans les appartements de la reine de France; tout petits garçons, floquetés de rubans, il jouèrent avec le dauphin sur les genoux de Marie-Antoinette, au moment où tout était calomnié, et les plus affreux propos circulaient sur les causes de cette liaison entre les deux tendres amies.

La famille de Polignac fut en effet comblée des bontés de la reine; les cabales de cour, les mauvais propos de la rue l'accusèrent de dévorer la fortune publique sur le livre rouge. On peut feuilleter ce livre, aujourd'hui déposé aux archives du royaume; la famille de Polignac s'y trouve à peine portée une ou deux fois pour des sommes peu considérables, et pour la baronnie de Fenestrange; tandis que MM. de Lameth, M. de Lafayette, et surtout ses chers Américains, y reçoivent de larges encouragements. Cette vive amitié de la reine pour les Polignac était donc un sujet d'incessante jalousie, et dès que les premiers orages de la Révolution grondèrent, l'exigence impérative des meneurs de la cour et de l'Assemblée imposa l'exil de cette noble famille; madame de Polignac partit avec ses deux enfants, Jules et Armand, pour Vienne, où les avaient suivis les recommandations de la reine. Là précisément commença l'éducation de Jules de Polignac, à peine ébauchée en France, et une

circonstance assez piquante pour un esprit à coups d'État, c'est que son premier précepteur se montra tout à fait dans les idées nouvelles de liberté et de constitution; le duc Mathieu de Montmorency n'avait-il pas eu l'abbé Sieyès pour précepteur? Le complément nécessaire de l'éducation de gentilhomme était alors les voyages; le prince Jules de Polignac vit toute l'Allemagne, l'Italie, s'occupant de l'examen des formes des gouvernements et des mœurs des peuples, tout préoccupé des idées que Montesquieu avait jetées dans le monde politique sur la pondération des pouvoirs et de la liberté.

Cependant les orages grondaient en France, et sous les débris du trône la hache du bourreau atteignait Louis XVI et Marie-Antoinette, ces deux noms qui avaient toujours excité une religieuse tendresse dans la famille de Polignac. Pour les croyants à ce magnétisme immense et mystérieux qui unit les êtres entre eux par des sympathies étranges, et cette musique des nerfs et du cerveau, dont le retentissement se fait sentir dans la commune harmonie de la nature, il se produisit le phénomène dont j'ai parlé, c'est qu'une semaine après, jour pour jour, en apprenant la mort de la reine de France, son amie, madame de Polignac mourut. Comme l'Allemagne aime les légendes, les rapprochements mystérieux, on écrivit ces deux mots seulement sur la tombe de madame de Polignac : « Victime de l'amitié; » car la mort de la reine l'avait tuée.

Jules de Polignac, profondément affecté, parcourut le reste de l'Europe; et comme un moment la Russie avait semblé plus spécialement prendre un droit parti contre la révolution française, M. de Polignac devint un des chauds admirateurs de la généreuse politique de Catherine II et de Paul Ier, jusqu'au jour où le czar si bizarre expulsa cette belle troupe de gentilshommes qui s'était groupée autour de lui, comme les braves huguenots au XVIe siècle sous les ordres d'un Condé; c'était le même esprit. A Riga, M. de Polignac s'embarqua pour l'Angleterre, et l'aspect de la force de ce gouvernement et de la grandeur de ce peuple le frappa vivement. Il faut s'arrêter sur cet incident, parce qu'il va dominer la vie politique de M. de Polignac. Il s'abandonna incessamment à la comparaison et au parallèle de la France et de l'Angleterre. Il y vit une grande aristocratie toute nationale quoique divisée, une démocratie immense mais respectueusement soumise aux lois, une religion d'État, un parlement jamais capricieux et présentant une majorité fixe pour un côté ou pour un autre, les séditions apaisées par la baguette d'un constable : de là il conclut que cette forme de gouvernement, réduite à ces proportions d'aristocratie, pouvait développer avec une certaine énergie les ressources d'un peuple. M. de Polignac eut donc un faible pour le représentatif anglais, c'est-à-dire pour la domination de quelques grandes familles sur les masses, et

ce système il le rêva pour son pays, sans considérer que l'égalité était notre rêve jaloux.

Ces réflexions, il put les faire alors; mais les événements étaient bien en dehors de ces proportions philosophiques. Après le Directoire, la France se stabilisait sous le Consulat, sorte de transition pour arriver à la couronne impériale. Dans cette époque toute provisoire, les habiles du parti royaliste faisaient ce raisonnement, qui n'était pas sans logique : Si la révolution a besoin de se faire monarchie pour se sauver, pourquoi ne reviendrait-elle pas à l'ancienne race? Le moment était donc venu d'en faire l'essai. Fausse idée, parce qu'en général ce ne sont pas les principes qu'une révolution désire préserver, elle en fait bon marché au besoin. Ce qu'elle souhaite, c'est la consolidation des intérêts nouveaux, des biens acquis ou dérobés, des situations accomplies, des amours-propres satisfaits, sortes de jouissances qu'on désire se conserver une fois acquises; tout le reste n'est qu'un vocabulaire de convention. Or, la fortune militaire de Bonaparte couvrait toutes les autres; qu'il fît de la monarchie ou du despotisme, peu importait : homme nouveau, il protégeait les intérêts nouveaux, et cela suffisait. Les idées politiques ne sont qu'en dernière ligne, et la liberté du pays n'est souvent qu'un prétexte pour cacher bien des égoïsmes satisfaits. Les uns désiraient Bonaparte comme la personnification des faits révolutionnaires,

les autres comme protection de l'ordre et de la sécurité; tous voulaient en finir avec l'anarchie.

Il n'y avait de murmures qu'à la surface de la société, et cette opposition du petit nombre, parce qu'elle s'agite et se trémousse incessamment, fait facilement croire qu'elle est puissante et prête à renverser un pouvoir. Alors Pichegru était en Angleterre; Moreau s'était engagé dans un mouvement contre le premier consul qui allait se faire empereur; de nobles et fières âmes dans l'armée ne voulaient pas abdiquer le passé de la République. Les royalistes crurent donc le moment favorable pour essayer leur propre combinaison, celle du rétablissement de la vieille maison régnante. C'est dans ce complot qu'entrèrent les deux frères Armand et Jules de Polignac, le noble marquis de Rivière, avec l'héroïque Georges Cadoudal et ses Bretons. Il est essentiel, pour l'honneur de tous ces gentilshommes, de bien séparer deux faits qui n'ont entre eux aucune relation : je veux dire la machine infernale et ce qu'on appela la conspiration de Georges et de Pichegru. Ils sont à deux ans de distance l'un de l'autre, et néanmoins on les a confondus pour calomnier de nobles et saintes vies. La machine infernale, conçue par le parti jacobin, ne vit se mêler à son complot que les enfants perdus du royalisme. La conspiration de Georges et de Pichegru, à laquelle prirent part MM. de Polignac et de Rivière, fut conçue sur deux bases très-larges, très-légitimes : l'examen et l'action ; 1° l'examen. MM. de Polignac et

de Rivière, aides de camp de M. le comte d'Artois, devaient examiner, au nom du prince, la situation des esprits à Paris, reconnaître si la présence des Bourbons était nécessaire pour préparer une restauration. C'étaient de jeunes et imprudents explorateurs auxquels le comte d'Artois avait commandé un service, et ils l'exécutaient sans sourciller. 2° L'action, et celle-ci appartenait aux généraux Georges et Pichegru : à Georges, le plus noble des caractères, le plus fier des Bretons, qui avait rêvé le combat de trente de ses hommes contre les trente guides du consul ; à Pichegru, l'ami de Moreau, qui, par ses liaisons avec le parti républicain, pouvait amener le soulèvement de l'armée. Ce fut avec des instructions spéciales de M. le comte d'Artois que MM. de Polignac et de Rivière vinrent en France, non point pour conspirer, je le répète, mais pour examiner la situation. Comme à cette époque la police se mêlait un peu à tout, je crois que dans ce complot il y eut quelque machination secrète pour attirer un prince du sang sur le territoire français ; on essayait déjà ce guet-apens odieux qui plus tard fut accompli contre le duc d'Enghien. L'Angleterre était remplie d'agents provocateurs, qui, par de fausses espérances données aux Bourbons, voulaient entraîner le comte d'Artois ou les ducs d'Angoulême et de Berry sur le continent. Bonaparte avait besoin de donner un gage à la révolution française ; faute de mieux, il fit fusiller un Condé dans les fossés de Vincennes.

Qu'on se représente donc à Paris, après une route entre les falaises de Normandie, s'abritant de chaumière en chaumière jusqu'à la barrière des Invalides, ces trois jeunes hommes; le marquis de Rivière a vingt-sept ans, Armand de Polignac en a vingt-cinq et Jules vingt-deux; surveillés, traqués dans Paris, et néanmoins entretenant des rapports secrets avec Georges et ses braves Bretons, avec le général Pichegru; ces jeunes gens, sans asile, errants au milieu de Paris, à chaque coin de rue pouvaient lire les grandes affiches où leur signalement était tracé, avec celui de Georges et des autres *brigands*. Le prince Jules de Polignac aimait à raconter comment seul, isolé au milieu de ce Paris qui pour les malheureux est une grande solitude, il parvint jusqu'à la porte d'un vaste hôtel. Là, avec tout le luxe naissant du Consulat, on donnait un grand bal; les cours étaient remplies de voitures, les appartements resplendissaient de lumières brillantes et la musique était des plus douces. Qui donnait ce bal? Peut-être quelque fournisseur enrichi, quelque jacobin aristocrate; et le noble fils de la duchesse de Polignac, l'amie de la reine de France, entendait lire, à la lueur des torches, un ordre de police qui prescrivait d'arrêter les brigands Jules et Armand de Polignac, avec Rivière et Georges : c'était l'ignoble langage de la police consulaire, qui n'épargnait ni Moreau ni Pichegru. Le jeune homme continua d'errer dans Paris, demandant l'hospitalité partout et partout refusé, parce qu'un ordre des consuls déclarait com-

plices des chouans ceux qui leur donneraient asile. Quel début de la vie, pour un jeune gentilhomme destiné aux grandes fortunes de la cour de France, et comment s'étonner désormais que les menaces de mort eussent toujours trouvé le prince de Polignac calme, impassible, résigné! Il existe une de ses lettres, écrite bien des années après, du château de Ham, et toute empreinte de cette admirable résignation : « Ma jeunesse, dit-il, a commencé avec les proscriptions; j'ai ensuite occupé, à l'étranger et dans mon pays, les premiers postes de l'État; je passe mon âge mûr dans une nouvelle prison. Vous voyez bien que j'ai connu toutes les émotions de la vie et que l'adversité n'a plus rien à m'apprendre. » C'étaient, en effet, toutes les phases d'une existence profondément secouée, et ceux qui contemplent ces vies d'exception si mêlées de grandeurs et d'infortunes, si relevées et si abaissées par la fatalité, ont béni souvent le Dieu puissant de leur avoir fait une existence de paix et de solitude.

Le séjour des jeunes de Polignac immédiatement signalé et découvert à Paris, tous deux furent arrêtés, et une circonstance curieuse dans cette vie, c'est qu'on saisit sur le jeune Jules de Polignac un projet de constitution pour la France, et reposant sur les doctrines du système représentatif anglais. Une telle découverte s'explique pourtant. Si l'on considère le principe même de la conjuration contre Bonaparte, le complot reposait sur deux éléments : le royalisme et le républicanisme. Ainsi Georges et Pichegru, Moreau et

M. de Rivière marchaient au même dessein. Pour concilier ces deux éléments, il fallait donc trouver un système de monarchie pondérée qui pût concilier les divers partis républicains et monarchiques, et voilà ce qui explique le projet trouvé sur M. Jules de Polignac. Il est curieux, au reste, de voir l'auteur des ordonnances de juillet arrêté avec une constitution en poche, pour l'opposer au despotisme soldatesque du Consulat, et s'exposant à la mort pour une idée de liberté et de monarchie pondérée.

Le procès sur la conspiration de Georges et de Pichegru, réunit à la même audience le marquis de Rivière et les deux frères Armand et Jules de Polignac, tous les trois aides de camp de MONSIEUR, tous également proscrits et voués à la mort. C'est à cette audience que se passa la plus admirable scène : le marquis de Rivière embrassant avec transport le portrait de M. le comte d'Artois que le président lui présentait pour le reconnaître; un combat fraternel de générosité : Armand de Polignac, l'aîné, demandant qu'on sauvât la vie à son plus jeune frère qui n'avait pas de discernement, et que lui seul avait entraîné : Jules de Polignac s'écriant à son tour que lui ne pouvait être bon ni utile à personne, qu'il n'avait ni femme ni enfant, « à peine entré dans la vie je la quitterai sans regrets puisque je ne l'ai pas connue. » Il y eut attendrissement de tous, et, quoique le pouvoir consulaire fût implacable, sur l'intervention de quel-

ques femmes de grandes maisons, l'impératrice Joséphine fit commuer la peine de mort en une détention pour les jeunes gentilshommes, tandis que Georges Cadoudal et ses héroïques Bretons mouraient sur l'échafaud: ils étaient peuple. M. de Polignac fut transféré au Temple, puis à Vincennes. Lui et son ami M. de Rivière aimaient à raconter qu'une des grandes peines dans leur noble vie, ce fut le jour de l'exécution des braves Bretons; et tant l'exaltation triste et loyale était vive au cœur du marquis de Rivière, qu'il s'écria plus d'une fois les larmes aux yeux : « Jules, nous sommes déshonorés de ne point mourir avec eux. »

Le dessein du nouvel empereur était de rallier à sa couronne les anciennes familles. Comme il se connaissait en noblesse et en aristocratie, il pensait que jamais il ne pourrait établir une puissante stabilité, sans le concours des antiques lignées de ce sol qui ne tremble pas. Il fit donc proposer aux trois jeunes gentilshommes d'entrer dans ses armées, et à ce prix la liberté leur serait rendue avec le grade de colonel; cette même proposition, Bonaparte l'avait faite à Georges Cadoudal. Certes, en aucune autre circonstance une partie de gloire et d'épée n'aurait été refusée; des hommes qui venaient d'exposer leur vie avec une insouciance chevaleresque pour une affection ou pour une idée, n'auraient pas hésité devant une campagne sous les ordres de l'empereur;

mais il fallait tenir compte des considérations morales, qui se rattachaient au dévouement personnel des jeunes gentilshommes pour la famille des Bourbons. Ils eussent suivi avec orgueil la grande épée de Bonaparte, connétable de leur roi légitime, ainsi que le proposait Louis XVIII; mais pour eux l'empereur n'était pas le droit souverain de la France.

Mon Dieu, ici se présente à moi une question historique, et l'on sait que j'aime à les aborder hardiment, au milieu de tant de petitesses d'écrivains qui s'agenouillent devant le vulgaire et la popularité : je soutiens que la gloire de Bonaparte eût été plus pure et plus haute, plus nationale, son apothéose moins Cirque Olympique, ses images moins figures de cire, et sa carrière plus utile à son pays, s'il avait changé son glorieux glaive de consul contre l'épée de connétable; je dis que si empereur il fit contempler son aigle à toutes les capitales, deux fois aussi il attira l'ennemi chez nous, et lui seul prépara, par la folie des Cent-jours, la fatalité des traités de 1815. Le consul Bonaparte, connétable au pied du trône de Louis XVIII; lui, donnant sa gloire à la patrie, le roi donnant la paix et la stabilité d'une vieille dynastie, l'union d'un antique sceptre et d'une jeune épée, je crois que sous cette double et puissante influence notre patrie aurait eu des destinées plus grandes et plus fermes avec les rives du Rhin, la Belgique, convoitées déjà par Louis XIV. Mais ces choses-là peuvent-elles se dire en

histoire ? Est-ce que les temps sont mûrs pour de telles appréciations ? Mieux vaut mentir dans un ramassis de vulgarités ; elles nous poussent à toutes les fortunes.

M. de Polignac passa donc six ans de sa vie à Vincennes, dans ce donjon qu'il devait revoir plus tard lorsque de nouveaux malheurs pèseraient sur sa tête, et en 1830 il put se dire, en saluant de nouveau le manoir de saint Louis : « Peut-être quelques-uns de ces vieux corbeaux qui battent des ailes sur la tour, a-t-il été jeune avec moi, et mon compagnon de créneaux et de meurtrières. » Durant ces cinq années, les pensées religieuses vinrent consoler le prince Jules de Polignac ; de cette époque date son zèle ardent pour remplir ses devoirs catholiques, car le jeune gentilhomme, jusqu'alors, comme la noblesse du XVIIIe siècle, aimait les fêtes, les plaisirs, les amours gracieuses et les idées de doute et de désabusement, la vie selon les tableaux de Boucher et de Watteau.

La police fut très-surveillante jusqu'à 1810 ; à cette époque l'Empereur se croyait maître des partis : la France était dans sa puissance et sa gloire ; une nièce de Marie-Antoinette occupait le trône impérial. Napoléon aurait mis son orgueil à placer auprès de Marie-Louise le nom d'un Polignac, et plus d'une fois des propositions indirectes furent faites, toujours repoussées avec la même fierté par le captif ; on se relâcha néanmoins des premières rigueurs, et le ministre de la police générale, Savary, vint annoncer à

MM. de Polignac et Rivière qu'enfin on leur donnait une maison de santé pour prison. Singulier régime que ces maisons de santé sous l'Empire, toutes pleines de prisonniers d'État, mélangés à quelques surveillants de police, espions fort doux qui tenaient au courant le ministre des mots et des projets. Là se voyait un amalgame de républicains et de royalistes; ce fut dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine que se trama la conjuration du général Mallet, un peu semblable à la conspiration Pichegru, avec la même volonté, les mêmes résultats, les mêmes éléments et les mêmes projets, la fusion des idées royalistes et patriotes. Toutefois MM. de Polignac n'y prirent pas une part active; ils ne se lièrent qu'à la conspiration morale des événements, qui certes marchaient d'un assez grand pas depuis 1812 pour arriver à un changement dynastique. A mesure donc que les alliés s'approchaient de Paris, la police redoublait de précautions; bientôt un ordre du ministre fixa Tours pour la résidence de M. de Polignac; alors entre les âmes royalistes il existait une sorte de télégraphe électrique, et quand M. Jules de Polignac sut que M. le comte d'Artois était arrivé à Vesoul, il lui prit un désir ardent de voir et de saluer le prince auquel il avait consacré sa destinée. Il partit donc sur-le-champ à travers les périls, au milieu des soldats désespérés de perdre leur Empereur, des populations plus ou moins soulevées; sa joie fut au comble lorsqu'il put baiser les mains du comte d'Artois,

le prince chevaleresque qu'il avait quitté depuis déjà onze ans, et pour qui il avait joué sa vie. Que les temps avaient changé pour eux : naguère exilés, proscrits, maintenant prêts à un triomphe d'opinion et de drapeau! Ce fut donc à côté du comte d'Artois que M. de Polignac rentra dans Paris, où maintenant vont se dérouler d'autres destinées.

La Restauration reposait sur trois éléments bien distincts: 1° l'esprit libéral, qui faisait explosion contre le système oppresseur de l'Empire; 2° l'esprit royaliste de dévouement personnel à l'ancienne dynastie; 3° l'action de l'étranger. Or, une remarque à faire, c'est que l'action de l'étranger, dont on a rendu complice le royalisme, favorisait tout au contraire le mouvement patriotique en 1814; le plus grand libéral du temps était l'empereur Alexandre, qui adorait les hommes de 1789 dans le sénat. Presque aussitôt M. le comte d'Artois et le prince Jules se trouvèrent de l'opposition : Louis XVIII, très-jaloux de son autorité, n'aimait pas les serviteurs de son frère; tout ce qui émanait du comte d'Artois lui paraissait en dehors des conditions rationnelles de son gouvernement. Le roi fit donc cesser au plus tôt la lieutenance générale de MONSIEUR, qui avait cherché à organiser les provinces d'une façon royaliste. Dans cette crise, le comte d'Artois avait envoyé M. de Polignac à Toulouse, afin de servir de pivot et de centre au comité royaliste qui s'y organisait. M. de Polignac s'y montra modéré, sans aucune rancune contre les personnes,

ce qui révélait chez lui un sentiment calme et limpide après de longs malheurs éprouvés. Il demeura cependant très-ferme dans ses principes, surtout en ce qui touche les idées religieuses, qui avaient fait la consolation de ses jours d'épreuves; et lorsque Louis XVIII proclama la Charte, M. de Polignac et quelques autres pairs, avant de prêter serment, demandèrent des explications nettes sur ce qu'on pouvait entendre par la liberté des cultes : cette disposition ne blessait-elle en rien la suprématie de la religion catholique, la foi nationale de la France? On fit alors grand reproche de cette protestation; au demeurant, elle n'était qu'un cri de la conscience, qu'une manifestation individuelle sur la portée d'un serment. Ceux qui prêtent un serment avec la volonté de le modifier ou d'en faire un nouveau, selon l'occurrence, ne se font pas ces scrupules, mais un homme d'honneur et de foi veut savoir la nature des engagements qu'il contracte, et tel fut le but des explications demandées par le prince de Polignac.

La lutte engagée par Louis XVIII contre le parti royaliste et le comte d'Artois, dut faire au prince de Polignac une situation naturellement opposante. Le vieux roi faisait bien quelques compliments sur la fidélité de Jules et d'Armand de Polignac, mais ni l'un ni l'autre n'avaient sa confiance; il les considérait comme les chefs du pavillon Marsan, contre lequel Louis XVIII avait tant de préventions. Le prince Jules désavouait hautement cette marche du milieu

adoptée par M. Decazes; il aimait le gouvernement représentatif, mais dans les formes aristocratiques de l'Angleterre; la loi d'élections, œuvre des doctrinaires, lui paraissait une cause de décadence pour le principe monarchique. Jusqu'ici le prince de Polignac n'avait donc agi que comme un homme considérable du parti royaliste, à côté de ce qu'il y avait de plus pur et de plus consciencieux dans l'opinion extrême, tels que le vicomte Mathieu de Montmorency, M. de Bruges, M. de Châteaubriand; il n'avait pas participé à la vie active des affaires; doté de toute la confiance de MONSIEUR, il assistait avec assiduité à ces conférences, qui, du pavillon Marsan, allaient retentir au sein de la majorité royaliste. Mais lorsque M. de Villèle eut formé son cabinet, l'habile homme d'affaires vit bien qu'il lui était de toute impossibilité de ne pas faire une belle position au prince de Polignac, et cette nécessité s'expliquait seule en se faisant des idées nettes sur les diverses nuances qui divisaient déjà les royalistes.

Toutes ces nuances, en effet, n'étaient pas complétement satisfaites; les impatients (qu'on appelait *ultra*) ne demandaient pas mieux que d'avoir un chef en dehors du ministère; si donc le cabinet n'obtenait pas l'assentiment absolu du prince de Polignac, son adhésion à la politique générale du ministère, ce chef était tout trouvé, avec un nom considérable et la confiance absolue de MONSIEUR; d'où M. de Villèle concluait avec raison qu'il fallait une position à M. de

Polignac. La circonstance désirée se présenta bientôt; le vicomte Mathieu de Montmorency ayant donné sa démission de ministre des affaires étrangères, M. de Châteaubriand dut le remplacer dans le conseil; alors l'ambassade de Londres fut proposée au prince de Polignac. Aux motifs que j'ai indiqués se joignaient d'autres considérations. Je n'ai pas besoin de dire l'importance de l'ambassade de Londres, poste de premier ordre, et le plus fort traitement du budget. Mais, pour M. de Villèle, éloigner M. de Polignac était une nécessité capitale; par la nature de son esprit actif et doux à la fois, M. de Polignac devenait, presque malgré lui, le centre nécessaire de mille intrigues qui se croisaient, et dont le but était le renversement de M. de Villèle. En outre, comme le renvoi de M. Montmorency avait provoqué les irritations du parti religieux, les plaintes des royalistes zélés, il paraissait utile de se les rattacher de nouveau par le choix d'un serviteur de MONSIEUR, dont la vie était un exemple de piété et de bonnes œuvres. Cet homme d'État, d'ailleurs, on le déplaçait; on l'envoyait à Londres, dans une sphère qui devait lui être agréable, car toute la jeunesse du prince de Polignac s'était presque passée en Angleterre; il y avait vécu enfant, et ses premières armes dataient, pour ainsi dire, des grandes agitations de Pitt sous le consulat. MONSIEUR, d'ailleurs, insista, et le prince de Polignac ne savait jamais refuser à celui auquel il s'était voué corps et âme, avec la foi d'un gentilhomme de l'époque héroïque.

A Londres, la position du prince de Polignac n'était pas sans difficulté; on était en plein sous le ministère de M. Canning, c'est-à-dire à cette époque libérale et presque révolutionnaire que l'Angleterre avait immédiatement acceptée ou créée pour lutter contre l'esprit européen dans les guerres d'Espagne de 1823. Le caractère du prince de Polignac était parfaitement connu de M. Canning; la tendance de ses opinions, fortement nuancée de royalisme, était un fait trop public, trop avoué, pour que le ministre pût le méconnaître; il résulte même de la correspondance secrète des affaires étrangères, que M. Canning avait fortement insisté auprès de M. de Villèle et de M. de Châteaubriand pour que le prince Jules ne fût pas envoyé en Angleterre, parce qu'il pouvait y apporter des opinions trop hostiles à la politique présente. Il fallut, à plusieurs reprises, donner l'assurance au ministre anglais que le prince de Polignac serait contenu par ses instructions supérieures, et que d'ailleurs c'était une fausse opinion que de lui croire des principes en dehors de la modération et du calme nécessaires dans les affaires politiques.

A peine donc arrivé à Londres, le prince de Polignac surprit M. Canning par l'expression facile et toujours loyale de ses principes, et il ne faut point en paraître étonné; dans la société anglaise, le libéralisme n'a pas une signification aussi étroite que dans nos mœurs. En France, c'est souvent de la petite jalousie, une haine de caste, un je ne sais quoi

qui murmure bassement contre toute distinction traditionnelle; en Angleterre, on est libéral toutes les fois qu'aristocrate ou réformiste on s'empreint d'un vif esprit de nationalité, et le prince de Polignac avait cet esprit par-dessus toutes choses. Les formes politiques de l'Angleterre lui plaisaient : créer une aristocratie en France était son rêve, en lui donnant les allures fortes, dessinées des partis et des opinions en Angleterre; en ce point, il ne pouvait pas être en opposition avec M. Canning. D'ailleurs, le prince de Polignac s'était fait un devoir de ne jamais se mêler aux intrigues de politique et de parlement, ce qui est un moyen de plaire à tout ministère anglais. M. Canning lui en tint compte.

Au moment où le prince de Polignac arrivait à Londres, deux questions s'agitaient avec une certaine ampleur de négociations et de formes: l'une était relative à l'Espagne, l'autre à la Grèce. En la considérant dans son application positive, la question d'Espagne était finie, puisque l'armée française était à Madrid et qu'il n'y avait plus à revenir sur une difficulté jugée; seulement, le fait une fois accompli, il fallait voir le résultat qu'il produirait. L'Angleterre, en y comprenant même le duc de Wellington, était fort inquiète du parti qu'allait prendre la France relativement à l'occupation de l'Espagne. Il n'y a pas de question qui préoccupe plus les Anglais que celle de notre prépondérance dans la Péninsule; qu'elle arrive par une alliance de famille ou par la conquête,

cela est indifférent; l'Angleterre s'alarme même de notre force morale. Les armées françaises une fois dans la Péninsule, M. Canning posait au prince de Polignac cette simple question : « Combien de temps l'occupation durera-t-elle, et quelles en seront les suites? » Le prince de Polignac reçut ordre de M. de Villèle de déclarer à M. Canning que la France ne demandait pas mieux que d'évacuer la Péninsule, dès que la paix des esprits y serait rétablie. Les dépenses faisaient peur; on n'avait ni intérêt ni profit à se poser en armée permanente au delà des Pyrénées. Et cette déclaration, qui satisfit pleinement M. Canning, rendit la position de M. de Polignac plus facile à Londres, parce que sa loyauté avait aidé l'attitude de M. Canning au parlement.

La seconde question était relative à l'émancipation de la Grèce, et je dois le dire ici hautement, les sympathies de M. de Polignac, comme celles de Charles X, étaient de rendre à la Grèce son existence sainte et chrétienne; l'école de M. de Polignac était sur ce point plus avancée et plus sincère que le libéralisme. Et pourtant cette question de la Grèce émancipée était plus difficile qu'on ne peut le croire, à cause surtout des intérêts qui se heurtaient sur ce terrain. L'Autriche, protectrice de la Porte-Ottomane, ne voulait pas consentir à l'émancipation de la Grèce, et se tenait en dehors de toute négociation. Quelques esprits sérieux croyaient entrevoir aussi, dans la vive sollicitude de la Russie pour la Grèce, un désir de conquête et d'agrandissement. Si

M. Canning, à son tour, était très-partisan de l'émancipation de la Grèce, c'est qu'il y avait dans son caractère une partie d'enthousiasme et de libéralisme, une sorte de poésie classique, souvenir des études d'Harrow, et qui, selon l'expression de M. de Metternich, en faisait un maître de quartier avec la férule au parlement. Dans ce heurtement d'idées et d'intérêts, il était difficile de ménager les vues de tous, et surtout d'amener une solution raisonnable. M. de Polignac fut un des signataires du remarquable traité du 6 juillet 1827, qui proclama l'émancipation de la Grèce, et en cette affaire l'esprit chrétien, je crois, domina le véritable esprit politique. Tout le parti tory, en Angleterre, considérait la bataille de Navarin comme un événement malheureux, une victoire entièrement au profit de la Russie.

Un des caractères éminents de l'ambassade de M. de Polignac à Londres, c'est qu'elle resta toute française, avec un esprit profondément national. Tous ses actes furent dictés par la protection des intérêts du pays. Il fit respecter par les pêcheurs anglais nos bancs et nos côtes, il soutint avec fermeté les priviléges de nos comptoirs. Chaque fois qu'une insulte était faite à notre pavillon, M. de Polignac faisait d'une réparation immédiate l'affaire de sa préoccupation personnelle. Les intérêts privés trouvaient chez lui appui; sa bienveillance était générale. Les proscrits de la Restauration recevaient secours du vieux proscrit du Consulat, et beaucoup d'entre eux obtinrent des passeports et une am-

nistie pour revenir dans notre France ; l'esprit gentilhomme dominait cette nature élevée, de manière qu'il n'y avait chez lui ni ressentiment, ni manque de procédés; le malheur lui inspirait un mélancolique intérêt, car il le comparait avec les souvenirs de son passé et peut-être les pressentiments de son avenir. La vieille noblesse était admirablement française, son patriotisme était beau, et si M. de Polignac avait eu l'intelligence des intérêts nouveaux à un même degré, il eût été un des hommes politiques les plus éminents de l'époque. Mais le prince savait mal son temps; il voyait étroitement, et surtout il paraissait dominé par l'orgueil de sa propre capacité, au reste très-limitée.

Le prince garda l'ambassade de Londres durant tout le ministère de M. de Villèle, qui le redoutait beaucoup, parce qu'il le savait en pleine possession de l'amitié et des sentiments de Charles X. A mesure que la tendance et les fautes du ministère de M. de Villèle préparaient la ruine inévitable de cette administration, les espérances de M. de Polignac s'étaient accrues, et sa correspondance avec le parti religieux, ses sympathies pour la droite extrême, alors de l'opposition, lui faisaient espérer que le temps approchait où il pourrait régir lui-même les destinées de la France, but secret de son ambition; et pour cela il s'était mis en rapport avec tous. Trois éléments au sein du parti royaliste avaient surtout contribué à la chute de M. de Villèle : le parti religieux, un moment conduit par M. de Rivière ; l'extrême

droite (ou la pointe), sous M. de la Bourdonnaye; enfin la défection, ou le parti Agier. M. de Polignac rêvait la fusion de toutes ces nuances, sous un ministère dont il serait le président.

C'était alors ne point comprendre la tendance des idées et du mouvement politique; l'ouragan qui renversait le ministère de M. de Villèle venait moins du côté des royalistes que du côté du libéralisme et de la révolution; si les royalistes avaient pu servir d'auxiliaires, contribuer à la chute de M. de Villèle, ils n'étaient pas la main qui l'avait brisé. Quand donc, après la chute de ce ministère, il s'agit de former une administration nouvelle, nulle pensée ne se porta sur M. de Polignac; les idées n'étaient point de ce côté, et l'administration de M. de Martignac fut un ministère de tempérance, qui dut faire la part très-large aux idées libérales et prêter la main au centre gauche.

Pendant la première session de ce ministère, M. de Polignac ne quitta point Londres, limitant ses démarches à une correspondance intime avec le roi Charles X, et quelques amis dévoués qui préparaient son avénement. Déjà commençaient les pourparlers, les menées, qui devaient aboutir à un ministère de résistance contre les progrès visibles des idées libérales. Le cabinet de M. de Martignac se soutenait à peine. Charles X croyait trop céder; le parti libéral demandait toujours, et se montrait impatient, désordonné. Aux yeux du roi, et à la fin de la première session, il pa-

raissait constant que le ministère de M. de Martignac perdait la monarchie, idée fausse, sans doute, ou au moins fort exagérée, mais qui existait profondément dans la conviction de Charles X. Dès lors, il devait songer à son remplacement; retournerait-il vers M. de Villèle? le roi n'en voulait plus parce qu'il le croyait usé, et que ses amis le croyaient comme lui; il voyait dans l'ancien président du conseil un sujet de divisions pour les royalistes : la préoccupation du vieux monarque était que la cause fondamentale de tous les désordres dans les chambres, c'était le morcellement des sincères amis de la monarchie. Or, un cabinet qui les aurait groupés en faisceaux, qui aurait réuni autour de lui le parti religieux, la contre-opposition et les ministériels de M. de Villèle, lui paraissait la combinaison la plus satisfaisante dans la crise actuelle. La majorité s'y trouvait compacte et forte.

Cette pensée, Charles X la poursuit avec persévérance; il ne veut pas briser tout le ministère de M. de Martignac, mais il en espère détacher les éléments qu'il croit les plus propres à une combinaison royaliste, tels que M. Roy, M. Portalis; et dès qu'il voit M. de La Ferronnays épuisé, incapable de suivre les affaires, le roi songe immédiatement à M. de Polignac pour former un cabinet de résistance aux concessions qu'il croit malheureuses. A cette conviction se rattachent les deux voyages que fit M. de Polignac à Paris dans l'espace de moins de six mois. Si l'on

en croit les Mémoires que le prince a publiés ou fait publier, il ne savait pas le premier mot des desseins du roi, qui l'appelait aux affaires; il ignorait qu'on lui réservât cette rude tâche. Je crois que M. de Polignac se trompe dans ses souvenirs; sur ce point il faut incessamment comparer son témoignage à celui des membres du ministère de M. de Martignac. Je tiens du comte Portalis, alors ministre des affaires étrangères, qu'il reçut l'ordre exprès de Charles X d'appeler M. de Polignac à Paris; le but officiel du voyage indiqué par le roi était l'utilité, la nécessité d'une entrevue du prince avec M. de Mortemart, qui partait pour l'ambassade de Pétersbourg; on était en pleine question d'Orient; il était essentiel que les deux ambassadeurs pussent se voir pour rapprocher et concorder leurs instructions réciproques en présence du roi. Il est difficile de croire que là fût le seul but du voyage du prince de Polignac à Paris; à quoi bon une entrevue personnelle entre les deux ambassadeurs? la correspondance sur ce point devait suffire; et pourquoi soulever sans motif l'opinion publique par la présence du prince de Polignac à Paris?

Je crois donc que dès ce moment la pensée de Charles X était d'organiser un ministère royaliste avec M. de Polignac; le prince y travaillait presque ostensiblement par ses paroles et ses démarches; il est trop sincère et trop loyal pour le nier, car à ce moment il fit déjà parler à des hommes de toutes nuances, et surtout aux chefs du parti Richelieu,

à MM. Pasquier, Decazes, qui refusèrent une telle association, non point parce qu'ils n'honoraient pas le caractère de M. de Polignac, mais parce qu'ils croyaient son esprit impuissant et la tendance du libéralisme trop impétueuse pour subir un cabinet avec un tel drapeau. Instruite de la présence de M. de Polignac à Paris, la presse entière se souleva avec des expressions ardentes, passionnées, et cette opposition, quelque injuste qu'elle pût être, devait suffire pour arrêter le roi Charles X, à la veille alors de réaliser sa pensée d'un ministère de droite.

Dans les affaires politiques, il ne faut pas toujours aller avec ses propres convictions, fussent-elles bonnes et justes, mais un peu avec les convictions du public; une mesure doit être envisagée moins dans son bien absolu, que dans le résultat qu'elle peut avoir en présence de l'opinion : ainsi, lorsque le roi Charles X fut appelé à composer un ministère, après qu'il eut reconnu la tendance trop faible du ministère de M. de Martignac, sa faute fut de croire que parce qu'il avait des intentions bonnes et droites, cela suffisait. Il devait examiner et juger surtout quel effet allait produire la composition d'un ministère avec trois noms aussi malheureusement impopulaires que ceux du prince de Polignac, de M. de Labourdonnaye et du comte de Bourmont. Certes, j'admets que c'est à tort, et que tous ces caractères étaient politiquement honorables; à certain point de vue, ils étaient même plus libéraux que ceux qui en prenaient le nom;

mais quand un pouvoir s'organise, il doit tenir compte même des préjugés. Nul ne peut braver impunément l'opinion publique, pas plus dans le gouvernement que dans la famille.

Le ministère qui prit le nom de M. de Polignac fut formé secrètement, presque comme un complot. Toutefois, dans l'idée du roi et de la majorité de ceux qui le composaient, ce cabinet devait correspondre à l'esprit de la Chambre, dont chaque nuance était minutieusement représentée. Le prince de Polignac, à l'origine, ne prenait point la présidence du conseil; son action ministérielle se bornait au département des affaires étrangères, afin de ne pas donner une couleur trop prononcée à la combinaison : ambassadeur à Londres, il était appelé à diriger les questions à l'extérieur; selon lui, c'était une chose simple et parfaitement constitutionnelle : M. de Labourdonnaye n'était-il pas l'homme dont la rude parole avait fait le plus de mal à M. de Villèle? M. de Chabrol restait l'expression tempérée du centre droit; M. Courvoisier représentait le centre gauche; M. d'Haussez l'opinion Martignac, et enfin M. de Bourmont, esprit tempéré, n'était qu'un nom d'armée, très-dévoué à la Restauration. Dans un ordre abstrait, cela était vrai; au point de vue pratique, c'était absurde : les noms propres ne sont quelque chose que lorsqu'ils correspondent à des sympathies de principes, et pour ne citer que M. de Courvoisier, quoique dans le fait il appartînt historiquement au centre

gauche, pourrait-il jamais attirer cette opinion au ministère de M. de Polignac ?

Il y a quelque chose de curieux, je dirai presque d'impatientant, à cette époque de crise : c'est la limpidité, la candeur du prince de Polignac, qui croit en lui-même et en sa fortune à ce point de s'imaginer que tout va s'aplanir, parce que ce qui s'est fait est dans la prérogative royale et dans les conditions constitutionnelles. « Le roi est libre de choisir des ministres, Charles X a usé de son droit; quel obstacle peut donc se présenter devant ce qui est légal ? » M. de Polignac ne voit aucun danger; il marche devant lui comme s'il n'y avait pas de situation plus simple, plus rationnelle; il ne voit pas l'inflammation des cœurs, l'insurrection de toutes les têtes. La conviction du prince est à ce moment si complète, qu'il n'y a rien de plus historiquement vrai que les répugnances de sa pensée pour les coups d'État, qui lui paraissent inutiles, d'autant plus qu'il espère toujours, avec un sourire stéréotypé sur ses lèvres, vaincre les résistances, parce qu'il est dans le droit et dans la légalité. C'est moins de la présomption que la conséquence d'une conviction profondément arrêtée. Il voit avec foi dans un certain horizon, ni au delà, ni en deçà. Les coups d'État, si on lui en parlait à ce moment, il ne saurait et ne pourrait les avouer. Ce qu'il veut, c'est remplir la mission que le roi lui a donnée, et il le fait avec loyauté et désintéressement.

On se rappelle avec quelle fureur fut accueilli le ministère Polignac. La presse fut impitoyable ; c'est à ne pas le croire aujourd'hui ; les articles sont d'une stupide grossièreté. Le prince s'en inquiète peu, parce qu'il a le sentiment que ces attaques sont injustes, passionnées. Quelques-uns de ses collègues en paraissent effrayés ; il les laisse libres de rester ou de donner leur démission, et, marchant de plus en plus droit devant lui, il prend la présidence du conseil ; premier sujet de jalousie. Il en résulte une crise ministérielle, la séparation de M. de la Bourdonnaye, qui ne veut pas subir la présidence du prince de Polignac. En sacrifiant M. de la Bourdonnaye, le nouveau président du conseil croit faire un acte populaire ; M. de Polignac faire de la popularité ! Il veut convaincre le pays qu'il n'a pas l'intention de briser la Charte. Le rapport qu'il fait faire en avril 1830, les exposés de motifs, les lois qu'il prépare, tout se ressent de cette idée fondamentale, qu'il veut gouverner par les lois et sous l'empire des majorités.

On peut juger le calme, la sécurité que lui inspire sa position personnelle, par les simples actes d'administration dans son département. M. de Polignac réforme, organise ses bureaux, comme s'il devait rester là indéfiniment. On lui doit la centralisation des affaires, le système des deux grandes directions qui se partagent la diplomatie, et surtout une institution dont l'absence se fait encore remarquer, la chaire de droit diplomatique, avec un enseignement attaché au

département des affaires étrangères. N'est-il pas extraordinaire que dans un pays où il y a des chaires pour toutes choses, depuis la langue slave, le sanskrit, jusqu'aux plus vagues théories de philosophie et de constitutionnalisme, il n'existe pas un enseignement pratique et positif des traités, des grandes transactions européennes; d'où résulte cette ignorance qui se fait remarquer dans la presse et les Chambres sur les choses les plus usuelles de la diplomatie. Ce fut donc une bonne pensée de M. de Polignac que de combler ce vide. Ces cours publics furent spécialement affectés aux jeunes hommes qui se destinaient aux ambassades, et, afin de donner encore une spécialité plus grande à ces études, M. de Polignac voulut que ceux qui se destinaient à la diplomatie, sous le titre d'attachés, fissent un surnumérariat dans les bureaux des affaires étrangères. Désormais on devait arriver dans les ambassades avec des études pratiques et des connaissances préliminaires.

Le défaut capital du prince Jules de Polignac fut de croire avec une conviction profonde à la possibilité de calmer les partis au moyen d'une politique nationale et d'une application spéciale aux affaires. La vie des partis est, au contraire, une sorte de surexcitation active et jalouse, qui ne voit rien en dehors du triomphe de leurs hommes et de leurs idées. Certainement la politique de M. de Polignac était française; le ministre qui parlait un langage ferme et décidé à l'Angleterre sur l'expédition d'Alger conservait intacts la dignité de

son pays et l'honneur de la nationalité. Aux yeux des opinions ardentes, cela ne suffisait pas ; il n'y a pour elle de grande politique que celle qui les caresse dans leur instinct. Le jeu des institutions politiques en France était d'ailleurs organisé de manière à ce que les noms propres y tinssent une large place, et celui du prince de Polignac était une menace. A tort ou à raison, on l'accusait de rêver une monarchie absolue et aristocratique, et cette croyance générale avait rendu le gouvernement impossible. Le ministère de M. de Polignac était réduit à ne pas remuer, ou à remuer en tout brisant. Jamais position plus étrange. On avait persuadé au pays et aux Chambres que ce ministère était un épouvantail par ses intentions et par ses actes, et certes il n'y en avait pas dans l'histoire parlementaire de plus innocent et de plus incapable de tenter un de ces grands-coups qui changent la face des empires. Le défaut saillant de M. de Polignac, c'était de ne rien voir, ou de voir dans un horizon très-resserré, et cela explique comment, malgré lui et en bonne logique, il fut successivement amené aux coups d'État, et, ce qui est pis que les coups d'État, à cet esprit de déroute et de mollesse qui laissait tout aller à la Providence, sans voir qu'on marchait inévitablement à une révolution.

Ici quelques doutes se présentent, et sans entrer dans les détails qui ont été l'objet de deux livres spéciaux[1], je

1. Voyez mon *Histoire de la Restauration* et *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

veux revenir sur les ordonnances de juillet, et sur les mesures qui ont préparé ou suivi leur exécution. On sait que dans ces sortes d'examen je suis sans préjugés et sans aucune des fantaisies constitutionnelles; je crois donc que M. de Polignac pas plus que Charles X, n'avait dans la pensée de violer la Charte par les ordonnances de Juillet; je crois que cette Charte, le roi et le ministre l'avaient jurée de bonne foi, et qu'en tout point ils voulaient l'exécuter. Mais depuis longtemps on les préparait l'un et l'autre à cette conviction, qu'en vertu de l'art. 14 de la Charte, son principe dominant et fondamental, le roi pouvait, dans un cas exceptionnel, s'armer de sa prérogative pour amener la concorde et l'harmonie des pouvoirs. Cette conviction devint si absolue, que les ordonnances de Juillet furent signées, presque avec insouciance, comme de simples mesures de sûreté générale délibérées en conseil.

C'est encore en vertu de cette foi, de cette conviction profonde, que M. de Polignac ne prit aucune mesure de précaution vis-à-vis l'Europe, pour s'assurer son assentiment; il était trop Français pour appeler l'appui de l'étranger; et ceci venait de sa loyauté, de la confiance qu'il avait dans l'ordre monarchique : gentilhomme, M. de Polignac ne croyait pas possible qu'on vît la question autrement que dans le strict honneur monarchique : ainsi dans l'esprit du ministre, le corps diplomatique

n'avait pas besoin d'être prévenu des ordonnances, parce que son devoir spontané était de se rendre là où était le roi de France, auprès de qui il était accrédité. Ainsi la loyauté de M. de Polignac n'aurait jamais supposé que des régiments, leurs officiers en tête, pussent oublier leur devoir et passer à l'insurrection; calculant une résistance qui irait jusqu'à la mort, de la part du soldat et de l'officier surtout, il avait pensé que les troupes de la garnison étaient suffisantes sans en appeler un plus grand nombre, car il ne songeait pas que la défection ferait du vide. Hélas! ce calcul était celui de la loyauté et de l'honneur aux jours de la chevalerie; mais était-ce juger avec sagacité son temps, faire la part surtout à ces tristes et fatales révolutions qui avaient fait douter de tout, du pouvoir et de Dieu même? M. de Polignac n'avait point assez médité sur le nouvel esprit des sociétés, sur l'éducation publique et privée: sorte de cénobite, il vivait dans la cellule de son honneur, sans s'enquérir des opinions du monde. Or, le monde alors était en proie à toutes les doctrines, et à tous les exemples de rébellion et de révolte, dans les esprits comme dans les actions. Comment le prince avait-il la mémoire assez courte pour ne pas se souvenir de la défection des Cent-jours, ce grand manquement à la foi jurée, abandon inouï du drapeau? Tout était incertain, les Chambres, la presse, le pays même; il y avait une ébullition dans les âmes qui

ne permettait plus le système d'honneur et de gentilhommerie de l'ancien régime. Il y avait tant de félons ! Et c'était méconnaître la société avec ses éléments nouveaux, que de croire à la possibilité d'un coup d'État sans que la fidélité de l'armée, recrutée par la conscription, égale et démocratique, en fût ébranlée.

Là fut donc toute la faute de M. de Polignac; il ne vit pas que tout était changé autour de nous, que les consciences étaient incertaines, les dévouements affaiblis, et que la doctrine des intérêts dominait toutes les autres. Il ne vit pas surtout que la presse avait agi d'une manière désastreuse pendant quinze années contre l'établissement de la restauration; que la royauté n'inspirait pas assez de crainte pour comprimer les méchants, ni assez d'amour pour commander les sacrifices aux fidèles; ses amis étaient divisés, les esprits au plus haut point d'exaspération. On ne calculait plus rien; le bas peuple était travaillé par des pamphlets de toutes sortes; l'audace était partout en dehors du gouvernement. Un coup d'État se tente à la naissance d'un pouvoir, lorsqu'il est ferme, que les consciences jeunes et fortes viennent autour de lui pour le saluer comme au 18 brumaire; mais un coup d'État quand la main est faible et que la vieillesse arrive, c'est un excès et une folie.

Je n'ai point à examiner si M. de Polignac prit l'initiative des ordonnances de Juillet, ou si elle vint de Charles X; je crois que les ordonnances furent l'inspiration d'un petit

comité qui correspondait aux affections royales, et qu'elles devinrent ensuite l'œuvre du conseil des ministres tout entier. Au demeurant, M. de Polignac, avec la meilleure foi du monde, n'y vit qu'un moyen de ramener l'harmonie des pouvoirs par la dictature momentanée du roi, en vertu de l'art. 14 de la Charte. Cette convention de la légalité des ordonnances fut toujours profonde chez le prince de Polignac, d'où cette imprévoyance de mesures, qui ne suppose même pas une résistance sérieuse. Aussi, tout devient puéril dans les actions et les démarches de M. de Polignac, après que les ordonnances sont lancées; il reste plein de sécurité, comme s'il s'agissait d'une mesure ordinaire, dont l'exécution est laissée au cours régulier de l'administration et à chaque ministre dans son département. Il croit le succès tellement infaillible, qu'il se renferme, le 27 juillet, au département des affaires étrangères pour vaquer aux questions courantes, avec le même sang-froid et la même sécurité. A tous les rapports qu'on vient lui faire, à tous les indices qui se manifestent, il répond par cet invariable sourire, cette physionomie polie, mais impatientante, qui décourage toutes les âmes énergiques et semble vous dire : « Vous vous trompez; j'ai tout prévu. » C'est un décousu, un laisser-aller dont rien n'approche; il s'inquiète à peine : l'émeute gronde, qu'est-ce que cela? le peuple est en armes, il répond : « Qu'on lui donne du pain et de l'argent! » Il a tellement foi dans la royauté, une telle confiance dans le

prestige de la couronne, que la supposition qu'elle peut subir une grande ruine ne peut entrer dans sa pensée. Quand enfin l'heure du combat a sonné, lorsque le drapeau tricolore flotte sur les tours Notre-Dame, et qu'à l'Hôtel de Ville siége déjà un gouvernement insurrectionnel, le prince Polignac, que l'expérience éclaire, croit avoir fait son devoir, et cela lui suffit; c'est le même calme, le même sang-froid désespérant. Après deux jours de résistance aux Tuileries, il vient auprès du roi à Saint-Cloud : soldats, courtisans, serviteurs, tous murmurent autour de lui, accusent sa faiblesse ou son imprudence; il les écoute sans s'émouvoir, même le pétulant M. de Sémonville, qui lui dit les choses les plus dures dans une langue qui n'est pas celle de la bonne compagnie. Quand le roi lui demande sa démission pour faciliter les arrangements, M. de Polignac la donne en croyant que tout est fini là; il contre-signe les ordonnances qui nomment M. de Mortemart, et félicite le nouveau cabinet comme s'il s'agissait de successeurs au temps paisible de la Restauration; il croit son rôle politique fini pour le moment, et que l'opinion satisfaite s'arrêtera devant cet acte; en un mot qu'il n'y aura ni accusation, ni jugement, ni révolution, et qu'on restera dans le cercle de la légitimité.

Le lamentable cortége quitte Saint-Cloud avec un roi proscrit, une armée sans chef, le moral affecté, pour se retirer sur Rambouillet; M. de Polignac est toujours auprès

de Charles X. Il n'est plus ministre, mais il a un titre de cour et il en porte l'habit avec affectation, comme s'il était encore aux Tuileries. Au moment où les négociations s'engagent avec les chefs insurgés à Paris, les amis de Charles X lui conseillent d'éloigner l'ancien ministre, afin de constater la sincérité de ses concessions politiques, et alors M. de Polignac, qui ne veut point embarrasser son vieux maître, part plein de sécurité, pour chercher un abri en Angleterre à travers la Normandie. Va-t-il enfin comprendre sa position? Autour de lui se manifeste une sorte de jacquerie; tous les paysans sont soulevés aux cris les plus horribles; il devient l'objet d'une haine sauvage à coups de fourche. On ne prononce son nom qu'avec des menaces de mort, et pendant deux semaines il erre dans les campagnes sous les déguisements les plus divers, les plus grossiers; à ces jours de malheur, je dois le proclamer ici, le prince de Polignac retrouva de nobles dévouements.

Il se faisait alors une singulière police de gardes nationales et de volontaires sur le territoire de la France. On commandait des battues à travers champs, comme dans une grande chasse. Tout ce qui avait l'air un peu noble, les mains blanches, le port distingué, était un objet de suspicion pour les municipalités nationales. Était-il possible que le prince échappât à cette police révolutionnaire, qui signalait ses victoires avec tant de joie? Que de réflexions alors durent venir à son esprit! que de tristes rapprochements! Il avait commencé sa

vie par la proscription terrible; jeune homme de vingt-deux ans, il s'était trouvé à Paris lorsque, sous le Consulat, la police faisait crier par les rues, dans son ignoble langage, « la conspiration des brigands Polignac, Rivière, Pichegru et Georges. » Et, à vingt-cinq ans de là, même proscription, mêmes cris, mêmes périls. C'est dans ce moment que le prince, avec ses sentiments profondément religieux, se montrait tranquille et résigné; il ne craignait rien, ni l'autorité violente, ni le peuple soulevé. Ce qu'il souffrit pendant cette quinzaine d'angoisses est impossible à dire. Il traversa la campagne soulevée jusqu'aux falaises de Granville. Une femme de grande maison et de sainte vie lui prépara les moyens de passer en Angleterre, sur un de ces petits navires smogleurs toujours prêts à la noble contrebande des proscrits. Le prince avait souvenir des falaises de Normandie, où il avait débarqué, avec son frère et le marquis de Rivière, sous le Consulat. Tous les préparatifs furent faits en silence par des mains généreuses qui protégèrent le malheur. Ce sont de belles âmes, celles-là qui, dans les époques de tempête publique, savent se détacher de leur propre sécurité pour se faire les protectrices et les gardiennes du malheur. Dans notre temps d'égoïsme, cela se voit peu et ne se comprend pas davantage. Le prince de Polignac se renferma dans une petite maison aux environs de Granville, où tout était prêt, un bateau avec des hommes dévoués; mais la mer était grosse, la tempête soufflait avec violence, et le capitaine

ne voulut point s'exposer au danger du naufrage. Il en résulta un retard de quarante-huit heures, retard funeste, puisque de la campagne soulevée les jeunes hommes se portèrent à la maison du rivage où se trouvait le prince de Polignac. Cette maison, on la cerne de tous côtés; on y pénètre en armes. Mille cris de mort sont poussés, et comme dans les époques révolutionnaires, la populace se montre hideuse de menaces et de propos. De l'aveu du prince de Polignac, jamais il ne subit de danger plus réel et d'outrages plus sanglants : des individus forcenés, les manches retroussées, brandissant devant lui de larges coutelas, lui jetaient ces paroles : « Si nous étions sûrs que tu es Polignac, nous te plongerions ces couteaux dans le cœur. »

Il faut rendre cette justice aux autorités organisées même par l'insurrection, qu'elles protégèrent le prince contre ces cannibales. Souvent elles lui firent un rempart de leur corps. Le pouvoir, quel qu'il soit, est de sa nature protecteur; il ne se laisse aller aux excès que dans les crises, lorsqu'il est faible et colère. Dans ces circonstances se révèle toujours ce courage tout passif du prince de Polignac, avec sa résignation religieuse. Ce calme, il le devait non-seulement à la quiétude de son âme, mais encore à la foi qu'il avait dans le symbole religieux, saint préservatif qu'il portait avec lui-même, et spécialement au scapulaire que lui avait donné sa noble mère, pour lui le plus précieux des préservatifs. Laissons ces croyances aux âmes d'élite, pour les fortifier dans le mal-

heur. Le prince de Polignac fut conduit à Granville, de Granville à Saint-Lô, et c'est de là qu'il écrivit, le 17 août 1830, la lettre suivante au président de la Chambre des Pairs, alors baron Pasquier :

« Monsieur le baron, arrêté à Granville, au moment où, fuyant les tristes et déplorables événements qui viennent d'avoir lieu, je cherchais à passer à l'île de Jersey, je me suis constitué prisonnier entre les mains de la commission provisoire de la préfecture de la Manche, le procureur du roi de l'arrondissement de Saint-Lô ni le juge d'instruction n'ayant pu, d'après les termes de la Charte, décerner un mandat d'amener contre moi. Dans le cas, ce que j'ignore, où le gouvernement aurait donné des ordres pour m'arrêter, ce n'est que de l'autorité de la Chambre des Pairs, dit l'article 29 de la Charte actuelle, conforme en cela à l'ancienne Charte, qu'un membre de la Chambre des Pairs peut être arrêté. Je ne sais ce que fera la Chambre à ce sujet, et si elle mettra sur mon compte les tristes événements des deux jours que je déplore plus que qui que ce soit, qui sont arrivés avec la rapidité de la foudre au sein de la tempête, et qu'aucune force, aucune prudence humaines ne pouvaient arrêter, puisqu'on ne savait, dans ces terribles moments, à qui entendre ni à qui s'adresser, et qu'on ne pouvait tout au plus que défendre ses jours.

« Mon désir, monsieur le baron, serait qu'on me permît

de me retirer chez moi, pour y reprendre les habitudes d'une vie paisible, les seules qui soient conformes à mes goûts, et auxquelles j'ai été arraché malgré moi, comme le savent tous ceux qui me connaissent. Assez de vicissitudes ont rempli mes jours, assez de revers ont blanchi ma tête dans le cours de la vie orageuse que j'ai parcourue. Au moins ne peut-on me reprocher, dans les moments de ma prospérité, d'avoir jamais conservé aucun souvenir d'aigreur contre ceux qui avaient peut-être abusé de leur force à mon égard, dans le temps de mon adversité. Et en effet, monsieur le baron, où en serions-nous, tous tant que nous sommes, au milieu de ces changements continuels que présente le siècle où nous vivons, si les opinions politiques de ceux qui sont frappés par la tempête devenaient des délits ou des crimes aux yeux de ceux qui embrassent des opinions politiques plus heureuses?

« Si je ne pouvais obtenir la permission de me retirer tranquillement dans mes foyers, je désirerais qu'il me fût permis de me retirer à l'étranger, avec ma femme et mes enfants. Si enfin la Chambre des Pairs voulait prononcer mon arrestation, je désirerais qu'elle fixât le lieu où je serais retenu au fort de Ham, en Picardie, où j'ai longtemps été détenu dans la longue captivité que j'ai éprouvée dans ma jeunesse, ou dans quelque citadelle commode et spacieuse à la fois. Ham conviendrait mieux que toute autre à l'état de ma santé, affaiblie depuis quelque temps, et altérée sur-

tout depuis les derniers événements qui se sont passés. Les malheurs de l'honnête homme doivent mériter quelques égards en France. Mais dans tous les cas, monsieur le baron, il y aurait j'oserais presque dire quelque chose de barbare à me faire amener dans la capitale dans un moment où tant de préventions ont été soulevées contre moi, préventions que ma seule voix ne peut apaiser, que le temps seul peut calmer. Depuis longtemps je ne suis que trop accoutumé à voir toutes mes intentions représentées sous le jour le plus odieux.

« Je vous ai soumis tous mes désirs, monsieur le baron. Je vous prie, ignorant à qui m'adresser, de vouloir bien les soumettre également à qui de droit, et d'agréer ici l'assurance de ma haute considération.

« LE PRINCE DE POLIGNAC. »

Quand on se représente l'effervescence des âmes, la colère des rues contre les signataires des ordonnances, l'on a peine à comprendre comment le prince de Polignac put écrire cette lettre avec un si grand sang-froid, un esprit si en dehors des faits menaçants qui l'entouraient; il semble qu'il ne vit pas au milieu de la société insurgée! Il ne sait rien, il ne veut rien voir : il demande les formes légales, la protection de la Chambre des pairs, comme si le temps était encore à la Charte et si les pouvoirs réguliers étaient suffisants pour le protéger! il n'est qu'un vaincu malheureux

qui redemande l'exil ou la captivité dans la prison d'État de sa jeunesse.

De Saint-Lô, le prince fut transféré, à travers mille périls, au château de Vincennes, demeure pour lui déjà bien connue, et qu'il salua avec un mélancolique respect. Jamais il ne perdit son calme; la Providence lui semblait une si grande loi, qu'il se soumettait à ses décrets sans murmurer. Le gouverneur, général Daumesnil, en fut vivement frappé; le prisonnier demanda un piano, pour consoler ses ennuis par la musique, et des crayons pour dessiner des sites, afin que le temps s'écoulât plus vite, et que les heures sonnées par le beffroi pussent passer plus rapidement.

Qui ne se rappelle Paris au mois de décembre 1830 et les périls de la société à cette époque d'agitation et de troubles? Dans ce lamentable procès des ministres de Charles X, on vit se lever, la pique en main, le bonnet rouge au front, la partie la plus hideuse de la population; s'il n'avait pas existé un gouvernement d'honneur et de force, décidé à sauver la vie des prisonniers, au prix même de sa sûreté, il y aurait eu du sang versé à flots. La révolution de 1793 n'était point morte encore; les prolétaires restaient les mêmes, avec leurs mœurs épouvantables, et un moment on put craindre que la démocratie, comme ce squelette dont parlent les légendes allemandes, ne grimpât avec ses ongles, le long des murailles du donjon de Vincennes et, comme une vile araignée, ne vînt s'attacher à sa proie. Hélas! le

parti royaliste oublieux ne rend pas une justice assez grande à ce pouvoir, si faible à son origine, qui fit tout pour sauver les ministres captifs, jusqu'à ce point de s'exposer lui-même à un bouleversement. Il n'y a rien de plus ingrat que les partis!

Dans ses interrogatoires, le prince de Polignac resta toujours le même, avec ce calme, cette indifférence qui désespérait ses amis et ses ennemis. La cour des pairs fut réunie pour le jugement; je dois le dire, le prince avait pleine confiance dans ce corps politique, composé d'hommes qui avaient assez vu les révolutions, les vicissitudes de la fortune pour juger avec calme, et sans esprit de parti, les actes et les personnes des derniers ministres de Charles X. L'important était de sauver leur vie, de les arracher, pour ainsi dire, à ces hurlements de la multitude, car enfin, quelle que fût la peine, elle ne serait nécessairement que temporaire. Dans les choses politiques, il n'y a rien d'éternel; la captivité n'aurait lieu que pour un temps. Ces mêmes hommes, frappés par un arrêt de justice, seraient rendus à la société, parce qu'au fond, ils étaient plus imprudents que coupables, et que tous étaient gens d'honneur; les années, qui marchent, effacent les terribles impressions des partis. J'ai dit autre part les détails de ce grand procès devant la Cour des pairs [1], et la condamnation qui en

1. *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

fut la suite, le dévouement de M. de Martignac, l'attitude calme et digne du prince de Polignac à l'audience. Quand l'arrêt fut prononcé, M. de Polignac s'en montra fortement ému, parce qu'il le croyait injuste et illégal. Il s'en exprima dans une lettre curieuse, presque immédiatement écrite à son défenseur, M. Mandaroux-Vertamy, et dont voici les termes :

« Au donjon de Vincennes, ce 22 décembre 1830.

« Le jugement, unique dans nos annales révolutionnaires, que la Cour des pairs a rendu contre moi, jugement qui, j'espère, ne trouvera plus d'imitation dans nos discordes civiles, m'oblige, mon cher Vertamy, à vous prier de guider la princesse sur ce qu'elle doit faire, car il me semble que l'article 25 du Code civil prescrit quelques règles à suivre. Je préfère qu'elle ne vienne pas à Vincennes de quelques jours ; il faut attendre que l'irritation, vraie ou excitée, qui agite en ce moment la capitale, soit calmée. Dites-lui qu'elle ne s'afflige pas de ce qui vient de se passer ; elle me connaît, et elle sait qu'une âme trempée par trente années d'adversités ne se laisse pas abattre par une infortune de plus, surtout quand ce doit être la dernière ; d'ailleurs, l'honneur ne meurt point ; un roi de notre antique monarchie nous l'a dit ; et les rigueurs du Code pénal n'ont point de prise sur ce sentiment. Répétez donc à la

princesse qu'elle prenne courage; au reste, j'en aurai pour deux. Je désirerais seulement être transféré dans un lieu où je puisse être à même de faire un peu d'exercice et où il me fût permis d'avoir ma femme et mes enfants auprès de moi, les seules consolations qui me restent ici-bas. Après tout, je n'ai plus de volonté, plus de désirs à exprimer; j'accepte tout ce que m'enverra la Providence; je ne regrette que la peine que mes malheurs font éprouver à mes amis, et vous savez, mon cher et excellent Vertamy, que je vous place, à cet égard, au premier rang de mes victimes. Vous aurez sans doute vu le vicomte de Martignac; il était fort souffrant hier; on a bien mal récompensé son éloquence et ses bons sentiments; je m'en afflige autant pour lui que pour moi; un pareil défenseur devait être le gage d'une victoire certaine; je l'espérais, je l'avoue, lorsque j'ai vu avec quelle attention on l'écoutait; mais il y a des personnes dont l'oreille est bien loin du cœur. Adieu, mille amitiés, tout à vous,

« J. DE POLIGNAC. »

Je rapporte ce document pour bien faire connaître la nature d'esprit du prince de Polignac. Sa conscience allait toujours droit devant elle, sans tenir compte le moins du monde des circonstances et des difficultés. Il ne voyait pas que la Cour des pairs et, puisqu'il faut le dire, le gouvernement lui-même, venait de lui rendre un immense service,

en l'arrachant des mains du peuple par un arrêt de captivité. Sans doute, au point de vue légal, il y avait quelque chose d'extraordinaire dans ce système de pénalité créé pour la circonstance, dans cet arrêt par induction, qui groupait les articles de lois difficilement applicables. Mais ce qu'il fallait voir en tout ceci, c'était l'intention du pouvoir, la noble tâche qu'il avait remplie, la volonté surtout de sauver les ministres de Charles X des fureurs du peuple. Cette nécessité motiva un peu d'arbitraire, bien permis chaque fois qu'il s'agit de garantir les accusés.

Après l'arrêt prononcé, M. de Polignac fut ramené à Vincennes, et je pense que ses affections politiques ne lui ont pas fait oublier tout ce que fit le pouvoir pour préserver sa vie. Ce donjon de Vincennes était si rapproché de Paris! à la moindre émeute, on se porterait à cette extrémité du faubourg Saint-Antoine, si souvent agitée par les révolutions. Le conseil des ministres décida donc que M. de Polignac et ses collègues seraient transférés au château de Ham (il l'avait lui-même indiqué), forteresse gothique bâtie par le connétable de Saint-Pol pour y renfermer Louis XI, et que ce roi si rusé fit servir de prison au connétable de Saint-Pol. Ce lieu était triste, mais sûr; on n'avait à craindre ni une évasion, qui compromettrait le gouvernement dans sa force et sa popularité, ni une émotion sanglante de peuple qui tuerait moralement le pouvoir. Les personnes qui depuis ont visité le château de Ham peuvent se faire une idée

assez exacte de la triste demeure de MM. de Polignac, de Peyronnet, Guernon-Ranville et Chantelauze : deux chambres au rez-de-chaussée, deux aux étages supérieurs, une salle à manger, peu d'espace, mais une certaine liberté. Les ministres pouvaient se voir, accueillir leurs amis, et, chose assez triste, il n'y avait entre eux que très-peu d'intimité dans un malheur commun ; les mêmes divisions qui s'étaient souvent produites dans le conseil se réveillaient, et des reproches étaient adressés par les uns aux autres, comme pour dire : « si je suis ici c'est votre faute ». Au demeurant il y eut une grande fermeté d'âme en face de la captivité de Ham.

Le prince de Polignac partageait ses loisirs entre la musique, le dessin et la rédaction de quelques ouvrages politiques. Il me fit à cette époque l'honneur d'écrire une brochure remarquable contre mon travail *sur la Restauration*, qui alors venait de paraître. Certes, je n'avais jamais eu l'intention d'attaquer la personne du prince, et encore moins le captif de Ham, mais je me réservais toute liberté pour examiner sa politique, politique loyale mais malheureuse qui avait perdu la branche aînée des Bourbons. Alors autour du prince de Polignac vinrent se réunir sa femme, d'origine anglaise, et d'un si noble dévouement, et ses enfants, fort jeunes encore, qui avaient vu et subi sa bonne et sa mauvaise fortune. L'amour de la famille était pour le prince de Polignac une religion exaltée. Il appartenait à

une des plus illustres races de France; ses alliances le rattachaient à tout ce que la patrie avait de grands noms et de haute aristocratie, et comme une portion de cette aristocratie s'était ralliée au gouvernement nouveau, souvent le nom du prince était prononcé aux Tuileries. M. de Polignac doit rendre cette justice au roi régnant, qu'il ne chercha qu'une occasion pour faire cesser une captivité assez longue, une expiation assez cruelle d'une imprudence qui n'était au fond qu'un acte de dévouement envers les idées et les principes de la monarchie.

Depuis que le maréchal Sébastiani, par son second mariage, était devenu son proche parent, le prince de Polignac trouva en lui un défenseur persévérant. On doit cet hommage au comte Sébastiani, que non-seulement il apporta dans les conseils des idées modérées, mais encore qu'il se posa comme le constant protecteur de ceux qu'une grande infortune avait frappés. Lorsque les temps devinrent plus calmes, le comte Molé prépara une amnistie pour les prisonniers de Ham; et ce qu'il y eut de louable dans cet acte, c'est qu'on n'exigea d'eux aucune démarche qui aurait pu blesser leurs convictions. On ne leur demanda aucune parole, aucun serment : il ne suffit pas de rendre un service, il faut encore l'environner de ces formes de susceptibilité exquises qui ménagent les émotions de l'honneur. Par la teneur de l'amnistie, M. de Polignac dut passer à l'étranger. Il visita l'Allemagne, et devenu grand propriétaire

taire en Bavière, il habita constamment Munich et ses environs, se livrant à l'éducation de ses enfants, à l'amélioration de ses terres, à la culture de l'esprit et du cœur. Il écrivit encore des brochures, des Considérations morales sur l'état de la société, sur le mouvement des esprits; enfin, des Mémoires, des explications sur sa conduite politique; ces Mémoires supposaient sans doute un haut sentiment de délicatesse et une juste susceptibilité, mais, en vérité, ils offraient un singulier contraste avec la certitude historique. Je conçois qu'il pût se justifier d'avoir signé les fatales ordonnances, et accuser le maréchal Marmont de faiblesse et d'hésitation; mais établir qu'à Paris tout avait été prévu pour l'exécution des ordonnances, qu'il y avait eu force et habileté dans les mesures, et nulle faute dans l'exécution, c'était une thèse bien étrange en dehors des événements qui s'étaient passés sous nos yeux. Nous avions vu Paris abandonné par le pouvoir et livré à l'insurrection, le prince de Polignac sans force, sans direction, et ne croyant au péril que lorsque le drapeau blanc était déchiré sur la couronne en mille pièces!

L'exil du prince de Polignac fut même bientôt levé; une décision ministérielle lui permit de rentrer en France, pourvu qu'il ne vînt pas habiter Paris, précaution bien inutile, car l'opinion publique était heureusement ainsi affadie, que ce même peuple qui aurait déchiré les entrailles au prince de Polignac en 1830, s'inquiétait à peine

de sa destinée. Il put traverser la France, son nom écrit en toutes lettres sur son passe-port, sans qu'il y eût un cri, une plainte. Partout, dans ce pays oublieux, il fut accueilli avec une sorte de respect. Le prince vint habiter Saint-Germain, cité mélancolique, qui longtemps servit d'asile aux Stuarts; Saint-Germain, avec ses vieux arbres, son château, abrite toutes les infortunes. Il diffère de Versailles (souvenir d'un grand pouvoir), parce qu'il respire le temps de la Fronde; c'est un pays déjà délaissé bien avant que la royauté se délaissât elle-même.

A Saint-Germain, M. de Polignac travailla constamment à expliquer sa vie politique, dans laquelle il trouvait peu de fautes, parce qu'elle avait toujours été dictée par le devoir. La maladie commençait à l'accabler; fatigué, goutteux, il se remuait à peine. La mort de Charles X et celle du duc d'Angoulême l'affectèrent profondément; religieux par croyance, il aimait à traiter les questions morales et politiques, restant toujours dans la conviction qu'il ne s'était pas trompé, et que la France l'avait méconnu : c'est toujours un peu la condition de ceux qui n'ont pas su la gouverner. La France est comme un cheval impatient de tout joug, mais lorsque le frein est bien posé, lorsque en le caressant, vous ne le prenez point à contre-poil, il est docile et facilement dompté. Les fautes de M. de Polignac, je le répète, vinrent de nobles sentiments, de l'opinion exagérée qu'il s'était faite de la royauté et de lui-

même, et surtout de l'ignorance absolue de la société telle que la Révolution l'avait faite. Il s'était créé une France selon son honneur ou son blason, et le pays réel n'étant plus compris ni gouverné, se joua capricieusement du pouvoir à ce point de briser une couronne.

FIN.

TABLE.

I. Lord Palmerston. 2
II. Casimir Périer. 29
III. Les deux barons de Humboldt. 69
IV. Le duc Élie Decazes. 97
V. Le cardinal Pacca. 141
VI. Le comte Joseph de Villèle. 165
VII. Les comtes de Kolowrat, Appony, Fiquelmont et Münch de Bellinghausen. 205
VIII. Le Baron Brugière de Barante. 241
IX. Le comte de Toreno. 269
X. Les comtes Czernitscheff, Benckendorff et Orloff . . 297
XI. Le prince Jules de Polignac. 395

FIN DE LA TABLE.

Un volume Jésus

LES DIPLOMATES EUROPÉENS, tome Ier, contenant les notices suivantes : 1° *Le prince de Metternich*; 2° *le comte Pozzo di Borgo*; 3° *le prince de Talleyrand*; 4° *le duc Decazes*; 5° *le duc de Wellington*; 6° *le duc de Richelieu*; 7° *le prince de Hardenberg*; 8° *le comte de Nesselrode*; 9° *lord Castlereagh*. 8e édition, revue et considérablement augmentée. In-8° ..... 7 fr. 50 c.

LES DIPLOMATES EUROPÉENS, tome IIe, contenant les notices suivantes : 1° *Sir Robert Peel*; 2° *le comte Molé*; 3° *le comte Capo-d'Istria*; 4° *le comte de Buquoy*; 5° *le ministère d'État Concalvi*; 6° *M. Guizot*; 7° *M. de Jouvenel et M. Ancillon*; 8° *le comte de La Ferronnays*; 9° *le prince de Lieven*; 10° *le duc de Broglie*; 11° *le duc de Dragite*; 12° *M. Martinez de la Rosa* ..... 7 fr. 50 c.

FRANÇOIS Ier ET LA RENAISSANCE, 1 volume in-8° ..... 10 fr.

DE L'ITALIE DANS SES RAPPORTS AVEC LA LIBERTÉ ET LA CIVILISATION MODERNE, par M. *Mazzini*. 2 vol. in-8° ..... 15 fr.

ESSAI SUR LA LIBERTÉ considérée comme principe et fin de l'activité humaine, par *Daniel Stern*. 1 vol. in-8 ..... 7 fr. 50 c.

HISTOIRE DE LA GRANDE BRETAGNE depuis le congrès de Vienne, par le vicomte de *Beaumont Vassy*. 2 volumes in-8 ..... 15 fr.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV, par M. le comte *de Tocqueville*. 2 vol. in-8° ..... 15 fr.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par M. *Ch. de Lacretelle*, de l'Académie française. 6 vol. in-8 ..... 30 fr.

HISTOIRE DE LA SICILE sous la domination des Normands, depuis la conquête de l'île jusqu'à la fondation de sa monarchie; par M. le baron *de Bazancourt*. 2 vol. in-8° ..... 15 fr.

HISTOIRE DE LA CHUTE DES JÉSUITES au XVIIIe siècle. 1750-1782, par M. le comte *Alexis de Saint-Priest*, pair de France. Nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de pièces justificatives. 1 vol. in-18 jésus, format anglais ..... 3 fr. 50 c.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ, précédées d'un essai sur les phases de l'histoire littéraire et sur les influences intellectuelles des RACES, par *le même*. 1 vol. in-18 jésus ..... 3 fr. 50 c.

ÉTUDES SUR LE MOYEN AGE et les premiers temps chrétiens, par *le même*. 1 vol. in-18 jésus ..... 3 fr. 50 c.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE EN ANGLETERRE, ou Esquisses de la vie anglaise, par M. *Philarète Chasles*, professeur au Collège de France. 2 vol. in-18 jés. 7 fr.

[illegible]ES ALLEMANDS, par un *François*, 1 vol. in-8° ..... 4 fr.

MÉMOIRES DU GÉNÉRAL PEPÉ sur les principaux événements politiques et militaires de l'Italie moderne; 2 volumes in-8° ..... 14 fr.

EOTHEN. Relation d'un voyage en Orient. 1 vol. in-8 ..... 7 fr. 50 c.

Comment l'on voyage en Turquie. — Constantinople. — La Trinité. — Smyrne. — Salahie. — Chypre. — Lady Esther Stanhope. — Ingénieurs grecs. — Le sanctuaire. — Arabes de la Péninsule. — La Galilée. — La mer morte. — Les Tentes noires. — Passage du désert. — La Terre sainte. — Le [illegible] et la Peste. — Les Pyramides. — Le Sphinx. — Suez. — Gaza. — Le prophète [illegible]. — Damas. — Passage du Liban, etc., etc.

DE L'ATTENTAT DIPLOMATIQUE DE CRACOVIE et de ses conséquences en Europe. Brochure in-8 ..... 1 fr. 50 c.

ARMORIAL HISTORIQUE DE LA NOBLESSE DE FRANCE, [illegible] par un [illegible] et publié par *H. de Maltzan*. 1 vol. royal in-8; orné d'armoiries coloriées, vignettes sur bois ..... 24 fr.

TABLEAU HISTORIQUE DE LA DIPLOMATIE. Exposé des faits économiques de la politique générale; précédé des principales définitions de la science des rapports mutuels et des intérêts [illegible] des États, par M. le comte [illegible] une feuille grand-aigle plier dans un carton ..... 3 fr.

— — — collée sur toile ..... 3 fr.

LETTRES ET PIÈCES INÉDITES, [illegible] rarissimes, de personnages célèbres dans la littérature et la politique, publiées et annotées par M. *Mailer*, inspecteur général des Bibliothèques de France, conseiller de l'Université. 1 vol. in-8° ..... 7 fr. 50 c.

CLARISSE HARLOWE, par M. *Jules Janin*. 2 vol. in-18 jésus, format anglais, de 600 pages chacun ..... 7 fr.

LE CHATEAU DES BOIS, [illegible] tique, par *le même*. 1 v. in-18 jésus. 1 fr.

SÉLIDA, par *Daniel Stern*. 1 volume in-8 ..... 7 fr. 50 c.